

909.09822
P462
no.51

STX

K

LE NEO-RACISME EN EUROPE

THE LIBRARY OF THE

FEB 25 1991

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LIBRARY



Peuples Méditerranéens 51
MEDITERRANEAN PEOPLES

UNIVERSITY OF
ILLINOIS LIBRARY
AT URBANA-CHAMPAIGN
~~XXXXXXXXXX~~



07.4922
462
.51

508-60

LE NEO-RACISME EN EUROPE

LES METAMORPHOSES DE L'AUTRE

PEUPLES MEDITERRANEENS/MEDITERRANEAN PEOPLES N°51

Revue trimestrielle - avril-juin 1990

<i>Présentation</i>	3
Victor Borgogno : Le discours populaire sur l'immigration : un racisme pratique?	7
Michel Peraldi : La production institutionnelle de l'ethnicité	31
Michel Anselme : Le lien sécuritaire : mettre en ordre le désordre quotidien	47
Michel Oriol : L'espace symbolique du racisme	61
Jean-Pierre Zirotti : Quand le racisme fait sens	69
Kristin Couper : Racisme et antiracisme au Royaume Uni.....	83
Alain Tarrus : Docklands : nouvelle ville européenne <i>white and clean</i>	95
Daniel Cohn-Bendit : Francfort, ville multiculturelle	131
S. Palidda, G. Campani : Italie : racisme et tiers-mondisme..	145
Max Gallo : "Max Gallo, fils d'émigré italien, né par hasard à Nice..."	171
Claude Orsoni : Clanisme et racisme en Corse.....	191
Ralph Schor : L'antisémitisme dans la France des années 1930	203
Résumés/abstracts	215

Cette livraison a été réalisée sous la direction de Victor Borgogno

*Publié avec le concours du Centre national des lettres
et du Centre national de la recherche scientifique*

Présentation

Il n'est plus guère de pays européens parmi ceux accueillant de nombreuses populations étrangères qui ne soient désormais affectés par la montée d'un certain racisme ou d'une certaine xénophobie. L'Italie elle-même qui, comme le rappellent ici même S. Palidda et G. Campani, s'était vu décerner naguère un brevet officiel de "non-racisme"¹, se trouve aujourd'hui frappée par le fléau.

En quoi ces formes de xénophobie contemporaines sont-elles semblables à celles qui ont marqué tristement le passé proche ou lointain de nos sociétés et en quoi s'en distinguent-elles? Où réside leur spécificité? Celle-ci est-elle suffisante pour faire de cette xénophobie une "variété sui-generis"?

De telles questions ont reçu des réponses nombreuses et variées, qui ont pour trait commun d'avoir rarement été appuyées sur des démarches concrètes d'élucidation. Bref, on a davantage, semble-t-il, spéculé sur le phénomène raciste contemporain, qu'on a tenté de le scruter et de "faire retour" à lui. Si bien que sur sa signification (historique, sociale, politique) - sur la question de sa signification - s'est peu à peu étendue une sorte de clair-obscur propice aux interprétations les plus hâtives et les plus incertaines.

Tenter de dissiper ce clair-obscur, parvenir à une compréhension plus approfondie de ces phénomènes, en les revisitant (et en revisitant les catégories que nous lui appliquons), tel a été l'objectif fixé à cette livraison de *Peuples Méditerranéens*.

1. Par la Commission d'enquête du Parlement européen sur le fascisme et le racisme en Europe.

Ce propos heuristique a conduit à pratiquer la plus grande ouverture de champ possible, à multiplier les angles d'attaque et les types de "comptes rendus"...

Il en résulte une diversité thématique qui, si elle garantit la productivité globale des contributions et leur richesse d'ensemble, rend extrêmement malaisée toute tentative de synthèse.

Nous nous contenterons ici, en mesurant toute la subjectivité du propos, d'évoquer une des conclusions qui nous paraît se dégager des contributions. Elle concerne les changements qui nous semblent avoir affecté l'assise idéologique du racisme ou de la xénophobie.

Le racisme doctrinaire, hanté par le fantasme mortel d'une hiérarchie essentielle entre les groupes humains ou par celui de la "non-unité" de l'homme, semble avoir quitté le devant de la scène xénophobe contemporaine. Il a cédé la première place à un racisme défensif, "euphémisé", replié sur la défense des intégrités nationales, et travestissant la référence à la race proprement dite en référence aux identités culturelles, entendues évidemment comme entités rigides et substantielles. Cette mue idéologique trouve à se refléter dans un changement des contours internes de l'imagerie raciste. Aux figures virulentes de l'Autre, délirantes mais précises, qui hantaient naguère l'imaginaire raciste (et qui visaient distinctement les divers groupes de colonisés, les diverses nationalités d'immigrés européens, les juifs), semble avoir succédé, au moins en partie, la figure floue d'un "autre généralisé", abstrait et uniforme, défini par pure assignation à l'extériorité de l'espace du "même", et qu'emblématise à merveille le terme "immigré", dont l'usage tend significativement à se généraliser.

L'Etat se trouve impliqué de deux manières dans le développement de ce "néo-racisme"¹.

D'abord parce qu'il est à la source des formes idéologiques dans lesquelles s'enracine cette notion diffuse d'intégrité nationale qui fonde le néo-racisme. Soit par exemple : les représentations de la nation qui l'assimilent à une communauté naturelle et la vision mythique d'une intégration organique des membres de cette communauté; les représentations ethnicisées des appartenances nationales et la constitution en "substance" transhistorique des traits culturels associés à ces appartenances; soit encore le système de règles prescrivant l'assimilation culturelle aux immigrants comme condition nécessaire de la citoyenneté, ou les procédures instituées de catégorisation et de classification ethnique des étrangers ou des colonisés².

1. Le terme a été employé par E. Balibar (E. Balibar et I. Wallerstein, 1988, "Race, nation, classe. Les identités ambiguës", Paris, La Découverte).

2. Sur ce dernier point, cf. ci-après, l'article de M. Peraldi : "La production institutionnelle de l'ethnicité".

Si bien que ce néo-racisme paraît se confondre parfois avec les formes idéologiques constitutives de l'Etat-nation (sa dérive propre consistant à sacraliser ces formes jusqu'au paroxysme).

En second lieu, et négativement cette fois, en raison du fait que ces formes idéologiques étatiques dans lesquelles il s'origine sont précisément entrées en crise (ou sont frappées d'une certaine crise...). En effet, comme certaines analyses l'ont fait clairement apparaître¹, les idéologies nationalitaires et partant, les idéologies d'assimilation sont aujourd'hui quelque peu déclinantes. L'Etat ne semble plus en mesure, désormais, de s'opposer efficacement au desserrement progressif des liens qui unissaient autrefois, jusqu'à les rendre indissolubles, appartenance culturelle et citoyenneté. Et des affirmations de pluri-appartenance de plus en plus nombreuses et répandues ont rendu caduque la vieille représentation de la nation comme corps intégré. Ce racisme d'Etat - ou étatique -, qui est le néo-racisme, n'est donc tel que par rapport à une forme devenue partiellement obsolète de l'Etat, si bien qu'il a, aussi, le sens d'une interpellation violente de l'Etat au nom d'une forme de l'Etat dépassée et, sans doute aussi, largement utopique au sens littéral du terme.

On a coutume de considérer que les thèses xénophobes du Front National, en France - et c'est sans aucun doute le cas d'autres partis européens de la même mouvance -, jouent un grand rôle dans le succès relatif de ce parti en milieu populaire. Cela n'est guère contestable, mais à condition de préciser que ce discours xénophobe épouse désormais pour une large part la structure idéologique du "néo-racisme", et que la raison vraie de ce succès relatif réside dans cette nouveauté. Le Front National semble notamment avoir compris tout le parti qu'il pouvait tirer du fait que la collusion initiale, fût-elle désormais en crise, du "néo-racisme" avec l'Etat et ses catégories idéologiques tend à rendre potentiellement illégitime, aux yeux de ceux qui ont adopté une telle attitude, l'assignation du néo-racisme à une forme transgressive, c'est-à-dire sa désignation même comme racisme. C'est pourquoi son discours sur l'immigration vise moins désormais à diffuser une idéologie raciste traditionnelle (cet objectif existe sans nul doute aussi mais dissimulé et différé) qu'il ne s'emploie inlassablement à contester la légitimité de la condamnation du néo-racisme; il offre ainsi le soutien d'une reconnaissance publique à la "révolte" intime de ceux qui s'en réclament (ou plutôt, qui osent alors s'en réclamer). On a pu constater la redoutable productivité politique d'une telle stratégie.

1. Sur la crise des idéologies nationalitaires, en général, voir l'article de P. Vieille, paru dans cette revue même (P. Vieille, "Du transnational au politique-monde?", *Fin du national?*, *Peuples méditerranéens* n° 35-36, avril-sept. 1986). Sur le déclin des idéologies d'assimilation et sur l'impuissance des Etats à gérer les identités, voir l'article de M. Oriol, paru également dans cette revue (M. Oriol, "La crise de l'Etat comme forme culturelle", *L'identité déchirée*, *Peuples méditerranéens* n° 24, juil.-sept. 1983).

Présentation

Ce "néo-racisme", comme composante proprement idéologique des tensions xénophobes, semble inégalement présent dans les pays dont il est ici traité, et revêt, de toute évidence, des formes spécifiques dans chacun d'eux (l'Italie, notamment, semblant constituer à tous égards un cas singulier).

Les contributions rassemblées dans cette livraison apportent, par elles-mêmes, bien des éléments de réponse pour expliquer ces différences. Nul doute pourtant que ne s'ouvre ici un champ de réflexion et d'études comparatives et pluri-disciplinaires, dans lequel il reste beaucoup à faire. Ce n'est probablement pas le seul, la lecture des textes qui suivent suggère de nombreuses autres pistes de réflexion

V. B.

Septembre 1990

LE DISCOURS POPULAIRE SUR L'IMMIGRATION

Un racisme pratique?

Victor BORGOGNO

La perspective absente

L'émergence et la pérennisation d'un vote populaire - dont la dimension xénophobe n'est guère contestable¹ - en faveur du Front national ont mis violemment en lumière l'existence de formes marquées de rejet des immigrés dans les milieux modestes.

Les difficultés qu'ont éprouvées les chercheurs à attribuer une signification et des causes claires à ce phénomène ont révélé que nous manquions cruellement d'un cadre de réflexion d'ensemble sur l'implication des milieux populaires nationaux dans le phénomène migratoire. Et, par cadre de réflexion d'ensemble, nous entendons un cadre qui englobe la question du rejet ou de la xénophobie sans s'y réduire et pose la question des formes et du sens des rapports développés par les milieux populaires à l'endroit des immigrés, avant de poser celle de leur pathologie.

Cette carence s'impute en partie à l'incapacité qu'a montrée généralement la recherche sur l'immigration à concevoir une question de la coexistence entre communautés immigrées et milieux populaires nationaux comme question à double perspective (ou à perspectives croisées). La majorité des recherches sur le champ migratoire se sont en

1. Voir à ce sujet, notamment, l'ouvrage de E. Plenel, A. Rollat (1984) et les articles de P. Perrineau (1988) et de N. Mayer (1987).

effet inscrites dans une perspective presque entièrement dominée par le point de vue des immigrés (ou conduites du point de vue de ce qui était réputé être leurs intérêts, par considération pour leurs conditions de vie difficiles, les discriminations dont ils sont victimes, les dénis d'identité dont ils souffrent...). Cela n'avait rien que de normal et de légitime. Mais on peut cependant regretter qu'à côté de cette perspective centrale, n'ait pas pris place, fût-ce temporairement, une perspective où fût pris en compte, si peu que ce soit, le point de vue de ces milieux ou couches modestes de la "société d'accueil" qui, en raison de leur proximité sociale avec les immigrés sont amenés à leur ouvrir leurs espaces de vie, et éprouvent quelque difficulté à le faire. Cette unilatéralité de point de vue, ou cette non-émergence d'une véritable question de la coexistence, a eu deux types de conséquences néfastes. Tout d'abord, comme on l'a vu, elle s'est traduite par une incapacité à comprendre ou à prévoir - *a fortiori* à prévenir - ce rejet populaire des immigrés qu'alimente et qu'exploite l'extrême droite et qui contribue à aggraver encore les difficultés rencontrées par certains immigrés dans leur insertion sociale.

En second lieu, et surtout, elle conduit à méconnaître une dimension importante des problèmes d'insertion propres aux communautés immigrées. Nous voulons parler précisément du rôle joué dans cette insertion par les milieux populaires nationaux à travers ce qu'on peut aller jusqu'à appeler le droit de regard sur ce processus, que leur attribuent tacitement, et sans qu'ils aient jamais à le réclamer ouvertement, les différents agents locaux, politiques notamment, mais aussi administratifs et économiques entre lesquels la charge de la régulation d'ensemble de ce processus se trouve objectivement partagée. Et il est évident que l'occultation de ce facteur, que ne saurait pallier aucune dénonciation globale et réductrice des discriminations dont sont victimes les immigrés, condamne à ne saisir que très imparfaitement les logiques d'ensemble qui commandent le processus d'insertion.

Nous avons, quant à nous, été convaincus très tôt de l'inconvénient qu'il y aurait à ne pas faire place dans nos analyses à ce point de vue populaire sur l'immigration (ou à une perspective incluant ce point de vue). C'est ainsi qu'au cours des enquêtes que nous avons menées sur un certain nombre de contextes locaux d'insertion sociale des immigrés - ce que, à la suite de M. Marié (1977), nous avons appelé des situations migratoires¹ - nous nous sommes toujours efforcés de capter le plus grand nombre possible d'expressions de ce point de vue.

1. Ces contextes étaient de localisations et d'échelles très différentes. Référence est faite ici, principalement, aux travaux que nous avons conduits dans un grand ensemble de la région niçoise, puis (avec la collaboration de L. Vollenweider-Andresen) sur la "situation migratoire" corse, et celle de La Seyne-Sur-Mer (commune limitrophe de Toulon).

Concrètement, cela s'est traduit par le recueil, au moyen d'entretiens de recherches dits "semi-directifs" enregistrés au magnétophone, d'un grand nombre de discours populaires sur le thème de l'immigration, de la cohabitation avec les immigrés, etc. (et plus largement par l'adoption délibérée d'une posture d'écoute permanente à l'égard de la "parole populaire" sur l'immigration : parole qui est comme le milieu de sens où prend sa source cette cristallisation ordonnée qu'est un entretien de recherche). Le texte qui suit n'est rien d'autre que le résultat de l'analyse de ces discours.

Qui étaient nos locuteurs? Des ouvriers, des employé(e)s, des instituteurs, des ménagères..., le plus souvent de quartiers d'habitat populaire, et donc cohabitant avec les immigrés. Beaucoup appartenaient à ces très nombreux réseaux associatifs ou structures de concertation présents sur ces quartiers, notamment depuis qu'ont été mis en place ces dispositifs particuliers de réhabilitation urbanistique et sociale que sont les "actions de développement social des quartiers"¹.

Les doutes que nous avons sur la possibilité d'inclure leurs productions discursives dans la même unité d'analyse, en raison de la variabilité relative de leurs caractéristiques sociales, ont été dissipés par l'examen de ces discours eux-mêmes. Celui-ci a fait apparaître non, bien sûr, qu'ils étaient semblables trait pour trait, mais, et c'est bien différent comme on le verra, qu'ils procédaient d'un univers de sens commun. Par là même se trouvait confirmée la pertinence d'emploi de la catégorie "milieux populaires", non comme strate sociale précise, mais comme lieu et milieu de sens commun.

Ceci se comprendra mieux si nous précisons quel statut dans notre dispositif de recherche nous attribuions à nos locuteurs, et quel objet nous en sommes venus à fixer aux entretiens. Ce statut est un statut voisin de celui d'informateurs ethnographiques, et ce que nous leur demandions, donc, ce n'était pas de nous livrer leurs opinions ou leurs attitudes mais de nous raconter leurs pratiques ou plutôt les pratiques de leur "société", comme pratiques significantes ou témoignant d'un rapport de sens à l'immigration et aux immigrés. L'entretien semi-directif de recherche est, on le sait, un procédé méthodologique parfaitement adapté à un tel objectif, non pas - ou pas seulement, car cette fonction existe indéniablement comme l'a montré D. Bertaux (1976) - parce qu'il est susceptible de véhiculer des "récits de pratiques", mais parce qu'il donne à explorer une réalité qui précède et domine ces pratiques : les univers de sens où elles s'enracinent. Ainsi l'objet ultime de la recherche peut se dire : identification ou reconstitution dans toute sa complexité et son champ de variabilité du rapport populaire typique à l'immigration et aux immigrés, comme rapport de sens et de pratique.

1. Pour un aperçu complet sur ce dispositif dont la mise en place a eu lieu en 1982 à la suite du rapport Dubedout, "Mieux vivre en ville", voir le rapport F. Levy (1988). A cette date, ces actions concernaient 1,5 million de personnes réparties dans 140 communes (pour certaines d'entre elles, c'est jusqu'à 40 ou 50% de leur population qui était touché).

Un discours et un rapport conflictuel

Ces discours populaires sur l'immigration sont organisés majoritairement autour d'un certain nombre de mises en causes - dont certains sont devenus de véritables lieux communs - pour des problèmes, des troubles, ou ce qu'on pourrait appeler des gênes "intersociales" caractéristiques, attribués aux immigrés. La figure du conflit - et parfois celle du procès - paraît ainsi dominer la trame discursive engendrée dans les milieux populaires par le thème de l'immigration.

L'attention sociale et parfois scientifique se focalise surtout sur la dimension de tension - ou de passion - présente à ces expressions comme elle l'est à toute manifestation conflictuelle. Et l'on considère que c'est cette dimension de pur antagonisme qui est la seule vraiment signifiante dans ces expressions, leur contenu intelligible ne représentant guère plus qu'une redondance sans signification propre. C'est là la position par exemple de S. Moscovici (1984) qui, analysant des productions discursives de ce type, ne parvient à y voir que l'expression confuse d'un "ressentiment" global, et doute qu'il y ait autre chose à discerner dans ces discours que cette fonction d'indication d'un mouvement élémentaire, quasi extérieur en lui-même à l'ordre du discours et du sens.

Pour nous le constat de la conflictualité ne constitue évidemment pas le point d'arrivée mais le point de départ de l'analyse. En d'autres termes la forme conflit - le conflit comme forme - n'est pas suffisante pour caractériser le rapport populaire à l'immigration. Le véritable "lieu" - ou le lieu premier comme étape indispensable - de cette caractérisation, c'est le contenu de sens de la thématique conflictuelle. Cette option nous a conduit à essayer de décrire et d'analyser cette conflictualité dans sa signification propre, son contenu intelligible tel qu'il fait sens pour le sujet ("de l'intérieur" comme dirait Lévi-Strauss, [1950]) et non pas simplement, comme on le fait généralement, à la noter, et à l'expliquer par des causes externes (la notion de "crise" dans toutes ses versions...).

Analyse, mode d'emploi

Comment avons-nous procédé, méthodologiquement parlant? Utilisant les matériaux dont nous disposions, nous avons circonscrit et reconstitué les différents types de conflits ou configurations de sens conflictuelles, identifiables dans ces discours populaires. Celles-ci ont été examinées dans leur réalité propre, leur trame d'intelligibilité distincte, et surtout sous l'aspect de leur distribution en deux grandes classes de signification, qui reflètent elles-mêmes, comme on le verra, une ligne de partage essentielle pour l'identification des pratiques sociales caractérisant le domaine que nous étudions.

Il est clair, donc, que nos analyses ne portent pas directement sur des subjectivités réelles, ou des dispositions subjectives réelles, mais sur une représentation schématisée, simplifiée, aux traits accusés, de ces dispositions, et qui s'efforce simplement de les résumer ou d'en résumer l'essentiel, selon un procédé qu'on ne peut guère qualifier autrement que d'"idéal-typique". Se pose ici avec acuité le problème du rapport entre les formes reconstruites, qui sont l'objet réel de l'analyse, et la réalité qu'elles sont censées refléter. D'ordinaire ce problème est envisagé en termes strictement méthodologiques, voire en termes de difficultés techniques. Il se confond alors avec celui de la fiabilité du schéma utilisé, et revient à poser la question de la signification, au sens statistique, qu'il convient d'accorder aux écarts séparant les dispositions subjectives réelles des dispositions schématisées, ou, si l'on préfère, les sujets réels du sujet schématique (et donc quelque peu fictif...) ¹.

Or dans notre cas, si cet aspect existe aussi bien entendu, le problème revêt une signification différente et beaucoup plus importante. Ce que nous voulons dire c'est que, pour ce qui nous concerne, l'écart entre les dispositions subjectives réelles - le flux mouvant des dispositions réelles - et le schéma utilisé pour projeter sur celles-ci la lumière fugitive de l'analyse, ne doit pas être tenu pour le "résidu" inévitable de toute interprétation structurale, mais comme une caractéristique dont il convient de rendre compte, car elle fait sens pour le sujet lui-même. Les conditions de reconstitution schématique de nos configurations conflictuelles sont telles, en effet, qu'elles doivent être considérées comme une virtualité extrême des attitudes populaires, virtualité qui n'est jamais totalement réalisée chez aucun sujet réel, et dont on pourrait dire que les dits sujets n'ignorent pas plus son caractère extrême que ne le fait leur observateur.

Ce que nous avons dit plus haut sur la nature de l'"objet" que nous avons saisi à travers nos entretiens doit se rappeler ici à nous. Ce que nous ont livré les discours populaires étudiés (ce que nous leur avons demandé de nous livrer...), ce ne sont pas, ou pas directement, des "structures conflictuelles", que nous serions fondés à considérer comme représentant le rapport populaire à l'immigration, mais un univers de sens ou des univers de sens, dominés certes par ces structures, mais où l'actualisation de ces dernières, comme réalité habitant totalement le sujet, reste en tout état de cause de l'ordre de la virtualité.

Il est vrai que la probabilité d'actualisation de ces structures reste grande - et cela d'autant plus que le sujet est proche du temps t.⁰, idéalement entendu, de sa prise de contact avec les immigrés -, mais il importe de souligner sans cesse et d'avoir constamment à l'esprit que cette actualisation est de l'ordre du simplement probable, et que son

1. Cette démarche n'est pas sans présenter de lointaines analogies - qu'il n'entre pas dans notre propos, ici, de décrire ou de discuter - avec le type d'approche recommandée par A. Schutz (1987), et que cet auteur désigne par les termes de "modélisation scientifique du monde social".

émergence doit être problématisée en tant que telle, si du moins l'on veut espérer rendre compte des rapports populaires à l'immigration comme réalité vivante, évolutive, complexe, travaillée par la question de sa propre réversibilité, et non en proposer une image réifiée et éternellement accusatrice.

Ces remarques ont, bien sûr, d'abord le statut de "précaution d'emploi" pour les analyses qui vont suivre, mais elles marquent aussi un jalon pour des développements à venir.

Conflits d'appropriation et conflit d'assimilation

Les différents conflits se laissent ordonner selon deux zones de signification distinctes : une zone de signification sociale, et une zone à connotation culturelle ou ethno-culturelle.

Dans le premier groupe prennent place des conflits qui concernent concrètement l'habitat, l'univers du travail, l'école, le système éducatif (et d'autres conflits obéissant aux mêmes schémas, tels ceux portant sur les divers systèmes d'allocations sociales). Chacun de ces conflits met en relief un complexe de griefs différents et dont certains sont devenus de véritables lieux communs (le poids des élèves immigrés dans l'appareil scolaire, les gênes typiques que les familles immigrées provoquent dans l'habitat...). Mais ces particularités "de champ" laissent transparaître une structure de signification commune; ils mettent en cause, dans chaque cas, la capacité des immigrés de porter atteinte, par leurs propres modes appropriatifs, à l'appropriation par les sujets populaires d'une partie des cadres sociaux de leur existence. Pour cette raison nous appellerons cette catégorie de conflits, "conflits d'appropriation".

Cette atteinte à l'appropriation joue simultanément sur deux registres de sens, souvent mal dégagés subjectivement l'un de l'autre et qu'il importe pour cette raison même de bien distinguer : un registre de sens matériel et un registre de sens symbolique.

Sur le premier de ces registres, c'est l'appropriation par les sujets populaires de leur cadre de vie concret en tant qu'il est représenté par des éléments matériels potentiellement quantifiables et/ou auxquels on accède selon une logique de marché qui se trouve en jeu. Les immigrés sont réputés porter atteinte à cette appropriation de deux manières typiques étroitement liées (là aussi le sens est flottant) : soit en apparaissant comme des compétiteurs en surnombre sur des marchés supposés marqués par la rareté de l'offre ("Ils nous prennent notre travail... ou nos logements..."), soit en manifestant la propriété, si on peut dire, de compromettre l'accès des sujets populaires aux "biens" sociaux dont l'appropriation est collective et/ou réglée institutionnellement par leurs capacités appropriatives inadéquates ou, si l'on préfère, leur inadéquation culturelle ("Ils font baisser le niveau scolaire"...).

Sur le second de ces registres de sens, ce sont les enjeux symboliques de cette appropriation matérielle qui se trouvent en cause. Cette appropriation comporte en effet, irréductiblement, une dimension constitutive de l'identité sociale de son auteur (telle qu'il se la représente, ou que, de quelque façon, il est contraint de se la représenter). L'ensemble des éléments matériels qui composent le cadre de vie de tout individu a aussi, on le sait, sa fonction de signe social. Or, les représentations sociales dominantes étant ce qu'elles sont, le seul fait pour un cadre de vie - pour les "objets-signes" qui le composent- de devenir appropriables par (ou appropriés à) un immigré, est de nature à dégrader sa valeur de signe, et donc de mettre en péril aux yeux de celui auquel il était précédemment approprié, ce bien précieux entre tous qu'est la représentation de son statut et de son niveau social. Voilà le second étage de signification du conflit d'appropriation.

En d'autres termes, dans ce conflit, l'atteinte redoutée ou imputée est double. Atteinte à la possession matérielle d'abord : en s'appropriant un objet, en le retranchant ainsi virtuellement de l'offre disponible - ou en m'empêchant d'en jouir pleinement quand l'appropriation en est collective - l'immigré me prive potentiellement de cet objet. Atteinte au statut symbolique, ou à l'identité sociale ensuite : en s'appropriant un "objet" semblable au mien, ou semblable à celui que je pourrais m'approprier - qui m'est "approprié", donc... - ou encore en exhibant une appropriation semblable à la mienne, fût-ce dans une situation d'abondance, cet objet se trouve déclassé et provoque ma déchéance.

Ce schéma dédoublé se retrouve, *mutatis mutandis*, dans tous les champs. Champ du travail : en occupant un poste de travail semblable à celui que je pourrais occuper, l'immigré peut me priver de travail, mais, même s'il ne m'en prive pas, il fait de mon travail un "travail pour immigré", donc il m'en dépossède bien d'une certaine façon, ou il l'aliène. Champ du logement : en prenant un logement à côté du mien, l'immigré a peut-être pris un logement que je convoitais, mais même si je n'ai pas de problème de logement, il fait de mon logement un logement pour immigré, donc il m'en dépossède bien d'une certaine façon. Champ scolaire : en se trouvant sur les bancs de la même école que mon enfant, l'enfant de l'immigré va gêner - c'est du moins mon opinion - son appropriation du "bien éducatif" et le concurrencer pour l'accès à la "bonne" filière, mais même si ces risques n'apparaissent pas, l'élève étranger, ou réputé tel, fait de l'école de mon enfant une école pour enfants d'immigrés, et me l'aliène encore.

Dans ce conflit, l'oscillation est ainsi permanente chez le sujet populaire, auquel nous nous sommes substitués provisoirement, entre un pôle de dépossession matérielle, "calculable", et un pôle d'aliénation symbolique, "incalculable". Tout indique, cependant, que de ces deux pôles, le pôle symbolique est le plus puissant et le plus agissant. Les enjeux de l'appropriation symbolique finissent toujours par l'emporter sur ceux de la possession réelle. On préfère affronter la pénurie ou la

rareté sur des strates "consumentistes" supérieures plutôt que de partager, avec les immigrés, l'abondance d'une strate inférieure, d'où ce phénomène insolite, dans certaines régions, d'un parc de logements sociaux dont une partie importante est vide, désertée qu'elle a été par ses occupants français, en raison d'une présence immigrée trop affirmée.

La dimension symbolique du conflit d'appropriation est de l'ordre de l'inavouable et d'abord à soi-même. Toute stratégie de positionnement social qui s'avouerait comme telle, risque, on le sait, de se retourner contre son auteur puisqu'elle inscrirait dans l'ordre des enjeux ce qui doit appartenir à jamais à l'ordre immuable des choses. C'est ce qui explique que dans le conflit d'appropriation le pôle symbolique affleure peu à la conscience et au sens, et que le discours soit ici presque entièrement dominé par le pôle de dépossession matérielle. Sur ce registre, l'accent est surtout mis sur le thème des gênes intersociales à la charge des immigrés, en raison sans doute du fort pouvoir consensuel de celui-ci (on connaît les antennes de ce thème : le poids des élèves immigrés dans l'appareil scolaire, ou celui des familles dans l'habitat...). Cependant l'aspect de déprivation quantitative est loin d'être censuré (il appartient en effet pour le sujet aux cadres de pensée demeurés légitimes : quoi de plus normal que de défendre son emploi, son logement, l'avenir de ses enfants ?). On aurait tort cependant de croire que ce discours de dépossession matérielle ait seulement une fonction de rationalisation par rapport à ce qui apparaîtrait comme le "véritable" enjeu du conflit, l'"aliénation symbolique". Dépossession matérielle et dépossession symbolique occupent ensemble la "scène" de la signification de ce conflit pour le sujet. L'analyse doit prendre acte de ce conjointement obscur et non le déconstruire.

Pour ramasser dans une formule le sens global de la seconde catégorie de conflits, nous dirions qu'ils mettent en cause sous diverses formes l'altérité des immigrés, conçue comme attribut abstrait et global défini exclusivement par son contraste radical avec l'"identité" des sujets (est-il besoin de préciser qu'il s'agit d'une altérité représentée, et non attribuée sur des critères rationnels?).

Le premier de ces conflits intéresse l'espace ou le territoire; c'est là sa trame d'intelligibilité propre. Il s'inscrit d'abord dans un ordre de signification locale ou micro-locale. Concrètement il réfère à la mise en cause de la présence trop affirmée des immigrés dans certains quartiers ou zones géographiques. Cette présence en vient à s'éprouver comme emprise, aliénation de l'espace des "nous" par l'autre culturel ou ethno-culturel ("nous ne sommes plus chez nous"...)

Ce premier niveau communique en sens avec un niveau plus vaste et déconnecté des images concrètes de la ville et des quartiers. Cette nouvelle trame d'intelligibilité, que l'on obtient par simple glissement à partir de la précédente (et réciproquement...) implique le territoire

national considéré abstraitement (ou le territoire régional quand il est investi d'une signification nationale "de rupture", comme c'est le cas en Corse où nous avons enquêté (cf. V. Borgogno, 1984). Dans ce nouveau cadre, le risque d'"aliénation" cesse d'être localisé, et assignable strictement à des formes jugées abusives ou aberrantes de territorialisation, il se généralise et s'impute à l'inscription globale des immigrés comme masse - et menace - abstraite et calculable qu'il importe de mettre en relation de manière constante avec la masse de la communauté nationale (ou régionale).

Les dispositions subjectives dont nous esquissons ici la description constituent évidemment un terrain particulièrement favorable à la notion de "seuil de tolérance". Il importe cependant de noter que dans la logique de notre analyse, elles précèdent cette notion et de quelque façon la dominent et l'expliquent plus qu'elles ne se laissent expliquer par elle. Nous voulons dire par là que cette chimère ne rencontrerait pas la faveur qu'elle rencontre obstinément, si elle n'existait pas déjà, avant toute formulation rationalisante, comme un schème vivant au coeur même de la pratique du sujet.

Le second des "conflits d'altérité" interpelle directement les immigrés à propos de cette altérité elle-même, indépendamment de toute actualisation concrète, comme pure expression à la charge du sujet et dont celui-ci doit répondre. Concrètement dans sa trame d'intelligibilité, il met en cause ce que, nous substituant au locuteur populaire et usant d'un terme que l'on doit à M. Rodinson (1975), on pourrait appeler l'"ethnisme" des immigrés, c'est-à-dire le fait pour ces communautés, d'une part, de maintenir leurs clôtures ethniques ("Ils ne s'intègrent pas", "Ils refusent de donner leurs filles en mariage à des Français", "Ils vivent entre eux") et, d'autre part, de conserver leurs traditions et normes culturelles ("Ils ne veulent pas s'assimiler"...). On voit que ce conflit n'est que l'envers social ou l'explicitation du conflit spatial précédent.

Nous proposons d'appeler globalement ces conflits "conflits d'assimilation", car l'assimilation des immigrés, comme exorcisme fruste et désarmement d'une altérité fantasmatique, paraît bien en être l'enjeu central.

Les conflits de coexistence comme accomplissements pratiques

Spécificité du conflit d'appropriation interethnique

a) L'exclusion de la réciprocité des perspectives

Le risque auquel nous expose la décomposition thématique à laquelle nous avons procédé est de tenir pour réelle - adéquate au réel - une distinction produite artificiellement par l'analyse. Le sujet peut

certes, dans ce moment de "raison discursive" qu'est un entretien, être l'acteur du déploiement distinct de ces deux plans de signification comme espaces de sens autonomes pourvus de leur trame d'intelligibilité propre, à ses yeux comme à ceux de l'observateur, mais il est d'abord et généralement le lieu de leur articulation ou de leur totalisation, dans les accomplissements pratiques qui définissent son rapport envers le groupe en cause. Ignorer, par exemple, que cette dimension de totalisation est irréductiblement présente au conflit d'appropriation, ou que celui-ci s'articule en pratique, dans la pratique, avec les significations apparues au conflit "d'assimilation", c'est se condamner à ne pas saisir ce qui fait la spécificité de ce conflit.

En effet, ce que nous avons appelé "conflits d'appropriation" ne représentent pas en eux-mêmes des exemples exceptionnels de frictions sociales. La mise en relief, voire la dénonciation - comme interpellation publique sincère ou comme volet "performatif" de stratégies de positionnement plus feutrées - par un groupe ou un milieu, des "gênes" provoquées collectivement par un autre groupe ou un autre milieu, sont une occurrence que nos logiques sociales rendent parfaitement prévisibles, et cela du haut en bas de l'échelle, si l'on ose dire. De telles manifestations sont sans nul doute à ranger dans ces "luttes de frontières" dont parle P. Bourdieu (1979), luttes symboliques dont cet auteur - et d'autres de la même école comme J.C. Chamboredon et M. Lemaire (1970) - souligne avec raison qu'elles sont d'autant plus acharnées que la distance sociale qui sépare les groupes qu'elles impliquent est faible.

Par quoi nos "conflits d'appropriation" - comme conflits mettant spécifiquement aux prises des "nationaux" et des immigrés - se différencient-ils de ce schéma général?

Dans le cas des conflits d'appropriation "intra-nationaux", il apparaît que l'expression des antagonismes se trouve limitée par le consentement commun - et implicite - à ce que nous appellerons un niveau minimum de "réciprocité des perspectives". Ou, en d'autres termes, par le consentement préalable à une certaine collectivisation des risques sociaux découlant des différences de capacité ou des différences tout court, apparues dans les appropriations collectives (celles qui réfèrent à l'institution scolaire ou aux autres institutions éducatives... aux équipements sociaux et collectifs, aux espaces publics et semi-publics etc...). Le discours que tient le sujet national dans une occurrence appropriative qui le met aux prises avec un autre sujet national - ou reconnu comme tel -, est, tel qu'on pourrait le reconstituer car il reste évidemment tacite, à peu près le suivant : "Malgré les difficultés que tu me créés (ou que ton enfant crée au mien...) je ne saurais t'assimiler totalement à un obstacle ou à un stigmaté. Car je sais, d'un savoir qui se méconnaît comme savoir, que si les rôles étaient inversés, la même règle tacite t'empêcherait de me considérer totalement comme un obstacle ou un stigmaté. Mon problème est aussi ton problème, comme

ton problème est aussi mon problème. Et j'accepte de "payer" pour ton problème, comme tu accepterais de "payer" pour mon problème (dans une "certaine" mesure...)"

Cette "réciprocité de perspective" minimale étend également ses effets à la sphère des symbolismes. Elle tempère l'acuité des mesures que prend chacun pour défendre ou affirmer son positionnement social et marquer ses distances; elle empêche que le groupe ou l'individu "repoussoir" apparaisse comme totalement privé d'humanité au groupe qui se juge supérieur, et entièrement identifié à un signe négatif ou à un stigmaté.

Or, et c'est en cela qu'ils diffèrent du cas général - dont d'ailleurs ils contribuent à nous révéler par contraste le caractère remarquable - dans les conflits d'appropriation impliquant immigrés et nationaux, cette réciprocité de perspectives minimale n'apparaît pas. Ou en tout cas sa formation fait question. En d'autres termes, dans les situations d'ensemble - réunissant des catégories sociales différentes et surtout portées à se différencier - où se trouvent en jeu des problèmes d'appropriation collective, les immigrés se trouvent exclus de cet espace minimal de réciprocité de perspective que trament entre eux les nationaux (sans savoir d'ailleurs qu'ils le font...). Voilà donc comment se traduit ici l'articulation ou la totalisation pratique des deux sphères de signification que nous avons distinguées. La position d'extériorité ou d'altérité des immigrés par rapport à la société nationale, qui apparaît - ou "se constate" - au conflit d'assimilation, se trouve silencieusement reconduite au sein du conflit d'appropriation, sous la forme de l'exclusion symbolique que nous venons de décrire, donnant à ce conflit sa structure particulière.

Pour mieux faire comprendre ce que nous voulons dire, nous allons recourir à un exemple tiré de l'un de nos entretiens. Soit une mère de famille - militante active d'une association de parents d'élèves - qui entend attirer notre attention sur les problèmes causés par la présence d'un trop grand nombre d'élèves immigrés dans le CES situé à proximité de la zone de logements sociaux où a lieu l'entretien. Elle va recourir à l'exemple de sa fille, élève de cet établissement. Celle-ci souffre, nous dit-elle, d'un important retard scolaire en raison de problèmes psychologiques graves. Elle nous explique alors que si les condisciples immigrés de sa fille n'alourdissaient pas (indûment...), en raison de leurs difficultés d'adaptation bien connues, la tâche des enseignants, ceux-ci pourraient s'occuper plus efficacement de sa fille et, sans doute, la remettre à niveau. Sa "démonstration" étant faite, elle réclame - classiquement - d'un ton tout à fait mesuré et posé, des mesures tendant à fixer un "quota" maximum d'élèves immigrés par classes, et une répartition "équitable" de ces derniers dans tous les établissements scolaires de la ville.

La démonstration de ce que nous appelons l'exclusion de la réciprocity des perspectives est ici littéralement apportée. Le point de vue des

élèves immigrés n'est jamais adopté, fût-ce pour un instant. Alors que, de toute évidence, au plan de la logique formelle, les difficultés scolaires de la jeune Française - d'origine extra-scolaire, elles aussi, soulignons-le - pourraient être considérées comme tout aussi préjudiciables à la scolarité des élèves immigrés, que les difficultés des élèves immigrés le sont pour la scolarité de la première. Il y a là un premier plan dont on pourrait dire que l'exclusion de la réciprocité des perspectives s'y exhibe comme accomplissement concret.

Mais ce qui est sans doute plus important, ce sont les conclusions que permet de tirer la présence dans le même discours - chez le même locuteur - à côté de ce premier plan purement réactif, d'un second plan de signification, où le problème est repris en termes généraux et réflexifs. Sur ce plan, les mesures réclamées - quotas, répartition - se signalent par leur banalité, et reproduisent un schéma gestionnaire extrêmement répandu. Mais l'apparition même de ce second plan dans le contexte d'une proximité significative avec le plan de l'expression directe de l'exclusion symbolique dont nous parlons, et la manière dont le sujet lui-même procède à l'articulation, significative, des deux plans, sont de nature à nous révéler un trait essentiel du schéma gestionnaire ainsi reproduit, que son caractère stéréotypé même contribue sans doute à dissimuler, à savoir qu'il procède lui-même de cette logique de l'exclusion de la réciprocité des perspectives que nous avons identifiée. Ce qui est caractéristique, en effet, sur ce plan du discours, c'est précisément que les problèmes des élèves immigrés n'y apparaissent pas comme problèmes communs à l'ensemble des parents d'élèves (comme ensemble comprenant aussi les parents d'origine étrangère), mais comme problème surchargeant les problèmes communs à l'ensemble des parents d'origine française ou réputés tels, et qui justifient l'exigence de leur part de mesures exceptionnelles, de statut quasi-environnemental. Ils sont exclus de l'horizon commun de la prise en charge par les "nationaux" des problèmes scolaires.

b) L'exclusion de la réciprocité des perspectives comme schème de gestion

Nous découvrons ainsi que le phénomène de l'exclusion de la réciprocité des perspectives participe d'un système de représentation qui se trouve impliqué dans un mode de gestion extrêmement répandu et devenu même dominant, de ce qu'il est convenu d'appeler les problèmes de l'immigration. Ce système de représentation fait des problèmes rencontrés par les immigrés au cours de leur participation aux différents processus d'appropriation collective, des problèmes que les nationaux ont à gérer en commun - à se partager - comme une charge extraordinaire qui leur serait advenue collectivement et que chacun peut se trouver en droit, à un moment ou à un autre, de juger illégitime. La preuve *a contrario* de cette crise de légitimité étant fournie par le recours insistant, dans le discours politique, au thème du fondement

éthique de cette prise en charge - "les traditions d'accueil et de solidarité de notre pays..." (Ces remarques nous autorisent à dire au passage que ce véritable problème de l'immigration, c'est le problème du statut des problèmes des immigrés et non celui de leur véracité).

La découverte que ce rapport symbolique en forme de lapsus qu'est l'exclusion des immigrés de la réciprocité des perspectives nationales fait écho à un schème de représentation et de gestion qui déborde largement l'espace étroit de la relation entre milieux populaires nationaux et immigrés dans ses expressions concrètes, conduit à poser la question de la position du "sujet populaire" par rapport à l'émergence de ce schème. Le dit sujet ne fait-il qu'exprimer de manière particulièrement intense ou fruste ce que tout autre membre de la société pense et fait (ou ferait si l'occasion s'en présentait) ou bien a-t-il une responsabilité particulière dans l'"invention" de ce quasi-modèle social?

Prétendre que le sujet populaire est le créateur de ce "modèle" n'a aucun sens (c'est pourtant ce que font implicitement, notons-le, ceux qui attribuent au "peuple" un racisme spécifique); celui-ci reflète un ensemble d'éléments structurants (idéologie nationale, logiques de différenciation sociale, pour être bref) présents bien évidemment dans l'ensemble de la société. Mais il est vrai aussi qu'il est le seul membre de la société pour qui cette exclusion symbolique fait concrètement sens - comme résultat pratique de la totalisation des dits éléments idéologiques - au regard de sa position et même pourrait-on dire de sa condition face aux immigrés. Il est clair que ce sujet populaire se trouve ainsi jouer un rôle déterminant dans la diffusion et l'activation (ou la réactivation...) de ce schème réflexif et pratique, en réclamant, par exemple, des mesures qui en épousent le principe aux agents administratifs ou aux acteurs politiques (notamment de niveau local) qui sont chargés peu ou prou de l'insertion des immigrés (une réclamation qui, le plus souvent, n'a pas besoin d'être clairement explicitée, tant est profonde la connivence qui existe sur ce thème entre ces agents sociaux et les milieux populaires). On peut donc affirmer que non seulement les milieux populaires jouent un rôle essentiel dans la cristallisation (ou en tous cas la reproduction) du schème de l'exclusion des immigrés de la réciprocité des perspectives, comme paradigme représentatif et gestionnaire - mais que de plus ils sont à l'origine de sa matérialisation - emblématique et pratique - dans nombre de dispositifs concrets de gestion (notamment dans l'habitat et la scolarisation) et en premier lieu dans ce dispositif mental déterminant qu'est la gestion par le nombre, avec sa fantasmagorie propre de seuils, de quota, répartition, etc.

Quelque jugement qu'on porte sur le sens objectif de cette exclusion symbolique, il ne fait pas de doute que, subjectivement, elle n'a rien d'un rejet ou d'une violence qui se penseraient comme tels. Conséquence nécessaire de l'exterritorialité ethno-culturelle des immigrés apparue dans la sphère de l'assimilation, elle est pour le sujet

non seulement légitime au sens où l'on dit qu'il est légitime de défendre ses intérêts, mais elle fait partie des attitudes socialement prescrites. La même logique s'applique donc à la nature des attentes que le sujet populaire conçoit à propos des politiques sociales ou des dispositions administratives visant directement ou indirectement les "problèmes d'appropriation" où sont impliqués des immigrés. Les modes de gestion reposant sur le principe de cette exclusion, c'est-à-dire fondés au moins partiellement sur la considération que les problèmes des immigrés constituent en eux-mêmes - quelle que soit leur véritable étendue - une charge supplémentaire foncièrement illégitime pour leurs voisins sociaux des milieux populaires nationaux, représentent pour ce sujet la norme et non l'exception, ce mode de gestion entraînerait-il pour les immigrés des formes de ségrégation criantes (tout au plus celles-ci sont-elles considérées alors comme un problème *sui generis* appelant un traitement spécifique).

c) *Un "racisme stratégique"*

Ces conditions subjectives expliquent que toute disposition, mesure ou politique voire "situation" (en tant que forme sociale considérée à tort ou à raison comme expression d'une politique) qui, positivement ou négativement - c'est-à-dire sous la forme de son absence - ne répondent pas à ce schéma gestionnaire, soient susceptibles d'être vécues non seulement sur le mode de la dissonance, mais aussi parfois sur celui de l'injustice sociale. Et ceci va avoir d'importantes conséquences tant sur le plan scientifique que sur le plan politique. En effet c'est à ce sentiment d'injustice que doit être rapportée l'apparition d'une attitude qui consiste pour le sujet à s'estimer en droit, si on peut dire, de devenir raciste, ou d'être "gagné" par le racisme. C'est ce qui apparaît dans le court extrait d'entretien qui suit (celui qui parle est un employé habitant dans un quartier d'habitat social). "Au point de vue immigrés, personnellement, je n'ai pas été raciste. J'ai des contacts, j'ai travaillé au milieu d'eux, j'ai jamais eu à me plaindre de ces gens-là, ni rien du tout, mais que voulez-vous avec toutes ces concentrations, on le devient!"

On peut donner de ce passage une première interprétation qui consiste à considérer que les détours de langage de notre locuteur sont de simples artifices d'euphémisation, et qu'il ne fait pas autre chose que de nous informer que le "scandale" que constituent les concentrations d'immigrés, l'ont amené, et légitimement, à devenir "raciste". On pourrait dire, selon cette interprétation que nous assistons ici à la reprise, sur un plan conscient, du rejet, méconnu comme tel, présent dans ce que nous avons appelé "l'exclusion de la réciprocité des perspectives". Nous découvrons ainsi que le rapport populaire à l'immigration, sous sa forme idéal-typique extrême où nous l'étudions, possède bien, à considérer son entier déploiement, une dimension de violence ouverte potentielle - le "racisme" de notre locuteur - et cela dans ses

articulations de sens propres et non comme résultantes de facteurs externes. En somme nous découvrons que le racisme - ce racisme-là - peut être présent à la pratique de coexistence du sujet.

Mais d'autres interprétations de ce fragment doivent être articulées à celles que nous venons d'indiquer. Elles font référence aux dimensions irréductiblement performatives de tout entretien. Le premier de ces aspects performatifs s'impute à une fonction d'avertissement. Il est évident que ce locuteur, qui tend à attribuer au sociologue enquêteur, de manière plus ou moins claire, la qualité de mandataire lointain des hautes sphères administratives, voire de celles de l'Etat, saisit ici l'occasion offerte pour adresser un avertissement voire une menace aux dites sphères. De ce point de vue le choix du terme "racisme" doit sans doute tout à son efficacité dramatique, et vraisemblablement aussi à sa productivité politique. L'entretien se trouve ainsi être le révélateur de l'incorporation de la notion de racisme aux stratégies socio-politiques des sujets populaires.

Mais on peut encore aller plus loin et estimer qu'à cette première fonction performative du "dire" que nous décrivons s'en ajoute une seconde qui est tout simplement de permettre au locuteur d'accomplir le racisme qu'il "dit", ou qu'il annonce, de l'accomplir, en somme, en l'exhibant impunément. L'entretien révèle ainsi la propriété singulière d'offrir une issue licite à une violence que le locuteur juge légitime puisqu'elle prend sa source dans ce qu'il croit être une injustice sociale manifeste, mais dont il n'ignore pas en même temps qu'elle est socialement frappée d'illégitimité (et se trouve donc en quête d'une issue...).

Nul doute que nous ne tenions là une des clefs du vote populaire en faveur de l'extrême-droite. Il est probable en effet qu'au-delà du rôle joué par le discours xénophobe explicite, le succès - tout relatif heureusement - du Front National dans certaines zones populaires tient au fait qu'il offre, semblablement, une issue à cette violence légitime/illégitime, que ressent le sujet, et qu'il sait désormais sans issue, la possibilité de s'accomplir légitimement, sous la forme d'un choix électoral connoté.

Le conflit d'assimilation en ses méandres

a) Un conflit d'essence politique

Ce serait commettre une grave erreur d'appréciation que d'identifier directement, comme on le fait souvent, les mises en cause culturelles ou "ethnoculturelles" caractérisant ce que nous avons appelé le conflit d'assimilation, à un "refus de la différence", si du moins on entend par là un rejet ou une intolérance fondés immédiatement et mécaniquement sur une évaluation négative de cette différence (sur le mode d'une aversion ou d'un mépris immédiatement éprouvés pour l'autre culturel et qui trouverait son prolongement dans une stigmatisation inscrite en permanence dans la trame même des relations sociales).

Ce qui est mis en cause dans ce conflit ce ne sont pas, ou pas directement les traits culturels de l'“autre”, appréciés en tant que tels (fussent-ils imaginaires ou controuvés d'ailleurs...) Mais le rapport d'altérité ou d'extériorité que ces traits manifesteraient - et cela d'autant plus que ces traits s'expriment ou culminent dans ce que ce sujet croit être des formes avérées d'auto-ségrégation ethnique - à l'égard de l'identité culturelle nationale, comme identité politiquement prescrite. En d'autres termes, c'est la relation, ou la position d'altérité prêtée aux immigrés, qui est ici délégitimée - et délégitimée politiquement - quel que puisse être, par ailleurs, le contenu ou la nature de cette altérité.

On voit que le conflit d'assimilation ne met finalement pas en jeu un statut culturel de la différence, mais bien son statut politique. Et que ce que nous croyions être - en première approximation - un conflit culturel ou “ethnoculturel” est en fait un conflit d'essence politique. Le sujet populaire qui se dresse ici face à l'“autre culturel” n'est pas un sujet culturel, mais le sujet de l'identité nationale, ou de la culture nationale. La connotation ethnique que l'on voit parfois surcharger cette thématique ne fait sur ce point que révéler à quel point notre représentation des identités nationales est ethnique ou “ethnalisée” (ce que nous avons nous-même montré ailleurs : cf. V. Borgogno, 1989).

Condamnabile en soi - c'est là l'espace de sens propre du conflit - cette “position d'altérité” attribuée aux immigrés est évidemment jugée par ailleurs incompatible avec l'octroi d'un quelconque droit de citoyenneté à ces derniers (elle est même parfois jugée incompatible avec leur simple territorialisation, si celle-ci devait être durable...). Ceci permet de mieux faire apparaître encore à quel point il serait erroné de confondre ce que nous avons appelé l'exclusion des immigrés de la “réciprocité des perspectives” tramée entre les nationaux dans les rapports d'appropriation, avec un rejet d'essence raciste. Articulée, selon une articulation qui fait sens pour le sujet - ou, du moins, qui ferait sens si elle n'était le plus souvent dissimulée à sa conscience par l'évidence même de sa légitimité et de sa nécessité - à cette position d'altérité attribuée aux immigrés, cette ségrégation symbolique et non-violente est en fait d'essence politique. Elle n'est rien d'autre en effet que la traduction concrète, au sein des rapports sociaux les plus quotidiens, de ce “dénier de citoyenneté” attachée de droit, selon le sujet, à cette position d'extériorité.

b) Refoulement du plan de la connaissance “pure”

Bien entendu, le plan de la connaissance culturelle, de la “prise de connaissance” culturelle - existe aussi pour le sujet, mais il tend à être dominé par le plan du constat de l'altérité ou de la “position d'altérité”.

Ceci est parfaitement révélé par le fragment de discours qui va suivre. Le locuteur, un ouvrier des chantiers navals d'une cinquantaine d'années, après avoir mis violemment en cause au cours de l'entretien, l'“ethnisme” des immigrés (“c'est eux qui sont racistes, pas nous ! Ils

sont racistes à bloc parce que l'homme maghrébin marié avec une Française on en trouve, mais la femme maghrébine mariée avec un Français 1 à 2% !) sans d'ailleurs avoir jamais exprimé de jugements négatifs sur les traits humains de ces Maghrébins ("Pour le travail j'ai rien à dire d'eux, ils valent un Européen; question de discussion et tout ça, aussi...") finit par raconter un incident opposant un groupe de Maghrébins à des Français dont il avait été témoin, et au cours duquel les premiers avaient fait montre entre eux d'une très grande solidarité. Or ce trait apparemment favorable, ou intrinsèquement favorable, va se voir soudain affecté, à notre grand étonnement, d'un signe négatif. "Ils sont plus solidaires eux que nous! Le fin mot il est là. Eux, ils sont solidaires, c'est la race qui le veut et c'est tout!" Cet exemple met bien en évidence la position subordonnée qu'occupe le plan de la connaissance "pure" dans le conflit d'assimilation. Le trait remarquable que constitue la solidarité des Maghrébins se trouve immédiatement rapporté au point de vue de la saisie de l'altérité... ou si l'on préfère, la "saillance" perçue par le sujet au sein des événements dont il a été le témoin se trouve immédiatement résorbée sur une saillance ethnique, et ne fait sens que comme telle, tout autre point de vue se trouvant écarté...

Ainsi, cet exemple extrême nous le révèle, le moment de la connaissance culturelle, comme moment de spéculation autonome, ne semble pas pouvoir advenir dans le conflit d'assimilation, ou semble ne pouvoir advenir que comme virtualité fugitive immédiatement vidée de son sens et détournée par ce sujet de l'urgence ethnique qu'est le sujet du conflit d'assimilation.

c) Subjectivisation de l'altérité et "diabolisation"

Initialement le rapport d'altérité à notre société attribué aux immigrés est conçu comme rapport objectif. En cet "état primitif" du conflit, la "non-assimilation" des immigrés se trouve davantage imputée à une incapacité prenant sa source dans diverses sortes de handicaps plutôt qu'à leur mauvais vouloir. Ils en viennent ainsi à être, en quelque sorte, déresponsabilisés de leur altérité, et la charge critique de la mise en cause tend à se déplacer des hommes vers la situation, considérée objectivement. Mais souvent, et de plus en plus souvent désormais - particulièrement quand il s'agit des Maghrébins - le rapport d'altérité en question est conçu comme rapport subjectif. Ce qui signifie que la position d'altérité est perçue comme le résultat d'un choix. En pareille occurrence toute la charge critique du conflit se trouve évidemment transférée sur les hommes...

Il importe de faire le départ entre ces deux états du conflit d'assimilation, non seulement pour des raisons internes à la démarche scientifique, mais aussi parce qu'au second de ces états se trouve de toute évidence attaché un risque de dérive vers une forme de violence ouverte qui vient surcharger la violence propre au conflit lui-même, telle

qu'elle est présente à ses articulations internes de sens... Cette violence dérivée, c'est la "diabolisation" de l'autre (sur cette notion, cf. L. Poliakov, 1980) qui s'indique comme prolongement logique et psychologique à la fois de la subjectivisation du rapport d'altérité attribué aux immigrés.

d) La réification

Le sujet populaire n'est pas l'auteur de la violence présente au conflit d'assimilation mais son interprète. Cette violence est une violence que l'Etat a déposé en lui au cours de sa socialisation (c'est pourquoi nous l'avons appelée ailleurs, "statistique"; cf. V. Borgogno, 1985) et qu'il ne fait que ranimer et prendre en charge.

Si donc nous entendons poser le problème de l'évaluation de ces attitudes populaires à l'égard de l'immigration, c'est sur les modalités de la prise en charge de cette violence "statistique" que doit porter le jugement non sur son principe (sauf à verser dans une critique de l'Etat). Envisagé selon cette perspective, le complexe d'attitudes et de représentation que nous avons décrit donne à voir et à peser deux types d'errements majeurs. Il s'agit, d'une part, du caractère irréaliste des attentes manifestées à l'égard des immigrés, et d'autre part du caractère "déréel" des perceptions de l'autre qui nourrissent ce conflit.

En elle-même, l'attitude qui consiste à attendre, ou à réclamer des immigrés qu'ils s'intègrent ou "s'assimilent" n'a rien que de "normal" et de prévisible, étant donné ce que l'on sait des cadres institutionnels, culturels, idéologiques - caractéristiques de l'Etat-nation - au sein desquels le sujet a été socialisé (et dont on doit observer d'ailleurs qu'ils sont loin, aujourd'hui encore, d'avoir totalement dé péri). Ce qui pose problème - au regard notamment de nos interrogations sur la spécificité du rapport populaire à l'immigration - c'est la totale absence de distance manifestée par le sujet à l'égard des institutions engagées dans ce conflit, absence de distance qui se traduit par le caractère absolu, quasi-magique, de l'assimilation réclamée. Car ce qui est exigé là des immigrés est bien quelque chose qui est de l'ordre de la soumission ou de la conversion totale. L'autre absolu doit devenir absolument le même (s'interdire par exemple tout acte de solidarité envers sa communauté...). En prétendant ainsi imposer une soumission culturelle absolue et utopique aux immigrés, le sujet populaire ne fait que révéler le caractère absolu de sa propre soumission à "l'institution" de l'identité culturelle nationale.

Ce même irréalisme ou déréalisme se retrouve - les deux aspects étant en fait étroitement liés car procédant du même état de conscience - dans la perception, nous devrions dire la construction, de cet "autre absolu", tel qu'il figure au conflit d'assimilation et tel qu'il l'alimente. Car il est évident que l'attribution uniforme à tous les immigrés d'une position d'altérité, ou encore la réinterprétation systématique de tout trait remarquable, ou "saillance", apparu chez ces derniers comme

trait s'imputant à ou exprimant un rapport d'altérité à notre société témoigne non pas tant d'un refus de l'autre ou de sa "différence", que d'un rejet du réel et de ses différenciations (ou d'une incapacité à se pénétrer de la diversité de celui-ci, de sa discontinuité, des évolutions qui le travaillent sans cesse...).

Ce mécanisme de méconnaissance du réel a pu être observé *in vivo* dans l'exemple cité plus haut, mais il est temps de souligner ici le rôle joué par le langage dans la reproduction sociale, et aussi dans la généralisation, de celui-ci. Il est incontestable, en effet, qu'à l'emploi du terme, et de la catégorie, immigré, se trouve désormais consubstantiellement attachée l'attribution à ceux qu'il concerne de ce rapport d'altérité dont nous parlions (ainsi d'ailleurs que la présomption d'être une source de problèmes typiques...), comme structure captatrice de la totalité de l'observable (et exclusive de tout élément qui la nierait...). La catégorie "immigré", comme catégorie en usage, a ainsi cessé d'être la catégorie purement formelle désignant un statut ou une situation qu'elle était initialement, pour devenir une sorte de catégorie anthropologique fantasmatique, permettant de prédire l'extériorité de l'"essence" ethno-culturelle de celui qu'elle concerne par rapport à l'"essence" anthropologique nationale.

(Nous pouvons enfin justifier ici l'usage quelque peu figé que nous avons paru faire nous-même de ce terme tout au long de ce texte. Cet usage prend sens à partir de notre projet de saisir "de l'intérieur", selon ce qui fait sens pour le sujet, même quand ce sens est insensé, les productions symboliques de celui-ci.)

Le concept propice à la saisie de ces dérèglements n'est pas celui de racisme mais celui de réification.

Dans l'emploi qu'en font P. Berger et T. Luckmann (1986) - selon une perspective cognitiviste et anthropologique distante mais non entièrement coupée du cadre de référence marxiste¹ où elle a vu le jour et où elle s'est développée primitivement - la notion de réification est à peu près assimilable à celle de naturalisation. Elle qualifie la dérive ou le dévoiement cognitif qui consiste à appréhender "les phénomènes humains en tant que choses", ou à oublier l'origine humaine du monde social pour ne l'appréhender que comme "facticité inerte, non humaine, non humanisable".

C'est, en premier lieu, comme le soulignent P. Berger et T. Luckmann, "l'ordre institutionnel", qui "peut être appréhendé en termes réifiés" (P. Berger et T. Luckmann, 1986). Dans notre cas, la notion permet donc d'abord de désigner à merveille, de nommer cet excès de soumission aux cadres institutionnels sous-tendant le conflit d'assimilation, que

1. Pour connaître la "version" marxiste du concept, les auteurs à consulter en priorité sont (outre K. Marx dans les pages qu'il consacre au "fétichisme de la marchandise"...): G. Lukacs (1960) et L. Goldmann (1959). On peut également se référer à J. Gabel (1962).

manifeste le sujet populaire, en donnant un caractère absolu à son exigence de l'assimilation des immigrés. Mais surtout, conformément à l'interprétation qu'en donnent ces auteurs quand ils écrivent :

«Finalement, l'identité elle-même (le moi total, si l'on préfère) peut être réifié, qu'elle soit mienne ou celle des autres. Une identification totale de l'individu à ses typifications socialement déterminées apparaît alors. Cet individu est appréhendé comme ce type et rien d'autre...»,

le concept de réification est particulièrement apte à saisir la logique déréalisante et déshumanisante dont témoigne le mode d'appréhension de l'autre qui caractérise ce que nous avons appelé le conflit d'assimilation. Quel terme rendrait mieux compte, en effet, de ce processus fantasmagorique par lequel les immigrés réels, c'est-à-dire les membres d'une catégorie sociale dont les différenciations internes ne sont sans doute pas loin d'égaliser les différenciations internes de la société française dans son ensemble, se voient substituer une sorte d'artefact unidimensionnel, figé dans une altérité plus ou moins hostile - comme dans ses éternels problèmes... - et incapable d'évoluer?

Conclusion en forme d'ouverture : réification et déréification

A l'emploi du concept de réification se trouve indissolublement associé l'emploi du paradigme opposé, le concept de déréification. En effet, que l'on se réfère à la version marxiste de la notion, ou que l'on se tourne, comme nous l'avons fait, vers son interprétation en termes cognitivistes et anthropologiques, le phénomène de la réification apparaît certes comme un phénomène marquant massivement nos sociétés (et constituant pour tout dire la règle plutôt que l'exception...) mais qui ne doit être jugé, cependant, ni irréversible ni exclusif d'espaces et de rapports sociaux construits sur sa négation.

Emprise de la structure et réification

Ainsi l'utilisation du concept de réification comme concept associé à son opposé semble bien nous ouvrir une voie d'analyse où la question, laissée en suspens, de la variabilité des dispositions subjectives réelles, par rapport à la structure schématique - reconstruite - utilisée pour en cerner les contours, va trouver sa réponse. L'écart entre les productions symboliques réellement observables, ou que nous avons recueillies, et la structure décrite (à la construction de laquelle chacune d'entre elles a d'ailleurs partiellement contribué...) fait sens comme indice de déréification, dans la mesure où cette structure, ce schéma "idéal" de conflictualité, a pour caractéristique essentielle d'être précisément assignable, selon nous, à un phénomène de réification, ou de reproduire fictive-

ment une conscience totalement réifiée (c'est en cela qu'elle représente, comme nous l'avons dit une virtualité extrême des dispositions potentielles du sujet).

Plus largement, nous dirons que dans le cadre d'analyse ainsi esquissée, la bi-polarité emprise - déprise de la structure sur le sujet se rabat sur, ou s'assimile à la bi-polarité réification - déréification. Ou encore que la présence totale de la structure, ou sa totale prise en charge par le sujet, traduit un degré maximum de réification, tandis que l'absence totale de la structure chez un sujet, ou l'absence totale de sa prise en charge par celui-ci, traduit un degré minimum de réification, ou un degré de déréification maximum (étant entendu que ces hypothèses extrêmes ne sont jamais réalisées et que ce que l'on constate réellement ce sont des positions intermédiaires...). La non-coïncidence des sujets réels avec le sujet fictif que nous avons construit aux fins d'examen scientifique s'impute très exactement à la déréification de la conscience de ces sujets.

Un second front de recherche

Ce qui fait le prix particulier de la perspective ainsi ouverte c'est qu'elle autorise, encourage même, l'ouverture d'un second front de recherche prenant pour objet, cette fois, non pas, ou pas seulement, les structures conflictuelles décrites - dont on se contenterait d'épuiser la fécondité heuristique en se résignant au flou qui obscurcit leurs marges... - mais les conditions de leur absence et de leur disparition. En effet, en rendant celles-ci assignables à un concept positif - la déréification - le cadre théorique esquissé ici fait de celles-ci un phénomène social de plein sens scientifique, observable en lui-même et pour lui-même -et au moins aussi remarquable que le cas de figure opposé, qui est bien plus représentatif, lui, de l'horizon de rationalité et de "normalité" de nos sociétés¹. Les enjeux d'une pareille démarche sont importants aussi bien au plan social et politique qu'au plan scientifique.

Au plan social l'intérêt de la démarche est pédagogique. Poser la question de la réification des attitudes - des consciences - populaires à l'égard de l'immigration, et mettre en relief les formes et les cas, fussent-ils rares, d'inversion de ce processus, c'est indiquer une voie d'amélioration des rapports entre communautés immigrées et milieux

1. Ce caractère est attesté de manière convergente aussi bien par P. Berger et T. Luckmann au point de vue anthropologique qui est le leur, quand ils écrivent : "Il serait également erroné de considérer la réification comme une perversion d'une appréhension à l'origine non réifiée du monde social, une sorte de chute cognitive de la grâce. Au contraire, la preuve ethnologique et psychologique disponible semble indiquer que, textuellement, l'appréhension originelle du monde social est hautement réifiée à la fois phylogénétiquement et ontogénétiquement" que par les auteurs qui situent l'emploi du concept dans la perspective marxiste et pour qui le phénomène de la réification traduit la domination progressive des logiques et des catégories propres à l'échange marchand sur la totalité de la vie sociale (cf. L. Goldmann, 1959).

populaires nationaux, qui ne se confond pas avec la recherche d'on ne sait quelle utopie fusionnelle. C'est faire apparaître que le problème essentiel dans ce domaine, au moins dans un premier temps, n'est pas celui de l'intégration des deux communautés, mais l'advenue entre elles d'un rapport fondé en réalité, où l'autre existe réellement dans son identité réelle et ne figure pas sous la forme d'un fantasme. C'est montrer que les conflits ne sont pas condamnable en eux-mêmes à condition qu'ils émergent comme conflits véritables, c'est-à-dire comme des conflits où chacun situe l'autre, fût-ce pour le mettre en cause, en réciprocité de perspective avec soi-même, et où les griefs ne soient pas imaginaires. C'est travailler à l'émergence d'un véritable rapport culturel, c'est-à-dire d'un rapport fondé sur un véritable procès de connaissance des traits culturels de l'autre - ces traits qui le distinguent de moi mais aussi de tout autre - celle-ci fût-elle contestatrice et soupçonneuse, et aboutirait-elle à une évaluation négative de ces traits (on peut même dire que cette évaluation négative peut être dans certain cas le signe le plus sûr d'un rapport culturel déréifié, dans la mesure du moins où elle témoigne d'une perception de l'autre devenu réellement différenciante).

Au plan politique aussi l'enjeu est important. En effet, si l'un des moyens utilisés par l'extrême-droite pour asseoir son influence dans les milieux populaires est sans conteste la diffusion en sous-main d'une idéologie ouvertement raciste, il ne fait pas de doute que le maintien ou le développement de modes de représentation réifiés - fussent-ils purgés de toute attribution négative - sert également ces projets. Dans la logique de ces représentations, en effet, les limites entre les groupes sont des frontières infranchissables, et les différences qui les séparent des différences naturelles, donc incommensurables et inconciliables. Ceci permet d'alimenter un discours sur la "non-intégrabilité" de certains immigrés politiquement aussi efficace que l'appel direct au rejet. Etudier - et prôner - la déréification, revient donc ici à lutter contre ce qu'on pourrait appeler cette idéologie de l'identité culturelle - comme identité réifiée s'entend... - qui est une des formes de reconversion parmi les plus sournoises du racisme "pur et dur". La figure positive auquel renvoie ce repoussoir est, bien entendu, une conception des spécificités culturelles qui affirme leur genèse historique, leur commensurabilité dans le cadre de l'"unité de l'homme"¹, et leur labilité...

Au plan scientifique, mais nous ne faisons ici, bien sûr, qu'esquisser une perspective, l'intérêt d'une telle approche est d'abord comme nous l'avons vu, qu'elle fait droit, descriptivement parlant, à la diversité du réel, c'est-à-dire à la diversité des sujets (ce qui n'est déjà pas si mal car c'est aussi leur rendre justice...).

1. Pour des développements sur ce concept, cf. E. Leach (1980)

Au-delà de cette avancée descriptive, ou plus exactement dans son prolongement, l'enjeu essentiel de cette approche est qu'elle conduit au parachèvement de l'objet "pratique de coexistence".

Penser la déréification, admettre la possibilité de la déréification, c'est reconnaître au sujet face à sa pratique, telle que la société la construit, la modèle pour lui, quelque chose qui est de l'ordre du choix, de la distance, de la délibération, du projet.

Par l'inclusion dans le champ de l'analyse du versant de la déréification, la pratique, quoiqu'elle doive aux déterminations structurelles qui la travaillent, et elle leur doit tout, cesse pourtant de leur être totalement réductible, et fait place à une prise en charge virtuelle par le sujet.

Ainsi conçue, la pratique de coexistence quitte le terrain morne des habitus pour gagner le territoire de la praxis.

C'est ce nouvel objet, la praxis de coexistence, sociale, culturelle, totale... qui aurait dû être le nôtre et qui ne le fût que fugitivement, bien qu'il s'offrît obstinément à discerner.

Sur cet objet nous n'avons donc que de faibles lueurs. Elles sont suffisantes pour affirmer que cette forme est attestée comme réalité sociologique et pas seulement comme projet politique. Mais si la notion de variable sociale reste donc pertinente pour son exploration, la posture du sujet nous paraît, ici, dépendre surtout d'une "attitude au monde" dont le seul lieu de lecture possible est la biographie.

Observons aussi qu'avec la notion de praxis se trouve dévoilé un espace ou nationaux et immigrés peuvent se rencontrer - s'intégrer ? - sans jamais rien abdiquer de leurs "différences"...

IDERIC. Université de Nice - CNRS

Références

BERGER P. et LUCKMANN T., 1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.

BERTAUX D., 1976, "Histoires de vie ou récits de pratiques?", Paris, rapport CORDES.

BORGOGNO V., 1984, "Une situation migratoire : les Maghrébins en Corse", *Les Temps Modernes*, n° 52-53-54.

1985, "Opposition du politique et du social dans l'insertion des travailleurs immigrés : l'exemple corse", *Migrations et Méditerranée, Peuples Méditerranéens*, n° 31-32, avril-sept.

1989, "L'Etat anthropologue, la connaissance sociale et les immigrés", in P. Vieille (sous la dir. de) *Babylone*, n° 6-7, Paris,

- Christian Bourgois ("L'immigration à l'Université et dans la recherche").
- BOURDIEU P., 1979, *La distinction (Critique sociale du jugement)*, Paris, Ed. de Minuit.
- CHAMBOREDON J.C. et Lemaire M., 1970, "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement", *Revue française de Sociologie*, XI.
- GABEL J., 1962, *La fausse conscience*, Paris, Ed. de Minuit.
- GOLDMANN L., 1959, *Recherches dialectiques*, Paris, Gallimard.
- LEACH E., 1980, *L'unité de l'homme* (et autres essais), Paris, Gallimard.
- LEVI-STRAUSS C., 1980, "Introduction à l'oeuvre de M. Mauss", in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF (1ère éd. en 1950).
- LEVY F., 1988, *Bilan/Perspectives des contrats de plan de développement social des quartiers (Commissariat Général du Plan)*, Paris, La Documentation Française.
- LUKACS G., 1960, *Histoire et conscience de classe*, Paris, Ed. de Minuit.
- MARIE M. et al., 1977, *Situations migratoires*, Paris, Galilée.
- MAYER N., 1987, "De Passy à Barbès : deux visages du vote Le Pen à Paris", *Revue Française de Science Politique*, n° 6, déc. 1987.
- MOSCOVICI S., 1984, "Le ressentiment", in *Le Genre Humain*, n°11. Paris, ("La société face au racisme").
- PERRINEAU P., 1988, "Front national : l'écho politique de l'anomie urbaine", *Esprit*, n° 3-4, mars-avril.
- PLENEL E. et ROLLAT A., 1984, *L'effet Le Pen*, Paris, La Découverte - Le Monde.
- POLIAKOV L., 1980, *La causalité diabolique. Essai sur l'origine des persécutions*, Paris, Calman-Levy.
- RODINSON M., 1975, "Racisme et ethnisme", *Pluriel*, n° 3.
- SCHUTZ A., 1987, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck.

LA PRODUCTION INSTITUTIONNELLE DE L'ETHNICITE

Michel PERALDI

Brève chronique documentaire, Marseille 1918-1940

Les chauffeurs d'Aden

Dans les années vingt-sept à trente, un fonctionnaire zélé de la police du port de Marseille met à jour un trafic assez complexe dont sont victimes des émigrants originaires d'Aden et candidats au grand voyage vers les Etats Unis. Ces émigrants sont contactés à Aden par des "courtiers", représentants d'une grande compagnie marseillaise. Ils proposent un billet de passage pour Marseille, payé en hypothèques prises sur les terres, le bétail ou le mobilier des futurs émigrants. Les courtiers touchent 5% du prix de chaque billet qu'ils revendent eux-mêmes aux passagers, faisant probablement au passage un substantiel bénéfice. Vendu directement par la compagnie, le passage de Djibouti à Marseille coûte 1 000 F. Les courtiers le revendent entre 1 200 F et 2 000 F, selon le rapport de l'inspecteur de la police du port.

Les émigrants partent pour Marseille où ils débarquent comme passagers, avec un droit de séjour limité à 48 heures. Là, ils sont pris en charge par un réseau d'hôteliers qui leur louent des chambres, au prix fort, pour le temps de leur séjour. Un cafetier de la rue de la Major, lui aussi originaire d'Aden, gère non seulement le réseau de chambres mais semble-t-il aussi le réseau de "courtiers".

Lorsqu'ils risquent l'expulsion, ou lorsqu'ils ont épuisé leur pécule, la même compagnie leur propose un passage vers les Etats Unis, qu'ils payeront comme chauffeurs à bord des bateaux de ligne. Mais puisque l'émigration est alors bloquée aux Etats Unis, ils devront désertier le bord une fois arrivés à New York et non pas débarquer légalement. Du point de vue des lois américaines, la compagnie est tenue pour responsable de son personnel; elle est passible d'une amende exigible pour chaque déserteur. La compagnie réclame alors aux chauffeurs, à l'embarquement, le montant de l'amende dont elle pourrait s'acquitter une fois joints les ports américains. Dans la mesure où ce personnel est embarqué sans certificat d'embauche, le risque n'est en fait que théorique et la "provision" pour amende constitue de fait un bénéfice supplémentaire réalisé par la compagnie sur le dos des chauffeurs. Le fonctionnaire qui lève l'affaire, après une enquête minutieuse à Marseille, estime que ce trafic concerne environ 90 personnes par mois, tout au long de l'année 1929.

Le cafetier est arrêté, présenté à la police, mais le fonctionnaire est soupçonné de partialité, l'affaire ne semble pas déboucher sur une quelconque inculpation de la compagnie.

Les travailleurs coloniaux

En mai 1940, une lettre du ministre de la Santé publique attire l'attention du préfet "sur les risques sérieux de contamination que présente, pour nos populations, le contact des travailleurs coloniaux et algériens qui débarquent, en grand nombre, à Marseille".

Le préfet pourrait le rassurer : tout est fait pour éviter les contacts entre ces travailleurs coloniaux et les populations. D'un bout à l'autre de leur voyage, ces travailleurs, indochinois, malgaches, marocains ou algériens, sont pris en charge par les autorités militaires qui les convoient. Ils débarquent de nuit dans la ville et sont aussitôt emmenés dans des camps, placés sous autorité militaire, où ils sont soumis à des examens médicaux, une désinfection et un épouillage systématique. Il existe au moins quatre camps de ce type à Marseille dans les années quarante, gérés par le Bureau de la main d'oeuvre nord africaine pour les Algériens et par le ministère des Armées pour les autres, voire par les commandements des armées alliées. Ainsi des Indochinois sont installés dans deux camps, l'un près du port dans le quartier des abattoirs, l'autre à Septèmes, gérés par l'armée anglaise et qui contiennent respectivement 1 200 et 1 000 hommes. Le plus grand des camps, sous surveillance militaire, est installé non loin des Baumettes et peut accueillir jusqu'à 2 500 hommes. On trouve également, dans les archives, mention d'un camp installé à Mazargues qui abriterait des Nord-Africains. En juin 1940, les habitants riverains se plaignent au préfet de cette proximité qu'ils jugent dangereuse pour leur santé.

Ces travailleurs sont, pour la plupart, employés dans les usines d'armement de la région marseillaise, certains, les Algériens en particulier, sont envoyés dans les campagnes comme ouvriers agricoles. Il semble aussi, d'après un règlement cité ci-dessous, que ces travailleurs sont employés dans le camp à des tâches tenues secrètes. Voici donc le règlement interne du camp des Baumettes, édité par le "Service de la main d'oeuvre indigène nord-africaine et coloniale" du ministère du Travail, en février 1941 :

1° Un détachement de douze gardes mobiles sera utilisé pour effectuer de 7h du matin à 19h les rondes permanentes, dans le quartier Mazargues Baumettes, dans les conditions qui seront fixées par le Commandant du groupe des gardes mobiles.

2° Aucun travailleur ne devra quitter le quartier des Hommes sans être accompagné d'un agent européen de son unité ou porteur d'un laissez-passer signé du chef de service.

3° La porte d'entrée du quartier des Hommes sera fermée et le Commandant du poste de garde ne laissera sortir aucun travailleur indigène. Les équipes de corvées extérieures constituées comme indiquées ci-après ne pourront sortir qu'avec un agent européen porteur de la liste nominative de ces indigènes et cela quelque soit la corvée.

4° Une barrière de fil de fer devra être disposée à chacune des brèches donnant accès vers l'extérieur. Le fil de fer et les piquets nécessaires devront être achetés sur place immédiatement de manière que les brèches dont il s'agit soient hermétiquement closes avant le 19 février.

5° Le Commandant de la Compagnie de base établira, dès aujourd'hui, la liste nominative, par services employeurs, des travailleurs de cette unité mise à la disposition, soit du chef de service de Ravitaillement pour les corvées extérieures de ravitaillement, soit du chef de service de Transports pour les corvées, chargé de la manipulation et du retrait des effets en gare et de leur transport au port pour expédition outre-mer, soit du chef des services Habillement et Matériel pour les corvées nécessitées par ses services.

Le nombre total de ces travailleurs ne doit pas excéder 50.

6° A partir du 15 février, les 50 travailleurs susvisés seront présentés, chaque matin avant leur départ en corvée, au médecin désigné par le Médecin Chef de service de santé de la Base qui leur fera subir le traitement prescrit par le Médecin Directeur du Service de Santé de la 15° Région. L'indication de ce traitement sera mentionnée journellement sur les listes nominatives remises aux agents accompagnant les corvées. Ces mêmes agents devront veiller à ce que les travailleurs des corvées ne s'éloignent pas du lieu de cette corvée.

7° Les travailleurs désignés ci-dessus devront être logés à part au quartier des Hommes; si possible dans un dortoir aménagé au quartier des mineurs. Tout contact entre eux et les autres travailleurs logés au quartier des Hommes devra être interdit et empêché.

Les travailleurs qui seront envoyés à la visite au quartier des Femmes seront rassemblés et accompagnés d'un agent européen porteur du cahier de visite.

8°/ Tous les travailleurs rencontrés hors du quartier des Hommes, en situation irrégulière, seront ramenés au Poste de Police et ensuite, par les soins du Commandant de la Compagnie de Base, enfermés dans les cellules disciplinaires pendant une durée de 48 heures au minimum.

Marseille, le 14 février 1940

Ces camps viennent s'ajouter à ceux qui existent déjà depuis la guerre de 1914-18, d'abord conçus pour héberger les troupes françaises ou alliées en transit vers les fronts, puis destinés à l'accueil des réfugiés, arméniens et russes surtout. Certains de ces camps, dès 1914, abriteront eux aussi des travailleurs coloniaux, à l'époque exclusivement kabyles.

Le 31 août 1919, le ministère des Armées attribue à la police marseillaise une prime pour avoir arrêté dans le courant du mois, "203 travailleurs coloniaux en rupture de contrat".

Les Boches

En juillet 1919, le préfet reçoit une lettre partiellement anonyme puisqu'elle est signée par "un groupe d'anciens poilus". Ceux-ci dénoncent le patron d'une usine métallurgique du sud de Marseille qui, disent-ils, refuse d'embaucher des ouvriers français.

"Il y avait un grand nombre d'ouvriers tous étrangers, il y avait même à la porte de l'usine des embaucheurs grecs et mêmes turcs, donc les français étaient toujours refuser (sic) pour ne faire travailler que des grecs, turcs, arabes, arméniens, espagnols, même des Boches suisses et les français rien".

La lettre alerte suffisamment le préfet pour qu'il ordonne une enquête dans l'usine incriminée. Le commissaire chargé de l'enquête répond que "les faits sont singulièrement exagérés sinon complètement contournés". L'usine emploie en effet 211 personnes parmi lesquelles 61 sont étrangères. Ce sont des Italiens, employés depuis longtemps dans l'entreprise, qui travaillent aux fours, emploi, précise le commissaire, dont aucun Français ne voudrait. L'entreprise fournit de son côté un état détaillé de son personnel. Il mentionne 150 Français, 38 Italiens, 15 Grecs, 2 Espagnols, 1 Russe, 1 Arabe, 4 Suisses. Il précise en outre que :

" les Grecs sont des collaborateurs que nous avons eus pendant la guerre et spécialisés dans certains travaux. Nous avons un Suisse contremaître avec son fils comme apprenti, qui étaient dans l'usine de guerre depuis le début. Notre directeur est français. Nos plantons et embaucheurs parlent plusieurs langues y compris le grec et le turc, mais sont tous aussi bons Français que l'auteur de la lettre anonyme

que vous avez communiquée et qui peut-être est un boche." (AD 13 M6 11352).

Le bar de la Cachette

Dans le même genre, en février 1921, une lettre, signée cette fois par "l'Union syndicale des marins pêcheurs du commerce réunis de France", se plaint des consommateurs d'un bar des quais.

"Considérant que l'ordre public peut être troublé par la présence d'éléments cosmopolites chez lesquels nous avons pu constater le port d'armes prohibées, nous vous prions d'avoir l'obligeance de faire faire une descente de police inopinée dans les bars occupés par les Arabes et les Sénégalais, rue Mazenod et boulevard de la Major, où l'on fera une cueillette fructueuse d'armes et d'individus indésirables."

La police effectue une descente au bar dit "La Cachette", à l'angle du boulevard des Dames et de la rue Mazenod. Elle arrête 25 individus qui sont présentés comme "arabes et somalis". Douze sont inculpés pour vagabondage, les autres sont relâchés.

Dans une rafle identique, menée à plus grande échelle sur tout le quartier du port en octobre 1919, le bilan policier est le suivant : 25 personnes inculpées de port d'armes prohibées, 10 inculpations pour vol, 35 pour vagabondage; 2 personnes sont expulsées, sans que le motif de l'expulsion soit précisé; 22 personnes sont arrêtées comme "insoumis indigènes", 11 pour infraction aux lois sur les étrangers, 53 comme "suspects".

Nessayryeh et Metouali

Dans l'hiver 1920, un commissaire de la police du port fait part au préfet de son inquiétude. Il a remarqué que 1000 Syriens sont revenus des Etats Unis en quelques jours. Or, précise-t-il, ces Syriens *nessayryeh* et *metouali* ne reviennent d'Amérique, où ils ont émigré, que dans la proportion de 10%, relativement au nombre des partants. "Depuis deux ou trois mois cette proportion atteindrait 90%, ce qui paraît nettement indiquer que ces Syriens répondent à un mot d'ordre émanant de nos ennemis en Syrie". Rappelons, sans entrer dans les détails, que la Syrie est alors placée pour partie sous protectorat français et pour partie sous protectorat anglais.

Les Assyro-Chaldéens

Bien que comportant plus de rebondissements, la surveillance exercée par les autorités françaises sur les Assyro-Chaldéens témoigne

de la même fine connaissance, que l'on pourrait dire anthropologique, des populations migrantes.

C'est en 1923 qu'est signalée pour la première fois la présence de 131 Assyro-Chaldéens chez "un logeur d'émigrants". Le préfet propose leur transfert au camp Oddo où résident, selon les chiffres de l'époque, 360 Arméniens. Ces Assyro-Chaldéens seraient en attente d'un embarquement vers l'Argentine.

C'est en 1925 que l'on trouve à nouveau trace d'un intérêt manifesté par les autorités policières pour les Assyro-Chaldéens. Dans un rapport au ministre, le préfet signale la formation "sauvage" d'un camp rue des Aygalades, par des Assyro-Chaldéens venus du camp Oddo (AD 4M957).

Une lettre du chef de dépôt au Service de la main d'oeuvre précise que 594 personnes ont quitté le camp Oddo pour le camp des Aygalades géré par le prince Malik Cambar, qui sous-loue des emplacements où les gens édifient des baraques.

C'est ce prince qui va attirer l'attention des autorités, notamment dans ses démêlés avec un autre personnage, lui aussi présenté comme un chef communautaire, Agha Petros. Voilà l'histoire telle qu'elle peut être résumée à la lecture des documents.

Les Assyro-Chaldéens ont été chassés de Turquie en même temps que les Arméniens. Un certain nombre d'entre eux se sont enrôlés dans l'armée d'Orient et font la guerre du côté des alliés. Le dénommé Agha Petros y aurait gagné des galons de général. Ils arrivent à Marseille via Beyrouth, au départ sans doute confondus dans le grand exode arménien. En fait, après des incidents et des bagarres au camp Oddo, notamment une fête de mariage qui tourne à l'affrontement, on s'aperçoit que les Assyro-Chaldéens sont divisés en deux tribus rivales, chacune dirigée par un prêtre. L'un, Nathaniel, est l'oncle de Cambar, l'autre Zacharia, est lié à Agha Petros. La rivalité tribale se répercute au niveau des chefs qui se disputent en fait la représentation exclusive du peuple assyro-chaldéen dans son entier. L'un, Malik Cambar, se prévaut d'un mandat officiel d'ambassadeur auprès de la Société des nations, l'autre de son titre de général. On les retrouve tour à tour à Londres, Berlin, aux Pays-Bas, où ils recueillent des fonds pour leur cause. Malik Cambar est arrêté en 1925 à Marseille dans une villa de Saint Loup où il mène grand train. Le général Agha Petros est arrêté la même année aux Pays-Bas. La conclusion de l'affaire est donnée par ce rapport remis au préfet par le commissaire de police en mars 1927 :

"J'ai l'honneur de signaler le départ pour la Syrie d'une grande partie des réfugiés assyro-chaldéens qui occupaient le camp des Aygalades et qui appartiennent au parti, sinon à la tribu, du soi-disant Malik Cambar, expulsé de France, actuellement en Allemagne.[...]

"Les frais de voyage ont été payés par le nommé K. Simon, commerçant en tapis, qui compte les installer dans la localité de Salle (Mont Liban) pour les occuper à des travaux de vannerie et à des travaux agricoles et d'élevage; il paraît que dans cette localité, il

Production institutionnelle de l'ethnicité

existe déjà une colonie assyro-chaldéenne. Le nommé K. qui a été, à un moment donné, professeur de perse, résidait depuis quelques temps à Berlin où il possédait des immeubles; il a vendu un de ces immeubles et c'est avec le produit de cette vente qu'il compte installer, dans le Mont Liban, ces Assyro-Chaldéens.[...]

"J'ai facilité, dans la mesure du possible, le départ de ces Assyro-Chaldéens, dont la présence à Marseille ne présentait aucun intérêt, surtout pendant cette période de chômage." (AD 13 M6-8428).

Les cafetiers maures

En juillet 1920, un rapport de l'Office départemental et municipal de placement de la main d'oeuvre civile signale les faits suivants : alors qu'ils étaient venus sur le port procéder à l'embauche d'une vingtaine de Marocains qui venaient de débarquer, des agents recruteurs de l'Office en ont été empêchés par des "cafetiers maures". "Les tenanciers ont averti ce groupe de Marocains que les travaux des champs étaient très mal rémunérés, que les ouvriers qui consentaient à les effectuer ne recevaient que des épiluchures de pommes de terre, etc."

A la suite de cet incident, qui pour la première fois semble-t-il se déroule sur le port et non dans un des cafés incriminés, le préfet lance une enquête dont il formule ainsi le motif :

"Je dois indiquer d'abord que les ouvriers indigènes, algériens, marocains ou tunisiens auxquels s'adresse la section coloniale ne viennent pas en France spécialement engagés par ce service, pour un travail défini. Ce sont des indigènes que les agents de l'Office départemental, section coloniale, parlant l'arabe, vont recruter partout où ils se trouvent, dans les cafés maures de la rue des Chapeliers et des vieux quartiers de la Bourse, notamment. Ces agents recruteurs indiquent les conditions de salaire, heures de travail, etc. Et les ouvriers acceptent ou non. La section coloniale déclare que ses agents recruteurs éprouvent de grandes difficultés dans l'accomplissement de leur tâche du fait que les Kaouadjis, dans le but de garder la clientèle de leurs compatriotes, les dissuadent d'aller travailler aux champs, par conséquent de s'éloigner de Marseille".

Un enquêteur se rend dans les cafés et en ramène le rapport suivant :

"Je venais de quitter un café maure de la rue Belsunce dans lequel grouillaient un grand nombre d'Algériens, lorsqu'un groupe de ces derniers m'interpella. Au nombre de 8 ou 10, ces Algériens ont demandé du travail aux champs à l'interprète recruteur qui leur a fait aussitôt connaître les conditions d'embauchage : 4 francs par jour, nourris et logés. A l'énonciation de cette offre, tous ces indigènes se sont retirés, déconfits, un ou deux seuls ont accepté. En effet, ces indigènes, étant d'une très grande sobriété et vivant de rien ou presque, se soucient fort peu d'un salaire de 4 francs par jour, nourri-

ture comprise. Ils préféreraient gagner davantage et se nourrir comme ils l'entendent. N'entendant parler autour d'eux que des salaires élevés des usines et des quais, ils aiment sans doute mieux rester à Marseille et se nourrir avec 14 ou 15 francs et plus qu'aller travailler aux champs et être nourris avec 4 francs par jour" (AD 13 M6-11352).

Quelques années après, en 1928, se constitue à Marseille une Amicale protectrice des Nords-Africains. Elle a son siège justement dans un café, rue des Chapeliers, dont le propriétaire est trésorier de l'Amicale. Son président est traducteur-juré sur le port, le secrétaire est employé de la Compagnie des tramways. Tous sont algériens. Ils prétendent parler "au nom des 10 000 travailleurs indigènes de l'Algérie de Marseille". Il est dit en particulier que l'Amicale "ne peut admettre par exemple que les ouvriers étrangers soient préférés, en France, aux ouvriers arabes et que les ouvriers italiens, entre autres, jouissent dans notre pays de plus d'avantages que les ouvriers algériens".

Les terrains de Saint Charles

C'est aussi en 1920 que démarre ce qui sera une longue entreprise d'urbanisme sur le quartier Belsunce-Bourse, entreprise aujourd'hui encore inachevée. En 1920, la municipalité ordonne la destruction des "terrains derrière la Bourse". On argumente sur l'état de vétusté et d'insalubrité, avec depuis la fin de la guerre des campagnes de presse qui annoncent chaque effondrement d'immeuble. Mais on argumente aussi sur la présence dans ce quartiers de populations indésirables, arabes et espagnoles.

La municipalité pense qu'il vaut mieux utiliser les emplacements qu'elle a récupéré de l'armée pour y loger ces populations. La Chambre de commerce de son côté envisage depuis 1916 de créer un "village kabyle" à proximité du port et des usines, conçu sur le modèle des villages de montagne, avec un lieu de cultes, des équipements sanitaires et commerciaux qui le rendraient parfaitement autonome.

On engage enfin un programme de logements sociaux qui pour la première fois à Marseille, très en retard sur les autres villes françaises, prend une certaine ampleur. Une dizaine de cités comprenant chacune 200 à 250 logements seront construites entre 1920 et 1937. Il est rappelé fermement à diverses époques en conseil municipal que ces logements doivent être réservés aux "vrais Marseillais".

Il y a derrière la gare Saint Charles des terrains qui constituent probablement le plus vieux bidonville de Marseille, installé sur l'emplacement d'un ancien cimetière désaffecté lors de l'ouverture de la gare. Sa présence est attestée dès 1860. En 1920, la municipalité y transporte des baraquements récupérés dans un camp militaire abandonné par l'armée anglaise. En 1933, la ville décide de procéder à l'expulsion de ces terrains pour y construire un ensemble social. Un industriel

marseillais se propose d'offrir des terrains pour reloger les populations expulsées qui ne sauraient être, de l'avis de tous, maintenues sur place. Voici comment un conseiller municipal, S. Sabiani, présente dans le *Bulletin officiel de la ville de Marseille*, le projet de Convention qu'il veut signer avec l'industriel :

"Bien que le mobile de la Convention soit de permettre le relogement des locataires évincés par des travaux édilitaires, il ne saurait être question de considérer les occupants de ces terrains comme aptes à jouir immédiatement du confort des immeubles prévus à la Convention.

"La plupart de cette population, composée d'éléments exotiques, serait mieux placée dans des logements plus modestes qui, tout en réalisant les conditions d'hygiène nécessaires, constitueraient en quelque sorte, pour ces gens, le premier stade de leur adaptation." (*Bulletin officiel de la ville de Marseille*, 13 nov.1933).

Le terrain et les futurs bâtiments proposés pour le relogement de ces populations sont situés à St Loup, dans la vallée de l'Huveaune, banlieue sud-est de Marseille.

Pour ce qui concerne les critères d'entrée dans le logement social à cette époque, on peut lire cette lettre de demande adressée au président de l'Office Municipal en 1926, comme un document :

"Je vous remercie bien vivement de votre appui à ma demande auprès de l'Office Départemental des Constructions à Bon Marché des Chartreux, mais je constate que malgré vos efforts à me faire agréer, je n'aurais que peu d'espoir paraît-il, puisque vous me dites que mon cas ne répond pas tout à fait aux conditions du règlement.

"Pourtant, cher Monsieur M., je me permets à nouveau d'attirer votre attention et celle du Conseil d'Admission, si possible, sur ma situation digne d'intérêt et d'enfant de Marseille d'une famille tant du côté paternel que maternel de vieille souche marseillaise de je ne sais combien de siècles.

"Nous sommes à Marseille encore trois frères et trois sœurs, tous les six d'un certain âge, tous nés à Marseille (sauf moi qui suis né à Sisteron par un fait du hasard du déplacement de ma famille dans ce pays, et donc j'avais sept mois lorsque père et mère revinrent ici). J'ai habité avec mes parents jusqu'à l'âge de 28 ans, tous nous avons fréquenté l'école laïque de la Belle de Mai et j'ai fait mon congé au 141° à St Charles. Je partis de Marseille donc à l'âge de 29 ans pour me marier à Gérardmer où j'ai fondé une famille et où je fis entrepreneur de travaux publics.

"J'ai fait cinq ans de guerre au 43° territorial d'Epinal et en 1914 j'achetai une petite villa à Bompard que ma famille vint habiter peu de temps après la déclaration de guerre. Ma femme touchait ici l'allocation et toutes mes permissions et congés furent à Marseille.

"Je me fis démobiliser ici même comme l'atteste mon livret militaire et de ce fait, je repris mon ancien recrutement de Marseille où je reçus mon nouvel ordre de route, pour le cas échéant.

"Je demeurais donc à nouveau à Marseille de 1914 à 1920 pour repartir à Gérardmer où je vendis dans ce pays l'immeuble que je possédais et revint à Marseille habiter ma villa et acheter un commerce d'alimentation. Je vendis commerce et villa vers fin 1924, pour aller à Bagnols tenir un café tabac que je vendis en novembre 1925 pour revenir ici et j'étais toujours électeur à Marseille.

"Donc je fus contribuable et habitais à Marseille de 1914 à 1924, avec interruption de courte durée où mes affaires m'appelaient à Gérardmer.

"Sur huit enfants j'en ai perdu trois, un à Gérardmer et deux à Marseille qui sont dans un caveau de famille qui nous revient de l'ancien cimetière St Charles. Vous dire si nous sommes de race marseillaise. (...)

"Je pense cher Monsieur M. que tous les faits que je vous cite pourraient bien atténuer la rigueur du règlement à mon encontre et avoir peut-être une lueur d'espoir pour moi. A mon humble avis ce ne serait, je ne pense pas, une forte atteinte au règlement en m'admettant comme locataire aux Chartreux où toute ma parenté habite sauf moi.

"Sur la véracité des faits que je vous cite, ainsi que l'authenticité de mes origines marseillaises vous pourriez, en l'occurrence, vérifier mes dires auprès d'un bon cousin germain employé à la mairie depuis plus de 40 ans, qui je pense est chef de service aux travaux de la ville de Marseille, Mr Baptistin B.

"Veuillez croire, cher Monsieur M., etc."

Cette série de documents divers témoigne de moments rares : ceux où s'énoncent les codes d'une discrimination ethnique interne à des dispositifs institutionnels. Tous ces menus faits annoncent alors quelque chose d'une invention. Non pas celle des discriminants ethniques qui appartiennent au temps long de l'histoire coloniale. On n'invente pas l'Arabe en 1914 lorsque débarquent à Marseille, solidement encadrés par des gardes mobiles, les premiers "travailleurs coloniaux".

Mais on invente alors une opérationalité institutionnelle du discriminant ethnique qui ne cesse de se perpétuer jusqu'à la période contemporaine. On n'invente pas l'Arabe, mais on invente l'aparté dans lequel il est tout à la fois lui-même et un autre, sujet colonial transporté dans des enclaves *ad hoc* dans les sociétés métropolitaines. On invente ce tour particulier par lequel l'ethnicité ne peut s'énoncer socialement, positivement, que dans les plis du rapport institutionnel qui la fonde comme "enclave" de la société locale. Et nous voyons simplement que l'enclave n'a rien d'un fait culturel, d'un geste appartenant au sujet culturel. Le sujet de l'enclave, travailleur colonial, réfugié, est avant tout justement dépossédé de sa qualité de sujet, ramené à la dimension d'une catégorie qu'on traite.

A partir des années quatorze, se renouvellent à Marseille non seulement les lieux où se recrute la main-d'oeuvre industrielle, mais aussi les

modes de recrutement de ces mains-d'oeuvre. Espagnols, Kabyles, puis Algériens, Russes, Arméniens enfin, viennent prendre les places traditionnellement occupées par les Italiens qui constituent depuis l'aube du siècle la base des classes ouvrières marseillaises.

La ville est devenu un des lieux de transit probablement le plus important du Bassin méditerranéen. Vers Marseille ne convergent plus seulement des voyageurs, des émigrants mais des flux, indistincts, d'hommes, de familles, voire de tribus ou des fragments de peuples entiers brutalement transportés. Le déplacement migratoire n'est plus cette fine distillation qu'elle était mais un mouvement de masses. C'est du moins l'idée que l'on s'en fait dans les documents de l'époque. On ne veut plus voir dans la migration un apport ponctuel, un courant identifié mais un prélèvement, une captation dans une sorte d'effervescence générale, une économie généralisée de flux.

On savait les usines accrochées au négoce, soumises à ses fluctuations et sa fragilité, et ainsi condamnées aux profits rapides, à de la productivité sur le temps court de la rente commerciale. On les savait vouées à un renouvellement permanent des mains-d'oeuvre par le fait même d'avoir à exister en dehors du mouvement industriel, juste greffées en appendice sur le mouvement commercial. On voit ici le peuplement de la ville greffé de même sur une économie du transit.

Les usines marseillaises captent donc sur les routes coloniales, sur les voies migratoires vers les Etats Unis, elles prélèvent leurs mains-d'oeuvre dans les flots de réfugiés que les troubles de l'Europe jettent sur les routes migratoires. La ville devient un port de transit, elle y prélève des hommes, du profit. Dans la littérature, dans la presse, les deux figures archétypales du voyageur levantin et du misérable génois laissent place aux cohortes de réfugiés, à la misère des peuples en exode, aux troupes et armées en mouvement. Tout un imaginaire du transit se constitue auquel appartiennent quelques unes des histoires rapportées plus haut. Imaginaire du débordement, de l'engorgement aussi, du risque d'asphyxie, qui est constitutif de la représentation que l'on se fait des flux migratoires et qui justifie du coup l'intervention de l'Etat à la marge du mouvement.

On égrène des chiffres tous plus affolants, on ne veut voir cette économie du captage que sous les dehors d'une fluctuation généralisée, mouvements de marées humaines qui viendraient battre les côtes marseillaises. Bien sûr les choses sont plus complexes. Marseille organise assez efficacement ses modalités de prélèvement : dans le réseau des comptoirs installés par les compagnies maritimes sur tout le bassin oriental de la Méditerranée, de Smyrne à l'Afrique, un premier tri s'effectue. On va chercher aux sources, dans les villages kabyles d'abord, dès 1912, puis dans toute l'Afrique, des groupes d'hommes semblables à ces chauffeurs d'Aden où ces travailleurs coloniaux ramenés par la force militaire. Mais on prélève aussi sur le port même, dans le flot bien réel des candidats à l'émigration pour les Etats Unis,

dans les groupes de réfugiés, sur les courants pratiquement continus entre l'Afrique coloniale et la métropole. Tout le monde y puise, des hôteliers aux entrepreneurs, des bourgeoisies en quête de personnels domestiques aux ministères, jusqu'aux propriétaires agricoles dans l'arrière-pays.

Le captage et le prélèvement sur les courants migratoires est alors une part constitutive de l'activité économique locale. C'est précisément cette "économie du captage" que tente peu ou prou de réguler l'Etat d'abord et, plus marginalement, le pouvoir municipal. Ou plus exactement, c'est de s'installer dans la gestion et la régulation de ces flux qui renouvelle les modalités de présence et d'intervention de la puissance publique dans cette ville et son organisation. Voilà pour le contexte historique auquel participent les faits rapportés ici.

La discrimination ethnique naît, dans ce contexte, du détour despotique emprunté par ceux qui émargent à cette économie du prélèvement. Pour le dire autrement, le rapport institutionnel d'encadrement, les "barbelés" fixés par une emprise exercée sur les groupes ne procèdent pas de la différence ethnique, ils la produisent et l'inventent. Mais ils l'inventent sans discussion, sans autre élaboration que celle de règles administratives qui en organisent le quotidien, sans science même qui en fonderait la "vérité". L'évidence des discriminations qu'ils instituent ne se discute pas, ne s'élabore pas. Elle s'énonce, une fois, dans le moment où se constitue le dispositif.

Le rapport institutionnel précède l'identification du groupe. Il n'y a pas au départ discrimination des Algériens ou des Kabyles. La catégorie de travailleur colonial précède la distinction ethnique et s'affine ensuite, pour se fixer aux limites "naturelles" d'un groupe.

Le logement social en constitue de ce point de vue un exemple emblématique. Monsieur B. ne doute pas une seule seconde que pour entrer dans une cité HLM il faille faire la preuve de son "intégrité culturelle" marseillaise. Le logement social, dès son invention, procède d'un principe de discrimination ethnique. Appareil et dispositif municipal, il gère d'un bord des lieux de déshérence foncière, camps, taudis, abris précaires, qui deviendront des bidonvilles une fois renommés dans le langage technique de l'aménagement. De l'autre des cités. Sans communication de l'un à l'autre, deux mondes arbitrairement étanches. La discrimination naît précisément de cette nécessité d'étanchéité entre les deux lieux, les deux bastions sur lesquels le pouvoir local s'édifie son propre empire, à sa mesure.

Ces histoires nous montrent alors, aussi, l'épaisseur historique de la discrimination ethnique à Marseille. Elle est inscrite, dès le début du siècle, dans tous les dispositifs institutionnels. Ceux du moins qui, de l'accès au logement à l'accès au travail, de l'entrée dans la ville à sa sortie, règlent les mécanismes de sélection par lesquels s'organisent autant de "micro physiques du pouvoir" qu'il est de lieux où la régulation des flux humains que draine la ville nécessite le poids d'un arbitraire.

Mais des micro pouvoirs dont la rationalité est fondamentalement despotique. L'Etat règne sans partage sur la circulation et la localisation des mains-d'oeuvre coloniales, les patrons dans leurs usines, les hôteliers dans leurs hôtels, le prince Malik Cambar sur sa tribu, le conseiller municipal sur ses cités HLM. Toute dénonciation n'est que la revendication d'un despotisme contre un autre, et quelques personnages clefs sont en position de suzeraineté ou d'arbitrage, le Préfet d'abord vers lequel convergent les réseaux de récrimination autant que les ordres "venus d'en haut".

Mais discrimination ici ne veut pas dire ostracisme, déni de l'existence d'un être ethnique. Elle signifie procédure de classement, de placement dans le jeu social, basée sur la désignation ethnique des sujets assujettis.

Chacun des lieux où se déroulent ces histoires produit au contraire des enclaves de déploiement pour des expressions identitaires. La Chambre de commerce rêve d'un village kabyle idéalement conforme aux villages de Kabylie. Avec sa mosquée, son hammam, son architecture. Elle se fait envoyer par les autorités coloniales un long mémoire et des croquis à partir desquels l'architecte établit ses plans, dresse l'image de sa cité. La guerre seule arrête le projet, et non une quelconque réaction de rejet xénophobe. Les documents cités attestent en général d'une véritable curiosité et un véritable savoir ethnographique sur les peuples qui passent ou que l'on destine à rester.

La police du port sait les habitudes des Nessaryeh et des Metouali. Le Service de la main d'oeuvre coloniale recrute des interprètes, parle des moeurs indigènes, s'y renseigne.

Chaque récit administratif, chaque fait divers développé pour les besoins d'un exercice administratif, militaire ou policier, est tout le contraire d'une violence exercée sur les cultures et les identités ethniques, tout le contraire de stéréotypes xénophobes assénés. Ils sont autant de chroniques minutieusement ethnographiques, autant de preuves d'une attention vigilante. Les excès xénophobes, les écarts de langage sont au contraire pour les "Boches", identifiés comme propos du "commun". Les dispositifs institutionnels prennent justement grand soin de se différencier, comme le savant du commun, des flambées de haine, des dénonciations approximatives ou des stigmates racistes.

Les exemples choisis sont particulièrement frappants de cet écart entre la rumeur, les voix de presse, et l'imaginaire institutionnel. Lorsque la presse, les romans, la rue, s'indignent et se fascinent des hauts faits d'une "pègre" italienne, à ce moment déjà ils sont sortis de ces scènes plus secrètes où s'élabore le pouvoir de régulation sur les mouvements migratoires. Là ce sont des travailleurs coloniaux que l'on se dispute d'usine en usine, des modes de contrôle et d'encadrement que l'on expérimente, ce sont des catégories graduant des modalités de traitement que l'on élabore.

La scène policière est occupée par des Russes que l'on soupçonne de diffuser la propagande bolchevique, du souci humanitaire doublé de procédures d'encadrement et de contrôle pour les réfugiés arméniens que l'on essaie de soustraire à la rapacité des "logeurs d'émigrants", du contrôle que l'on tente d'établir sur le port, ses accès, ses trafics, d'Algériens que l'on pense former comme une armée du travail en réserve, bien encadrée, utilisable ponctuellement là où les mécanismes de recrutement font défaut.

Partout en somme où le recours à une loi "naturelle" est nécessaire pour légitimer l'exercice d'un pouvoir despotique, d'un arbitraire politiquement stratégique, partout s'insinue le discriminant ethnique. Mais il le fait en élaborant les catégories d'un savoir et d'une compréhension fine des moeurs et de la culture de ceux qu'ils assigne à résidence.

On peut alors se demander si la consistance même du fait ethnique ne serait pas elle-même un produit des rapports institutionnels qui la fonde? Le discriminant est-il constitutif de l'identité? Y a-t-il un rapport entre la manière dont est placé un groupe et l'identité, la fiction communautaire, qu'il se fabrique en situation de migration?

Peut-on penser, par exemple, que les modalités de représentation des groupes communautaires, les façades publiques et les modes d'organisation qu'ils se donnent sont gradués et différenciés en fonction des rapports institutionnels préalables qui les enclavent dans la ville?

Dans tous les groupes ethniques qui arrivent à cette époque et prennent une certaine consistance, c'est d'abord sur le thème de l'assistance caritative que se constituent les premières formes d'organisation collectives. Ce qui est déjà une manière d'entériner le stigmate institutionnel, confondre l'intégralité de groupes ethniques socialement complexes sous la façade publique de l'indigence et du dénuement. Mais ces modes de représentation, fondés initialement sur l'urgence, évoluent différemment selon les groupes. Ils glissent tantôt vers une expression culturelle et religieuse, avec pour thème la maintenance d'une intégrité culturelle, c'est le cas notamment des Arméniens, tantôt vers une expression à caractère plus nettement syndical et politique, c'est le cas des Algériens.

Ce qui fonde cette différence tient d'abord au degré d'intégration de la discrimination dans les statuts institutionnels attribués aux deux groupes. Les Arméniens sont des "réfugiés". Statut provisoire, relativement peu marqué par une différenciation ethnique fine. Les réfugiés sont d'abord distingués du reste des voyageurs, puis provisoirement enclavés dans la ville. Les Algériens sont des travailleurs coloniaux puis des indigènes. Leur statut est une projection locale du statut colonial, il en perpétue les modes et la complexité. Le réfugié est un "non-citoyen" provisoire. Le travailleur colonial est un citoyen inférieur, mais en permanence infériorisé.

Un dernier document, pour illustrer cette différence de statut. En 1919, un député s'inquiète auprès du ministère du Travail des modes d'organisation du camp Mirabeau où sont cantonnés des réfugiés russes.

"Pourquoi a été créé ce camp, quelles sont les personnes qui y sont enfermées? Quelles sont surtout les raisons qui ont amené le gouvernement à avoir la "délicate" pensée de faire garder les Russes par des Tirailleurs Noirs ? Est-ce dans un but de propagande auprès de nos anciens Alliés d'Orient ?" (AD 13, M6-11352).

Sollicité par le Préfet qui a transmis l'ordre d'enquête ministériel, le Commissariat spécial de la police du port répond que ce camp a été créé en 1917 "pour recevoir les militaires français de l'Armée d'Orient dont l'état de santé nécessitait l'isolement". Il reconnaît que des citoyens et des familles russes y ont été accueillis, mais, assure-t-il, seulement pour de brefs séjours. Il reconnaît également que ce sont bien des Noirs qui les ont gardés, mais "dans l'exercice normal de leur service, la garde du camp étant confiée à l'Infanterie coloniale".

Cet article constitue une partie d'un travail plus général sur les usages institutionnels de la désignation ethnique. C'est en effet un des fondements du rapport contemporain à l'Autre que de voir les désignations et l'intelligibilité de ceux que l'on considère comme étrangers se constituer dans un jeu de différenciation ou d'adhésion à des catégorisations qui, même si elles n'intègrent pas la sphère juridique du droit écrit, orientent et organisent le fonctionnement de dispositifs institutionnels, notamment dans le domaine de la gestion urbaine. Nous sommes ici remontés à la naissance de ces dispositifs pour observer que la discrimination ethnique en est une composante initiale, fondatrice. Il faudra naturellement suivre les ruptures et les permanences jusqu'à la contemporanéité.

La discrimination ethnique trouve aujourd'hui une place insidieuse, entre les règles qui organisent la civilité et le corps écrit des règles qui organisent l'accès à la citoyenneté légitime. Un espace complexe de droits coutumiers à forte dimension et autonomie locales, relayé par une plus ou moins grande imprégnation des théories, des fictions ou des rhétoriques politiques via sa présence, plus ou moins forte, dans l'organisation et les règles pratiques internes à des dispositifs institutionnels. Le cas du logement social en est quasiment emblématique puisqu'il compose, entre un droit territorial de cité et un droit général au logement, sa propre économie politique fortement teintée de discrimination ethnique.

Nous faisons une expérience singulière de l'Autre à travers les formes contemporaines de traitement dont les étrangers sont l'objet. Nous faisons de l'Autre une expérience administrative et

institutionnelle. C'est au travers des codes de sa désignation comme catégorie d'urgence et de contrôle qu'il nous apparaît. Comme il nous apparaît dans l'espace d'une épaisseur toujours présente, jamais épuisée par les mots ordinaires, entre les termes familiers sous lesquels nous voudrions le désigner et les termes par lesquels il prend valeur de sujet socialisé. Deux étrangers différents se constituent selon la scène culturelle où ils émergent désignés comme tels. D'un côté il lui faut réinventer sa propre conformité aux règles qui rendent possible des conversations et ce que J. Gumperz appelle la "flexibilité communicative". De l'autre il faut gérer et produire des modes de socialisation. Ce qui est inédit dans nos sociétés contemporaines, c'est l'impossible ajustement de ces deux modalités d'émergence de l'Autre public.

Ce que nous demandons à l'Autre tient d'une gageure, historiquement inédite : c'est qu'il doit être à la fois réductible, comme individu et comme groupe, à des catégories de traitement institutionnel. Tout en même temps il doit se fondre dans la foule, non pas nécessairement s'y perdre mais s'y mêler, en devenir une composante. Nous ne cessons en somme de le faire entrer et sortir de la scène par des portes différentes, en nous plaignant de sa mobilité. Ce sont les contaminations entre ces deux exigences et leurs formes inédites, les malentendus ou les incapacités à gérer socialement cette injonction paradoxale qui nous rendent l'étranger plus étrange encore.

CERFISE, Marseille

Éléments bibliographiques

- GUMPERZ J., 1989, *Engager la conversation*, Paris, Les Editions de Minuit.
- LOPEZ R., TEMIME E., 1990, *Migrances. Histoire des migrations à Marseille*, t.2, Aix, Edisud.
- VIALA B., 1985, "Immigration algérienne et associations", in *Les Algériens en France*, GRECO 13-CNRS, Paris, Publisud.
- BELBARI A., 1987, *Immigrations et situations postcoloniales*, Paris, L'Harmattan/CIEM.

LE LIEN SECURITAIRE : METTRE EN ORDRE LE DESORDRE QUOTIDIEN

Michel Anselme

L'article que l'on va lire rend compte d'une recherche menée dans une cité H.L.M. des quartiers nord de Marseille sur le thème du sentiment d'insécurité¹. Elle s'appuie sur l'observation d'un dispositif opérationnel centré sur l'insécurité et ses effets sur le quartier. Elle tente d'analyser à travers quels processus institutionnels et concrets peuvent s'obtenir des accords partiels et conjoncturels sur le sens à accorder à des faits liés aux troubles de l'ordre public, les conditions d'élaboration de tels accords et finalement les modes de régulation de la vie collective qui en découlent. Elle tente également d'éclairer un des aspects du discours sur le sentiment d'insécurité, dont la fonction essentielle semble être de mettre de l'ordre dans le désordre quotidien.

Le quartier dans lequel s'est déroulée cette expérience est un quartier H.L.M. dont la réputation d'insécurité, progressivement construite à la fin des années soixante-dix et tout au long des années quatre-vingt, en avait fait un des hauts lieux dits "insécures" de la métropole marseillaise. Un de ces quartiers dont les lentes modifications sociologiques avaient mis en situation de co-présence des groupes sociaux aux caractéristiques socio-professionnelles relativement compa-

1. Entre logeurs et logés, tome III, *Le lien sécuritaire*, Cerfise, 1990. Recherche financée par le Plan Construction.

rables mais dont les trajectoires sociales semblaient, de toute évidence, appelées à différer notablement. Entrelaçant des faces à faces sociaux maintenant devenus classiques dans ce type d'ensembles H.L.M. (sur-représentation des jeunes de moins de vingt ans dans la population totale, présence importante de "communautés" étrangères, nombre élevé de grandes familles, existence de ménages ne vivant que des transferts sociaux, etc.), faces à faces rendus d'autant plus exacerbés que la précarisation croissante de beaucoup de familles et le chômage endémique parmi les jeunes visibilisaient sur le quartier ceux qui précisément étaient le moins dans la norme sociale, ce quartier semblait donc livré à lui-même, en proie à des tensions croissantes. Tensions que les modes de gestion de l'organisme H.L.M. (politique d'attribution des logements, entretien quotidien, actions en direction du milieu associatif,...) perçus par la majorité des habitants comme inadaptés, en totale contradiction avec les enjeux réels du quartier, venaient renforcer, accroissant par là même la perte d'autorité de celui-ci.

L'argument à l'origine de l'expérience est un événement mineur, banal en soi : le bris, par un jeune, de la vitrine d'un commerçant, au vu et au su de tous, sur l'espace central du quartier, la place commerciale. Pour des raisons contextuelles - la victime connaissait bien son agresseur qui venait parfois lui acheter de la marchandise, et il existait un lieu public (l'atelier de la réhabilitation du quartier)¹ où un certain nombre d'habitants avaient pris l'habitude de venir parler des mille et un petits faits qui caractérisent la vie quotidienne, instaurant par là même un espace public de débats accessible à tous -, cet incident ne donna pas lieu à plainte et à l'arrestation du jeune, mais à un processus de rapprochement et de règlement du conflit à l'amiable mené par les chercheurs qui animaient l'atelier de la réhabilitation.

A partir de cette interpellation officielle de l'atelier - la commerçante avait exigé des excuses publiques et un remboursement de la vitrine -, le débat sur l'insécurité dans le quartier devint un débat général exigeant des réponses visibles. Tel est du moins le tour que prirent les événements. A cette "demande de sécurité", que vint bientôt renforcer et légitimer l'arrivée sur le quartier de nouvelles populations (de jeunes étudiantes appelées à s'installer à la suite de la transformation d'un bâtiment en école), le logeur répondit par le recrutement d'une société de gardiennage classique.

1. L'atelier de la réhabilitation était un lieu animé par des architectes et des chercheurs, chargés par l'organisme H.L.M. d'élaborer, en concertation avec les habitants, le projet de réhabilitation du quartier et d'en suivre la réalisation. Ouvert quotidiennement, il jouait également un rôle de médiation entre le logeur et les locataires lui permettant de régler, par la discussion et la négociation, certains conflits, liés non seulement aux travaux mais plus généralement à la vie collective dans la cité.

Un dispositif territorialisé interne au quartier

A la suite d'une série d'altercations avec certains groupes de jeunes et devant la pression de certains habitants et des associations de locataires, choqués de voir les modalités de déploiement quasi-guerrier des équipes de surveillance (treillis, rangers, chiens en laisse, talkie-walkie, etc.) et favorables à l'idée d'une expérience de régulation interne au quartier, il fut institué un dispositif opérationnel, constitué d'une part d'un "comité de pilotage" comprenant, sans exclusive aucune, tous ceux qui, représentants d'institutions, d'associations ou simples habitants, avaient des "choses" à dire sur l'insécurité, d'autre part d'une équipe de gardiens, comprenant trois jeunes adultes, directement embauchés par le logeur, dont deux étaient issus du quartier.

Le comité de pilotage était dirigé par l'organisme H.L.M. qui en assumait la régulation (présidence, ordre du jour, comptes rendus etc.). Y assistaient en général une trentaine de personnes, parfois plus, quelquefois moins, qui étaient, pour ce qui est des habitants, essentiellement les leaders plus ou moins institutionnalisés du quartier. Mais on y retrouvait également certains des jeunes souvent au coeur des questions qui étaient débattues publiquement ainsi que des représentants institutionnels et des élus (commissaire de police, directeur de l'équipe de prévention, adjoint au maire de secteur, etc.). Le rôle de l'équipe de gardiens était d'effectuer des rondes sur le quartier, d'entrer en contact avec ceux qui "troublaient" l'ordre public et de rendre des comptes au logeur et au comité de pilotage.

Ce qui fait l'intérêt de l'expérience, c'est précisément cette articulation entre le débat public sur l'insécurité tel qu'il s'est instauré dans le comité de pilotage et le travail de l'équipe de gardiens. Celle-ci, bien que dépendant statutairement de l'organisme H.L.M., était en partie soumise aux résultats des discussions et aux prises de décisions du comité de pilotage, tout au moins pendant une période, avant que le logeur ne l'utilise à son profit et n'accapare le pouvoir, vidant l'expérience de ce qui faisait son intérêt : le débat contradictoire et public sur les conditions de la vie en collectivité.

Le travail quotidien de l'équipe de gardiens nourrissait le débat sur le problème de l'insécurité sur le quartier : qui faisait quoi, comment et pourquoi? Et surtout, exposant des faits peu ou prou connus de tous - tout au moins imaginables par tous, chacun pouvant faire référence à un fait semblable, directement ou indirectement vécu - et rendant des comptes sur les comportements qu'elle avait eus, l'équipe de gardiens obligeait les membres du comité de pilotage, toutes positions confondues, à élaborer une ligne de conduite qui puisse lui servir de référence et également l'aider à en fonder la légitimité.

Les débats qui se développaient dans le comité de pilotage étaient toujours basés sur des faits concrets (une altercation, une occupation

jugée "illégitime" de l'espace public, un vol ou une tentative de vol, une co-présence anxiogène, etc.) qui s'étaient déroulés dans le quartier et qui demandaient à être interprétés pour pouvoir être traités. Ce traitement et les réponses apportées dépendaient en effet de l'accord, fut-il partiel, intervenu entre les participants au comité de pilotage. Ce qui exigeait une mise à plat publique d'une part des caractéristiques qui faisaient de ces faits, des faits problématiques, et d'autre part des cadres même qui servaient de référence aux discussions.

Qui était légitimé à parler sur tel ou tel événement? Où commençait le "désordre public"? Pourquoi tel incident, problématique pour l'un, était-il minoré par tel autre? Quelles étaient les priorités de l'action? Qu'est-ce qu'il était possible de faire de manière interne au quartier? Où commençait le travail de la police? Toutes ces questions furent débattues dans le comité de pilotage. Comme le furent également les modes d'organisation et d'intervention de l'équipe de gardiens (horaires, uniforme, formes des comptes rendus, usage ou non de la violence, etc.). Ces discussions révélèrent progressivement aux participants l'extrême difficulté qu'il y avait à faire face à toutes les demandes, la nécessité de hiérarchiser les interventions et donc de faire des choix dans le traitement des incidents.

Car chacun, voyant midi à sa porte, voulait que soit traité en priorité ce qui lui importait le plus ou lui semblait le plus insupportable. Pour les commerçants par exemple, l'urgence consistait à effectuer des rondes à l'heure de fermeture des commerces, au moment où, la plupart des clients étant partis, ils restent seuls dans leur boutique avec la recette journalière. C'était alors l'occasion pour d'autres participants au comité de pilotage de demander aux commerçants si cette heure "entre chiens et loups" avait déjà donné lieu à des vols de ce type, quand, comment ? et s'entendre répondre que de tels vols s'étaient déroulés mais il y avait ... près de dix ans, révélant, par là, le caractère fantasmatique de cette peur. La discussion rebondissait alors sur les changements intervenus depuis lors sur la cité, le faible risque de voir ce genre d'agressions se reproduire et le tabou somme toute dont bénéficiaient les commerçants.

Pour certaines mères de familles, le maximum de risque était à l'heure des sorties d'écoles, au moment où elles étaient obligées d'aller chercher leurs enfants et de laisser sans surveillance leur appartement. Il fallait que les gardiens soient présents à ce moment là, c'est-à-dire le matin, à midi, en début et en fin d'après midi. Autant dire tout le temps ! Mais l'impossibilité pour une équipe de trois gardiens d'être partout à la fois, le coût qu'aurait impliqué un dispositif plus important - précisons qu'une partie des frais occasionnés par la mise en place de l'expérience était payée directement par les locataires, au travers d'une augmentation de charges - et surtout le caractère dérisoire d'une telle surveillance généralisée aboutit à limiter le travail des gardiens à un certain type

d'interventions. Pour d'autres encore, l'important était de supprimer la vente de bière aux jeunes, de faire respecter le calme la nuit, etc.

Ainsi, au travers des discussions et des échanges entre adultes et jeunes, habitants et représentants des institutions, s'est peu à peu effectué un premier état des lieux de l'insécurité sur le quartier, révélant ce que signifiait le terme pour les uns et les autres, à quelle réalité il renvoyait, quelles étaient les dispositions qui pouvaient être prises. Ces échanges et discussions qui avaient lieu en public permettaient également, par le récit circonstancié qui en était fait, de pondérer l'importance de tel ou tel incident, de réaffirmer le caractère inacceptable de tel autre, d'élaborer enfin les conditions même d'une énonciation publique. Car le fait de parler ou simplement de pouvoir évoquer certains faits, hier encore tus, était déjà un changement notable, perçu comme tel par tous les participants du comité de pilotage.

L'accès aux espaces publics

C'est autour de l'occupation des espaces publics (place commerciale, parkings, halls d'entrée et bas d'immeubles, etc.), des tentatives de cambriolage des logements et plus rarement des voitures, et des conflits de voisinage (nettoyage des coursives, bruit, agressions verbales, etc.) que se structura l'intervention de l'équipe de gardiens. Celle-ci tenait une "main courante" où elle notait au quotidien les événements auxquels elle avait dû faire face, les lieux où ils s'étaient déroulés et quelles personnes ou groupes y avaient été impliqués.

Au fil du temps (l'expérience sous cette forme initiale a duré plus de quinze mois), s'est constitué une sorte de culture commune de l'événement, une manière de l'analyser et de le traiter. L'objectif mis en avant par le comité de pilotage était de favoriser le règlement des conflits quand c'était possible, en organisant des rencontres en face à face entre victimes et agresseurs. En matière d'occupation de l'espace public par des groupes de jeunes, occupation que certains adultes jugeaient totalement insupportable et illicite, ce face à face, cet échange direct organisé en plusieurs occasions, amena ces derniers, en mesurant le type de réalité à laquelle ces jeunes étaient confrontés, les liens qui les unissaient au quartier, à relativiser leurs positions quant aux nuisances réelles qu'ils subissaient et permettre ainsi un début de règlement des conflits.

A travers les débats sur ce qui est supportable et ce qui ne l'est pas, et donc sur ce qui d'une manière ou d'une autre doit être interdit ou au contraire peut être toléré, c'est tout un "travail" sur l'accès aux codes d'interprétation des conduites d'autrui qui s'est effectué. Pourquoi fait-il (ou font-ils) ça ? Et plus encore, la question fondamentale : a-t-il (ou ont-ils) le droit de faire ça ? Les discussions oscillaient entre la description toujours très concrète, mais toujours immédiatement contradictoire, des

incidents et les formes prises par les modes de régulation des autorités légitimes (H.L.M., Police, parfois Justice, plus rarement Mairie). L'absence ou tout au moins la discrétion de la plupart d'entre elles générant aux yeux des participants-habitants, de manière évidente, les mille et uns petits faits qui renforcent la perte de l'esprit civique chez les résidents et autorisent certains à se croire au dessus des lois.

Parmi les délits qui donnèrent lieu à discussion et parfois à altercation au sein du comité de pilotage, ceux qui portaient atteinte aux biens (vols et tentatives de vols) firent rapidement l'objet d'une condamnation générale et ferme de la part de tous. Le vol, même si les objets volés sont de faible valeur - là n'est pas la question -, a des effets de désagrégation sur le lien social qui ont été maintes fois soulignés, par la négation, "la déclaration d'inexistence que vous adresse votre agresseur" [Gauchet, 1990]. Rarement vus et pris sur le fait, les cambrioleurs alimentent fortement ce sentiment d'insécurité diffus et cette perception d'un dérèglement du monde qui caractérise cette expérience de la solitude radicale au sein de la foule en milieu urbain. La seule fois où le comité de pilotage eut la possibilité de traiter, et encore ce fût indirectement, une histoire de vol, celui-ci relevait d'un acte à la signification ambiguë, le voleur connaissant sa victime. L'intervention de l'équipe de gardiens chargée de faire une enquête et de tirer l'affaire au clair permit néanmoins que le voleur, ayant été finalement identifié, restitué à la victime les objets volés.

Si la réprobation du vol était générale, les conflits nés à propos de l'accès aux espaces publics faisaient l'objet de débats sans fin, où les positions tenues par les protagonistes variaient très fortement d'une situation à l'autre, en fonction de leur interlocuteur du moment ou des arguments entendus. Cette instabilité est compréhensible si l'on veut bien admettre qu'à travers l'accès et l'occupation de l'espace public dans un quartier (mais il en va de même dans la ville), ce qui est en jeu n'est rien moins que la légitimité à être là et à tenir sa place. Souvent les conflits portaient sur les modes de présence de jeunes, modes vécus comme problématiques par nombre d'adultes (regroupement, consommation d'alcool, lazzis en direction des femmes, occupation tardive, bruit...). Mais la mise à plat, souvent en présence de certains de ces jeunes, des raisons d'une telle occupation, révélait aux adultes le chômage endémique, l'absence de perspectives professionnelles, et surtout la difficulté pour ces jeunes à se situer dans un quartier où ils étaient toujours perçus comme "en trop". Résidant sur le quartier et appartenant parfois à des familles honorablement connues, ces derniers ne revendiquaient guère plus que de pouvoir être acceptés comme jeunes et chômeurs, avec ce que cela implique d'oisiveté forcée et de besoins de contacts sociaux.

L'acceptation plus ou moins facile de cette situation par les uns et les autres, son caractère inévitable faisaient alors surgir, comme en surimpression, la figure de ceux d'entre eux qui étaient étrangers au

quartier. Accepter et composer avec les conduites plus ou moins licites des jeunes habitant le quartier impliquait en retour de diaboliser ceux de l'extérieur, de les constituer comme ceux par lesquels arrivait le mal, alors même - et les descriptions qu'en donnaient les gardiens qui les connaissaient le confirmaient - qu'ils ne différaient en rien de leurs "complices" de l'intérieur.

Cette partition était particulièrement opératoire en ce qui concerne les délits liés à la consommation et au trafic de drogue. À écouter les participants-habitants au comité de pilotage, le trafic de drogue, attesté par des allées et venues incessantes de personnes extérieures au quartier et la découverte régulière de seringues usagées dans les couloirs, était une sorte de commerce importé. Ce que démentait aussitôt l'équipe de gardiens, notamment les deux adultes issus du quartier, très au fait de l'entrelacs inextricable des liens unissant consommateurs et dealers. Ces derniers étaient loin d'être tous extérieurs au quartier. C'était même l'inverse qui prédominait, le trafic ayant pris la cité pour cadre précisément parce que les réseaux de vente y étaient organisés de l'intérieur.

Après les vols, la drogue constituait le second thème sur lequel le consensus de rejet était général. Probablement parce que chacun s'en représentait les dangers à son niveau (mères ayant à faire face à cette situation dans leur propre famille, ou craignant pour leurs enfants, commerçants à cause des récits mille fois colportés sur les agressions sauvages causées par les toxicomanes, l'ensemble des habitants par la présence de seringues usagées, etc...) et parce que ce cumul de situations diverses rendait le problème incontournable. L'action de l'équipe de gardiens sur ce point et les débats qu'elle occasionna au sein du comité de pilotage furent des plus animés et des plus ambigus à la fois.

L'extrême complexité du problème et plus encore l'impossibilité d'obtenir des effets décisifs sur un type de pratiques caractérisées en ce qui concerne le trafic par une mobilité de chaque instant et la consommation par une absence quasi totale de précautions, amena les membres du comité de pilotage à demander à l'équipe de gardiens de tenter simplement d'invisibiliser trafic et consommation. C'est-à-dire de faire en sorte, à défaut de traiter le problème sur le fond, d'en limiter le caractère spectaculaire dans l'espace public. Ce qui posait, en effet, le plus de problèmes aux habitants, déclenchant des réactions de peur et d'hostilité mal contrôlées, c'était, plus encore que le trafic lui-même, la rencontre inopinée avec des jeunes en train de se piquer dans les halls d'entrée ou les paliers. Bien que rare, une telle pratique existait, et la violence soudaine qu'elle faisait émerger était à la mesure de l'anxiété qu'elle suscitait. Plusieurs fois, l'équipe de gardiens se trouva confrontée à ce type de situations et les comportements qu'elle eût provoqua des débats houleux au sein du comité de pilotage.

Une première fois, elle usa de violence à l'encontre de deux jeunes en train de se préparer une injection. Une autre fois, au contraire, elle en protégea un qui était en train de s'injecter une dose et qu'un groupe de femmes s'apprêtait à bousculer violemment. A chaque fois sommée d'expliquer les raisons de sa réaction, l'équipe, en tentant de justifier son comportement, révélait à tous l'extrême précarité du traitement du problème de la drogue sur le quartier. La position du comité de pilotage était contradictoire, peu assurée, manifestant par là la difficulté à fonder une action incontestable et légitime. L'élément le plus positif résidait dans l'échange public et la possibilité pour les participants de mesurer concrètement qu'ils n'étaient pas seuls face à ce problème et que leurs réactions étaient non seulement compréhensibles mais aussi justifiées.

Mais, paradoxalement, en se montrant incapable de traiter le problème de la consommation de drogue dans ses multiples aspects, ni de l'enrayer, l'action du comité de pilotage mettait en évidence la limite de ce type de dispositif de régulation interne à un quartier lorsqu'il est confronté à des pratiques déviantes, assumées en tant que telles. Et, en interpellant les institutions présentes, il en révélait également la relative impuissance puisque celles-ci n'étaient pas davantage capables de faire cesser ce trafic illicite.

Cette limite à l'action collective, tout au moins sous la forme qu'elle a prise dans cette expérience, explique peut-être, pour partie, un des résultats les plus troublants de cette recherche sur le sentiment d'insécurité.

Le sentiment d'insécurité, une forme du lien social

L'hypothèse au principe de ce travail, qui s'appuyait sur toute une série de travaux antérieurs [Ackerman et alii, 1983], revenait à affirmer que le sentiment d'insécurité ne s'embarrasse pas d'une quelconque vérification des faits qu'il met en scène ni ne se traduit par un récit stable. Il est à la fois général et abstrait. Mieux, il se déploie selon des modes imaginaires qui semblent totalement déconnectés du réel. La mise en place d'un dispositif ayant directement la rumeur pour objet, fondé sur des enquêtes circonstanciées à propos d'événements précis, localisés, et visant explicitement à favoriser le face à face entre victimes et agresseurs, devait avoir des effets sur le sentiment d'insécurité, sur cette peur qu'inspire l'expérience quotidiennement vécue des conflits non régulés en collectivité. On pouvait penser que par une publicisation des incidents et des réponses collectives autant qu'institutionnelles, il était possible d'une part de traiter certaines tensions, de leur trouver une issue acceptable par tous et d'autre part de réduire cette "peur de la peur", à quoi s'assimile le sentiment d'insécurité pour certains auteurs [Freund, 1983].

Or, si la plupart du temps des accords conjoncturels ont abouti entre les divers protagonistes engagés dans ces conflits quotidiens, ce que montre l'observation du dispositif sur une période de quinze mois, c'est que ceux-là mêmes des habitants qui participaient le plus régulièrement au comité de pilotage, y étaient les plus actifs, rencontraient le plus souvent les jeunes, tenus pour responsables de tous les maux, et acceptant les situations de face à face, donnaient de l'épaisseur, de la consistance à ces figures abstraites, trop longtemps fantasmées des "agresseurs", ces habitants, donc, continuaient de tenir les mêmes discours généraux et abstraits sur la peur que leur inspiraient les délits quotidiens, dont on a vu qu'ils étaient pour l'essentiel liés à une occupation volontairement ostentatoire de l'espace public. Un tel hiatus entre un discours toujours aussi déréel et des pratiques de confrontation toujours plus nombreuses, toujours plus motivées, posait problème.

Ce hiatus énigmatique, sur lequel se sont penchés certains auteurs (cf. Ackerman et alii, 1983), on ne peut, en toute logique, l'attribuer aux caractéristiques sociales des acteurs ou à une quelconque psychologie collective mais plus sûrement l'interpréter à la lumière des logiques institutionnelles dans ce qu'elles ont de plus obscur et de plus évident à la fois. Tout se passe en effet comme si, face à l'effondrement des figures de l'autorité et de leur impuissance à dire le droit et la règle en matière de vie collective, la réaffirmation d'un sens à donner à cette vie collective passait par une représentation négative mais ordonnée et périodiquement proclamée du réel.

Partagée avec d'autres, cette dénégation du réel serait seule susceptible de permettre ces ajustements tacites, ces actions routinisées et inévitables qu'implique la vie en collectivité. La possibilité même de vaquer à ses occupations et tout d'abord d'accepter de se confronter journalièrement à la répétitivité de rencontres vécues sur un mode anxiogène parce qu'elles réactualisent tous les fantasmes de peur, supposerait que des significations stables existent par ailleurs pour ordonner ce réel "dramatique", pour mettre de l'ordre dans le désordre du monde. C'est l'hypothèse d'Ackerman et alii qui voient, à juste titre, dans le discours sur l'insécurité, un procès fait à l'Etat, incapable aux yeux des victimes de faire respecter la loi. Discours d'orphelins, disent-ils, le discours sur l'insécurité travaille à produire des significations stables et d'abord à rendre claire la démarcation, "la frontière entre l'ordre et le désordre, la norme et le crime, les honnêtes gens et les fauteurs de trouble, etc..." [1983, p 62]. Le récit d'agression qui lui est coextensif et qu'Ackerman propose d'appeler "récit de victimisation" [Ackerman, 1986] aurait une double fonction, celle de faire partager une expérience et plus fondamentalement celle de créer un "lien entre les victimes aussi bien réelles que potentielles".

Mais ce que révèlent les observations du dispositif territorialisé que nous avons faites, c'est que loin de se réduire au seul lien entre victimes, le sentiment d'insécurité, quand il perdure comme abstraction,

alors même que "victimes" et "agresseurs" se croisent et se parlent, a valeur générale et acquiert une toute autre signification. Il apparaît comme cette forme du lien social qui fait dire autre chose que ce qui est fait, pour précisément faire autre chose que ce qui est dit.

Et la figure de "l'ennemi extérieur", "l'étranger à la cité", au principe même du fonctionnement de toutes les communautés réelles et fictives, - et les quartiers d'habitat social, s'ils en sont de fictives sur le plan ethnique ou social, en sont de réelles sur le plan institutionnel du rapport locatif - en expulsant la violence ou plus exactement en expliquant la violence par son extériorité même, rend possible la coexistence avec "l'ennemi intérieur", avec lequel la confrontation est inévitable. D'où cette partition toujours réactualisée parce que fondatrice entre intérieur et extérieur, alors même que les attributs des uns et des autres sont étrangement similaires. La frontière nette dont parle Ackerman existe bien, mais elle ne passe plus entre victimes et agresseurs, mais entre victimes et agresseurs intérieurs d'une part, et agresseurs extérieurs d'autre part.

A produire une représentation du réel conforme aux ajustements quotidiens avec ces agresseurs intérieurs potentiels, la vie en H.L.M. deviendrait impossible puisque cela supposerait que soient réaffirmées par les acteurs eux-mêmes, à tout instant, lors de toutes les rencontres et contacts journaliers, les règles collectives en lieu et place de l'autorité légitime. De ce point de vue, l'insistance voire l'entêtement des habitants à interpeller les institutions sur leur politique en matière d'attribution des logements, de cohabitation et de sécurité et leurs effets, insistance que celles-ci ne sont pas loin d'analyser comme une forme de psittacisme, n'ont d'autres fondements que leur surdité tenace en matière de régulation sociale.

C'est parce que les logeurs ont constitué des situations de cohabitation à plus d'un égard inédites¹, qu'ils ont le devoir d'en assumer les effets, d'en gérer les risques. C'est parce que la police se doit d'intervenir sur l'ensemble du territoire et que le discours qu'elle tient parfois sur la difficulté ou la répugnance qu'elle a à pénétrer dans certains quartiers a des effets désagrégateurs pour leurs habitants, qu'il est déterminant qu'elle y vienne. C'est parce que l'entretien quotidien des espaces publics par les municipalités est le plus souvent de mauvaise qualité ou inexistant dans certains quartiers, à la différence d'autres, et qu'il signifie précisément autre chose qu'un simple dysfonctionnement, qu'il est important qu'il soit repris et amélioré. Car, sans cela, l'ensemble de ces absences, de ces manquements quotidiens, de

1 . Inédites, en ce sens que, dans les années soixante, le peuplement de ces quartiers s'est caractérisé par une relative hétérogénéité sociale, rompant en cela avec la période antérieure, et que les organismes H.L.M., en considérant celle-ci comme la référence en matière de peuplement, ont pratiqué des politiques d'attribution de plus en plus éloignées des réalités de la demande sociale. Sur ce point cf. M. Peraldi, 1988, ou encore M. Anselme, 1988.

cette incurie institutionnelle réactualisent en permanence la représentation de l'orphelin. Celle-ci devient le support d'une intense activité sociale où la domination subie comme principe de réalité est parlée sur un mode déréel. Intériorisée, cette domination symbolique pour pouvoir être vécue et supportée ne peut être mise en scène que sur un mode imaginaire, mais ordonnée. Car, comme le précise P. Pharo [1985, p. 36],

"lire le désordre comme un ordre, voilà sans doute l'expression qui caractérise le mieux cette compétence de membre [de la cité] à reconnaître toujours et partout, le caractère ordonné, c'est-à-dire aussi rationnel, explicable, fiable et descriptible des situations qu'il rencontre".

Situations de cohabitation et enjeux symboliques

Le sentiment d'insécurité tel qu'il transparaît dans le discours des habitants a toujours à voir avec la forme que prennent les relations sociales quotidiennes, avec les contacts sociaux routiniers. Dans le quartier où s'est déroulée la recherche, les situations de cohabitation étaient et sont toujours dominées, comme dans l'essentiel des quartiers d'habitat social du même type, par des faces à faces sociaux qui se sont progressivement cristallisés autour de l'ethnicité. Progressivement, non pas du fait de l'arrivée graduelle d'étrangers qui, à un moment donné, aurait fait tache, et à partir desquels l'atmosphère sociale du quartier aurait changé, car les "dits" étrangers étaient là dès l'origine de la construction, parmi les premiers habitants, et leur nombre n'a pas beaucoup varié, mais du fait de l'émergence de cette catégorie comme catégorie concrète de gestion [sur ce point voir M. Peraldi, 1990, notamment le second chapitre]. L'effet de seuil est là, dans la perception du logeur que quelque chose s'était modifié dans le quartier et qui subitement donnait sens à toute une série d'incidents, de tensions, de dysfonctionnements. Perception pour partie liée à un événement tragique - la mort d'un jeune du quartier abattu par un policier - et de ses effets médiatiques et concrets, et pour partie liée à des changements dans la visibilité d'une certain nombre de groupes sociaux implantés de longue date sur le quartier.

Cette découverte institutionnelle, d'autant plus brutale que les interlocuteurs légitimes des institutions - présidents d'associations et autres leaders autoproclamés - étaient en complet décalage avec cette effervescence sociale, s'était cristallisée autour d'une série de demandes émanant des groupes de jeunes, pour l'essentiel issus de l'immigration. C'est cette visibilité accrue et revendiquée à la fois qui, dès les années quatre-vingt, dessine la scène du principe d'explication des événements futurs. Car la catégorie de l'ethnicité a cela de paradoxal que, lorsqu'elle est énoncée et qui plus est légitimée par le discours gestionnaire, elle sature immédiatement le champ des représentations

puisque précisément on voit et on croise quotidiennement des étrangers dans le quartier et qu'éventuellement on leur parle.

La seconde caractéristique de ces faces à faces sociaux, c'est qu'ils sont également intergénérationnels et que la distance sociale qu'ils révèlent s'en trouve redoublée. Distance entre Français et étrangers d'une part puisque cette partition organise le réel, entre jeunes et adultes d'autre part, et plus précisément entre adultes français et jeunes étrangers. Que ces derniers soient de nationalité étrangère ou issus de l'immigration, et donc français, importe peu ou plus exactement est indiscernable, à moins de s'intéresser par delà les catégories statistiques et apparemment descriptives, à son ou ses interlocuteurs concrets.

Les conflits autour de l'accès à l'espace public, dont on a vu précédemment qu'ils sont pour une très large part au coeur des différends quotidiens et le vecteur premier du sentiment d'insécurité, sont précisément ceux qui synthétisent et réactualisent immédiatement cette double distance entre groupes sociaux, par ailleurs socio-professionnellement semblables. Cette similarité, que l'avenir probable des uns et des autres ne modifie que très lentement, rend la cohabitation douteuse, instable en ce que ce qui se redéfinit au jour le jour, dans les échanges anodins et les interactions de la vie quotidienne, c'est la place des uns et des autres, la place des uns par rapport aux autres et plus encore l'obligation faite de cohabiter sur une longue période.

Or, comme le montre P. Pharo [1985], dans le cadre de la légitimité à poser tel ou tel acte, à affirmer telle ou telle revendication, on peut s'autoriser d'une communauté de réciprocité ou d'appartenance différente de celle à laquelle se réfère le partenaire de l'interaction. Dans ce cas précis de l'accès à l'espace public, la légitimité des jeunes du quartier à être là, à occuper cet espace public est d'autant plus forte à leurs yeux et problématique aux yeux des autres que ces jeunes s'autorisent d'une série de "communautés", dont l'une, "l'ethnique", est paradoxalement fictive, n'existe pas, et les autres au contraire réelles (habiter le quartier, être jeune, etc.). C'est ce jeu perpétuel, ou plus exactement cette "confusion" entre toutes ces communautés d'appartenance qui autorise cette occupation, cette ostentation si dérangeante.

Car la naturalité apparente de cette communauté d'origine, "l'ethnique" (avec comme glissement immédiat l'imputation de sens qu'elle implique sur le thème de l'insécurité, selon laquelle certains étrangers étant délinquants, les délinquants ne peuvent être qu'étrangers, et tous les étrangers virtuellement des délinquants), ne peut exister que subsumée sous les autres, incontournables celles-la, de la communauté des "résidents du quartier", de celle de la "bande de jeunes", etc. Qu'en général les groupes de jeunes ne soient pas à composante "ethnique" homogène, c'est ce que confirme la plupart des observations empiriques. Par contre, la cohésion intergénérationnelle

est plus affirmée. Mais l'une et l'autre se recouvrent pour faire des pratiques de ces groupes de jeunes, celles qui sont les plus antithétiques des pratiques des catégories d'adultes aux légitimités plus reconnues, construisant ainsi la scène d'affrontements d'autant plus réguliers qu'ils sont virtuellement inscrits, incorporés dans un attribut aussi incontestable que l'âge.

La cristallisation des conflits autour de l'occupation dite "illicite" de l'espace public apparaît alors comme inévitable et surtout sans fin puisqu'aussi bien ce qu'elle révèle, c'est la légitimité incontestable qu'ont ces jeunes et par extension ceux qui sont censés appartenir aux mêmes communautés qu'eux et en particulier leurs parents, à être là. Légitimité du fait même de leur simple présence et de ce qu'elle suppose au regard des modes d'accès concrets dans ces lieux, car on n'entre pas par effraction dans une cité H.L.M., l'attribution y est réglementée, soumise à des règles, peut-être obscures pour la plupart des locataires mais des règles tout de même. Ce qui signifie par contrecoup que cette co-présence imposée institutionnellement - on ne choisit pas ses voisins en cité H.L.M. -, ce rapport locatif fonctionne d'emblée comme un rapport social. Découverte douloureuse, véritable "épreuve territoriale" pour reprendre le terme de M. Peraldi [1990], que font logeurs et logés au travers de l'expérience de la réhabilitation, qui en dévoilant les principes qui régissent ces mondes sociaux que sont les cités H.L.M., inscrit la présence des uns et des autres comme "naturelle", compréhensible au regard de l'évolution des quartiers et non comme accident historique.

C'est cette légitimité affirmée à être là, légitimité pragmatiquement reconnue, à défaut d'être politiquement assumée, c'est-à-dire construite et pensée comme telle par les institutions, qui rend le face à face entre groupes sociaux, semblables sociologiquement mais dont l'activité symbolique vise coûte que coûte à se différencier, problématique parce que non régulé. C'est cette légitimité à être là qui explique également, croyons-nous, et le discours omniprésent sur le sentiment d'insécurité et la coexistence finalement relativement pacifique qui caractérise la plupart des quartiers H.L.M. Il s'y joue là des formes de co-présence concrètes, qui relèvent de processus construits voire imposés par les institutions, mettant ces dernières en position de les gérer et de les réguler.

De tels enjeux de régulation ne sont pas insurmontables pour les institutions surtout si se restaurent, sous leur autorité, des lieux publics où l'on peut prendre langue avec les autres et élaborer indéfiniment les limites, inévitablement mouvantes, entre ce qui est tolérable et ce qui ne l'est pas, entre ce qui renforce le contrat social et ce qui l'affaiblit. Cela implique aussi d'appréhender à sa juste valeur ce sentiment d'insécurité et ne pas en chercher une hypothétique fin, une hypothétique clôture. Le sentiment d'insécurité tel que l'expriment certains habitants en prise avec des changements sociaux difficiles à comprendre et/ou à accepter

est cette forme du lien social, ce lien sécuritaire, qui permet de vivre sans être obligé de s'armer. Loin d'être la manifestation d'une anomie généralisée, il rend compte de cette élaboration symbolique qui, donnant sens à une quotidienneté troublée et à des processus de recomposition sociale contradictoires, permet de les supporter.

Vouloir l'éradiquer n'est qu'une chimère, celle de croire que le conflit social et les manifestations symboliques auxquelles il donne lieu sont maîtrisables une fois pour toutes, alors même que l'écart entre dire et faire, entre la "réalité" et les jeux de langage, est au principe même de toute vie sociale.

CERFISE, Marseille
Juillet 1990

Références bibliographiques

- ACKERMAN W. , 1986, "Le récit de victimisation", *Informations sociales*, n°6/1986, pp. 30-35.
- ACKERMAN W., DULONG R., JEUDY P.H., 1983, *Imaginaires de l'insécurité*, librairie des Méridiens/Klincksieck, Paris.
- ANSELME M., 1988, "La formation des nouveaux territoires urbains et leur "crise" : les quartiers nord de Marseille", Les urbanistes dans le doute, *Peuples Méditerranéens*, n° 43, avril/juin.
- 1990, Entre logeurs et logés, tome III, *Le lien sécuritaire*, Marseille, Cerfise.
- FREUND J., 1985, "La peur de la peur" *Actions et recherches sociales* vol 21, n°4, décembre , pp. 11-30.
- GAUCHET M., 1990, "Les mauvaises surprises d'une oubliée : la lutte des classes", *Le Débat*, n° 60, mai-août, Paris, Gallimard, pp. 288-299.
- PERALDI M., 1988, Entre logeurs et logés, tome I, *Les figures de la dégradation*, Marseille, Cerfise.
- 1990, Entre logeurs et logés, tome II, *L'épreuve territoriale*, Marseille, Cerfise.
- PHARO P., 1985, *Le civisme ordinaire*, Paris, Librairie des Méridiens/Klincksieck.

L'ESPACE SYMBOLIQUE DU RACISME

Entre le discours de légitimation et les pratiques de transgression

Michel Oriol

Du point de vue de la psychologie sociale, les analyses du racisme relèvent de deux domaines d'étude. Le premier est celui de la *catégorisation* sociale (dans quelle condition M. X en vient-il à classer M. Y parmi les Z et à lui conférer de ce fait les attributs péjoratifs a, b, c...?). Le second, qui n'est pas radicalement distinct du premier, est celui de l'*imputation* (dans quelle condition M. X, ayant affaire à l'événement E, est-il amené à considérer que parce que M. Y est un Z, il est partiellement ou totalement responsable du fait que E se soit produit?). Comme la littérature expérimentale ou clinique portant sur ces phénomènes est tout à fait considérable, il est impossible d'en faire ici un usage détaillé. Nous ne pouvons en retenir très sommairement qu'une leçon fondamentale : l'un et l'autre processus ne permettent en aucun cas de définir des invariants au niveau des significations (sexuelles, économiques, culturelles...) qui sont ainsi mises en jeu. Il n'y a que la *production* des énoncés et des pratiques par les acteurs sociaux que l'on puisse indirectement rapporter à un nombre défini de facteurs (situations économiques, traditions politiques ou religieuses, processus d'influence interpersonnels ou médiatiques, parcours de socialisation et structures de personnalité...).

Si l'on prend acte de la complexité et de la variabilité des conditions de production dans lesquelles tel discours ou telle conduite peut être

qualifié de raciste, on est bien forcé d'emblée de renoncer à l'illusion malheureusement encore trop courante selon laquelle les sciences sociales pourraient efficacement normaliser l'opinion commune en lui proposant des définitions strictes et rigoureuses dont elles imposeraient l'usage. C'est peut-être cette illusion qui explique pourquoi les innombrables expériences pédagogiques inspirées par les sciences sociales pour atténuer les tensions entre groupes raciaux ont échoué ou bien se sont avérées d'une portée limitée et précaire. Dans le cadre du discours de sens commun, divers acteurs vont donner du racisme des définitions complètement disparates et chacun d'eux pourra même en moduler l'application selon les circonstances.

On retrouve ici le vieux paradoxe que, dès les années vingt, Hesnard soulignait à propos du sentiment de culpabilité : plus un sujet a un fort surmoi et plus ses fautes vénielles manifestent à ses yeux qu'il est un pêcheur impénitent. Plus au contraire son surmoi est faible et plus tel criminel endurci se sent parfaitement dépourvu de toute espèce de regret et de remords. De la même façon, beaucoup de militants humanistes se proclament racistes "comme tout le monde" parce qu'ils préfèrent aller en Afrique plutôt qu'en Asie ou qu'ils ont un goût plus marqué pour les cheveux de couleur blonde que pour ceux de couleur brune. A l'inverse, on sait très bien que, surtout depuis l'échec historique du nazisme, les militants d'extrême-droite sont publiquement très vigilants sur l'attribution du terme raciste. L'invention du terme "racisme anti-français" est de ce point de vue une assez remarquable manipulation d'un "signifié de connotation". Comment peut-on, à partir de là, songer une seconde que les sciences sociales puissent instaurer un dialogue avec ces prouesses pragmatiques qui sont uniquement organisées autour des effets affectifs du discours ?

Aussi, plutôt que d'entrer dans un débat forcément indéterminé sur la signification du mot, me paraît-il plus utile de comprendre comment l'attribution et l'imputation, lorsqu'elles ont affaire au racisme, fonctionnent selon des logiques sociales que l'on puisse essayer de situer et de classer. A ce moment, ce qui est important n'est donc pas ce que le mot raciste veut dire, mais ce qu'il est destiné à déclencher chez le destinataire. Or, de ce point de vue, il me semble qu'on peut classer les réponses qu'appelle l'emploi du mot racisme entre deux pôles. Le premier est un pôle *idéologique* : si l'on accuse de racisme, si on attribue au racisme une vague de conflits ou de crimes, voire de guerre, c'est qu'on désigne un lieu de discussion, un espace où s'affrontent rhétoriques et arguments, un champ qu'on doit conquérir par la qualité de réfutation. A l'autre pôle, le racisme est considéré non comme discours organisé, comme opinion normale, même si elle est extrême, mais comme désordre de la conduite et donc de la personnalité, indication de pathologie sociale ou personnelle. L'interprétation commune des conduites qu'il inspire, on la rapportera alors plutôt à l'instinct, à une agressivité plus ou moins constitutive de la nature humaine. Si l'on veut

faire savant, on va chercher l'éthologie, les troubles que déclenche, par exemple, la surpopulation chez les rats. En tout cas, si l'on polarise sa lecture du racisme en ce sens, il n'est pas question d'opposer argument à argument. Il s'agit plutôt de rendre coup pour coup, soit que cette contre-violence doive relever du droit, soit qu'elle entre, plus subtilement, dans le champ de la psychiatrie, soit enfin qu'elle se situe dans le cadre de la pure et simple auto-défense et répudie toute médiation institutionnelle ou idéologique.

Pour résumer cette opposition, il nous semble que, par exemple, on a affaire à une sorte de dédoublement de l'image de Le Pen. D'une part, celui-ci a progressivement réussi à se faire admettre comme le protagoniste "incontournable" de tout débat médiatique sur un certain nombre de questions comme par exemple l'immigration, l'évolution de l'Islam et du monde arabe. C'est le sens de la fameuse formule de Fabius : il pose de bonnes questions. De l'autre côté, on sait que cette banalisation de l'image de Le Pen continue à susciter des oppositions assez vives. Il faudrait n'opposer à son discours que la violence du boycott, de la contre-manifestation parce que le discours de Le Pen ne serait que le déguisement de surface qui permettrait de légitimer le meurtre, la torture, le crachat, toutes les formes de la transgression auxquelles il n'apporterait qu'une caution plus ou moins hypocrite.

Un tel débat ne nous semble pas du tout propre au climat actuel de la France. Lorsque j'étais en Californie, en 1973, étudiants et enseignants étaient tout à fait divisés sur l'attitude à prendre au moment où devait venir donner des conférences sur le campus le fameux physicien Schakley, qui s'était découvert, sur le tard, une compétence de psychologue pour inspirer et interpréter toute une série d'enquêtes sur l'infériorité moyenne du Q.I. d'un Noir par rapport au Q.I. d'un Blanc. (On sait que les prétentions de ces études à la validité scientifique se sont pratiquement depuis écroulées d'elles-mêmes.) Les uns voulaient, en effet, porter la contradiction. D'autres, qui avaient en général le soutien des étudiants noirs et chicanos, estimaient que c'était attribuer aux attitudes racistes une légitimité théorique dont elles étaient radicalement dépourvues. Ils s'organisaient donc pour interdire à Schakley de prendre la parole.

Que de telles oppositions se manifestent de façon aussi durable, aussi générale, cela indique, à nos yeux, la difficulté qu'éprouvent les sociétés modernes à situer, cibler, l'ensemble de ces relations entre les groupes que de façon, encore une fois, variable et incertaine, elles situent dans la sphère du racisme. Selon nous, cette bipolarité renvoie à l'opposition dialectique entre les effets de *structure* et les effets de *situation* qui marquent presque tous les domaines de la vie sociale. Dans ces conditions, les difficultés à traiter du racisme renverraient à l'impossibilité de définir, avec une évidence sociale irrécusable, quelque limite, quelque frontière, quelque appartenance que ce soit. Les structures symboliques qu'on utilise pour marquer les distinctions entre

groupes sont toujours susceptibles d'être réinterprétés dans le cadre des stratégies que les acteurs sociaux déploient *hic et nunc* en situation.

Il ne s'agit, certes pas, dans le cadre d'une telle opposition, de situer d'un côté le discours et de l'autre les actes, mais, plutôt, de situer les différents registres de discours les uns par rapport aux autres et d'examiner leurs relations possibles aux transgressions (tout en évitant de postuler, selon l'imputation de sens commun, que tout acte est l'accomplissement logique d'un discours.) Examinons donc, pour amorcer cette analyse, la relation possible entre la référence savante à Gobineau et la plaisanterie ethnique au comptoir du bistrot. Est-ce qu'on n'a pas affaire à des domaines d'action où des énoncés que l'on serait porté à catégoriser sous la même rubrique "raciste" sont, en fin de compte, sans grande influence réciproque? Difficile de répondre : car il est clair que nous manquons d'outils sémiologiques pour comprendre la circulation du sens dans la société moderne. Mais on peut néanmoins relever que les espaces de communication ne sont pas aussi séparés qu'on pourrait le croire. Le discours politique d'extrême-droite ne rate pas une occasion d'exploiter le fait divers, soit dans un procès d'imputation s'il s'agit de rapporter la criminalité à l'étranger, soit dans un procès de dénégation s'il s'agit de nier toute imputation au racisme d'un acte délinquant et criminel. D'autre part, on peut corrélérer, assez facilement, la fréquence du discours ou de la conduite de transgression avec une connaissance, au moins minimale, des rhétoriques politiques. S'il est vrai que le vote du Front National a pu, en Haute Bretagne ou en Lozère, correspondre plutôt à une option idéologique, il est difficile d'attribuer au hasard le fait que les zones où on peut repérer les manifestations violentes de la discrimination ou du rejet de l'étranger coïncident avec des taux élevés de vote "Front National". En d'autres termes, la référence à "la race" autorise sans doute l'induction trans-situationnelle à partir de discours politique ou populaire situé *hic et nunc*.

Mais cette multiplicité des niveaux de référence ne signifie pas simplement une interaction plus ou moins indirecte entre discours de légitimation et pratiques de transgression. Elle permet aux acteurs sociaux d'organiser leurs stratégies d'optimisation de la référence ethnique ou universaliste avec beaucoup de complexité.

Pour illustrer ce propos, je proposerai l'exemple d'un débat qui a suivi une conférence sur le racisme qu'on m'avait donné l'occasion de présenter aux étudiants de l'Ecole nationale des officiers de paix, il y a quelques années. Un élève-officier demande si l'on ne devait pas penser que la diffusion par la propagande de SOS-Racisme du badge "touche pas à mon pote" comportait plus d'effets négatifs que de retombées positives. On saisit aisément la portée de l'argument. En emblématisant le rejet du racisme, on tend à rendre suspect quiconque n'est pas porteur du badge. Plus généralement, toute situation de

communication se trouve obligatoirement surchargée par la référence idéologique obligée. La réponse qui me vint à l'esprit fut, en fin de compte, assez simple. Comme, selon mes observations, dans beaucoup de régions de France et surtout le Sud-Est, le seul discours public implicitement légitime était le discours du rejet des Arabes et des Noirs, à supposer même que la main ouverte pût introduire des références inadéquates à telle ou telle situation, c'était globalement un signe destiné à permettre la remise en question de normes communes d'autant plus prégnantes qu'elles demeuraient tacites.

Cela revenait à rappeler que, dans le champ balisé par les références au racisme, du fait même que le corps signifie autrement, mais autant que le discours, l'analyse des rhétoriques plus ou moins convaincantes est beaucoup moins pertinente que celle des paliers dont l'efficacité se trouve privilégiée dans les stratégies d'interaction. Les joueurs de football savent bien comment l'insulte ou le geste "déplacé" fait opportunément perdre son contrôle à l'adversaire nord-africain, faisant dériver le jeu réglé vers l'affrontement primaire direct. Les femmes appartenant aux groupes sociaux dominants connaissent bien l'imputation du racisme que mobilise le séducteur étranger qui ne s'accommode pas du rejet de la relation sexuelle : glissement stratégique vers l'idéologie à partir de l'interpersonnel.

Il y a en la matière tant de variations contextuelles possibles des stratégies que le psychologue ou le sociologue s'épuiserait à vouloir exhaustivement les décrire et les classer.

Mais elles peuvent contribuer à faire mieux comprendre comment les différents paliers du discours et de la pratique trouvent à se conforter de leur mutuelle articulation, tout en restant distincts. C'est ainsi que l'idéologisation de ce qui est en jeu dans la catégorisation mutuelle, péjorative ou positive, de groupes qui sont potentiellement étrangers l'un à l'autre joue un rôle considérable dans la mesure même où elle rapporte à un même univers cognitif des frustrations ou des joies, des compétitions ou des coopérations, des goûts ou des dégoûts qui ont été vécus dans les contextes sociaux les plus divers. Mais toutes les idéologies n'ont pas, dans cette fonction de totalisation, le même impact, la même capacité de mobilisation.

L'emblème "touche pas à mon pote" reprend, selon une tradition commune aux religions universalistes, la référence à un rapport interpersonnel direct et gratifiant pour en faire l'emblème d'une société pacifiée. C'est une stratégie discursive tout à fait analogue à celles qui se multiplient aujourd'hui pour faire du "dialogue" le signifiant obligé de toute tentative de désarmement d'un conflit entre groupes sociaux. Mais cette dernière référence suffit à attester d'une certaine faiblesse des rhétoriques universalistes, vite sclérosées par la répétition parce qu'elles ne mobilisent pas des affects suffisamment intenses et globaux.

En revanche, si l'impact émotionnel des idéologies d'extrême-droite est si grand, ce n'est pas simplement parce qu'elles permettent de

résoudre des problèmes de consistance cognitive. Le "racisme anti-français" ne fournit pas seulement la capacité de s'armer d'un répertoire rhétorique efficace pour affronter des situations variées. Il répond aux conditions de totalisation de l'acteur social et de son groupe dans un ensemble de circonstances où le sentiment d'appartenance est ébranlé. En durcissant la frontière qui sépare de l'Autre, il facilite le jugement d'imputation par rapport à l'ensemble des malaises vécus quotidiennement. Il rehausse la valeur des ressources les plus spontanées de la subjectivité, les accents, les goûts, les styles gestuels. Il autorise une exclusion de l'Autre, dont le psychanalyste sait depuis longtemps qu'elle ne va jamais sans la libération d'une jouissance perverse plus ou moins aiguë.

On retrouve une aporie plus générale qu'on n'a jamais réussi à dépasser : pourquoi les images de guerre sont-elles depuis l'Antiquité si bien structurées, si exaltantes, si diversement organisées d'un groupe à l'autre, si riches du point de vue du style, alors que les images de paix sont si répétitives, si mièvres, si pauvrement diversifiées, si insipides?

L'idéologie raciste correspond donc par la netteté des oppositions qu'elle assume au régime affectif qui comporte les régulations les plus grossières, les libérations de pulsions les moins contrôlées, c'est-à-dire les émotions les plus violentes. Cela ne signifie pas du tout un rapport de causalité : l'agressivité ne saurait produire de doctrine et aucun meurtre n'est la conséquence d'un syllogisme. Mais la possibilité d'intégrer fortement des paliers différents de l'action sociale rend compte de l'attrait que peut exercer dans certaines conditions historiques l'appareil, l'homme, la rhétorique populaire qui rendent possible une telle organisation des conduites.

On ne peut donc certainement pas se dispenser de références aux théories de l'inconscient pour rendre compte de ce qu'on appelle assez communément transgression d'ordre raciste à condition de ne pas donner à de telles explications une portée trop exclusive.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler, de ce point de vue, les recherches qu'Adorno a conduites après la Deuxième Guerre mondiale sur la "personnalité autoritaire". En cherchant le principe d'explication du racisme dans une socialisation primaire marquée par l'autoritarisme, la rigidité normative, il a certainement contribué à mettre en évidence des corrélations dont l'analyse demeure encore aujourd'hui pleine d'intérêt. (Par exemple, sa collaboratrice Frenkel-Brunswik a établi que l'ethnocentrisme se corrélait avec un sentiment de malaise ressenti lorsque le sujet devait percevoir des figures ambiguës, susceptibles d'être catégorisées de deux façons très différentes.)

Mais comment maintenir le système d'explication d'Adorno, repris par nombre de "freudo-marxistes", lorsqu'on observe aujourd'hui à la fois le déclin de l'image paternelle et la montée des revendications identitaires? Précisément parce que la pulsion agressive à l'égard de l'Autre peut être le fait de sujets très diversement socialisés - qu'on

songe au nombre élevé d'étrangers d'origines les plus diverses dans les rangs du Front National -, parce qu'elle est susceptible d'être reprise plus ou moins délibérément dans des rhétoriques trans-situationnelles, elle ne saurait relever précisément des types caractérologiques bien définissables.

L'essentiel de l'apport remarquable de Julia Kristeva n'est peut-être pas, du coup, dans les belles analyses par lesquelles elle montre comment le sujet risque toujours de simplifier la définition qu'il produit de lui-même en l'accomplissant d'abord dans le rejet de l'Autre. Il est d'avoir articulé ces descriptions d'ordre clinique au problème historique posé par le passage du judaïsme à l'universalisme chrétien et donc à la production historique de la catégorie d'étranger en tant que semblable. Réaction anti-universaliste, la violence raciste s'accomplit toujours comme une affirmation de l'illégitimité du droit, c'est-à-dire comme transgression légitimée par un registre existentiel plus profond que celui de l'universalité conceptuelle. Elle exprime ainsi l'extraordinaire difficulté à poser les appartenances du sujet moderne en excluant l'indétermination et donc l'angoisse. Dans un monde où nous sommes tous déstabilisés quant à nos références économiques, religieuses, culturelles, voire familiales, la libération de la pulsion agressive conjure l'angoisse d'autant mieux qu'il se trouvera toujours quelque part une rhétorique disponible pour l'articuler à une revendication ou à une histoire.

Ces conclusions ne semblent guère autoriser l'optimisme. La violence raciste échappant au débat réglé des idées, se place dans un registre qui rejoint celui du "tagger" dont le cri graphique vise à poser son identité dans un monde qui la nie ou l'ignore. Mais elle est, hélas, moins précaire, disposant de plus de ressources à quoi raccrocher sa légitimité. Il est toujours possible de trouver dans l'histoire des ressources de haine, d'exclusion, de revanche, là où l'anomie urbaine n'autorise que les tribus éphémères.

Si l'on doit conjurer le racisme, ce sera par une recomposition des paliers identitaires, celui de l'appartenance à des groupes historiques, celui de l'appartenance locale, celui de l'appartenance familiale. Il ne suffit ni d'un argument, ni d'un décret pour y parvenir, mais c'est une préoccupation qui devrait traverser tous les esprits s'il s'agit de redéfinir des programmes pour l'école ou pour la télévision, des plans pour la région ou pour l'Europe.

IDERIC, Nice
Septembre 1990

Bibliographie

ADORNO T. et al., 1950, *The authoritarian personality*, New York, Harper and Row.

BILLIG M., 1984, Racisme, préjugés et discrimination, in S. Moscovici, ed., *Psychologie Sociale*, Paris, PUF.

DOLLARD J., DOOB L. et al., 1939, *Frustration and aggression*, New Haven, Yale University Press.

QUAND LE RACISME FAIT SENS

Ou la construction du remarquable par des jeunes Maghrébins d'un quartier populaire

Jean-Pierre ZIROTTI

L'intention n'est pas de rendre compte ici de ce qu'il en est de l'expérience effective du racisme pour de jeunes adultes issus de l'immigration maghrébine. En analysant des extraits d'entretiens, je prends pour objet des descriptions d'événements dans lesquels ils se mettent en scène à titre de protagonistes plus ou moins actifs ou de témoins. Ces événements ont ceci de particulier qu'ils sont le plus souvent relatés en appui d'une opinion ou d'une appréciation sollicitées par l'interviewer et qu'ils constituent des cas de conflit ou d'injustice, c'est-à-dire, selon l'expression de Boltanski, "des situations soumises à un impératif de justification" (Boltanski L., 1990 : 64) .

L'orientation générale des analyses qui vont être présentées n'est pas sans rapport avec "l'enquête grammaticale" que propose Quéré. Pour celui-ci :

«L'émergence d'actions intelligibles et acceptables, observables et communicables, résulte de l'application d'une grammaire dans des opérations de production et de reconnaissance.» (Quéré L., 1990 : 2)

Par référence à la notion de "sémantique naturelle de l'action" propre à Ricoeur et à une conception herméneutique du langage et de la "constitution langagière de l'expérience" (Gadamer), Quéré avance que :

«[...] la sémantique de l'action n'est pas simplement un stock de ressources (réglées par une grammaire) pour décrire et expliquer un ordre de réalité indépendant, pleinement déterminé en dehors du

discours qui le porte au langage : l'action comme fait ou comme événement dans le monde, que le langage ne ferait que représenter, dont il ne ferait que donner un équivalent discursif sous une exigence de correspondance ou de description vraie. Comme tout langage, elle a aussi une dimension expressive et constitutive.» (1990 : 6).

Dans cette perspective, les variations relatives à la manière d'établir ou non le caractère "raciste" d'un comportement sont attribuées à des diversités de compétences, d'usage de celles-ci et d'objectifs dont il n'est pas question de restituer la genèse. Il n'est pas supposé non plus que la population enquêtée soit homogène dans ses compétences, dans ses expériences, dans ses intérêts. Les fragments de discours qui seront présentés dans le cadre de cet article sont extraits d'un corpus produit par une population de jeunes hommes d'origine maghrébine, résidant dans un quartier populaire de Nice, dont les âges s'échelonnent de 18 à 27 ans et qui ont pour point commun d'avoir tous appartenu à une population scolaire sur laquelle j'avais enquêté il y a plus de dix ans.

Les conditions d'usage de la ressource "racisme" seront celles, qu'en ces circonstances particulières de l'entretien d'enquête, ces jeunes hommes auront mobilisées pour satisfaire aux objectifs qui étaient alors les leurs. Le projet de cette analyse n'est autre que de vérifier dans quelle mesure *l'assignation d'une causalité "raciste" à un événement repose sur l'activité du locuteur et non pas sur la nature de l'événement.*

Je me propose de rendre compte, au travers de quelques exemples, de la capacité "constructive" de sujets engagés à décrire/évaluer des événements ou des acteurs sociaux caractérisés (élèves, professeurs, policiers, employeurs). L'intention est de montrer, dans ces quelques cas, que la pluralité des modes de construction d'un fait, par des comptes rendus rétrospectifs, atteste que le sens de l'événement est largement dépendant du cadre de signification dans lequel il est placé, donc qu'un événement peut relever de cadres de signification divers et prendre des significations diverses, appropriées à la définition interactive de la situation dans laquelle il est rapporté.

Cas A . La singularité du sujet comme obstacle à toute attribution catégorielle

«Q : Et les profs, ça allait? Comment ils étaient avec toi?

»R : Dans le primaire, ils étaient tous sympas, dans le secondaire aussi, sauf en première : j'ai eu des problèmes. Je me suis battu avec un professeur.

»Q : Pourquoi? Tu étais où?

»R : J'étais à Calmette, et parce qu'il m'aimait pas du tout, il m'aimait pas; j'sais pas. A chaque fois que je disais quelque chose, euh... j'me rappelle la première note - j'avais en économie - la première note que j'ai

eue c'était treize; il a regardé la copie, il a dit : "B.A., c'est qui ça?"; j'ai dit : "C'est moi!" Il m'a regardé d'un drôle d'air : "Ah bon!" La note suivante c'était un huit; je me suis étonné et la note suivante c'était un trois, et ainsi de suite deux, un, des notes comme ça. Et je me suis battu avec des mots, bien sûr; et je suis sorti, j'étais énervé. Et après il a fait venir mon père. Bon mon père, il a rien pu faire; il a pu qu'acquiescer; il donne toujours raison aux professeurs. On est toujours comme ça nous, surtout nos parents; ils veulent jamais nous croire; ils croient tout le temps..., comment dire...les gens qui ont le savoir quoi! Plus que nous, voilà.»

La description de ce conflit n'engage aucune qualification explicite du professeur concerné. Il est procédé à la mise en cause de l'arbitraire professoral d'un enseignant dont le comportement est, dans un premier temps, attribué à un inimitié personnelle. Cette hostilité reste sans cause explicitée, mais la description des conditions de son apparition oriente l'appréciation de l'interlocuteur. Ce sont des caractéristiques, non identifiées ici, de l'élève qui ont suscité d'une part la réaction négative de l'enseignant, d'autre part les mauvaises évaluations ultérieures.

Le récit établit le caractère injustifié des évaluations dans la mesure où elles se sont dégradées après identification de l'élève, mais il n'explique pas quelles sont les caractéristiques du sujet, perçues par le professeur, qui l'ont conduit à un tel arbitraire; l'interprétation est laissée ouverte. Au contraire, le comportement du père est qualifié, critiqué, rapporté à un trait culturel.

Le compte rendu de ce conflit, exceptionnel pour A, avec un enseignant a été développé sans aucune référence explicite à une forme de discrimination "raciste". En ne débattant pas de cette hypothèse, dans une description pourtant précise et argumentée, le locuteur manifeste qu'il se refuse à attribuer ce conflit à la catégorie des actes "racistes". Ce n'est qu'un cas de rapports hostiles entre élèves et professeurs.

Interrogé sur ses rapports avec les autres élèves, A répond que ceux-ci furent toujours bons, à une exception près.

«R: Ouais j'me suis battu(...) mais une fois quand j'étais petit, j'crois en sixième.

»Q : Pourquoi ?

»R : Ben, j'me rappelle, on allait au stade et il y avait un type, enfin un garçon, bon; il voulait faire le beau devant ses copains; il appréciait pas que je travaille bien, mieux que lui quoi; alors il me regarde, il me dit euh... : "L'Arabe!". Moi j'disais rien mais alors il m'a poussé contre le grillage; c'était la première fois que je recevais un coup de poing; il m'a donné un coup de poing; j'ai rien senti. J'lui ai donné une chataigne, comment dire... il est tombé et voilà. Après on est devenu copain. (...) J'en veux à personne, toute façon j'suis cool avec tout le monde.»

Il est remarquable ici que le qualificatif de l'appartenance culturelle ("l'Arabe") n'est pas constitué comme origine du conflit mais comme

ressource des premières étapes de la joute qui oppose les deux élèves. Ce sont les bonnes performances scolaires du locuteur qui sont désignées comme causes de l'aggrader.

Le récit expose les qualités du locuteur : bon élève, courageux, victorieux et conciliant. Avoir été traité d'Arabe n'est pas constitué comme un trait négatif établi, entrave définitive aux bonnes relations avec ceux qui ne le sont pas. Cela relève d'un effet de contexte dans lequel le qualificatif a momentanément pris une dimension négative. L'instabilité de l'usage injurieux de cette qualité est attestée par la conclusion de l'incident : l'établissement d'une relation amicale.

Là encore, même si l'usage d'une ressource du discours "raciste" a été présenté dans la description de l'incident, l'articulation des différentes phases de celui-ci en réduit la portée soit à un "dérapage" consécutif à la tension de l'affrontement, soit à un usage inapproprié de la ressource, puisqu'en l'occurrence "l'Arabe" s'est révélé courageux, victorieux et conciliant. La preuve a donc été apportée de l'usage inadéquat de la ressource. Dans ce récit, le stigmaté est dépouillé de toute consistance, pour être neutralisé sinon même inversé. La singularité du sujet, chez ce locuteur, s'oppose à toute attribution catégorielle dévalorisante. Le racisme ne peut avoir prise sur un sujet qui se décrit avant tout comme singularité engagée dans des rapports inter-personnels.

Cas B. Discrimination professorale exceptionnelle, racisme scolaire marginal et racisme policier local

«R : (...) J'ai pas été pris en peinture et j'avais fait peinture-auto; j'ai pas été pris parce que soi-disant je, je manquais trop.

»Q : Pourquoi tu dis : "soi-disant"?

»R : Parce que moi, on m'a dit que le prof de peinture c'était lui qui, qui décidait un peu de, de ceux qu'il prenait, de ceux qu'il prenait pas. Bon et comme il avait eu des différends avec euh...des, avec un Maghrébin; il voulait pas que sa fille s'marie avec euh...lui et puis en fin de compte sa fille elle est partie avec; et j'avais un collègue qui était la même année avec lui et qu'il lui avait dit : "Toi ce sera le dernier Maghrébin que je prendrai dans ma section." Alors moi je pense que c'est plutôt ça parce que j'avais un bon niveau en classe, des bonnes appréciations et quand j'étais absent c'était avec de bonnes raisons.»

L'événement dont rend compte B est relatif à l'orientation scolaire. Comme A, il décrit l'arbitraire professoral auquel il a été confronté. Le récit est organisé comme suit :

- le professeur de peinture choisit ses élèves sur des critères non explicites, mais, puisqu'il décide seul, ceux-ci peuvent être tout à fait personnels et non scolaires;

- or le conflit qui l'opposa à sa fille et le ressentiment qu'il en aurait conçu depuis envers les Maghrébins établissent le caractère

raisonnable de l'hypothèse selon laquelle il aurait refusé B par référence à son origine culturelle.

Ce n'est pas pour autant que l'enseignant est qualifié de raciste. Avoir eu un différend avec un Maghrébin et avoir "perdu" sa fille sont des éléments qui rendent compréhensible l'hostilité que, depuis, il porte à cette catégorie d'individus.

Le conflit familial et la rupture de la relation père-fille atténuent en quelque sorte la signification de l'hostilité envers les Maghrébins. En effet ceux-ci ne sont pas par essence l'objet du rejet de l'enseignant; ils le sont conjoncturellement devenus à la suite d'un incident à forte charge émotionnelle. Aussi n'est-il pas nécessaire de le qualifier de "raciste". En bornant l'enchaînement causal au conflit, sans expliciter les raisons du refus initial de l'alliance de sa fille à ce Maghrébin, le locuteur n'établit pas le caractère problématique du premier élément de la chaîne causale qu'il déploie : il va de soi qu'un père puisse refuser le partenaire choisi par sa fille.

Aussi, s'il fut victime d'une discrimination abusive, celle-ci n'est, avant tout, que la conséquence d'une procédure d'orientation qui laisse jouer l'arbitraire individuel, avec le risque, attesté ici, du recours à des critères non scolaires. Ce n'est pas tant la nature du critère non scolaire qui est en question ici que la prééminence de celui-ci sur les critères scolaires. Ainsi n'est pas qualifié le caractère "raciste" de l'événement.

«Q : Et avec les élèves comment ça se passe?

»R : Mais ça s passe bien; mais j'sais pas, il y a des différends; j'sais pas comment dire moi; il y en a qui sont pas très ... ils disent des mots qu'il faut pas dire, comme "sale Arabe", des trucs comme ça; bon ça, ça j'aime pas; dès fois je m'emporte, dès fois je laisse passer; quand j'm'emporte, j'me bats mais c'est rare.

»Q : Et en primaire? avec les élèves?

»R : En primaire? C'était bien, en primaire, c'était mieux que à partir de la sixième. Bon, en sixième j'avais de bons collègues, mais il y avait plus de différences entre, entre j'veux dire entre Français, Arabes euh... des trucs comme ça quoi! Ça c'est nul; souvent c'est bien mais y en a pas des, des gens comme ça, je veux dire, il y en a quelques uns; il doit y en avoir un, un dans la classe, et puis dans l'école il doit y en avoir une dizaine même pas. Mais en général ceux qui sont au début dans une classe comme ça et que y a un Arabe, ensuite au milieu de l'année, c'est, ça, ça va mieux.»

Dans une comparaison entre les rapports aux autres élèves qu'il connut dans l'enseignement primaire puis secondaire, B dénonce certains des comportements propres aux élèves du secondaire. Si certains recourent à l'insulte raciste et le contraignent, parfois, à réagir violemment, s'il s'y manifeste des discriminations entre Français et "Arabes", ce n'est qu'à l'initiative d'une minorité d'élèves. En outre, ces tensions se résorbent en cours d'année.

La discrimination est décrite sur un mode qui en minore la gravité : elle n'existe que marginalement et tend à s'estomper même si elle engendre, exceptionnellement, l'affrontement physique. Le récit travaille à réduire les conséquences de la reconnaissance de tels comportements. En les confinant dans un statut d'exception, le caractère problématique des relations entre élèves français et maghrébins est atténué.

Invité à formuler son opinion sur la police, B précise qu'il n'a jamais eu de problème avec elle et qu'il tentera d'y être incorporé pour son service militaire. Il conçoit même d'en faire sa profession s'il échouait dans le dessin, formation qu'il suit actuellement.

«[...] Mais la police nationale, comme ils sont là...c'est des cons hein!

»Q : Pourquoi?

»R : Parce qu'ils font, eux ils font vraiment des différences, mais des différences énormes. Bon, puis s'il y a un Maghrébin qui se bat avec un Français, ils iront tabasser le Maghrébin alors que le Français ils lui feront rien; ça je l'ai vu plusieurs fois. Et on peut rien dire.»

Ses projets, expression d'un rapport positif à cette institution, n'interdisent pas une évaluation négative de la police nationale locale dont il a l'expérience.

Le grief formulé - "faire des différences énormes entre Français et Maghrébins" - ne prend donc pour cible ni l'institution policière, ni la fonction policière mais les formes que l'une et l'autre prennent localement, dans l'espace du quartier ou de la ville. Il s'agit en l'occurrence d'une répression violente et discriminatoire qui prend, de façon systématique et injuste, les Maghrébins pour cible.

Ce n'est pas la légitimité de l'intervention policière qui est en question - en effet, dans l'exemple donné les protagonistes se battent -, ni même la répression physique, c'est l'inégalité de traitement selon l'appartenance catégorielle. Ce mode particulier, parce que localisé, d'exercice de la fonction policière qui est décrit sous l'angle de la discrimination "raciste", n'est jamais explicitement désigné comme tel.

Affirmer que : "c'est des cons", permet de dévaluer les auteurs des pratiques qui seront ensuite, à la sollicitation de l'intervieweur, décrites. Mais ce ne sont que les interprètes d'un mode particulier d'effectuation de la fonction - "comme ils sont là" - qui sont stigmatisés.

La pratique illégitime de policiers locaux n'est pas instituée en témoignage d'un "racisme policier". Au contraire, tout dans l'échange, de l'intérêt personnel porté à cette profession jusqu'à la localisation des pratiques contestées et à l'euphémisation de leur caractérisation, concourt à réduire la portée de la critique.

Par sa description, B produit le caractère injuste de certaines pratiques policières et stigmatise ceux qui les mettent en oeuvre, tout en établissant son absence de parti-pris et sa pondération. Construire par les modalités de la description le caractère pondéré du locuteur, donc l'instituer en témoin digne de confiance, est la condition à laquelle

celui-ci se soumet pour rendre acceptable et légitime sa condamnation des pratiques policières.

Cas C. La prégnance d'une définition non "ethnique" du sujet comme affaiblissement de l'hypothèse raciste

«Q : Et les profs, comment ils étaient à ce moment là?

»R : Ouais, les profs ça va; ça allait. Les profs, je me rappelle, heu... ils étaient bien avec toi quand t'étais bien, quand tu arrivais à suivre bien... et quand ça allait mal, quand ils voyaient que tu... que ça t'intéressait pas, ils s'en foutaient? Ben, je veux dire, il y avait pas de différences hein !

»Q : Et les élèves?

»R : Les élèves c'était bon; ça va; on s'entendait... on sortait ensemble; j'me rappelle vaguement, heu, c'était, y avait pas, quoiqu'à cet âge là on faisait pas tellement gaffe, hein ! On s'amusait, c'est tout [...] Même je m'en rappelle pas très bien si je m'entendais bien ou... d'après moi c'était, ça allait quoi... D'ailleurs on se voit encore hein! C'est des amis, des copains.»

Dans une première partie de l'entretien, C a été invité à qualifier les professeurs et les élèves qu'il avait rencontrés au cours de sa scolarisation. La description qu'il donne de son rapport aux uns et aux autres restitue une ambiance scolaire dénuée de conflits. "Il n'y avait pas de différences" autres que celles induites chez les enseignants par la variation de la qualité scolaire des élèves; ceux-ci constituaient un ensemble de copains qui s'amusaient. En dépit de l'imprécision des souvenirs, la reconstruction de ce passé s'organise autour de l'expérience de relations amicales et de l'absence de ségrégation "ethnique".

«Q : Tu as une opinion sur la police?

»R : Sont cons, sont cons!

»Q : Pourquoi?

»R : Parce que! Je me suis fait arrêter plusieurs fois pour rien, hein! Ils t'attrapent, ils te massacrent, et pour rien du tout hein! Plusieurs fois j'étais en garde à vue pour rien du tout, hein... 24 heures, 48 heures pour rien, hein!

»Q : Pourquoi ils font ça d'après toi?

»R : Bon, ben, j'en sais rien, hein ! Je sais pas; je peux pas te dire si c'est du racisme ou quoi parce que j'ai des amis, des Français, des... tout ça, qui passent des moments pénibles comme ça, pareil que moi hein!»

Si les professeurs "ça allait", les policiers eux "sont cons". Invité à justifier une telle qualification, C caractérise, par référence à son expérience personnelle de la pratique policière, dont il ne fait pas la description circonstanciée, les formes contestées de l'intervention de la police : arrestation injustifiée, violence physique, recours arbitraire à la garde à vue.

Lorsqu'il lui faut préciser les raisons de telles pratiques, il reformule la relance en explicitant l'attendu éventuel : la qualification raciste du comportement policier. Mais en tirant argument de l'égalité de traitement subi par des amis "français", il recourt à un argument qui interdit de lever le doute quant aux causes de telles pratiques.

Le mépris des policiers qui usent arbitrairement et excessivement de leur pouvoir a été formulé; dans le même temps la relation entre une des qualités du locuteur, son "origine maghrébine", et ces pratiques est présentée sur un mode problématique : rien n'atteste qu'il y a un lien puisqu'il peut fournir des exemples qui infirment le caractère nécessaire d'une telle relation causale. Violence et arbitraire policiers banals ou racistes, la question est formulée mais C se montre, raisonnablement, incapable de trancher.

Ce récit stigmatise le comportement policier sans pour autant l'imputer de façon certaine à la caractéristique "ethnique" de celui qui l'a subi. Il est établi que les excès propres aux comportements de la police sont un de ses traits permanents; que le racisme en soit éventuellement une cause supplémentaire reste une hypothèse non tranchée.

Se situer avant tout dans les catégories scolaires comme bon ou mauvais élève, ou comme "jeune" en but aux mêmes excès policiers que d'autres jeunes Français, contribue à questionner la pertinence d'une qualification raciste des comportements évoqués.

Cas D. Le racisme comme cadre d'interprétation pertinent de certaines expériences sociales

«Q : Et l'ambiance à l'école?

»R : Ça allait bien, hein; j'étais bien, quoi! Moi je vais pas vous dire le contraire, quoi; je parle franc, quoi. Je sais pas, hein. C'était bien...je veux dire : y avait pas de racisme, y avait rien quoi. Du moins, je connaissais pas, je voyais rien, tu vois.

»Q : Tu as un bon souvenir de l'école?

»R : Ouais, j'ai un bon souvenir de l'école... Monsieur S., très bon prof. Je me souviens encore, parce que je le revois. C'est un ami, hein, maintenant.»

C'est de l'école primaire qu'il est question ici. Après avoir affirmé ne pas y avoir rencontré de racisme, D relativise son propos en le ramenant à ses catégories de perception du moment. Incapable alors d'identifier un comportement raciste, il ne peut garantir que le racisme était inexistant, tout au plus qu'il ne l'a pas perçu.

Plus loin dans l'entretien, à propos du lycée d'enseignement professionnel Don Bosco :

«Et les élèves, c'était comment?

»R : Les élèves?...ça va. Non, je veux dire, à Don Bosco, je dis : "ça va"; moi c'est toujours "ça va", même quand ça ne va pas; je veux dire : je

ferme les yeux, hein. Des fois... tu vois ce que je veux te dire, je me sentais un peu... tu vois?

»Q : Pourquoi, explique!

»R : Je suis entre parenthèses, je veux dire, en classe, tu vois; je suis toujours entre parenthèses. Je suis mal. Il y a trop, je veux dire, il y avait beaucoup trop de racisme, trop, trop. Alors tu vois les mecs : "sale Arabe, sale Arabe!"; j'entends ça, je veux dire, mais moi dans ma tête je me dis : "je vais frapper"; bon, ça sert à rien. Je vais même pas me disputer. Bon, j'avais un copain hein! Attention, je peux pas dire, je mets pas tout le monde dans le même sac; il y a toujours des bons et des mauvais. [...]

»Mais l'ambiance à l'école, pas terrible hein!, pas terrible, terrible hein! Sur les tables, tu vois, ils écrivent des trucs, tu vois, c'est la méchanceté, des trucs... bon, on ferme les yeux; "qu'est-ce que je fais?", "c'est des connards", hein, parce que des fois je me dis : "c'est des connards". Mais après je m'en fous. J'ai compris, j'ai trop, j'ai trop, je connais trop ça. Ce monde là je, voilà, maintenant je suis mûr, hein, comme on dit. Je connais, hein, je veux dire, j'ai pas... Voilà, stop, point final. D'autres questions?»

S'il n'était pas capable à l'âge de l'enseignement primaire d'identifier un comportement raciste, ce n'est plus le cas à l'âge du lycée. Toutefois le témoignage de l'expérience du racisme n'est pas directement formulé, il est précédé de l'explicitation de l'attitude du sujet face à ce qui ne va pas : ne pas reconnaître cette réalité, s'en abstraire.

Ces premières formulations ont orienté la réponse à la relance de l'intervieweur. La métaphore des parenthèses permet de définir son mode d'insertion en classe - une sorte de participation marginale -, et de progresser vers l'affirmation de sa souffrance. Puis vient l'exposé de la cause : l'intensité du racisme dont la forme d'expression, l'insulte, est ensuite spécifiée. Enfin est établi en quoi la réponse retenue est appropriée : la réaction violente, physique ou verbale, serait sans effet, le retrait est plus pertinent. Mais ce n'était pas l'isolement complet puisqu'il avait noué une relation amicale; cette information lui permet d'apporter la précision que tous les élèves n'étaient pas "mauvais" donc racistes.

Les comportements incriminés sont ici formellement désignés comme racistes, de même que sont précisés leurs modes d'expression : insultes, inscriptions sur les tables. La qualification de leurs auteurs - "c'est des connards" - permet à la fois de dévaluer l'efficacité symbolique de tels actes et de justifier une absence de réaction.

La fin de la séquence institue cette expérience comme un moment de dévoilement douloureux, dépassé maintenant, d'une part de la réalité sociale - "ce monde là" - faite de "connards racistes", à laquelle le sujet ne porte plus attention.

Le mépris et le désintérêt sont présentés ici comme les réponses pertinentes du sujet au racisme. Mais dans les mêmes formes du récit

est exprimée la conséquence sociale et psychologique d'une telle confrontation : l'isolement et la blessure. Ce récit définit non seulement les modalités d'expression d'un racisme qualifié, en milieu scolaire, mais aussi le comportement induit chez celui qui y fut confronté. Il ne peut recourir qu'au mépris et au détachement.

↳ Dans la description de son parcours professionnel, D décrit un incident au cours duquel il fut opposé à un employeur qu'il voulait quitter.

«[...] j'ai dit : "Voilà Monsieur, je veux plus travailler chez vous". [...] "J'm'en vais; vous me donnez mes droits". Parce que mes congés payés, il me restait 4 semaines; il avait 4 semaines à me payer; je veux dire : certificat de travail, etc., etc., quoi! Il me répond : "mais quels droits avez-vous, vous en France?" Alors, là ... il téléphone à son comptable; il dit : "Il y a K., il me demande ses droits. Mais quels droits il a celui-là?" T'imagines un peu? Je dis : "Oh! je suis comme tout le monde, moi, j'cotise moi, à la sécurité sociale; j'suis comme tout le monde, j'travaille moi; j'suis de nationalité marocaine, peut-être, mais j'suis comme tout le monde hein! Faut me faire un certificat de travail hein! monsieur". C'est vrai hein! Mais tout gentil hein! Je veux dire : j'ai pas gueulé, j'ai pas insulté, j'ai pas injurié, rien; ça c'est passé... Il voulait pas me le faire hein, rien [rires]. Il m'a dit : "non"; pour lui c'était un coup vache que je lui fais, tu vois, alors que c'est normal; un ouvrier travaille, il faut le payer, autrement si tu le payes pas il s'en va.»

Après avoir expliqué comment il avait obtenu la reconnaissance de ses "droits", D décrit la dernière phase de cet échange conflictuel; elle porte sur la date d'encaissement du chèque remis par l'employeur en paiement des congés payés.

«[...] Alors il me dit : "non, tu pourras l'emporter que le 15." Alors je lui fais : "non, non, moi j'm'en vais aujourd'hui, tu me fais la date que je peux encaisser le chèque aujourd'hui." Alors c'était les disputes, heu... : "On est pas en Algérie!", "J'suis pas Algérien, moi!" [rires] C'est un pied-noir lui; en Algérie : "fermez votre gueule!" et tout [...] Je vais pas te dire tout ce qu'il m'a dit, mais c'est un mec trop hein!; il m'avait jamais montré son vrai visage; tu vois, moi je connais pas tout ça; j'étais pas né hein! [rires]. Lui qui me dit : "là-bas...", moi j'ai pas quarante ans hein! l'Algérie ou le Maroc, oh! moi je suis... en quelque sorte j'suis un Français, hein! C'est vrai!»

Dans ce récit, le racisme sans être jamais explicitement qualifié est clairement signifié. C'est dans le cadre de l'évocation de ses expériences professionnelles que D en vient à retracer cette expérience du rapport ouvrier/patron. Dans le compte rendu ce rapport prend un tour différent, pour sortir du simple conflit du travail et s'enrichir d'une discrimination nationale, dès lors que l'ouvrier s'oppose à l'employeur et réclame l'application de la réglementation. D expose l'argumentation qu'il a opposée à celle de son employeur : être de nationalité marocaine n'altère en rien ses droits. Il montre qu'il s'est situé uniquement au plan de la réglementation, exigeant d'être traité comme tout autre travailleur,

opposant cette appartenance à une catégorie sociale générale -être comme tout le monde c'est être un employé comme un autre - à la discrimination mobilisée par le patron. La précision apportée sur ce que furent les modalités expressives de son argumentation établit qu'il s'est inscrit dans un rapport poli et argumenté, sans céder à la violence verbale qu'aurait pu susciter en lui la confrontation à un tel comportement. C'est à la fois une manière de signaler la dissymétrie du rapport au patron qui peut, lorsque ses intérêts sont en cause ou lorsqu'il est engagé dans un conflit, recourir à la discrimination qui joue ici comme une insulte autant que comme un invalidation de la requête. Mais D n'a pas relevé l'insulte, il s'est limité à fonder la légitimité de sa demande.

Dans la dernière partie de la description, la caractérisation de l'employeur est complétée; ce n'est pas qu'un patron qui use d'arguments à sa portée pour réagir à ce qu'il peut considérer comme "un coup vache" (le départ précipité de son ouvrier); c'est un "pied-noir" marqué par son origine et qui dans ces circonstances a "montré son vrai visage". Mais la caractérisation n'est que suggérée puisque le locuteur s'interdit d'être plus explicite. L'évidence supposée d'une connivence avec son interlocuteur sur l'analyse du cas en question lui permet de ne pas identifier de façon plus explicite cette manifestation de "racisme".

Le déroulement du récit permet de constituer progressivement et de manière irréfutable la vraie nature du patron - "un raciste"- sans qu'il soit jamais nécessaire de recourir à cette notion. On peut constater qu'une telle catégorisation, ici, fait l'objet non pas d'une définition introductive, mais d'un travail de description qui atteste de la chose sans besoin de la nommer, comme s'il ne convenait, au mieux, de la suggérer qu'après l'avoir établie de façon irréfutable.

Son appréciation de la police confirme que le racisme n'est pas une ressource d'un usage fréquent ou aisé, du moins dans le contexte de cet entretien.

«Q : Et la police, qu'est-ce que tu en penses?

»R : La police, ils devraient taper moins hein! Ils tapent les gens.

»Q : Ils t'ont tapé, toi?

»R : Ouais, ils m'ont tapé une fois; c'est vrai!

»Q : Pourquoi?

»R : J'voulais séparer; c'était il y a deux, trois ans; ils étaient devant le quartier, comme ça et je me rappelle un jeune, il s'appelle B.; j'sais pas ce qu'il avait comme problème, devant les flics et tout; eux ils tapaient tout le monde, et moi je suis venu : "oh! mais laissez-le, il a rien fait!"; tu vois, j'm'en souviens bien; "non, mais laissez-le"; deux coups sur la tête... les municipaux; j'me rappelle; c'était un grand, moustachu, tu sais; il avait la moto; des fois je passais en meule ou quoi, il me regardait; tiens, je lui en voulais à ce salaud.

»Q : Et pourquoi il t'a tapé?

»R : Parce que je séparais, comme ça, tu sais...

»Q : Mais lui, pourquoi il t'a tapé?

»R : Pour rien... Je veux dire, j'ai pris deux coups pour rien.»

Si les flics tapent, c'est pour rien, donc de manière arbitraire. Dans l'incident qui est décrit, D a voulu s'opposer à la violence policière non justifiée et a lui-même subi, en retour, cette violence. La construction de l'événement ne comporte aucune caractérisation "ethnique" des acteurs. La scène oppose des policiers municipaux à des jeunes, dans un quartier populaire de Nice. En dépit de l'insistance des relances de l'enquêteur qui veut obtenir l'énonciation de la cause d'un tel comportement policier, D s'en tient à la dénonciation de la gratuité de cette violence sans cause. Il a établi au travers de ce récit que la violence de la police peut-être injustifiée et a ainsi confirmé la pertinence de sa première appréciation sans référence aucune à une quelconque motivation "raciste" des policiers.

Parfois la critique/dénonciation se suffit à elle-même sans qu'il soit besoin d'invoquer le racisme. On peut faire l'hypothèse que cette ressource est d'une moindre disponibilité que ne le laisserait supposer les *a priori* de l'enquêteur¹. D'autres arguments, d'un sens commun plus affirmé, partagé au sein d'une classe d'âge, d'une solidarité de quartier qui transcende les appartenances culturelles, peuvent faire l'objet d'un usage plus routinier sinon plus aisé.

Pour conclure

Si ces jeunes gens ont fait l'expérience de la discrimination, tous ne la définissent pas explicitement comme raciste. La variation individuelle des descriptions joue de la diversité des situations évoquées, plus exactement de celle des modes d'auto-définition des sujets (Ego, élève, jeune ou Maghrébin) et de celle des rôles sociaux représentés. Le cas de l'employeur est particulier parce que unique ici et traité à l'initiative de l'interviewé; celui des enseignants fut systématiquement sollicité dans les entretiens, comme celui des policiers et des compagnons de scolarité. A l'exception des élèves, tous représentent une figure d'autorité propre à une sphère particulière de la vie sociale (espace scolaire, espace professionnel, espace social/urbain). Sans vouloir établir des constatations qui auraient le statut de régularités, on peut cependant remarquer une gradation dans la caractérisation des cas. Les conflits ou affaires impliquant des professeurs sont de l'ordre de l'exception et ces derniers ne sont jamais explicitement qualifiés de "racistes". Le racisme qualifié, sous la forme de l'insulte, est constitutif de l'expérience des rapports entre élèves pour trois des quatre locuteurs. L'illégitimité des comportements policiers est constituée par chacun de ceux qui ont eu à traiter ce thème.

1. Pour la critique des *a priori* propres à une recherche sur les jeunes issus de l'immigration, voir : Zirotti J.P., Poutignat P., 1988.

Il apparaît que l'identification et la désignation du racisme dépend de plusieurs facteurs. Tout d'abord de son degré d'évidence : le racisme décrit est le racisme déjà socialement constitué comme tel; intervient ensuite la possibilité d'acceptation de la caractérisation par l'interlocuteur : si la mise en cause de la police est socialement admise - du moins dans certains milieux sociaux - et participe du sens commun, il n'en est pas de même, sur ce plan, pour les enseignants; enfin, intervient aussi l'intention du locuteur, constituée et accomplie en même temps que sont élaborés, interactivement, le sens de la situation dans laquelle ces faits sont rapportés, les objectifs et les enjeux qui y sont associés.

Si le racisme, comme ressource descriptive et explicative, est disponible, son usage ne va pas de soi contrairement à ce que pourrait laisser supposer l'affirmation de la particulière sensibilité de ces jeunes d'origine maghrébine à la discrimination raciste¹. Il n'est pas question d'opposer qu'ils ne font pas l'expérience du racisme ou qu'ils ne le perçoivent pas. On peut seulement constater que ce n'est pas une ressource systématiquement mobilisée pour les descriptions des situations conflictuelles ou pour celles dans lesquelles ils ont subi un préjudice. Il leur est plus aisé de constituer le caractère anormal et illégitime d'un comportement que d'y désigner l'oeuvre du racisme comme si cette éventualité n'était accessible que lorsqu'elle s'imposait dans/par la description.

Le "scénario" du conflit avec l'employeur est à cet égard très révélateur (voir D) : la description progresse d'un conflit salarial banal à un affrontement à tonalité raciste, avec une modification de la caractérisation du patron qui, dans un premier temps, défend ses intérêts, puis découvre ensuite "son vrai visage" et exprime son racisme.

Dans les descriptions qui impliquent des enseignants, les incidents ont toujours un statut d'exception et, soit (cas A) ne comportent pas en eux-mêmes de détails contextuels qui conduisent à l'identification acceptable d'une motivation raciste, soit (cas B), lorsqu'ils en comptent, sont rapportés de façon à en réduire le caractère "anormal" et stigmatisant, comme si la discrimination "ethnique" faite par un enseignant ne pouvait constituer un cas de racisme à l'identique de l'insulte raciste d'un élève.

La question est de savoir pourquoi le "racisme" n'est pas davantage et plus aisément mobilisé que d'autres ressources pour qualifier les comportements illégitimes qu'ils décrivent. Pourquoi l'arbitraire du professeur trouve-t-il sa raison suffisante dans l'envers du favoritisme? Pourquoi l'agression de l'élève répond-elle au seul désir de se valoriser devant ses camarades? Pourquoi les excès policiers ne sont-ils pas tous évidemment racistes?

1. Voir Dubet F., 1987; Lapeyronnie D., 1987.

A titre de réponse on peut avancer l'hypothèse que le racisme ne constitue pas, pour eux, en la circonstance, une violation évidente de normes évidemment assumées par le sens commun. A l'inverse, évaluer injustement, choisir ses élèves sans respect des critères scolaires, recourir avec excès ou sans raison à la répression physique, ne pas traiter avec égalité tous les "délinquants", constituent des violations évidentes du sens moral. Ces discours ne s'inscrivent pas dans les formes verbales de l'anti-racisme institué, ils le transcendent en quelque sorte en se situant à un niveau moral plus général, prenant pour valeur constitutive de leur argumentation le principe d'égalité. On pourrait voir jouer ici le potentiel rationnel-normatif du langage; dans la mesure où cette pratique communicationnelle est orientée vers la formation d'un consensus, elle repose sur des prétentions à la validité intersubjectivement reconnues (Habermas J., 1981 : 158 et passim) . Au nombre de celles-ci, le principe rationnel et universel de l'égalité l'emporte sur l'interdiction morale du racisme.

L'absence de dénonciation systématique du racisme ne saurait être pertinemment considérée comme l'expression d'une aliénation; elle relève plutôt d'une volonté de convaincre par "l'autorité du meilleur argument." (*Id., ibid.* : 159)

GERM-CERCOM / IDERIC
CNRS - Université de Nice Sophia Antipolis

Références bibliographiques

- BOLTANSKI L., 1990, *L'Amour et la justice comme compétences*, Paris, Métailié.
- DUBET F., 1987, *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- HABERMAS J., 1981, *Théorie de l'agir communicationnel*, t.2, Paris, Fayard (1987).
- LAPEYRONNIE D., 1987, "Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine", *Revue française de sociologie*, XXVIII.
- QUERE L., 1990, "Langage de l'action et questionnement sociologique", communication au colloque "La théorie de l'action dans les paradigmes des sciences humaines", Paris, septembre 1990.
- ZIROTTI J.P., POUTIGNAT P., 1988, "Dire son rapport au pays. Types d'acteurs et construction du sens", *Sociologie du Sud-Est* n° 55-58, janv.-déc.

RACISME ET ANTI-RACISME AU ROYAUME UNI

Kristin Couper

"But the indigenous racism of the 60's and 70's is significantly different, in form and effect, from the racism of the 'high' colonial period. It is a racism 'at home', not abroad; it is the racism not of a dominant but of a declining social formation." (Stuart Hall, *Five Views ...*)

Comme le souligne Stuart Hall, le racisme des années 1960 et postérieures, au Royaume Uni, a sa propre spécificité (certains parlent même d'un nouveau racisme; Martin Barker, 1981), il est une partie intégrante de l'idéologie de la nouvelle droite (Ruth Levitas, 1986). Nous nous proposons d'esquisser ici les thèmes abordés dans les discours de 1967 et 1968 d'Enoch Powell (Smithies & Fiddick, 1969) qui était alors député conservateur; ces thèmes semblent, si l'on en juge à leur succès, représentatifs du racisme "at home". Le discours d'Enoch Powell, dans un premier temps, est provoqué par l'arrivée et l'établissement dans le pays d'une population originaire du New Commonwealth; les pratiques de l'anti-racisme en seront plus tard les cibles. Ce qui semble significatif, dans ce discours, est que le racisme ne s'y réfère plus explicitement à la race, il se distingue ainsi du discours de l'extrême droite marginale, celle du National Front; néanmoins il s'articule sur le lien entre "race" et "nation" par l'appel en dernier ressort à la sauvegarde de "l'héritage national", cet héritage étant cependant conçu comme ne comprenant que des valeurs supposées communes soit aux Anglais (Powell), soit, parfois, aux Britanniques (Thatcher).

Les thèmes des discours d'Enoch Powell dans les années 1967 et 1968 paraissent emblématiques. Dans leur contenu, ces discours renvoient uniquement à l'Angleterre et non au Royaume Uni, et encore moins, bien évidemment, au Commonwealth; il s'agit d'un langage à résonance plaintive d'un pays en déclin; nous sommes "à domicile" dans la petite Angleterre. En réponse à la question : "Would you admit in any sense of the word to being a racist?", Powell se définit ainsi :

"If by being a racist you mean be conscious of differences between men and nations, some of which coincide with differences of race, then we're all racist, I would have thought. But if by a racist you mean a man who despises a human being because he belongs to another race, or a man who believes that one race is inherently superior to another in civilisation or capability of civilisation, then the answer is emphatically no."

Bien que l'utilisation faite du terme "race" montre que Powell croit effectivement à l'existence de races humaines différentes, et est donc raciste dans ce sens qu'il ne renie pas l'idéologie des races, il affirme que ce n'est pas pour autant que l'on peut mépriser ceux d'une autre race. Ailleurs, il déclare ne pas avoir d'avis sur les fondements scientifiques de la notion de race, car, pour lui, elle est *irrelevant* (sans rapport avec le sujet); en d'autres termes, il affirme ne pas avoir besoin de la notion de race pour fonder son discours. C'est dans ce sens que ce discours est nouveau. Il ne s'agit pas du "Keep Britain White" de la League of Empire Loyalists de Cyril Osborne, également membre du Parti conservateur, mais d'un discours plus sophistiqué, dont le ton annonce un nouveau style dans lequel les Conservateurs ne se reconnaissent pas encore au cours des années 1960; c'est pourquoi Powell fut alors immédiatement exclu du cabinet fantôme par Edward Heath.

Trois grands thèmes sont abordés par Powell :

- 1) celui du nombre, à la fois des travailleurs en provenance du New Commonwealth, et de leurs familles;
- 2) celui de l'égalité de leurs droits en tant que citoyens;
- 3) celui de leur intégration dans le pays.

Ces trois thèmes s'articulent, s'entrecroisent et sont l'origine de trois orientations politiques : celle du contrôle de l'immigration qui vise à limiter le nombre des immigrants, et à redéfinir la nationalité britannique; celle de l'opposition à la législation sur la discrimination raciale (les Race Relations Acts), qui ferait des immigrants une catégorie privilégiée de Britanniques disposant de plus de droits que les autres; enfin, celle de l'opposition à la notion de société multiculturelle.

Ces trois thèmes vont former la trame d'un discours et d'une politique à propos de la présence de la population originaire du New Commonwealth. Leur spécificité apparaît immédiatement si on les compare au discours d'entre les deux guerres sur les populations dites

"de couleur" (*coloured populations*) de Liverpool ou de Cardiff; la référence à la race était alors primordiale.

Le thème du nombre

Selon Enoch Powell, l'origine des problèmes se trouve dans l'absence de toute définition par le Royaume Uni de ce qu'il appelle "it's own people". A l'entrée du pays, il est impossible de distinguer entre "you or me coming back from a day in Calais and a Pathan from the North West Frontier entering this country" En effet, le British Nationality Act de 1948, créant le statut de "British Subject, Citizen of the UK and Colonies", ne fait aucune distinction entre les citoyens du Royaume Uni et ceux des Colonies. De plus, la loi stipule que les citoyens du Commonwealth ont le statut de sujet britannique au Royaume Uni. Toute tentative de contrôler l'immigration en provenance du Commonwealth implique une définition de ceux qui font partie du *people*, et une limitation du nombre d'entrées des autres. Powell déclare :

"Numbers are of the essence. The significance and consequences of an alien element introduced into a country or population are profoundly different according to whether that element is 1% or 10%". (Birmingham Speech).

Le but des politiques doit être de limiter le nombre d'immigrés en provenance du Commonwealth à un niveau que les politiciens estiment "capable of being assimilated and lived with happily".

L'idée de limitation du nombre des immigrants en provenance du Commonwealth est une constante. Déjà associée par les Travailleurs en 1965 à la politique d'intégration et pour la justifier : "without integration, limitation is inexcusable; without limitation, integration is impossible" (Rose, 1969, p.229), elle est reprise en janvier 1978 (18 mois avant son élection) par Mme Thatcher qui, parlant de quatre millions de résidents du New Commonwealth à la fin des années 90, s'écrie "This is an awful lot, and I think it means that people are really rather afraid that this country might be swamped by people of a different culture...". Le thème du nombre est lié à celui de la culture et doit servir à justifier des mesures de contrôle plus sévères. L'aspect raciste de ce discours se trouve dans son non-dit plutôt que dans ce qu'il explicite; on se réfère uniquement aux "Commonwealth immigrants", sans jamais parler de ceux qui viennent de l'étranger ou d'Irlande, dont les entrées sont en fait plus importantes à partir de 1969. Dans le langage quotidien, *immigrant* est devenu synonyme de *coloured immigrants*, et ceux-ci sont trop nombreux. Inversement, la population de couleur dans son ensemble, les enfants nés au Royaume Uni y compris, est perçue comme immigrée. Un code linguistique est élaboré où *immigrant* prend une signification spécifique et négative. En fait, le terme est devenu injurieux; ceux qui l'utilisent sont par définition hostiles à la partie de la

population officiellement décrite comme appartenant aux *black and ethnic minorities*.

Le thème de l'égalité des droits en tant que citoyen

"No one is saying to them 'Go!' They are British citizens. They have the title to as many things by virtue of British citizenship as I have; as many rights, as many responsibilities; I hope, as many opportunities." (Thatcher, BBC TV, 3 mai 1981)

Si le contrôle de l'immigration est actuellement le plus sévère de la CEE, la question du nombre n'est pas pour autant résolue en raison de l'accroissement dû à la reproduction naturelle de la population. Powell préconisait une politique d'aide au rapatriement; la proposition est reprise par le Monday Club (conservateurs de droite) dans une publication de 1981 (*Immigration, Repatriation and the Commission for Racial Equality*). Mais, comme la population visée est britannique, soit en vertu de sa naissance au Royaume Uni, soit en vertu de son statut de sujet britannique, une telle politique ne peut être juridiquement mise en oeuvre. Prononcée à la suite des émeutes de Bristol en 1980, et, surtout, un mois après les émeutes de Brixton, la citation de Mme Thatcher qui répondait à la publication du Monday Club, tend à établir la priorité d'un thème nouveau, celui de l'égalité des droits et des responsabilités des citoyens. C'est en réalité le thème de l'égalité des chances (*equal opportunities*) qui domine le débat. Le rapport de Lord Scarman sur les émeutes faisait état du désavantage racial (*racial disadvantage*) qui compromettait les chances des *black and ethnic minorities*. Le thème de l'égalité est également privilégié par la nouvelle droite pour laquelle l'économie de marché repose sur une société d'individus dont certains s'en tirent mieux que d'autres. Powell avait déjà noté que

"The Commonwealth immigrant came to Britain as a full citizen, to a country which knew no discrimination between one citizen and another and he entered instantly into the possession of the rights of every citizen from the vote to free treatment under the National Health Service".

Et il poursuivait en disant que si cette population avait connu des difficultés, il fallait en chercher la raison dans

"those personal circumstances and accidents which cause the fortunes and experience of one man to be different from another's".

Powell s'attaquait ainsi au projet de loi contre la discrimination raciale de 1968, alors en lecture au Parlement. Selon lui, cette loi donnerait un "one-way privilege" aux immigrés du Commonwealth; elle serait une forme de discrimination à l'envers et, de plus, une ingérence dans la vie privée des citoyens. La différence entre individus n'est qu'une question de "circonstances personnelles".

Ces deux thèmes réapparaîtront au long des années 1980 dans l'opposition à l'application du Race Relations Act de 1976, et, notamment, aux politiques d'égalité des chances poursuivies sous son égide. En 1975, le livre blanc des travaillistes, *Racial Discrimination* (Cmnd 6234), faisait état d'enquêtes qui démontraient que les pratiques de discrimination raciale continuaient malgré la loi de 1968 :

"Despite the Race Relations Acts, substantial discrimination continues to occur at work. Political and Economic Planning estimated that a coloured unskilled worker has a one in two chance of being discriminated against when applying for a job, a coloured skilled worker a one in five chance, and a coloured white-collar worker a one in three chance." (Paragraphe 7)

Le Race Relations Act de 1968 est profondément remanié en 1976 par une loi toujours en vigueur qui définit notamment deux formes de discrimination : la discrimination directe et la discrimination indirecte. Les bases (*grounds*) de la discrimination sont : la couleur, la race, la nationalité, l'origine ethnique ou nationale. La discrimination directe est définie comme un traitement moins favorable pour des raisons de couleur, de race, de nationalité, d'origine ethnique ou nationale; la discrimination indirecte comme un traitement égalitaire induisant un désavantage pour des groupes raciaux spécifiques, ces conditions étant injustifiables par des considérations non-raciales (par exemple, l'imposition d'un uniforme obligeant des jeunes filles musulmanes à porter une jupe contre l'avis de leurs parents qui préfèrent un pantalon). L'interdiction de la discrimination raciale s'étend aux domaines de l'emploi, de l'éducation, de l'accès aux biens et services publics, des transactions immobilières, logement y compris.

La définition de la discrimination indirecte répondait à des situations d'*institutional racism*, c'est-à-dire à la reconnaissance de formes de racisme, donc d'exclusion, qui ne résultent pas de relations entre individus. L'application de la loi de 1968 avait montré combien il était difficile de prouver un acte de discrimination raciale affectant un individu. Les enquêtes avaient également démontré qu'une partie non négligeable de la population ignorait la loi (en 1984, le pourcentage d'hommes capables d'identifier la Commission for Racial Equality est de 15% pour les Afro-Caraïbéens, de 20% pour les Indo-Pakistanaïes et de 9% pour les Blancs; Brown, 1984, tableau 154). La loi de 1976 permet à la Commission for Racial Equality de mener une enquête sur la discrimination "if they think fit", c'est à dire si la Commission l'estime approprié (articles 48 à 52) sans qu'une plainte préalable soit nécessaire. Cette possibilité a donné lieu à un certain nombre d'études documentant la discrimination raciale dans les domaines de l'emploi, de l'allocation de logements dans le secteur public (Hackney, Liverpool) et dans le contrôle de l'immigration.

L'opposition du Home Office (ministère de l'Intérieur) à l'enquête sur le fonctionnement du contrôle de l'immigration, arguant que ce domaine

se situait hors du champ de la loi, montre les difficultés que la Commission for Racial Equality (CRE) a pu rencontrer. Une action en justice devant la High Court a été nécessaire; la CRE a eu gain de cause (voir CRE, 1985). Au niveau local, l'article 71 de la loi stipule que les municipalités ont le devoir statutaire d'œuvrer à l'élimination de la discrimination et de promouvoir l'égalité des chances et des bonnes relations entre personnes de groupes raciaux différents (*good race relations*). C'est à ce niveau de "l'anti-racisme municipal" (Gilroy, 1987a) que l'application de la politique d'égalité des chances a été le plus visible.

La mise en œuvre des politiques d'*equal opportunities* a commencé avant 1981, mais les émeutes, particulièrement celle de Brixton, et le rapport à ce sujet de Lord Scarman faisant état d'un "sense of injustice" et d'une situation de "racial disadvantage" (mais non de racisme institutionnel) l'ont indéniablement favorisée. Il fallait faire quelque chose! En outre, un nombre croissant d'élus municipaux était originaire du New Commonwealth et commençait à militer politiquement, surtout au Parti travailliste. En 1987, 16 municipalités londoniennes avaient mis en place en leur sein des institutions spécialisées (Race Relations Units). Le président du Greater London Council (GLC), Ken Livingstone, avait déclaré l'année 1984 année anti-raciste et promettait que le Grand Londres deviendrait une zone anti-raciste. En tant que président du Ethnic Minorities Committee du GLC, Livingstone était le promoteur de nombreuses activités, et le GLC devenait une source de subventions pour les associations. Ce soutien apporté aux minorités ethniques était l'objet parmi d'autres des critiques que Mme Thatcher adressait au GLC; son gouvernement le supprimera plus tard; il explique également la position dynamique des municipalités londoniennes dans ce domaine.

Chaque Race Relations Unit, en consultation avec le Conseil municipal et les syndicats d'employés (en générale, NALGO et NUPE), avait sa façon propre de poursuivre les *equal opportunity policies*. Les municipalités concernées se trouvaient souvent dans des quartiers en déclin économique où la municipalité elle-même était l'un des plus importants employeurs; une des premières tâches fut donc de préparer l'inventaire à la fois des employés de la municipalité par origine ethnique et par grade, et de l'origine ethnique de la population totale de la municipalité. L'objet était de faire correspondre composition ethnique des employés et population environnante en utilisant un processus d'*ethnic monitoring*. Après établissement d'une liste des minorités représentées dans la municipalité, chaque demandeur d'emploi était invité à remplir, en plus de sa demande, un formulaire sur lequel il cochant une case correspondant à son groupe ethnique. A qualification égale, la préférence devait être donnée aux candidats des groupes déficitaires. Cette procédure a eu pour effet d'accroître de façon appréciable le nombre d'employés d'origines minoritaires. A Hackney on est ainsi arrivé en 1988 au chiffre recherché de 35% d'employés appartenant à des mino-

rités. En même temps, les études menées par le Département de recherches de la municipalité révélaient que les minorités constituaient en fait 50% de la population (chiffre incluant les juifs orthodoxes et les Irlandais) et devenaient donc la majorité. Elles ont également permis de définir les déficits par divisions et par grades. La loi de 1976 permet aussi la mise en place "d'actions positives" (*positive action*, à ne pas confondre avec les quotas de l'*affirmative action* aux USA) en vertu de l'article 35 qui parle des "special needs of racial groups in regard to education, training or welfare". Le terme *special needs* (besoins spécifiques) doit certes être défini, cependant l'article a permis aux groupes désavantagés d'accéder de manière privilégiée à l'éducation, à une formation professionnelle ou à des services sociaux. Parfois la municipalité embauche une personne non-qualifiée qui sera ensuite formée pour un poste qualifié dans ses services (exemple de la division d'Environmental Health à Hackney). La municipalité peut financer un programme de formation professionnelle au profit d'une population spécifique (exemple de Liverpool à l'heure actuelle). Enfin, ce qui est très discuté, dans certaines municipalités, un Racial Awareness Training a été mis sur pied pour les employés.

De telles politiques risquent évidemment de rencontrer des résistances et sont particulièrement délicates à mettre en oeuvre lorsque sévit le chômage. L'observation des municipalités où elles ont été poursuivies montre des pratiques très diverses. On peut faire un parallèle entre ces politiques et celles qui visent l'accès des femmes et des handicapés physiques à l'emploi. Parfois les trois politiques sont traitées de concert dans des Equal Opportunity Units. Le financement des postes d'employés des Race Relations Units est souvent marginal dans le budget de la municipalité; il provient des fonds prévus par la section 11 du Local Government Act de 1966, ce qui le rend précaire parce que ces fonds sont gérés par le Home Office, et la municipalité n'y contribue qu'à raison de 25%. La priorité accordée à ces politiques municipales est contestée; l'idée qu'un personnel d'origine ethnique plus diversifié serait d'office plus anti-raciste n'a rien de prouvé, cela dépend davantage de la capacité et de la volonté de ce personnel de changer le système, ce qui met en jeu beaucoup d'autres facteurs. L'accroissement du nombre d'élus municipaux des minorités et leur capacité d'accéder à des postes clés jouent ici un rôle; pour reprendre l'exemple de Hackney, on est passé de deux élus sur cinquante en 1982 à douze en 1989.

Le thème de l'intégration

"To be integrated into a population means to become for all practical purposes indistinguishable from its other members." (Enoch Powell, Birmingham Speech, 1968)

Des définitions plus libérales du terme intégration existent mais, au Royaume Uni, sa signification est bien celle proposée par Powell. Au processus d'intégration est opposé celui de production d'une société multiculturelle et multiraciale. Pour certains, ce second processus en implique un autre, celui du changement, et, éventuellement, de perte de l'héritage national. Ronald Bell, du Monday Club, écrit ainsi en 1981 : "The Britain that we know and which won matchless renown is slipping away from us. We act effectively now or lose that heritage for ever". Les politiques dites multiculturelles, souvent qualifiées par la droite comme celles de la *loony left* (ou de la *lunatic left*, soit la gauche en folie), sont à leur sens un danger. Comme le souligne Paul Gilroy, les politiques multiculturelles sont d'ailleurs elle-mêmes parfois ambiguës :

"What we can loosely call the anti anti-racism position associated with sections of the new right and with populist policies had fed on crucial ambiguities in anti-racist and multi-cultural initiatives." (Paul Gilroy, 1987b)

L'éducation est un des terrains de lutte privilégiés par ces politiques. Dans une tentative de définition de la société multiculturelle, John Rex (1986, p.120) note que le principe d'égalité des chances suppose souvent l'assimilation culturelle, ou la suppression du droit à la différence et que toute société multiculturelle doit trouver le moyen d'assurer à la fois l'égalité des chances et l'acceptation de la différence culturelle. Il propose de résoudre ce dilemme en faisant une distinction entre le domaine public et le domaine privé et établit une typologie des sociétés multiculturelles selon ces critères; l'égalité des chances devrait être assurée dans le domaine public et la diversité culturelle dans le domaine privé. Dans sa typologie, le Royaume Uni est une société qui tente d'atteindre cet objectif. L'éducation pose cependant problème parce qu'elle fait partie à la fois du privé et du public. C'est pourquoi l'éducation multiculturelle peut être ressentie comme particulièrement menaçante. La lutte que mena Ray Honeyford, proviseur à Bradford et homme de droite, contre l'éducation multiculturelle dans son école où les enfants étaient à prédominance d'origine hindoue et pakistanaise, fut ainsi vigoureusement soutenue par Roger Scruton et les philosophes de la nouvelle droite de la *Salisbury Review* (Gill Seigel, in Ruth Levitas, 1986).

En 1985, le rapport Swann produit par la Commission d'enquête sur l'éducation des enfants des minorités ethniques, constatant que le Royaume Uni était devenu une société multiculturelle, préconisait une éducation multiculturelle pour tous les enfants; mais le Professor Bhikhu Parekh (1989) soulignait que cette conclusion n'allait pas de soi, et que l'on pourrait tout aussi bien conclure à l'inverse. Quoiqu'il en soit, l'Education Act de 1988 impose un cursus national qui remplace les cursus élaborés par les Départements d'éducation de chaque comté pour la préparation des diplômes nationaux, et maintient à l'école une activité religieuse de caractère chrétien. Ce maintien d'un

enseignement religieux, qui a toujours été obligatoire, est aujourd'hui à la fois anachronique et, en certaines circonstances, provocateur. Plutôt que de céder au multiculturalisme conçu comme hostile à la religion, le Social Affairs Unit (institution du Parti conservateur) préconise en 1989 la subvention par l'Etat des écoles musulmanes indépendantes, les plaçant ainsi sur le même plan que les écoles catholiques ou anglicanes, et favorisant du même coup les éléments extrêmes de la communauté. Le rapport de la Commission d'enquête indépendante sur les circonstances dans lequel un garçon du Bangla Desh fut assassiné par un garçon anglais dans une cour d'école à Manchester (Macdonald, 1989) montre la gravité des tensions communautaires à l'école. Le Conseil municipal, mis en cause, voulut supprimer le rapport, qui fut publié à compte d'auteur.

En tout état de cause, même si l'on prend soin de la préservation des différences culturelles dans le domaine privé (Rex, 1986), leur relégation dans cette sphère les mutile et en change la nature. La brutale prise de conscience de ce processus explique l'opposition d'une partie de la population musulmane à la publication des *Versets Sataniques* de Salman Rushdie en 1988. Il a par ailleurs suscité des débats à propos de la liberté de parole, de l'extension de la loi sur le blasphème, des limites qu'imposent les droits des citoyens à leurs propres croyances et cultures.

L'affaire Rushdie se trouve à l'origine d'une série de séminaires organisés par la CRE sous le titre de "Britain, A Plural Society" (1989). Parmi les contributions les plus intéressantes : celles de Bhikhu Parekh sur le Royaume Uni en tant que société plurielle, et de Sebastian Poulter, juriste, sur les aspects juridiques du pluralisme culturel et ses limites en termes de Droits de l'homme. L'un et l'autre soulignent que l'établissement de minorités, ayant leurs coutumes et traditions propres, pose la question des changements du système juridique britannique et des valeurs partagées par les habitants du pays. Poulter cite un nombre considérable de décisions juridiques qui touchent à la législation britannique concernant la famille (mariage, divorce), l'éducation (choix de l'école, règlements ayant trait aux uniformes et à l'instruction religieuse), la pratique de la religion, l'emploi et la jurisprudence criminelle, qui ont pris en considération les pratiques des minorités désormais établies.

Soulignant que l'affaire Rushdie pose des questions de droits de l'homme sur au moins quatre plans : droit à la vie (celle de Rushdie lui-même), liberté d'expression, liberté de religion, interdiction de la discrimination pour raisons religieuses, Poulter suggère que le délit de blasphème, qui fait l'objet d'une loi, devrait être remplacé par un autre, celui de l'incitation à la haine religieuse (ce délit existe en Irlande du Nord mais la loi qui le pose n'est pas applicable en Grande Bretagne).

Les décisions de justice que rappelle Poulter démontrent en tout cas que le débat intégration-assimilation, versus multiculturalisme plus

ou moins bien défini, cède concrètement le pas à la reconnaissance d'un processus de changement. Une question ne peut dès lors être évitée, celle de l'ethnicité et de la place qui lui est accordée. L'un des personnages de Rushdie justement explique :

"They describe us ... That's all. They have the power of description, and we succumb to the pictures they construct."
(*Satanic Verses*, p. 168)

La représentation réductrice de l'autre risque d'enfermer la société dans les catégories du "eux" et du "nous", qui sont contradictoires avec cette définition d'un juge (Poulter, 1989). "England ... is not a country where everything is forbidden except when it is expressly permitted; it is a country where everything is permitted except when it is expressly forbidden."

A l'heure actuelle, au Royaume Uni, on ne se préoccupe donc plus des processus d'intégration par invisibilité, comme les définit Powell; l'heure est à une tentative de mise en œuvre des droits assurant l'égalité raciale et la justice sociale, à la discussion sur les devoirs et les responsabilités. La question de la légitimité de l'ethnicité est posée. Ces processus impliquent inévitablement des changements qui dépassent le niveau des individus.

Université Paris VIII
Chryséïs, CNRS

Bibliographie

- BARKER Martin, 1981, *The New Racism*, Londres, Junction Books.
- BROWN Colin, 1984, *Black and White Britain. The Third PSI Survey*, Londres, Heinemann.
- Commission for Racial Equality, 1985, *Immigration Control Procedures. Report of a Formal Investigation*, Londres, Commission for Racial Equality.
- Commission for Racial Equality, 1989, *Britain: A Plural Society*, Londres, CRE (voir: Sebastian Poulter, "Cultural Pluralism and its Limits: A Legal Perspective" et Bhikhu Parekh, "Britain and the Social Logic of Pluralism").
- GILROY Paul, 1987a, *There ain't no black in the Union Jack. The Cultural Politics of Race and Nation*, Londres, Hutchinson.
- GILROY Paul, 1987b, *Problems in Anti-Racist Strategy*, Londres, Runnymede Trust.

- HALL Stuart, 1978, "Racism and Reaction" in *Five Views of Multi-Racial Britain*, Londres, Commission for Racial Equality,.
- H.M.S.O., 1975, *Racial Discrimination*, Londres, Cmnd 6234.
- LEVITAS Ruth, 1986, *The Ideology of the New Right*, Cambridge, Polity Press.
- MACDONALD Ian et al., 1989, *Murder in the Playground. The Burnage Report. The Report of the Macdonald Inquiry into Racism and Racial Violence in Manchester schools*, Londres, Longsight Press.
- PAREKH Bhikhu 1989, "Britain and the Social Logic of Pluralism" in *Britain. A Plural Society*, Londres, Commission for Racial Equality.
- POULTER Sebastian, 1989, "Cultural pluralism and its limits: a legal perspective" in *Britain. A plural society*, Londres, Commission for racial equality.
- PROCTOR K. Harvey & PINNIGER John R. (sans date - mai 1981), *Immigration, Repatriation and the Commission for Racial Equality*, Londres, Monday Club.
- REX John, 1986, *Race and Ethnicity*, Milton Keynes, Open University Press.
- ROSE E. J. B. & Assocs., 1969, *Colour and Citizenship. A Report on British Race Relations*, Londres, IRR:OUP.
- RUSHDIE Salman, 1988, *The Satanic Verses*, Londres, Viking Penguin.
- SCARMAN Lord , 1981, *The Scarman Report. The Brixton Disorders 10 - 12 April 1981*, Londres, Pelican (voir édition de 1986).
- SMITHIES B., & FIDDICK P., 1969, *Enoch Powell on Immigration*, Londres, Sphere Books Ltd.
- SWANN Lord, 1985, *Education for All. The Report of the Committee of Inquiry into the Education of Children from Ethnic Minority Groups*, Londres, Cmnd 9453, H.M.S.O.

DOCKLANDS

**Dockers, yuppies et entrepreneurs internationaux
d'origine locale fondent la nouvelle ville européenne
*white and clean***

Alain TARRIUS

La réhabilitation des quartiers des Docks de Londres dans une perspective résolue d'internationalisation s'impose désormais comme une des rares réussites du traitement des "crises urbaines"; elle est exemplaire pour bien des gestionnaires de nos grandes cités européennes désirant amorcer et maîtriser un processus de transformation d'espaces économiques et résidentiels, qui se présentent comme de vastes friches industrielles. Ces espaces, lieux de concentration des industries et des populations ouvrières, sont souvent situés dans les communes les plus proches des périmètres centre-urbains, dans les anciennes "banlieues"; ils devraient après transformation permettre l'expansion des hypercentres en leur offrant une forte complémentarité autour d'un modèle d'activité et de développement urbain de type tertiaire international. Hélas, les projets des pouvoirs publics, économiques et techniques, nationaux et locaux, sont rien moins qu'incertains, hasardeux; non seulement trop d'impondérables politiques affectent les stratégies d'intervention mais encore de fortes déterminations historiques marquent ces lieux : celles là même qui ont constitué en unités politiques et sociales, actives et toujours actuelles, ces territoires de l'expansion industrielle péri-urbaine des XIXème et XXème siècles. Et la cécité des aménageurs, constatant parfois ce qu'a été hier et décrivant toujours ce que devra être demain, qui désignent

ces lieux comme "déserts", parce que vidés de leurs activités économiques, refusant ainsi de laisser dans leurs projets de renouveau la moindre place aux effervescences sociales présentes, complexifie les voies du changement : comme par mimétisme des politiques coloniales de l'aménagement.

De nombreux articles fort documentés nous ont informés, ces derniers mois, des voies et moyens, politiques, financiers et urbanistiques, choisis ou imposés sur le site des Docklands pour parvenir à ce que les uns évaluent comme un succès exemplaire, et d'autres comme un échec relatif. Les critères d'évaluation sont en effet nombreux, que l'on peut hiérarchiser antagoniquement selon ces morales sociales, ces positions idéologiques, si essentiellement variables en des lieux où les lectures de l'histoire des hommes peuvent être fort diverses.

Nous avons tenté de sortir de cette approche en termes de "crise urbaine" par quelques déplacements des analyses : désigner une situation de crise, c'est en effet enfermer l'histoire de la ville dans un moment limité, c'est associer, dans une perception trop actuelle, fugitive, des événements qui peuvent se révéler disparates dans la perspective du long terme. C'est en somme prendre le risque de désigner comme ruptures, mutations, ce qui peut, à une autre échelle, apparaître dans de strictes continuités.

Notre premier déplacement a consisté à situer ce vaste espace urbain dans une longue histoire politique, économique et sociale. Là où les modalités présentes, apparentes, de la mutation mobilisent l'intérêt, tant l'intuition de nouveaux devenirs collectifs suscite l'impatience, quelles sont les transitions en acte, les réconciliations du présent et de l'histoire? Nous n'exposerons pas cette démarche dans le présent article¹. Dans un deuxième temps nous avons privilégié l'étude des interdépendances entre les développements économiques et l'interaction sociale locale. En effet, les articles actuellement disponibles font l'impasse sur l'analyse des dynamiques sociales, locales et manifestes, dans cette phase de transformation; quelques grands indicateurs concernant les flux d'emplois et de déménagements se substituent à la nécessaire analyse des complexités qui fondent les rapports historiques singuliers des communautés humaines originales à leurs territoires spécifiques. Mécanismes, modèles, scénarios, analyses de flux ne peuvent satisfaire notre curiosité de voir là, en ces lieux si précisément désignés, l'homme, ses fidélités, ses ruptures, ses accommodements avec des territoires, les siens, qu'il a longuement façonnés, avec d'autres hommes qui apparaissent, attendus, désirés ou rejetés. Nous ne pouvons imaginer un seul instant que ce jeu très intense de l'homme en son monde spatial, temporel, conjuguant subjectivités d'une symbolique lentement élaborée par la construction sociale locale

1. On pourra lire ces développements dans *London Docklands, une nouvelle ville internationale*, *Les Annales de la recherche urbaine* n° 46, juillet 1990.

et objectivités des impératifs économiques globaux, n'intervienne puissamment sur les devenirs urbains. Un espace social n'est pas un désert parce que l'économie locale se porte très mal, et les cybernétiques des projets et scénarios de l'après-demain radieux, portées par des gestionnaires résolus, ne sauraient occulter l'urgence d'une reconnaissance d'un aujourd'hui bien réel, lui.

Quels voisinages nouveaux, productions sociales anticipatrices de devenirs généraux, s'établissent entre élites internationales, communautés d'immigrés, résidents anciens, en ces lieux des brutales "reconversions"? Vers quels destins, marqués de nouveaux conflits et de nouvelles affinités, hommes et territoires urbains sont-ils simultanément et différemment entraînés?

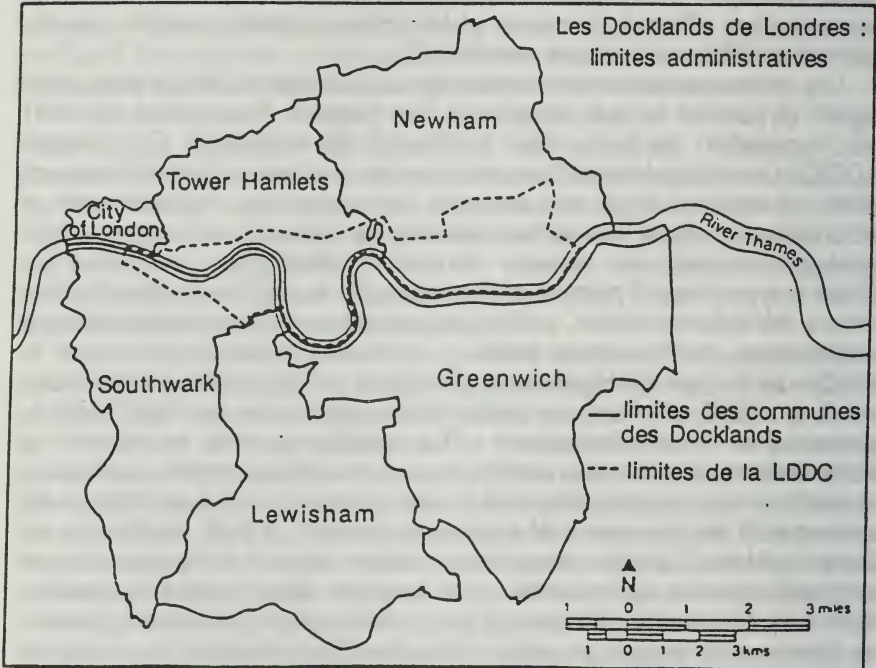
Les travaux actuellement consacrés aux Docklands de Londres privilégient la période la plus récente de leur histoire, "inaugurée" en 1981 par la création de la London Docklands Development Corporation (LDDC). Le redéploiement spectaculaire de la zone y est abondamment décrit et analysé dans ses aspects économiques, institutionnels et urbanistiques; quant aux enjeux sociaux et culturels, ils sont en règle générale ramenés aux termes - fortement idéologisés - du débat qui divise sur ce projet l'opinion et les institutions anglaises (planification versus dérèglementation, politiques sociales versus développement économique, public versus privé...), et à des indicateurs tels que le nombre et le type de logements, d'emplois ou de services créés. Les uns à la LDDC affichent un inébranlable optimisme, tel Peter Turlick, responsable du développement : "La rapidité de mise en oeuvre, la facile dédramatisation des conflits pour la maîtrise foncière, l'adhésion inconditionnelle des financiers et le réel dynamisme qui se dégage du secteur sont les preuves irréfutables du succès". J. Hall, professeur au Queen's Mary College, travailliste, estime que si le "projet est un indéniable succès commercial, c'est aussi un échec social et urbanistique. Les communes alentour et leurs chômeurs apparaissent comme les laissés pour compte de cette rénovation. En privilégiant les relations internationales, les liens avec l'arrière pays immédiat ont été négligés".

En ces termes, le débat est, depuis plusieurs années, une longue juxtaposition de diatribes.

La loi de 1980 et la création un an plus tard de la LDDC permirent au gouvernement conservateur d'imposer une nouvelle distribution des rôles et des pouvoirs : la marge d'intervention des municipalités, désormais exclues de l'administration des espaces des Docklands situés dans leurs limites, est considérablement restreinte et leur relation avec le Joint Committee, organisme créé en 1974 par les travaillistes afin de prévoir avec les collectivités locales l'avenir de ce secteur, est remplacée par le binôme gouvernement central-LDDC. Madame Thatcher affirme, en 1981, que les Docklands seront l'espace urbain témoin de la capacité des conservateurs à "régénérer la vie sociale et économique des villes". Sous administration directe du gouvernement, l'espace des Docklands

est donc géré par un organisme technique aux pouvoirs exorbitants : la London Docklands Development Corporation.

La LDDC dispose, pour régénérer la zone, l'aménager et attirer les investisseurs privés, de deux atouts décisifs : des moyens financiers importants - fonds publics et para-publics - et surtout, fait exceptionnel pour un organisme public d'aménagement, d'une large maîtrise du foncier. Ainsi dégagé des conflits locaux, assurant le contrôle et l'orientation des opérations, la LDDC a mené tambour battant le redéveloppement des Docklands.



Notre intention n'est pas ici de décrire en détail ses réalisations qui ont déjà fait l'objet de nombreux articles aussi précis que passionnés, et nous n'en retiendrons que quelques caractéristiques, désignées par la plupart des observateurs comme particulièrement illustratives du vaste redéploiement tertiaire et résidentiel de cette zone.

- Un développement mixte conjugant programmes résidentiels, entreprises, bureaux et activités commerciales, tout en privilégiant les activités de pointe et le résidentiel de luxe. Parmi les sociétés ayant fait le pari d'une implantation dans la zone d'entreprise : de grands groupes de presse et de communication - The Guardian, Reuter, British Telecom... - ainsi que des groupes financiers anglais et étrangers - Barclays, First Boston, Crédit Suisse... L'urbanisme mis en oeuvre par la LDDC est souvent qualifié d'opportuniste : planification et prévision à

long terme sont remplacées par un cadre d'aménagement ouvert, s'appuyant sur les spécificités des différents secteurs géographiques, et favorisant la flexibilité des choix en fonction de l'évolution du marché.

- Une réussite économique incontestable, du moins si l'on considère le rapport entre fonds publics et fonds privés - 400 millions de livres publiques pour 4,4 milliards d'investissements privés -, les 600 entreprises déjà installées dans la zone en 1988 et les 10 000 emplois créés pour l'essentiel dans le secteur tertiaire. Ce développement s'est rapidement accompagné d'une hausse vertigineuse des coûts du foncier -décuplés en sept ans - et de l'immobilier. Enfin, un gigantesque quartier d'affaires - Canary Wharf -, destiné en priorité au développement du secteur financier de la City, est en cours de construction dans Isle of Dogs. Par ce monumentalisme urbanistique, les financiers de la City signifient bien que ces vieilles terres d'investissement sont désormais sous leur férule directe.

- La mise en place d'infrastructures de transport sophistiquées fut menée en un temps record, conjugant capitaux publics et privés, tels le Docklands Light Railway (métro automatique) et le London City Airport, situé sur les Royal Docks et relié à Paris, Amsterdam et Bruxelles. Des extensions de ces réalisations, comme de nouveaux aménagements de transports voient le jour et devraient permettre un accès rapide aux Docklands.

On insiste généralement sur la vive hostilité manifestée par les municipalités travaillistes à l'égard de la LDDC. Manque de concertation et d'information, renforcement des ségrégations sociales et spatiales au profit quasi exclusif des nouveaux résidents, en majorité des yuppies, sont les points de conflits les plus souvent évoqués. Pourtant ces griefs exprimés par les élus municipaux ne reflètent pas la réalité des rapports entre anciens dockers résidant dans les Docklands et yuppies nouveaux venus, les enquêtes que nous avons menées - et que nous exposons à la suite - nous permettent d'être très affirmatifs : les points de vue des élus et militants travaillistes des municipalités de l'Est londonien concernent avant tout les habitants extérieurs à la zone précise des Docklands. Les rapports sociaux revêtent une toute autre complexité à l'intérieur des terres des dockers et sont bien davantage tributaires de l'histoire que nous venons d'esquisser que des mouvements ouvriers de l'ensemble de l'Est. De toute façon, la situation générale, les positionnements des conseils municipaux, ont évolué avec le passage de Tower Hamlets aux mains des libéraux et un relatif assouplissement des autres municipalités devant leur impossibilité de modifier les logiques économiques et urbanistiques en oeuvre dans les Docklands; renonçant donc à infléchir le redéveloppement de la zone, elles s'efforcent maintenant d'en tirer profit en négociant logements et équipements au coup par coup.

Ce n'est que très récemment que la LDDC a saisi l'intérêt du maintien en leurs résidences des dockers et autres ouvriers chômeurs pour ses

stratégies d'affirmation d'une vocation internationale des espaces qu'elle gère. Des emplois de faible et moyen niveau sont systématiquement identifiés dans les entreprises tertiaires installées depuis 1981 (92 %), et doivent permettre des reconversions des chômeurs et des jeunes, fils des anciens résidents, qui arrivent sans grande qualification sur le marché du travail. Logements et équipements sociaux sont, en même temps, mis en chantier. La LDDC, et les conservateurs donc, finissent par là où voulaient commencer les travaillistes. Mais la générosité originelle des uns ne permettait pas d'attirer les entreprises et le cortège de spéculateurs qui ont promu le foncier résidentiel, quant aux autres, il serait pour le moins abusif de parler de générosité sociale; il s'agit bien plus d'un constat cynique de l'intérêt que revêtent, pour la sauvegarde des plus values foncières, le maintien des populations d'ex-dockers dans leurs territoires traditionnels.

La modernité en question : pour un autre regard sur les Docklands

Evacuant le passé proche ou lointain de ce territoire, évitant l'observation des rapports sociaux actuellement manifestes, les analyses les plus diffusées s'en tiennent trop souvent au discours mirage de la modernité ou à celui des conditions de traitement d'une crise économique très récente. Pourtant, replacée dans sa perspective historique, la situation actuelle manifeste des continuités fortes avec les périodes antérieures. La frénésie des modélisateurs ou des scénaristes du passage à l'internationalité est telle, concernant l'expérience apparemment réussie des Docklands dont ils espèrent des enseignements généralisables, que toute allusion au rôle joué dans le changement par les spécificités historiques, sociales et économiques, concernant cet espace et ses populations, dérange. Ce sentiment est exacerbé par l'écart entre la réalité des rapports sociaux observables là et leur invention par les orthodoxies politiques en présence autour des faits urbains en Grande Bretagne.

L'une des plus évidentes continuités renvoie au caractère cyclique des processus économiques qui affectent ce territoire, déjà marqué par le flux et le reflux massifs des investisseurs et des capitaux. La permanence de ce phénomène est peut-être plus significative que les apparentes mutations des formes urbaines ou industrielles, le temps long plus déterminant que les ruptures conjoncturelles. Si les Docklands ont traditionnellement été un lieu de concentration de richesses, leur succès économique actuel mérite d'être nuancé : le récent et brusque ralentissement des ventes dans le secteur résidentiel n'est qu'un exemple parmi d'autres de cette fragilité.

A regarder l'histoire de ces lieux de plus près, d'autres continuités viennent affiner ce constat et suggérer des méthodologies et pistes d'investigation nouvelles.

- La permanence des liens entre les intérêts des financiers de la City et la zone portuaire a toujours été intense, dès l'origine même des premiers quais. Traditionnellement mis à la tête des compagnies des docks, investissant dans les gigantesques aménagements portuaires et veillant attentivement à la valorisation permanente du foncier, ces financiers avaient de longue date la maîtrise, par entrepreneurs locaux à rayonnement international interposés, de ce territoire. Plus que de stigmatiser, comme c'est souvent le cas, la prudence voire l'hostilité de la City vis-à-vis du redéploiement actuel, il serait utile de mettre à jour les formes de reproduction de ces liens et de leur incidence sur les dynamiques économiques et sociales à l'oeuvre dans la zone.

- Terre de désordre - marchands contre nouveaux capitaines d'industrie, intérêts du capital contre ceux des travailleurs, concurrence sauvage entre compagnies, reprises en main par l'Etat sur fonds de conflits politiques -, les Docklands vivent depuis trois siècles sur le mode de la compétition économique et de l'affrontement idéologique. Cette "culture du conflit" recouvre des structures sociales complexes et morcelées - notamment au sein de la communauté des dockers - que nous analysons plus loin, et n'a pu de ce fait arriver à cohésion.

- Lieu de modernité et d'innovation - une fois balayées les résistances au changement de l'époque mercantiliste et à chaque étape de l'expansion industrielle -, le port de Londres a manifesté, on l'a vu, sa capacité d'adaptation. Innovation technologique mais aussi commerciale : en 1880, le Gallions Hotel constituait la grande attraction du Royal Albert Dock; il avait été conçu de telle sorte que les voyageurs de première classe puissent accéder aux embarcadères par des passages souterrains les protégeant des intempéries. La modernité qui caractérise aujourd'hui le London City Airport n'est peut-être pas sans liens avec un passé trop vite considéré comme révolu. Nous verrons comment des grandes dynasties d'entrepreneurs ont perduré dans ce territoire malgré le déclin du port et y ont accru leur influence.

Où finit la tradition, où commence la modernité?

Actualité des rapports sociaux et des formes urbaines antérieures au redéploiement

La délimitation et l'autonomisation administrative et économique de la zone des Docklands est source de bien des conflits. Wapping et Isle of Dogs recouvrent environ le tiers de la commune de Tower Hamlets comme Royal Docks et Beckton par rapport à Newham. Ce fractionnement est présenté par les autorités communales des deux villes comme arbitraire : il briserait l'homogénéité sociale du grand Est londonien, construite durant deux siècles d'histoire ouvrière industrielle. L'uniformité des paysages urbains, logements sociaux construits dans les années cinquante, suggère de fait une unité Nord-Sud, sur l'emprise

même des Docklands. Les bénéfiques de l'opération de développement ne se répartissant (tout au moins en ce qui concerne le foncier, industriel ou résidentiel) qu'à l'intérieur de l'espace des Docklands, on imagine à quel point le sentiment d'amputation des communes concernées peut croître au fur et à mesure de la manifestation du différentiel économique entre les zones à gestion LDDC ou à administration communale. Tout est fait, nous l'avons vu précédemment, pour signifier la continuité Est-Ouest à partir de la City, au détriment d'un Nord-Sud regroupant l'Est londonien.

Les travaux que nous présentons dans les pages qui suivent concluent plusieurs séries d'enquêtes extensives, menées en collaboration avec une équipe de chercheurs du Queen Mary and Westfield College, université de Londres, et intensives, anthropologiques, à l'initiative des chercheurs français que de fréquents allers-retours plaçaient dans l'indispensable position d'étonnement propice au cheminement de recherche. Recherches historiques, démographiques et questionnaires ont nourri ce mouvement d'informations indispensables mais articulées par le cheminement de découverte, à partir de faits microscopiques, anecdotiques parfois, mais toujours hautement significatifs; ces faits qui échappent à toute démarche d'objectivation trop affirmée et orientent notre sensibilité vers ces terrains toujours étrangers, toujours distants, nous permettent de mettre de l'ordre dans les logiques et les hiérarchies trop simples et trop brutales que nous livrent les combinatoires de "critères essentiels". Micro-événements et micro-lieux sont d'une part source de complexification des questionnements et d'autre part exigent de nous l'entrée dans les univers autres qui requièrent notre attention.

Valeurs du foncier bâti et territoires des Docklands

Il est indéniable que l'échelle des valeurs du foncier suggère une continuité territoriale entre la City et les Docklands : éloignement de la City et éloignement du fleuve composent la hiérarchie des valeurs pour une offre équivalente.

Appartements et maisons de 75 m² s'échelonnent de 215,000 £ à Wapping, en bordure de Tamise, à 65,000 £ à l'intérieur de Royal Docks. Le coût de ces constructions neuves, de 75 à 90 m² à l'est de la zone des Docklands, est envisageable pour des couples sans enfants aux revenus moyens accédant à des prêts privilégiés (lorsque l'un des deux membres du couple travaille pour une entreprise de la City par exemple). Des porosités sont ainsi possibles entre les populations de l'ancienne société des Docklands et les nouveaux venus riches sur les territoires mêmes du renouveau urbanistique. Les Royal Docks ne sont pas seuls concernés par ce phénomène : à l'ouest même, aux portes de la City, là où les entrepôts réhabilités se vendent autour de 3,000 £ le m², une offre d'appartements s'affirme à des prix très voisins, voire inférieurs, de

ceux de Beckton. Il s'agit de logements sociaux réhabilités après leur passage récent au secteur privé. Des "ayants droit", locataires de ces logements, sont alors prioritaires pour les achats.

Ces porosités sociales, bien réelles, concernent une faible population originaire de ces quartiers; notre questionnaire ne nous a permis d'en identifier qu'une vingtaine sur cent douze familles (échantillon de quatre cent vingt familles) qui avaient résidé dans l'un quelconque des quartiers des Docklands avant d'aménager à Wapping ou Limehouse.

Même peu fréquents, ces phénomènes n'en sont pas moins symboliquement hautement significatifs. Les personnes que nous avons pu approcher et qui ont vécu de tels itinéraires sociaux et résidentiels ont toutes connu des conflits importants avec leurs proches lors de l'achat et du déménagement vers ces nouvelles réalisations. Le cas le plus illustratif est probablement celui de ce jeune couple de Wapping : tous deux travaillent dans la City dans des emplois moyens et réalisent un gain annuel total de 24 000£ (lui, cadre moyen de banque, 14 000£, elle, secrétaire financière, 10 000£). Fils et fille de dockers d'origine irlandaise, ils ont vécu, depuis leur mariage et jusqu'à l'achat d'un appartement de trois pièces de 85 000£, dans le logement social des parents du jeune homme. Ils ont obtenu des prêts à taux privilégié, au titre d'employés dans la City. Leurs économies se montaient 28 000£ en cinq années de mariage : le prêt de 57 000£ entraîne des remboursements mensuels de 510£ durant vingt années. Les visites en vue de choisir le nouveau logement, parmi les programmes démarrés en 1983 et disponibles en 1987, furent menées clandestinement; d'une part jamais ce jeune couple n'informa ses parents, mais encore, et jusqu'au prêt, il donna à ses interlocuteurs promoteurs l'adresse d'amis résidant dans Londres. "Nous avions honte, répondirent-ils à nos questions, honte pour nos parents, qui ne sauraient comment expliquer à leurs voisins que nous étions désormais manifestement riches, honte par rapport à ces promoteurs qui, dès que nous leur aurions avoué notre origine, auraient été tentés de nous 'refiler' de mauvais appartements". "Lorsque notre choix a été arrêté, c'est avec le responsable de mon agence que nous avons signé notre intention", nous dit le mari. Une fois réglée la partie aller du trajet, en quelque sorte, restait à régler le départ du foyer familial docker : cela dura trois mois durant lesquels le couple, qui découchait les week-ends, pour dormir sur la moquette de son nouvel appartement, déclarait se rendre chez des amis à la campagne. Les voisinages, nous le verrons plus loin, sont relativement hermétiques entre zones d'habitat social docker dans Wapping et zones de constructions nouvelles; pourtant, assez rapidement, plusieurs voisins des deux familles alertaient les parents, lors de la messe du dimanche matin, sur la présence du jeune couple dans les "nouveaux quartiers". Ils n'allaient plus à l'office... sensés se trouver loin de là. Un samedi, le père du jeune homme suivit le couple jusqu'au pied de l'immeuble nouveau. Le lendemain, les deux familles se présentaient en

délégation. La rupture dura quatre mois. Les parents déclarent unanimement : "Ils étaient devenus fous, trop fiers pour nous, c'est eux ou nous qui étions désormais de trop dans Wapping". C'est le curé irlandais de l'église St Patrick de Wapping qui se chargea de réconcilier les familles. Le couple fréquente à nouveau assez régulièrement l'église lors de la messe dominicale. Un enfant est né en 1988. L'intention du couple est de le scolariser dans une école de Londres, hors de Wapping. Nouveau combat en perspective. "Nous sommes comme certains immigrés qui sacrifient leur vie à quitter leur ancien milieu, sachant que leurs enfants seront de vrais Anglais".

Les promoteurs immobiliers n'hésitent pas à déclarer, quant à eux, que ces transferts sont fort souhaitables car ils accroissent, pensent-ils, leur influence vers des réseaux locaux de propriétaires potentiels de logements qui pourraient passer au secteur privé dans quelques années. Les locataires sont en effet prioritaires, dans des conditions avantageuses, lors de la vente des logements sociaux. Ces transfuges sont donc désignés ici comme des "cibles commerciales" porteuses d'intérêt. De telles ventes ont déjà eu lieu et il faut avouer que, pour l'instant, les transferts vers la spéculation foncière sont rares. Les anciens locataires qui acquièrent leur appartement le gardent. Une opinion généralement formulée prête à ses nouveaux propriétaires des calculs économiques tels que le maximum de plus values de leur acquisition pourrait être atteint dans cinq ou dix ans, étant donnée la localisation, rarement en bord de Tamise, des logements sociaux. Cette opinion, qui a l'avantage de désigner tout un chacun comme un acteur économique objet de toutes les séductions de la "rente foncière", minore hélas d'autres valeurs, plus nettement symboliques, qui fondent le rapport des hommes à leur territoire, qui fondent des agrégats humains en communautés de voisinages. Les considérations donc sur la classique expansion du foncier résidentiel riche à partir des "lois" économiques organisées autour de la rente foncière ne sont peut-être pas de mise ici; du moins dans toute la clarté et l'imparable logique de leur développement.

Continuités urbanistiques du grand Est londonien

Les cités emblématiques de l'habitat ouvrier est-londonien s'intègrent désormais aux paysages du renouveau urbanistique et social des Docklands. Une randonnée de quarante-cinq minutes, des quais de Wapping jusqu'à Commercial Road, à Shadwell, juste au nord de la frontière des Docklands, nous permet d'observer de remarquables transitions urbanistiques et sociales.

Agglutinés le long de la Tamise, sur une trentaine de mètres environ, des entrepôts luxueusement réhabilités (m² de 3,000 à 7,000 £) et peuplés en priorité de financiers travaillant dans la City ou bien à l'ouest de Londres, jouxtent des ensembles de villas ou d'appartements

modernes, construits sur les espaces de stockage libérés et occupés par des cadres moyens et supérieurs. Toutes ces constructions sont opulentes et tournées vers le fleuve. Les voitures stationnent dans des garages souterrains ou des parkings privés dissimulés au regard du promeneur. Les rues sont propres et vides : trop propres et trop vides pour exprimer une autre identité que celle de classes sociales supérieures.

Ensuite apparaissent des cités ouvrières en voie de réhabilitation : façades nouvellement repeintes, tennis, essences végétales variées, sur une profondeur de 100 mètres. Elles avoisinent d'autres cités identiques mais grises de murs et de jardins parce qu'appartenant toujours au secteur locatif social, et propres parce qu'encore très majoritairement peuplées des mêmes populations de dockers qu'en 1955. Les balcons sont fleuris, les pelouses entretenues par les locataires eux-mêmes la plupart du temps : "voyez-vous, je suis retraité depuis dix ans et habite toujours le logement que mon père, docker, avait loué en 1952, alors je fais comme lui, j'entretiens pour mon plaisir et celui de mes voisins, ces pelouses sont comme mon jardin" nous déclare cette personne rencontrée tondeuse à gazon dans les mains. Les voitures sont soigneusement rangées le long des rues et n'encombrent nulle cour intérieure, pourtant accessible. Jusque là, les rues sont quasiment désertes; quelques personnes circulent, se rencontrent, échangent rapidement quelques propos, et si la parenté avec la zone d'habitat résidentiel luxueux est indéniable sur le mode de l'expression de cette apparente froideur des civilités britanniques dans les espaces extérieurs, quelques détails ne permettent pas la confusion : passage de ménagères, sortie d'adolescents à bicyclette ou moto, va et vient d'automobilistes dans des véhicules modestes. Cette partie du parcours suggère une gradation de revenus à l'intérieur d'un groupe social composé d'individus qui partagent une conception commune de leur urbanité. Les modestes concentrations de petits commerces de proximité - boulangerie, pharmacie-poste, laverie, boucherie... - apparaissent au détour de quelques rues.

Trois cents mètres plus loin, et alors que nous passons sous le nouveau métro léger, frontière nord des Docklands, les cités ouvrières de même architecture sont pavoisées de pagnes, fichus et saris aux couleurs vives, bordés de tissages dorés, étendus à l'abri des balcons, pendant qu'une activité humaine extérieure intense, de va et vient, de jeux d'enfants, de groupes de femmes assises à même le sol dégarni de ses pelouses, signale brusquement l'ordre différent des socialités de Pakistanais et Bengalais. Des femmes aux habits somptueux s'interpellent dans cet environnement délabré pendant que sans cesse circulent des meubles, en un interminable déménagement, apportés par des hommes qui, par force cris, éloignent des groupes d'enfants curieux et joyeux. Le contraste est déroutant : nulle transition, nous n'avions aperçu ni femme indienne ni enfants gouailleurs dans les rues

voisines des Docklands, que nous venons de quitter. C'est avec patience, plusieurs jours plus tard, à Wapping, que nous approcherons quelques uns de ces immigrants afin de comprendre le contraste entre d'une part leurs évidentes attitudes de soumission et de discrétion dans le territoire des dockers et d'autre part leur grande liberté d'expression et d'initiative au delà. Si, alors, au lieu de continuer plus haut vers le Nord, nous longeons vers l'est la voie ferrée qui supporte le nouveau métro léger le long de la frontière des Docklands, le paysage de cette transition brutale se poursuit sur plusieurs kilomètres, jusqu'à Poplar. Nul mur, nulle barrière répulsive, au contraire un équipement récent d'intérêt collectif, rassembleur donc, le métro léger, sépare ces espaces. L'effet sur le foncier de ces coprésences contrastées est important : les valeurs de l'immobilier sont encore plus faibles en deçà de la frontière des Docklands qu'au delà. Les promoteurs immobiliers rencontrés nous signalent que cet apparent paradoxe n'en est pas un : alors que des transactions sont nombreuses entre immigrants et autres résidents à l'extérieur de l'espace des Docklands, aucun nouveau venu aisé n'accepterait de résider dans ces voisinages à l'intérieur de la zone de développement de la LDDC. Les populations de dockers ayant évidemment plutôt tendance à décroître, les logements vacants sont rapidement commercialisés à des prix fort modestes. Mais, si l'on peut comprendre ce phénomène, les questions qui exprimaient notre étonnement sur le désordre des valeurs immobilières peuvent se reformuler : pourquoi les populations immigrées n'accèdent-elles à ces appartements voisins et si peu onéreux ?

L'actualité trop récente de l'aménagement des Docklands ne peut suffire à expliquer la brutalité de cette coupure : l'histoire des populations ici présentes en premier lieu, l'ordre des indigénités, est plus explicative de cette segmentation.

Identités et homogénéité sociale ou la difficile présence de l'Autre

La continuité sociale Nord-Sud, caractéristique d'un Est londonien ouvrier, englobant les Docklands, que revendiquent les autorités communales de Tower Hamlets ou de Newham, ne peut être acceptée telle quelle si l'on y regarde de plus près, aussi bien dans sa dimension historique qu'actuelle.

La frontière nord des Docklands, matérialisée approximativement par le tracé de la ligne de métro léger de Tower Hill, aux portes de la City, jusqu'à Beckton, près du London City Airport, sépare une zone sud séculièrement et homogènement peuplée par les dockers, d'une population ouvrière travaillant dans les industries de l'Est londonien ou dans les petits emplois des centres urbains. Actuellement encore, les compositions sociales des populations situées au nord et au sud de cette ligne sont brutalement contrastées : la largeur d'une rue, nous

Docklands

l'avons vu, sépare des communautés aux origines et modes d'occupation d'évidence différents.

C'est ainsi que, si l'on compare en 1981 les quartiers de Shadwell (hors zone Docklands, juste au Nord de Wapping) et de Blackwall (dans les Docklands, au nord de Isle of Dogs, dans le prolongement de Shadwell et de Poplar), on note une forte similitude urbanistique (2354 appartements sociaux pour 2846 logements à Shadwell, 1778 appartements sociaux pour 2020 logements à Blackwall) et socio-économique (817 voitures pour 7663 habitants à Shadwell et 635 voitures pour 5350 h. à Blackwall) mais des taux de présence de populations immigrées provenant du Commonwealth très différents :

quartier Docklands

St Katharine's et
Wapping : 6,8 % immigrés

Blackwall: 11 % im.

Millwall : 5,5 % im.

quartier voisin hors Docks

Whitechapel: 24 % immigrés

Shadwell : 22 % im.

Lansbury : 26 % im.

East India: 24 % im.

(Blackwall)

Sept années plus tôt, en 1974, le différentiel des proportions d'immigrés entre les espaces des docks et leurs voisins du Nord était encore plus important. Ces quelques chiffres nous montrent que l'habitat résidentiel de haut niveau, qui pourrait nous signaler des zones sociales à forte exclusion des populations pauvres et immigrées, n'est pas, comme l'affirment trop hâtivement nombre d'articles, à l'origine de ce phénomène de segmentation entre l'intérieur des Docklands et les parties nord des mêmes communes. En 1981 en effet, les programmes résidentiels nouveaux n'étaient pas construits dans ces espaces. La "résistance" à la pénétration d'immigrants dans cette zone est en premier lieu le fait des populations ouvrières des dockers et constitue un phénomène bien antérieur à la réhabilitation entreprise depuis 1981. S'il y a une relative continuité urbanistique entre le Nord et le Sud de cette frontière des Docklands, il n'y a pas, et depuis plusieurs décennies, continuité sociale. Les anciens résidents, dockers, désignent cette frontière actuelle (celle précisément des Docklands gérés par la LDDC) sous le nom de "Red Line" ou "Red fighting line" ou encore "Red linking line" et ce depuis le début des années cinquante. "Red Line" est ainsi devenu dans le langage quotidien un nom de lieu repère pour les divers groupes de résidents. Chacun en connaît le tracé, et, surtout, sait quelles segmentations sociales et culturelles il signifie. Ce point a requis

toute notre attention durant l'enquête et nous reviendrons évidemment sur l'histoire des relations sociales locales qui désignent les dockers comme une population clef de l'évolution contemporaine des rapports sociaux dans ce qu'il faut bien nommer leur territoire des Docklands.

Les dockers de cinquante à soixante ans se souviennent de la véritable mobilisation de leur communauté contre les premières arrivées consécutives d'immigrants dans les années cinquante et soixante.

«Ils étaient différents. Aujourd'hui ils ne cherchent plus à venir chez nous, il n'y a plus de travail. Ils ne cherchent d'ailleurs pas à prendre le travail d'autres ouvriers, ailleurs dans Londres. Ils s'entassent et vivent entre eux. Mais à l'époque, ils tentaient de se faire embaucher bon marché sur les docks.

»Les patrons les auraient peut-être embauchés, vers 1960, mais les contremaîtres, qui venaient nous appeler lorsqu'il y avait un déchargement, n'étaient pas d'accord. Si vous ajoutez les femmes, qui leur menaient la vie dure dans les commerces et les rues...

»Lorsque le rapport Devlin a été publié (1967), il n'était déjà plus question qu'un patron les embauche, même pour balayer.

»La Red Line, on en parle comme du pub, depuis ces années-là (1950-60) mais elle existait déjà depuis longtemps. Elle n'était pas aussi longue et précise, mais elle entourait chaque groupe de maisons de dockers, depuis Wapping jusqu'à East India. Cela signifiait : on n'entre pas ici sans y être accueilli, nous sommes chez nous, entre Irlandais ou Anglais, ou Gallois. Mon grand-père qui est arrivé à Wapping en 1897, après les grandes grèves, est directement entré car il venait du même village irlandais que la femme qu'il épousa ici. Ils s'étaient rencontrés là-bas, en Irlande, et le père de ma grand-mère, déjà docker, l'a fait venir directement. N'importe qui ne pouvait passer la Red Line, qui était plutôt un cercle autour des maisons de dockers.

»On pouvait passer la Red Line, avant les années quarante, parce qu'on était du même village d'origine que telle ou telle famille de dockers bien connus ici depuis des générations, ou bien parce que, de la même origine, irlandaise par exemple, on travaillait longtemps aux constructions et entretiens des quais. Un jour venait où l'épouse d'un docker venait voir votre femme et lui disait : "tel logement est vide près de chez nous, et mon mari est prêt à aider le votre pour l'embauche". C'était un honneur.»

Depuis 1981 la population résidente est passée de 39 429 personnes à environ 50 000 en 1987; plus de dix mille nouveaux arrivants appartiennent à des catégories sociales aisées (45% yuppies et "City business people"...); peu d'anciens résidents ont quitté ces espaces durant cette période (la grande chute des emplois se situe entre 1977 et 1981, depuis 1984 il y a création d'emplois nouveaux), de telle sorte que la proportion d'immigrés a relativement diminué dans les Docklands (moins de 6% en moyenne actuellement) alors même qu'elle

continuait de progresser à Tower Hamlets (29 % à Shadwell, 34 % à Spitafields...).

Mobilités quotidiennes et sélectivité des aménagements publics de transports : les faux semblants de l'accessibilité spatiale

Valeurs des sols et identités sociales différencient donc ces espaces; les mobilités quotidiennes reflètent bien cette situation. La méthode de lecture des rapports de "naturalisation", d'indigénéisation, des hommes à leurs territoires urbains est basée, dans nos approches, sur l'observation des marquages manifestés par trois ordres de mobilités spatiales : déplacements quotidiens dans les espaces de voisinage, qui expriment, actualisent l'identité acquise ou recherchée ici, les déménagements dans l'espace d'accueil, qui manifestent la réalité des affinités lentement construites, enfin les migrations inter-régionales ou internationales, qui confèrent au lieu d'accueil le statut d'élément dans un vaste réseau social et spatial. Ces trois types de mobilités spatiales renvoient à trois dimensions différentes du temps. Ainsi, observant les espaces et leurs usages, c'est également le travail de l'histoire des hommes sur leurs lieux de vie que nous relevons.

Si 64% des résidents de Wapping et Limehouse affirment effectuer leurs achats alimentaires dans de grandes surfaces au nord des Docklands (Asda, Tesco, Sainsburys, Watney Street), les commerçants, organisés exclusivement en petits magasins dans ces deux quartiers, déclarent ne pas recevoir de clientèle résidant au nord de la Red Line. Les petits commerces locaux et anciens satisfont 27% de la population. Les nouveaux résidents aisés n'ont jamais été aperçus, au dire des commerçants des quartiers ouvriers, dans les petites alimentations.

Les nouveaux espaces commerciaux, tel Tobacco Wharf, n'incluant pas d'alimentation, sont destinés aux populations du centre de Londres ou aux nouveaux arrivants. Tobacco Wharf est l'exemple même du type de commerce que veut développer la LDDC : agglomérat de boutiques de luxe, de restaurants, dans le site prestigieux de quelques milliers de mètres carrés de voûtes de briques destinées à préserver les tabacs, réhabilité selon des critères architecturaux peu typés. Cet ensemble commercial vit au rythme des horaires professionnels des nouvelles entreprises établies là, mais aussi de la City peu éloignée.

Les usages des commerces sont fort semblables dans les différents quartiers des Docklands, à l'exception de Royal Docks où les commerces locaux, notoirement insuffisants, ne satisfont que 4% de la population. En ce qui concerne les mobilités quotidiennes pour le travail, plus de la moitié des nouveaux résidents se déplacent vers l'ouest et environ 20% restent sur place; un tiers des anciens résidents se déplacent vers l'ouest et plus de 40% restent sur place. Le développement économique actuel n'entraîne pas de nouvelle mobilité nord-sud pour le travail, qui est en soi insignifiante. De 1978 à 1981, les

emplois ont chuté de 37 261 à 27 213 dans les Docklands; ils se sont stabilisés à 25 000 en 1983 pour remonter au delà de 28 000 à partir de 1985. Entre 1983 et 1987, 7 877 emplois furent créés dont 5 059 par transferts d'autres quartiers du centre ou de l'ouest de Londres. Les mobilités actuelles pour le travail restituent bien ce phénomène de transfert spatial des entreprises, les nouveaux acquéreurs de logements n'étant pas essentiellement les nouveaux professionnels de cette zone.

Les habitants des Docklands se déplacent donc quotidiennement vers le nord pour leurs achats alimentaires et ne reçoivent personne en contrepartie pour les mêmes activités; ils se déplacent d'est en ouest, et vice versa, pour le travail. Pour eux, résidents anciens ou récents de la zone, les habitants de l'Est londonien sont de bien lointains voisins, furtivement rencontrés à l'occasion d'achats. L'unité territoriale des rives de la Tamise, de l'ouest à l'est de la City, ne saurait être mieux manifestée.

Les importants investissements pour le transport renforcent cette situation et caractérisent particulièrement les Docklands comme espace des circulations internationales : le London City Airport déroule sa piste le long de Royal Docks. Aéroport de modeste capacité, sa piste de 760m ne permet pour l'instant que l'envol d'avions à décollage court et à rayon d'action n'excédant pas Bruxelles, Paris et Amsterdam avec quarante passagers embarqués. Une décision imminente permettra peut-être au constructeur et gestionnaire privé (Mowlen) de passer à une amplitude bien supérieure. Cette phase de démarrage de trois années pourra dès lors apparaître comme celle du lancement commercial de cet aménagement. Le risque financier pris par l'entreprise Mowlen semble important, mais les réseaux d'influence dont elle dispose le minorent. Par ailleurs les importants investissements publics dans les métros crédibilisent la pérennité de cet aéroport.

Le London City Airport relève de la conception récente des "aéroville"; le trafic touristique y est quelque peu délaissé, même s'il permet des flux importants de voyageurs. Il vise des clientèles moins nombreuses mais économiquement plus porteuses, les hommes d'affaires. En règle générale, les aéroports classiques développent une partie de leur espace et de leurs activités en aéroville en intégrant des bureaux, salles de réunions, en attirant des entreprises dans leur voisinage. Ici, c'est l'aéroport qui, tardivement, s'est implanté en pleine ville, près d'entreprises en cours d'installation, exemple unique en Europe. Cet aéroport d'allure un peu provinciale renferme un centre d'affaires ultra-moderne. Mowlen, dirigeant de la société de même nom, plus grande entreprise de travaux publics de Grande Bretagne, qui a tenté cette aventure, a recruté tout son personnel parmi les familles résidant dans les Docklands. Le restaurant moderne et confortable, qui complète le dispositif de services aux hommes d'affaires (secrétariats, réunions, communications mobiles...), est loué - à des tarifs étonnamment

différents - le dimanche ou certaines soirées de semaine, à des familles des Docklands pour des repas de noces suivis de bals... Mowlen est le descendant de l'une des grandes familles de constructeurs de navires et de quais, depuis plus d'un siècle dans ce site. Comme l'ont toujours fait les siens, il gère à la fois une activité internationale et, localement, des relations de proximité avec les populations des docks.

«C'est notre force : celle de la tradition de notre famille dans les Docks. Nous avons été capables de vivre plusieurs reconversions ensemble, avec les ouvriers, alors il faut continuer. Cette confiance, c'est la clef de notre énergie, de notre volonté de développer ce lieu. Croyez vous qu'il soit censé de construire et de gérer cet aéroport? Je fais, avec mes finances, le travail d'un gouvernement. Mais la condition de la réussite des Docklands, l'installation d'entreprises nombreuses et modernes, passe par là. Oui, bien sûr, je construis des logements et des bureaux, et me direz vous je reprends d'une main ce que je donne de l'autre. Ce n'est pas aussi simple. J'étais nécessaire dans cette aventure, comme d'autres entrepreneurs d'ici, comme tous les anciens dockers. Nous connaissons tous tout ici. Nous avons tous durement travaillé, et les nouveaux venus ne sont pas des fénéants, mais des amis de la City. Cela vaut bien le meilleur des bureaux de conseil ou de marketing, qui me traiteraient de fou. Pouvez vous me signaler une autre réussite aussi nette que celle des Docklands? Comment peuvent-ils croire, un peu partout dans le monde, que déverser des millions d'argent public sur des ruines, sans passer par les hommes qui font la ville, qui l'ont déjà faite depuis longtemps, peut permettre de telles réussites? Il faut accueillir, savoir se déplacer, prendre du plaisir sur place, se débrouiller, aimer travailler là : qui mieux que les anciens habitants peut tout cela, et la patience, la transition des chantiers?

»Il est hors de question, pour moi, de m'en tenir ici à mon rôle de constructeur. Lorsque je livre des bureaux, ce n'est pas du mètre carré commandé ou programmé par des affairistes ou des planificateurs qui n'auraient plus qu'à se débrouiller. Non, j'attire des investisseurs étrangers bien sûr, mais aussi les entreprises qui s'installeront ici. Des Suédois ou des Américains tentent l'aventure - et quelle aventure en 1981! - parce que Mowlen, les vieux Mowlen et leurs semblables, sont là : depuis toujours là. Construire un stock de mètres carrés en un point dit 'stratégique' par les stratèges de l'économie mondiale parce que c'est logique sur des cartes extrêmement documentées se révèle désastreux. On construit pour héberger et la stratégie d'attraction vers les toutes premières constructions est déterminante de la suite, du succès. C'est ce que nous avons fait ici, les quelques anciens grands entrepreneurs, toujours rivaux mais trop enracinés dans ce lieu que nous connaissons si bien pour rater notre coup. Nous sommes allés au-delà, très au-delà de nos rôles professionnels en créant des systèmes de transports, par air, rail ou par la Tamise. Nous sommes allés bien au-delà en démontrant jour après jour au gouvernement et à la City

l'immensité du risque que nous devons aborder ensemble, en mobilisant autour de nous tout ce qui voulait se moderniser dans ce pays. Mais n'est ce pas là ce que fait la famille paysanne unie, petite propriétaire qui revalorise sans arrêt un lopin de terre qui lui confère sa dignité?

»Le sort fait aux familles modestes? D'abord ici je puis les désigner par leurs noms et leurs quartiers de résidence. Je veux dire que tout ce qui les blesse nous blesse. L'histoire de notre communauté de travail est trop ancienne pour que mille liens ne se soient tissés avec les uns et les autres. Globalement, et pour reprendre les discours de certains, nos intérêts ont divergé dans chaque étape de reconversions. Nos temps d'action ne sont pas les mêmes alors : eux celui si légitime de la conservation d'un bien-être chèrement acquis, nous celui de la transformation des lieux et des hommes. Vous vérifierez au cours de votre travail combien nous avons oeuvré pour créer des logements sociaux - ce vaste projet aboutit enfin - sur ces terres qui sont devenues celles de féroces convoitises extérieures; vous saurez nos désaccords avec le gouvernement, avec la LDDC; vous vérifierez notre politique systématique de recrutement sur place, et d'incitation à la reconversion systématique, sur place, de tous nos partenaires des Docks.»

Vérification faite : Monsieur Mowlen décrit son action non seulement avec réalisme mais encore avec modestie...

Le métro léger automatique (DLR) relie à la City les différents sites des Docklands. C'est en 1982 qu'un rapport publié par le London Transport, la LDDC et le ministère des Transports préconise la création d'un réseau de métro léger de deux lignes totalisant douze kilomètres. Moins de quatre mois après la publication de ces recommandations, le gouvernement donne son accord. Le calendrier fut serré. En trois ans il aura donc été réalisé un métro léger automatique de 12 kilomètres, d'une capacité horaire d'environ 2 000 places, au coût de 64 millions de francs.

Les prolongements de cette ligne vers le London City Airport, et le grand projet de "ville du futur" autour des Royal Docks (15 000 logements sociaux, des marinas, des bureaux, un centre commercial et un complexe de loisirs autour du Musée du futur) sont financés par les constructeurs : inévitablement Mowlen, puis Rosenhaug-Sanhope, Heron-Conran Roche pour la partie britannique et un groupe américano hollandais. La LDDC injecte quelques millions de livres prélevées sur ses propres bénéfices.

Cette ligne de métro qui, une fois terminée, ira d'une part du Pont de Londres à Beckton, avec un arrêt proche du London City Airport, et d'autre part d'Isle of Dogs vers Tower Hamlet au nord et Greenwich au sud, est apparemment (géographiquement) accessible aux groupes sociaux si divers du nord et du sud de la "Red Line"; en fait elle est essentiellement destinée aux résidents des Docklands (qui se déplacent en plus grand nombre vers la City -travail-, comme vers Tower

Hamlets -achats alimentaires-). Les populations d'immigrants massées au nord des Docklands, le long du métro, n'ont actuellement, quelle que soit leur activité, aucun besoin de joindre les nouvelles destinations possibles. Evidemment, les trajets de voisinage, de station à station, pourraient à la rigueur être envisageables pour ces résidents, mais alors le prix du déplacement devient prohibitif (tarif unique, quelle que soit la distance parcourue...). Le fait est que l'on ne les rencontre pas dans les rames du DLR. Au cours de nos conversations avec des immigrants qui résident dans ces zones limitrophes, plusieurs nous ont affirmé ne pas savoir d'où venait ni où allait ce métro.

Cet équipement manifeste sur le mode des circulations l'unité de la City à l'extrême Est des Docklands, et au delà, par l'aéroport, vers les capitales européennes. Notons au passage combien l'accessibilité aux équipements publics, d'intérêt collectif, est bien davantage affaire de statut social que de proximité géographique. Une nouvelle ligne de métro classique, connectée au réseau londonien, va par ailleurs être construite : elle présente l'importante particularité de traverser à deux reprises la Tamise, unissant ainsi dans un parcours ouest-est les territoires des Docklands situés au sud et au nord du fleuve; cette ligne traversera donc Surrey Docks, puis le centre d'entreprises d'Isle of Dogs, pour aboutir, elle aussi, près du London City Airport. Les passagers (classe affaire uniquement...) atterrissant là pourront dès lors joindre la City en 15 minutes, ou toute autre destination dans Londres en 15 à 30 minutes; la zone d'entreprises tertiaires de Canary Wharf sera quant à elle à cinq minutes de l'aéroport et dix minutes de la City. Les formalités d'arrivée ou de départ étant réduites à cinq minutes, on peut aisément imaginer l'intensité et la sélectivité des circulations internationales qui caractériseront l'espace des Docklands.

Nous pensons découvrir dans l'espace des Docklands une forte représentation de populations étrangères à la Grande Bretagne et mobilisées par l'intensification des échanges européens ou mondiaux; l'aéroport de la City, dans les Royal Docks, le World Trade Center de Wapping, les forts investissements internationaux dans les programmes résidentiels étaient autant d'indices d'un espace travaillé donc traversé par des circulations étrangères assorties de modalités résidentielles originales. Pourtant, ici comme dans d'autres métropoles internationales, il ne faut surtout pas confondre présence des investissements internationaux et des populations internationales. Cette nuance est de première importance pour qui se penche sur les effets culturels, sociaux, professionnels, des brassages. Notre enquête sur Wapping et Limehouse nous a permis de repérer environ quatre pour cent des nouveaux résidents relevant de ce statut d'internationalité (étrangers donc). En fait cet espace est bien peuplé de professionnels à rayonnement international, mais dans leur majorité d'origine londonienne, et non étrangère : c'est à l'intérieur même de l'identité britannique que ce lieu fusionne l'insertion locale, avec toutes ses légitimations historiques, et

la mouvance internationale. Le processus de localisation de professionnels étrangers est à peine amorcé et nécessitait, nous le verrons, ce premier travail des populations locales sur leur espace historique.

Les entreprises nouvellement implantées dans Isle of Dogs attirent éphémèrement de nombreux cadres étrangers; ce mouvement ne peut que s'amplifier avec le grand aménagement du Centre international pour affaires de Canary Wharf. Pour l'instant les structures de communication de l'Europe vers le L.C.A. et de cet aéroport vers le centre de Londres sont incomplètes et désignent donc ces espaces comme terres d'aménagement peu attractives pour les brefs séjours. La localisation traditionnelle dans l'hôtellerie de l'ouest et du centre londonien offre un environnement plus attractif. Cette situation peut évoluer rapidement en ce qui concerne des choix résidentiels. Toutefois, les élites professionnelles circulantes auprès desquelles nous avons longuement enquêté ne semblent pas des clientèles possibles pour cette zone, qu'il s'agisse d'hôtellerie, de location ou d'achat. Les Docklands ville internationale? Certainement si notre définition de l'internationalité se réfère aux investissements et aux localisations d'entreprise; non à coup sûr si nous pensons que le critère de brassage, de nouveaux repérages culturels, de citoyennetés, est déterminant. Puisqu'il s'agit là de conceptions *a priori*, de définitions, nous affirmons que les Docklands sont un étroit territoire urbain peuplé de groupes très anciennement représentés, hermétique à l'internationalisation, mais captateur de pouvoirs économiques mondiaux. La ville internationale, non reconnue, est peut-être plus certainement présente dans les quartiers nord de Newham, surchargés d'immigrants. Et nous avons plus certainement identifié une ville internationale dans le quartier de Belsunce, à Marseille, qui agglomère des commerçants maghrébins, juifs et africains à rayonnement international.

L'espace des Docklands présente donc une forte homogénéité territoriale, identitaire, circulatoire, qui le différencie très fortement des communes de l'Est londonien censées l'englober.

Moins que l'interaction nord-sud de l'Est londonien, qui cristallise actuellement les querelles politiques locales, ce sont les brassages est-ouest qui ont focalisé toute notre attention. Ces observations actuelles situent l'évolution des Docklands dans la continuité des relations qui l'ont historiquement associée à la City.

Quels conflits mais aussi quelles proximités permettent aux anciens résidents dockers de construire, avec de nouveaux venus aisés, un paysage social original? Comment ces nouveaux venus, dont la présence jusqu'ici n'était manifestée que par l'exercice du pouvoir hiérarchique dans les entreprises, et par la maîtrise des flux économiques, mais jamais sur le mode de la résidence, s'approprient-ils des territoires dans ce qu'ils avaient institué comme réserves ouvrières? Enfin, comment les uns et les autres renforcent-ils de fait l'exclusion des communautés d'immigrés si nombreuses autour des Docklands?

En somme, quel prototype de ville se construit-il ici, en quelques années d'évolution, à l'intérieur d'un décor dessiné voici plusieurs siècles ? Cette question et les observations préalables qui la fondent rendent inopérantes les visions d'un espace de "crise urbaine". Transitions et continuités spécifient en effet bien davantage ce territoire que crises et mutations.

Indigène/étranger... Local/international... Famille étendue/famille nucléaire... Archaïsme/modernité des modes de vie urbains

Autant d'oppositions qui nous permettraient, si nous acceptions telles quelles les analyses en termes de "crise" et de "modernité", de décrire deux structures sociales, culturelles et territoriales, différenciant les sociétés locales de dockers des nouveaux venus. Lecture simple, claire et bien connue, de l'opposition de sociétés locales ouvrières à une bourgeoisie d'affaires attirée par la spéculation foncière. Lecture courante opérée par les tenants d'un débat qui noie le cas des Docklands dans des enjeux politiques nationaux. Mais ici la réalité se conforme peu aux injonctions de ces pré-analyses. En fait ce sont d'autres segmentations que nous suggèrent l'histoire des présences humaines dans les Docklands et nos premières observations de l'interaction sociale actuelle.

Bien sûr, depuis l'ouverture du premier quai au début du XIX^{ème} siècle, jusqu'à nos jours, les intérêts du capital ont été clairement et ouvertement en conflit avec ceux des travailleurs et des résidents locaux. Industriels, commerçants, financiers, corporations patronales, responsables des administrations publiques sont depuis toujours désignés comme "patrons" par les résidents. Des personnalités très en vue de la City ont toujours couvert de leur notoriété et de leur influence les entrepreneurs des Docklands (crédibilité financière des commerciaux, investissements pour les aménagements...), suggérant une histoire brutale de la soumission de ces espaces laborieux au centre capitaliste le plus affirmé de l'empire britannique. Ce rapport a favorisé l'émergence de dynasties d'entrepreneurs, diversifiant leurs activités et investissements au cours des décennies, au gré des aléas du commerce international et de la puissance manufacturière. Des entreprises à rayonnement international sont nées dans ces espaces et y sont demeurées actives. "John Laing" et Mowlen sont les cas les plus typiques : sociétés d'armateurs, puis de courtiers au XIX^{ème}, constructeurs de docks au début du siècle puis constructeurs immobiliers internationaux, et actuellement opérateurs importants du réaménagement. Nigel Broackes, dirigeant de la LDDC est à la fois lié à J. Laing et à des entreprises de la City. Mr John Mowlen, actuel manager de Mowlen Inc., constructeur et gestionnaire du London City Airport, a réalisé cet ouvrage à risques

financiers sur les Royal Docks, que sa famille, forte de sa réussite d'armateurs, avait contribué à construire un siècle auparavant (1880, Royal Albert Dock). Et bien sûr, Mowlen construit aussi, sur Isle of Dogs, du foncier à hauts rapports.

Ces dynasties d'entrepreneurs ont conservé, accentué même, leur structure familiale, désignant le territoire des Docklands comme leur lieu d'élection. Cette indigénité, nul ne la conteste : depuis le XIXème tant de familles de travailleurs ont ainsi été distinguées et promues au cours du long côtoiement des uns et des autres. Aujourd'hui - London Docklands, une nouvelle ville internationale "plus que jamais" dit J. Mowlen - leurs liens avec les populations ouvrières locales sont encore puissants : recrutements de chômeurs dans des emplois non qualifiés, mais aussi orientation, spécialisation et embauche prioritaire sur place de jeunes pour des emplois menant à des positions d'encadrement. Mowlen est, parmi les entrepreneurs les plus influents des Docklands, celui qui a le plus poussé la LDDC -jusqu'à des situations conflictuelles- pour l'adoption du projet de construction de 15 000 logements sociaux près des Royal Docks. Il est vrai, nous y venons, que cette politique de protection des populations indigènes est d'intérêt premier pour la réussite de l'opération de réhabilitation et d'internationalisation des Docklands.

Compagnons des dirigeants les plus puissants de la City, ces entrepreneurs à implantation locale et à rayonnement international participent aux prises de décisions gouvernementales. La LDDC n'est pour eux, au mieux, qu'une interlocutrice. C'est ainsi que Mowlen, en désaccord avec la LDDC pour l'agrandissement de la piste du LCA, s'est directement adressé à l'"entourage de Madame Thatcher".

Certains entrepreneurs, originaires de telle ou telle région de Grande Bretagne attireraient dès leur installation, non seulement leur famille élargie mais aussi toutes sortes de collaborateurs; il en est ainsi de Tate's, Lyle et leurs associés Fairries, Mac Fies et Walkers qui drainèrent dans les Docklands de nombreux Ecossais dans les divers emplois. Oliver Lyle écrivait, en 1960 :

«We have always tried to run our business, not only at the top but all the way down. Although we are now a great public company we are still a family business, of many families. Ten out of our fifteen directors are members of Tate and Lyle families and the two families are still by far the largest group of shareholders. We have many families in the refinery (sugar) whose members have been working there for three and four generations...We have always held the principle that we will if possible give the son or daughter of a Plaistovian a chance. When I last had the figures there were 750 people in the refinery who had members of their families working there too.»

C'est ainsi que naquirent, entre des villages, des quartiers de villes, des régions de Grande Bretagne et des emplacements, entreprises,

professions, des Docklands, des courants migratoires qui se chronisèrent. En soi, cela n'est pas original : à Paris, on note encore quelques traces de ces communautés régionales territorialisées étroitement près de telle gare depuis plus d'un siècle. Ce qui est probablement original là, c'est l'actualité et la puissance des rapports sociaux basés sur un ordre des statuts professionnels nés des hiérarchies entre migrants du XIX^{ème} siècle. Cet ordre qui croise identités culturelles et professionnelles a généré des formes urbaines originales, aujourd'hui noyées dans les chantiers, et des formes sociales omniprésentes.

Ces liens et ce type de gestion ne furent pas modifiés par l'intervention des opérateurs publics tels que le Port of London Authority (1908...); en 1970, lorsqu'il fallut prendre des décisions drastiques pour l'avenir des docks, les 16 membres du directoire du PLA étaient appointés par le ministère de l'Environnement : deux représentaient les syndicats, deux encore les autorités municipales, et les douze autres diverses associations patronales.

Si de nombreuses professions coexistaient dans les Docklands, seuls les ouvriers les plus pauvres y résidaient, et tout particulièrement les dockers. Les patrons et leurs principaux collaborateurs résidaient dans l'Ouest londonien, les contremaîtres et personnels intermédiaires dans Londres, disséminés dans les quartiers des classes moyennes. C'est ainsi que deux groupes furent en mesure de porter à densité communautaire les liens qui les unissaient : d'une part les dockers, en divers sites des Docklands proches des entreprises et des quais, et d'autre part leurs patrons, en de nombreuses associations et sur les sites professionnels. Les classes moyennes ne tenaient leur légitimité sur ces sites que de leur relation de dépendance aux entrepreneurs. Ce processus est réactivé, reproduit, dans les nouvelles modalités d'occupation des Docklands : les grands entrepreneurs, issus des Docklands ou de la City (la quasi totalité donc) couvrent de leur légitimité de premiers indigènes les classes moyennes qui aménagent dans les Docklands en provenance de Londres. Nombre de ces nouveaux venus travaillent dans la City et saisissent les opportunités que signalent leurs employeurs, acteurs de l'aménagement. Dockers anciens résidents, nouveaux venus, yuppies ou classes moyennes, grands entrepreneurs reproduisent donc un rapport séculaire en ces lieux, à ceci près que les deux derniers groupes sont désormais résidentiellement présents sur ces terres.

Le redéploiement des Docklands, avec son cortège de réhabilitations et de constructions n'implique pas une confrontation, un face à face, entre anciens occupants d'un foncier en déshérence et classes moyennes "fer de lance" du renouveau urbain. De telles situations de conflits ouverts sont pourtant habituelles dans la plupart des grandes villes concernées par des mutations de cette importance. A Londres même, à l'Est des Docklands, à Spitalfields par exemple, classes

moyennes et immigrés s'opposent frontalement pour l'occupation de quelques rues. Ici, par contre, la répétition des rapports sociaux bien antérieurs à l'apparition des populations immigrées permet aux classes moyennes (sous le générique de "yuppies") de se localiser sans conflits majeurs. Elles prennent place sur les lieux mêmes de leur présence séculaire, c'est-à-dire dans les entrepôts réhabilités et sur les aires de stockage récemment loties.

Les Docklands semblent "pleins" des rapports sociaux complexes et historiques entre grands entrepreneurs et financiers, classes moyennes et ouvriers dockers : il n'y a pas de place, il n'y a plus d'espace relationnel libre pour de nouveaux venus étrangers aux rapports sociaux fondateurs. Sont "naturellement" exclus d'un espace urbain à vocation internationale affichée les groupes d'immigrés mais aussi, et jusqu'à ce que l'un des protagonistes locaux les introduise sur le mode de l'alliance, les cadres internationaux non britanniques circulant notamment vers la City. Pour ces derniers toutefois les yuppies sont depuis peu des mentors privilégiés, une enquête en cours nous permet de l'affirmer. Quant à ces autres migrants internationaux, Bengladeshis ou Pakistanais qui peuplent les quartiers voisins, les dockers se sont chargés de leur signifier depuis plusieurs décennies le refus de naturalisation dans ce territoire, y compris au plus fort de la déshérence économique, dans les années soixante-dix. La densité des rapports sociaux, à l'intérieur des Docklands, attribue des rôles qui orientent les devenirs urbains. C'est un processus de filtrage social que nous identifions, qui mène à la définition d'une ville internationale *white and clean* soumise à l'ordre séculaire des identités locales. Une logique structurelle est en oeuvre, qui met, aux yeux des postulants à la naturalisation, chaque protagoniste singulier à l'abri d'un rôle clair d'acteur de l'exclusion. Bonne conscience en prime. Les quelques professionnels circulant étrangers présents réalisent en fait une force d'appoint non négligeable par la charge symbolique que suggèrent ces présences. Tous les étrangers, que nous avons rencontrés là, nous ont affirmé avoir aménagé sur les conseils, avec l'aide, de yuppies déjà installés.

Cette totalisation s'entretient, à l'intérieur des groupes en présence, d'une grande diversité de formes et de positions. Nous nous sommes plus particulièrement penchés sur la population des dockers.

La population des dockers, seuls résidents dans la zone du début du XIX^{ème} siècle aux années soixante-dix, n'est pas homogène, contrairement à ce que laisserait supposer le partage d'une culture professionnelle unique.

«Nous aurions dû lutter très fort lorsque le rapport Devlin est sorti au Parlement (1967), mais c'était trop tard : les brasseurs, raffineurs et autres industries quittaient déjà les docks avec la bénédiction des banques; le coup était monté. Et puis, et c'est en ancien dirigeant d'un syndicat que je vous parle, c'était impossible d'unir tout le monde. Il y avait plusieurs dizaines de syndicats, par lieux, par races. On voulait

bouger? Les Écossais, manipulés par les patrons, vous cassaient. Ou bien des petits groupes d'Anglais trop politiques qui vous faisaient taire parce que c'était les élections municipales remportées par le Labour, ou qui vous demandaient de crier parce que les tories étaient majoritaires au Parlement. Et puis nous, les Irlandais, on se sentait très mal à l'aise pour entrer en conflit ici; après tout nous étions en Angleterre, loin de chez nous, comme les immigrés actuels. Rien ne nous a été épargné pour nous montrer que nous étions des étrangers très suspects, à peine tolérés. Et puis maintenant, voyez, ils nous courent après pour nous dire que nous sommes semblables.»

Ces hommes vendaient leur force de travail au sens le plus physiologique du terme; portefaix vivant entre la terre et l'eau, sur le sol incertain des berges, les planchers des navires et des apontements ils étaient appelés lorsque se présentait un chargement; leurs gains étaient strictement tributaires des tonnes de marchandises transportées.

«Nous vivions des relations étonnantes. Entre hommes, de fréquentes querelles : le travail était parfois rare et il fallait alors être impitoyable avec son voisin ou son ami. Mais les femmes étaient liées quoiqu'il arrive. Si le voisin n'avait pu travailler pendant plusieurs jours, vous pouvez être sûr que mon épouse, avec d'autres, nourrissait toute sa famille. Et ainsi faisaient toutes les femmes du quartier. Les curés de St Patrick se mêlaient de l'affaire et veillaient à ce qu'entre Irlandais, installés ici depuis un siècle ou depuis trois mois, la fraternité ouvrière soit réelle... Plusieurs d'entre nous, et c'est mon cas, épousaient une femme directement en Irlande. Alors vous imaginez combien les curés qui défilaient à Wapping, à St Patrick, et qui venaient directement de là-bas, avaient prise sur elles; d'ailleurs cela continue toujours, et, malgré les départs, tout est un peu pareil entre voisins.... Je l'ai connue à Wicklow, un été de 1948; j'avais vingt ans et elle seize. Ses parents étaient pêcheurs, comme mes aïeux qui, avant de venir ici en 1877, habitaient à Arklow. Nous sommes toujours revenus là-bas. D'abord parce que des jeunes du village ont continué à venir travailler et s'installer ici : c'est donc chez nous et chez les M... , eux aussi originaires d'Arklow, que ces gars débarquaient. Alors notre famille ici et celle restée là-bas était importante. Il fallait revenir; de toute façon, regardez, nous vivons au bord de l'eau, avec nos compatriotes, nos curés et nos femmes irlandaises et la mer qui nous sépare de Dublin nous paraît souvent plus courte à franchir que les rues qui mènent à Londres.

»Nous ne connaissions pas Londres, ni les Anglais, et lorsque par hasard nous y allions en famille, nous étions immédiatement reconnus. Pas comme des ouvriers de l'East End mais comme des Irlandais, des gens douteux. La haine que nous ont manifestée les patrons anglais, les contremaîtres écossais et tous les autres, dépassait sûrement ce que nous voyons aujourd'hui contre les étrangers du Commonwealth. Notre religion était détestée et notre attachement au pays dénoncé.

Aujourd'hui les Pakistanais tiennent tous les jours des marchés à Londres ou Tower Hamlets. Ils ouvrent des restaurants, et les Bengladeshis en font autant, ils construisent des mosquées; nous, nous devons nous terrer entre la terre et l'eau, nous crever au travail en concentrations loin du regard des Anglais, et nos églises et nos écoles on nous les accordait, ici, entre deux usines, pour que nous n'allions pas ailleurs.

»Les Ecossais réussissaient ici, les Anglais qui arrivaient comme ouvriers n'avaient aucune chance de monter; nous c'était pire, à moins que nous retournions au pays, où, au contraire nous étions considérés comme des gens riches.»

Les solidarités, qui s'exprimaient dans les voisinages résidentiels, cédaient la place aux rivalités pour l'embauche lorsque l'offre de travail était peu abondante. Rivalités et affinités structuraient donc les relations entre ces hommes; les maisons étaient peuplées de trois ou quatre familles et réalisaient des quartiers micro communautaires autour des prêtres et des institutions caritatives. Cette organisation très active jusqu'aux dernières fermetures de Docks, entre 1972 et 1981, c'est-à-dire très récemment, est encore efficiente.

Le premier type de division que vivait la population des dockers était redevable de l'éparpillement des quais. Quatre unités territoriales existaient, reproduites par l'implantation des logements sociaux depuis les années cinquante : à Wapping, autour des London Docks, à Isle of Dogs, près de West India et Millwall Docks, à Blackwall, près de East India Docks et enfin à Beckton, le long des Royal Albert Docks. Il s'agissait de tribus étroitement territorialisées et n'entretenant pas de rapports les unes avec les autres. Les concentrations en des espaces distincts n'étaient pas le seul facteur de cloisonnement; à l'intérieur de chacun de ces lieux coexistaient plusieurs communautés, différenciées par l'origine de leurs membres : Anglais, Ecossais et Irlandais constituaient les trois références identitaires dominantes.

- Anglais venus des petits ports côtiers, anglicans et massivement travaillistes, liés aux autorités communales de l'Est londonien et fer de lance de leurs revendications sur le nécessaire décroisement Nord-Sud.

- Ecossais généralement liés de façon privilégiée aux familles d'entrepreneurs (liens de parenté lointaine, origines villageoises identiques) et requis, comme nous l'avons signalé précédemment, par ces liens de proximité. C'est eux qui manifesteront les réussites les plus nettes, associant dans leurs itinéraires intergénérationnels de promotion sociale les Docklands à la City.

- Irlandais, catholiques, distants des partis politiques anglais et farouchement repliés sur les strictes limites des Docklands. Arrivé dès le début du XIXème, à l'occasion des premiers grands travaux, ce groupe sera régulièrement alimenté en ouvriers contribuant aux différentes constructions; après les travaux, chacun reste et s'installe auprès des

quais ou des entrepôts nouvellement aménagés. Cette communauté représente probablement le "noyau dur" du groupe. C'est lui qui est le plus vigilant dans le maintien, au nord, d'une véritable frontière sociale, infranchissable durant des décennies pour qui n'était pas docker, et *a fortiori* depuis les années cinquante pour qui est *coloured*. La désignation de cette frontière comme Red Line est d'abord le fait de ce groupe; les écoles catholiques romaines et les institutions caritatives qu'elles dirigent (par exemple, St Patrick à Wapping) sont les lieux essentiels de l'actualisation identitaire; des conflits ont opposé ces écoles, qui refusaient des enfants d'immigrés, aux écoles anglicanes qui préconisent une mixité sans restriction.

Les ascensions professionnelles des Ecossais, dans le temps de deux ou trois générations, sont nombreuses. Edimburg et Glasgow formaient des élites intellectuelles de longue date, notamment dans les disciplines économiques et financières. S'expatrier était une tradition, et la City bien souvent un lieu de destination naturel, immédiat. Là, de grands financiers écossais instituèrent des dynasties d'entrepreneurs internationaux sur les sites des Docklands. Ceux-ci attirèrent des contremaîtres et cadres écossais. Le mouvement général allait vers la qualification, il était ascendant. La fidélité aux origines n'empêchait pas les mariages avec des partenaires anglais, principalement entre hommes d'origine écossaise et femmes anglaises. Les Irlandais sont dans une situation radicalement différente : peu de mixité par le mariage, pas d'appui d'une immigration élitaire, fidélité à l'identité originelle, aux villages mêmes des ancêtres, et à la religion. Les Anglais, eux, passent dans les Docklands, d'un port à l'autre, selon les opportunités locales.

Sans conteste possible, le groupe des populations originaires d'Irlande règle aujourd'hui encore l'ordre des sociabilités à l'intérieur des Docklands. Les observations des rapports de quotidienneté abondent, qui permettent rapidement de visualiser ce statut. Lors de notre enquête de terrain, nous sommes restés une heure durant dans une boulangerie de Wapping tenue depuis deux générations par une famille irlandaise catholique; les rayonnages étaient emplis de pains, le défilé des clients était incessant; certains passaient dans le fournil pour boire une tasse de thé : "our friend, irish and roman" nous confiait la boulangère qu'une recommandation d'un prêtre de St Patrick, et notre qualité de Français, rendaient complice. Un enfant pakistanais se présenta pour acheter un pain : avec une grande douceur la boulangère lui donna un bonbon en lui demandant d'aller acheter son pain à quatre cents mètres de là, au nord de la Red Line. Commentaire :

"C'est inévitable : tous les jours ils envoient un enfant. Ils pensent que nous céderons une fois, et puis ce sera le raz de marée; ils sont charmants, mais ils le resteront d'autant plus que nous ne nous mélangerons pas. Maintenant nous savons avec qui nous sommes vraiment différents. Les haines du passé, entre Anglais, Ecossais, Irlandais, Britanniques, hein, sont ridicules. C'est ainsi qu'on les voit avec le recul.

Maintenant qu'il y a plus de confort - et n'allez pas raconter que nous nous prenons pour des yuppies - on se rend compte qu'on est faits pour vivre ensemble : propreté, respect des voisinages, scrupules. C'est le confort que nous avons gagné et la venue de ces étrangers qui nous ont montré ce qui unit les British. Eux sont trop différents".

Dans la boutique-bureau de poste en face, c'est avec une toute autre violence que, quelques minutes plus tard, la vendeuse expulsait une femme pakistanaise qui coupait la file d'attente; l'accord était unanime, quelles que soient les origines des clientes présentes. Les Pakistanaïses ou Bengladeshis que nous visitâmes par la suite dans les logements sociaux des Docklands, et qui nous prenaient pour des responsables des HLM, sacoche et stylo obligeant, insistaient particulièrement pour que nous enregistrons leurs désirs de quitter cette zone pour d'autres, "n'importe où après le chemin de fer" (nord de la "Red Line"). Nos premières rencontres furent furtives. Les enfants nous recevaient, alertaient la maisonnée, puis apparaissaient des femmes et enfin, après quelques minutes, le temps de se rassurer sur nos intentions, un ou plusieurs hommes. Nous restions toujours sur le pas de la porte à écouter des flots de doléances qui mêlaient les dénonciations de chefs d'Etat pakistanaïses à celles plus prosaïques de la boulangère et du poissonnier irlandais de Wapping. Toutes dénonciations qui traduisaient apparemment un incontournable état d'encerclement. Et puis nous fûmes enfin invités pour un long repas familial. Pour cela le détour par une famille de Lansbury, au nord de la Red Line, en plein dispositif pakistanaïse, fut indispensable. Il fallait passer par le centre pour atteindre ces familles dispersées : leurs territoires s'étaient étendus au-delà de la Red Line et toute personne venue de ces Docklands étrangers était suspecte. Tous ces allers-retours chez les immigrants new-commonwealth nous familiarisaient avec leur anglais aussi simplifié, quoique sur d'autres bases, que le notre. La traduction de la conversation qui suit laisse donc peu de place aux contre-sens. C'était en fin de ce repas, partagé en septembre 1990 avec une famille bengladeshie demeurant à Wapping. Notre interlocuteur principal - chacun se taisait dès qu'il s'exprimait - était un homme d'âge mûr chargé de quelques responsabilités dans une mosquée de Lansbury et commerçant en tissus, celui là même qui nous avait introduit dans cette famille.

«[...] Comprenez bien : il est impossible pour cette famille de vivre ici.
- Ici?

- Oui, à Wapping. Mais le problème est le même pour tous ceux qui vivent trop près des logements neufs. Ils sont les premiers expulsés.

- Mais, si j'ai bien compris, il n'est pas question de les expulser, ils veulent partir.

- Comprenez à travers ce que je dis sans pouvoir le dire. Ils doivent se nourrir et leurs enfants aller à l'école.

- Vous voulez dire qu'ils ont du mal à trouver du travail ici?

- Non, le travail ici ou ailleurs, nous sommes dans une grande ville et il faut se déplacer, que l'on habite ici ou ailleurs. Il est même préférable d'apprendre à se déplacer dans Londres, quelque temps. Non, les chrétiens ne veulent pas de nos enfants dans leurs écoles, et même quand ils en veulent les enfants sont désorientés. Tout petits à la rigueur, mais ensuite, les enfants d'ici les repoussent, comme les commerçants, comme tous leurs parents.

- Il y a plus de racisme à Wapping qu'ailleurs dans Londres?

- Il y a une plus grande unanimité dans le racisme. Ils sont plus soudés, pas une faille. Un logement, deux, jamais plus de voisins, ensuite on nous attribue un logement plus loin, sous contrôle. Ils sont toujours majoritaires en face de nous et nous font toujours des remarques. Pas d'alimentation, seulement des boutiques anglaises, nous y allons lorsque nous n'avons pas nos produits. Il ne s'agit pas seulement de produits plus chers et différents, mais aussi de refus.

- Vous êtes pourtant une clientèle pour plusieurs commerces..

- Oui, oui, mais ils sont fous. Ils ne veulent pas de notre argent. Pour les logements, vous l'avez constaté, nous en avons très peu. Ils pensent qu'ils seront bientôt propriétaires, qu'ils pourront les racheter à bas prix et les revendre très cher aux riches, alors ils en demandent pour leurs fils qui ne travaillent même pas, pour leurs cousins, et n'en ont jamais assez.

- Il y a des services sociaux ici qui ...

- Qui sont aussi haïs que nous. Ils ont leurs services, de l'école Z ou de l'église Y et les services du gouvernement ou de la commune sont encore plus étrangers que nous. C'est triste ces jeunes filles qui nous reçoivent et ne mordent sur rien ici.

- La terre de Wapping vous est interdite?

- Ici, chaque Pakistanais est exilé et a le sentiment d'être invisible. On ne peut pas se regrouper en appartements, mais en plus c'est comme si personne ne nous voyait, même quand vous leur parlez, à l'épicerie. La dernière postière avait décidé de ne plus nous parler. Alors tous étaient d'accord avec elle et lorsque vous demandiez un timbre, en même temps un autre d'ici passait sa commande et était servi, et ainsi de suite. Ils ne sont même pas méchants, jamais de gestes, peu d'injures. C'est très dur, on ne peut s'opposer. Nos frères ne viennent jamais les voir ici, c'est comme s'il fallait aller dans un autre pays inconnu.

- Vous n'avez aucun logement à leur proposer dans les quartiers plus au nord?

- Pas des logements aidés. Ils sont pauvres. Nous devons garder à la communauté ces logements lorsque nous les avons.

- A la communauté?

- Non, pas à la communauté religieuse, je veux dire aux Pakistanais. Je leur demande d'être patient, ce n'est pas long, quelques mois, et puis ils viendront vers Shadwell ou Lansbury, ils auront tous les commerces, tous les leurs, le travail c'est déjà fait.

- Alors je ne comprends pas ce qu'ils attendent ici?
- Comprenez ce que je ne peux pas dire. Après eux d'autres, mais pas n'importe qui, des nouveaux à Londres. On vient ici, quand on veut du confort, et puis dès que ça marche bien on va vers le regroupement mais dans du confort, sinon il y a ceux qui arrivent et vont directement au milieu de la communauté. S'ils ne sont pas riches, c'est une catastrophe pour tous.

- C'est vous qui leur avez indiqué ce logement?

- Un ami proche.

- Ce n'est pas l'organisme qui gère les logements?

- C'est mieux par nous. Que savent-ils de ceux qui viennent? Alors ils ont confiance et grâce à nous il n'y a pas de querelles ici à Wapping. D'autres viendront et puis d'autres.

- Quel type de famille faites vous résider ici?

- Avec enfants très jeunes et qui ne travaillent pas encore. Après ils trouvent leur place dans le regroupement parce qu'ils sont tous occupés et alors les maisons doivent être voisines.

- Mais alors, que reprochez vous aux habitants de Wapping? Vous semblez tout à fait aller dans leur sens, ne réclamer qu'une tolérance passagère.

- Nous devons utiliser ce que nous avons et surtout les logements officiels aidés. Mais aussi nous devons penser aux enfants qui devront se regrouper en grandissant, jusqu'à travailler au milieu des regroupements.

- Regroupements...

- Vous avez compris? Ici nous ne pouvons créer un regroupement, acheter des boutiques, laisser les enfants et les femmes dans la rue, recevoir nos frères. C'est comme dans les quartiers riches de l'Ouest ou du Centre, où nous ne tentons même pas d'aller habiter, mais ici ce sont des ouvriers, des pauvres qui nous infligent ce traitement; ils sont donc très durs. Ils nous font sentir leur différence de vrais Anglais plus encore que les aristocrates. Alors il faut respecter cela et l'utiliser, placer des bonnes familles quelque temps. Nous disons qu'ils sont avec nous comme les soldats anglais des colonies. Petites soldes ou généraux, ils vivaient regroupés avec leurs façons qui se ressemblaient tant et qui nous sont étrangères. Ils ne nous acceptaient jamais là-bas, alors ici...vous savez qu'ils donnent un nom de guerre à leur frontière : la ligne rouge du combat. Ici, c'est une terre de soldats coloniaux. Tous d'accord pour ne jamais changer leurs vieilles habitudes. Vous savez que pour nous la religion est plus importante que la fortune pour les relations, pour eux c'est des règles de vie qui ne nous laissent aucune place.

- Je comprends mal de quoi il s'agit précisément.

- De leurs voitures neuves ou vieilles mais bien nettoyées et bien rangées, des pelouses sur lesquelles personne ne peut jouer, de leur silence, de leurs petits gestes; leurs loisirs? de petites promenades en silence et en rang dans les rues ou au bord de la rivière. C'est une ville

morte et très sévère ici, si vous me comprenez, et si vous faites un bruit, si votre voiture est en travers, un peu, très peu, n'importe lequel vous tombe dessus. Sans menace bien sûr mais c'est clair et net, et rien ne nous est permis, jamais. Mais nous ne sommes pas les seuls bloqués : tous ceux, même anglais, qui viennent d'ailleurs et veulent vivre sur place. Avez vous remarqué? Pas de grands commerces mais des toutes petites boutiques. On nous décrit comme des sauvages, mais ici, quelles tribus!»

La vie syndicale ne suffisait pas à fédérer toutes les différences entre dockers. Une seule action, en 1889, permit d'asseoir passagèrement le pouvoir des Trade Unions face aux entrepreneurs. Par la suite, les syndicats se morcelèrent par lieux et par communautés; ce n'est qu'en 1967 que le rapport Devlin permit d'envisager un regroupement, hélas trop tardif. C'est une structure transversale aux partis politiques, syndicats et associations, le Joint Docklands Action Group qui, à partir des années soixante-dix, s'est constituée en groupe de pression en vue de sauvegarder les intérêts des anciens résidents dans l'opération de réaménagement.

Lorsque nous avons interrogé les populations d'ex-dockers sur la présence des yuppies et autres city-workers, une unanimité de points de vue s'est dégagée sur quelques propositions :

- Les nouveaux habitants ne sont pas rejetés, au contraire, ils sont perçus comme source potentielle d'un redémarrage économique.

- Ils ne sont pas désignés comme des étrangers mais comme des partenaires depuis longtemps connus - ils déroulaient leur carrière et celle de leurs enfants des Docklands à la City, et réciproquement - , qui n'avaient jusqu'ici manifesté aucun intérêt résidentiel pour ces espaces de la pauvreté : le reproche principal formulé par tous réside dans l'action hautement symbolique d'appropriation par les nouveaux venus des berges de la Tamise, frontière aquatique des dockers traditionnellement support non seulement au travail mais aussi à tous les loisirs, quels que soient les âges.

«Nous connaissions dès l'enfance les chemins, très étroits, entre deux entrepôts, qui descendaient vers la Tamise. A certaines heures nous allions jouer là, mélangés à tous les autres enfants de dockers. De dockers exclusivement. [...]. Et puis il existait des berges plus dégagées; alors là nous y allions en famille; c'était plutôt vers Isle of Dogs, à Millwall, sous West India. C'est le moment où nos familles de Wapping rencontraient d'autres familles de dockers qui habitaient ailleurs, jusqu'à Beckton. Cela durait quelques journées d'été. Mais quelles rencontres! Les parents et les vieux étaient sur les berges et discutaient de l'Irlande, comme s'ils la voyaient, de l'autre côté de la Tamise. Les adolescents, nous étions avec les filles dans les fourrés et les petites clairières, un peu en retrait. Des mariages se sont préparés là entre ceux de Wapping et celles de Millwall, pourvu que tous aient un

ancêtre en Irlande. C'était comme d'aller dans nos villages irlandais et d'y prendre une fille pour la ramener ici. Et je ne suis pas sûr que lorsqu'il y avait mariage, elle allait revoir ses parents à côté, à Millwall, aussi souvent qu'en Irlande [...]. Dans tout village anglais il y a un chemin des amoureux, ici c'est toutes les berges d'Isle of Dogs qui étaient le chemin des Irlandais, ou des amoureux si vous préférez. Les bords de la Tamise étaient notre frontière avec notre pays; pour les loisirs, pour le travail; lorsque nos pères débarquaient, lorsque nous embarquions parfois pour retourner là-bas à l'occasion d'un grand événement familial. [...]. Vous avez vu le massacre? Ils ont mis du béton, des murs comme des barrages, des garde fous et des bancs bien lustrés pour promenades des yuppies avec leur petit chien en laisse. Ou des amoureux bien propres sur les nouveaux bancs. L'herbe un peu humide était meilleure. Et nous, on ne peut plus passer. Ils n'auraient pas dû nous voler les bords de la Tamise, nous ne sommes pas des touristes de Londres qui se rendent à Island gardens ou à Greenwich. Mais, les enfants retournent toujours là-bas, sur le bord de l'eau. Vous verrez qu'à la longue nous reprendrons les berges. Passé le lustrage des ventes, et après quelques mauvais coups de la Tamise, nous retournerons là-bas.»

- Dans les quartiers à haute densité de dockers, ces nouveaux venus sont décrits comme des fantômes qui jamais ne les côtoieront, ni dans les écoles (aucune inscription d'enfant de nouveau venu, depuis 1981, au collège St Patrick, pourtant implanté dans les nouveaux quartiers de Wapping...), ni dans les petits commerces alimentaires :

«Il y a bien longtemps, avant même de venir habiter ici, qu'ils ont l'habitude d'acheter à Londres, ils sont trop intimidés par les dockers pour venir jusqu'à nous. Ils voudraient toujours que nous dépendions d'eux, et non l'inverse.»

Ce constat vient contredire les analyses couramment répandues sur la soit-disant violence des conflits entre l'ensemble des nouveaux venus et l'ensemble des résidents anciens.

Qui sont ces nouveaux venus? En majorité des "managers" d'entreprises de la city, qui occupent, en bord de Tamise, les appartements ou les maisons les plus coûteuses, et des yuppies : populations effectivement peu visibles (sinon les voitures qui entrent dans les parkings souterrains d'immeubles) aux activités internationalement délocalisées à partir d'un centre de gravité situé à la City. Plus de la moitié d'entre eux viennent de l'est ou du centre de Londres. C'est bien ces populations de cadres qui travaillaient dans les Docklands et dans la City. La résidence est le lieu de repli intime du couple, de la famille généralement réduite au nucléus; ces espaces ressemblent, du point de vue de la densité relationnelle publiquement exprimée, à ces agglomérats de résidences secondaires en bord de mer dans le coeur de l'hiver. Ces résidents, présents mais invisibles n'ont de possibilité, pour affirmer une apparence de vie sociale et pour dépasser la froideur de ces déserts de

la réhabilitation foncière de luxe, que le spectacle de la chaleur et de l'évidence des liens communautaires établis en ces lieux par les dockers : les familles étendues fortement territorialisées et les familles nucléaires nouvellement arrivées et repliées dans leurs intérieurs confortables se complètent nécessairement ici. Il n'y a pas antagonisme entre les formes de la famille ouvrière docker et ses réseaux locaux et internationaux, ses mouvements, sa vitalité ici et là-bas, et l'étroit nucléus familial qui caractérise la plupart des couples acquéreurs d'un logement dans les Docklands. Un long passé de dépendances économiques et d'évitements résidentiels a rendu ces juxtapositions possibles immédiatement et sans grands conflits : ceci est spécifique des Docklands et contribue primordialement à la réussite de l'urbanisation nouvelle.

Ainsi les populations de dockers apparaissent-elles comme clefs d'une "modernité urbaine" qui "préserve" ces nouveaux espaces du redéploiement tertiaire des voisinages immigrés (préservation au sens fort de la valeur même du foncier) et de l'atonie caractéristique de bien des quartiers semblables. Les communautés de dockers historiquement territorialisées ici réalisent pour la bourgeoisie nouvellement implantée un rôle unique d'activateurs et de protecteurs des civilités urbaines britanniques. Situation paradoxale pour des ouvriers victimes d'une radicale régression économique, et Irlandais qui plus est... Ainsi les valeurs sociales des uns protègent, accroissent même, les valeurs foncières des autres. C'est aujourd'hui, autour de cette prise de conscience générale du rôle "protecteur" des dockers irlandais, autour de la visibilisation de l'ascension sociale de leurs enfants, que leur naturalisation, leur "anglicisation" prend effet.

Des porosités sont manifestes : depuis plusieurs années la City a recours, pour des emplois administratifs divers, aux habitants de cette proche banlieue. Deux salaires dans un ménage et les avantages liés à l'activité professionnelle dans la City (prêts bancaires privilégiés), permettent l'achat, à Wapping ou ailleurs de logements réhabilités (social réhabilité à Wapping) ou neufs (Beckton). Ces populations sont de précieux intermédiaires entre les deux communautés : elles instituent du flux entre quartiers des anciens résidents et quartiers nouvellement réhabilités. Nous avons vu plus haut les conflits que ces situations peuvent engendrer. En effet, jusqu'à présent, et de façon notoire, les voies de la réussite professionnelle par ascension étaient réservées plus particulièrement aux trajectoires des Ecossais, pressentis par leurs concitoyens chevaliers d'entreprises dans les Docklands. La fidélité de plusieurs générations conduisait à ces distinctions. Les Irlandais étaient généralement peu absorbés par ce mouvement ascendant : revenir sur les terres des ancêtres avec les yuppies et les descendants des contremaîtres écossais, c'est laisser planer un doute sur l'intégrité de la famille irlandaise originelle.

Qui sont donc les "étrangers", puisqu'il ne s'agit pas de la majorité des nouveaux venus riches? Bien sûr, les communautés d'immigrés "new commonwealth", maintenues au nord de la Red Line, mais aussi la population des employés et petits cadres des divers services installés dans les Docklands; en premier lieu les enseignants et les intervenants de l'action sociale, qui, lorsqu'ils ne sont pas originaires de ces espaces, ne peuvent se loger. Appartenant aux secteurs traditionnellement les plus actifs de la revendication sociale, ils sont ainsi évincés de fait de possibles interactions politiques locales. Leur situation renforce cette endogénéité des débats et des alliances locales entre dockers et nouveaux venus aisés. La minorité catholique irlandaise, le "noyau dur" des dockers gardiens de la Red line, se trouve confortée; en effet les écoles locales et les diverses associations caritatives de leur mouvance avaient depuis longtemps l'habitude de recruter sur place leur personnel, dans les rangs même de la communauté. Le "démocratismetravailleiste" des écoles et associations "anglicanes-anglaises", qui recrutent plus particulièrement hors des Docklands, apparaît ainsi bien davantage comme porteur des revendications des élus du nord de la Red Line que de l'expression des communautés dockers présentes. La composante anglaise des communautés de dockers a massivement et rapidement quitté ces lieux pour les ports en développement; les relais syndicaux, si tant est que les poussières de syndicats qui caractérisaient le morcellement ouvrier-docker aient effectivement joué ce rôle, aux pouvoirs locaux travailleistes se sont ainsi rapidement effondrés. Bien sûr des dockers irlandais sont partis mais bien plus nombreux sont ceux qui ont vécu une reconversion en demeurant là; d'autre part, lors d'expulsions, ils ont resserré leurs liens autour de leurs principales "place-fortes", provoquant des regroupements qui offrent un cadre relationnel de haute densité et perpétue les savoir-vivre instaurés par les ancêtres. L'actualité de la Red Line en est un exemple flagrant.

Il existe pourtant un fort courant revendicatif dans les Docklands : chacun, que nous avons rencontré dans les quartiers ouvriers, s'en est vivement pris à Madame Thatcher. Mais les doléances portaient sur des éléments de la vie sociale et économique non spécifiques des Docklands. Le "spectacle arrogant" de la richesse est évidemment dénoncé : la LDDC est alors désignée comme l'instrument direct d'une politique gouvernementale peu sociale. Ces points de vue présentent, dans les quartiers populaires, un caractère de spontanéité et d'unanimité qui ne permet pas de les confondre avec la contestation institutionnelle.

Des Comités implantés dans chaque quartier et souvent animés par des militants travailleistes assez éloignés du "noyau dur" des dockers, tentent de faire pression sur la LDDC pour infléchir sa politique vers une plus grande redistribution des bénéfices du développement des Docklands. Au départ, dans les années soixante-dix/quatre-vingt, ces comités étaient les porte parole des travailleistes, qui venaient de

perdre le gouvernement mais conservaient les communes de l'Est, pour réaffirmer la vocation industrielle des docks. L'inexorable (et brutale) avancée du projet d'aménagement, la perte de Tower Hamlets par les travaillistes, les effets des émigrations des dockers d'origine anglaise, plaçaient rapidement les comités en porte à faux et les amenaient à ne plus réclamer qu'un assouplissement, une humanisation des politiques de la LDDC. Nous n'avons toutefois pas trouvé trace de revendications travaillistes prônant l'ouverture du parc de résidences (habitat social) aux immigrés. Les deux revendications essentielles semblent actuellement porter sur l'offre de travail aux populations locales et la participation aux programmes communaux de développement social.

Bien au delà des différences économiques, il existe de fait une collusion profonde entre les divers habitants, pour produire un modèle de la nouvelle ville *white and clean*. Peut-être est ce là un prototype des quartiers qui se développent dans les grandes métropoles, sous l'influence de l'activation du secteur tertiaire international. Ségrégation raciale radicale et "naturelle". Découverte d'une communauté de culture urbaine dont les référents essentiels sont la propreté et la quiétude, source d'un confort qui relativise les oppositions de classe au prix d'une radicale exclusion de ces autres forces vives et internationales : les communautés d'immigrés.

«Ils [les yuppies] sont bien dans leurs appartements et maisons luxueux et propres; nous sommes bien dans nos logements aussi propres. Nous partageons le goût de la propreté et de la quiétude, alors nous pouvons nous entendre. [...] S'ils passent [les immigrés new commonwealth], nous sommes tous fichus : saleté, cris et trafics vous envahissent dès que vous leur permettez de paraître; alors c'est comme dans les colonies, et ils connaissent bien : chacun chez soi. Nous n'avons nul autre lieu où aller, alors nous tiendrons. Il est impensable que nous retournions en Irlande. Nous parlons de nos ancêtres avec nostalgie mais il faut bien se rendre à l'évidence : depuis l'arrivée massive des étrangers, les Anglais ont bien compris que nous sommes très proches. Ils ont baissé les bras en ce qui nous concerne. Cela s'est fait naturellement, au cours des ans. "Propos d'anciens immigrés irlandais; ceux là même qui étaient parqués dans ces terres humides et délabrées des Docklands, à vendre jusqu'à l'épuisement en générations patientes, leur force de travail. Paradoxe de l'antériorité migratoire? Probablement un sentiment plus profond que celui que provoque ce type de différenciation : une lassitude après tant d'efforts depuis tant de générations devant les nouveaux combats économiques, devant la fragilité de ce qui a été acquis ici en commun, et un recours à ce partage intime et ultime, que l'on pourrait nommer "civilité britannique" et qu'exprimait bien notre interlocuteur. Sentiment d'être au coeur d'un dispositif social et urbain, incontournables partenaires. Chacun coince l'autre ici : les immigrés absents qui provoquent la vigilante mobilisation des ex-dockers, les yuppies et

autres riches acquéreurs d'entrepôts réhabilités, qui ont besoin du décor urbain et du rempart des socialités des dockers, et enfin, probablement, les immigrés bengalais et pakistanais eux-mêmes, que les interdits locaux renvoient à d'autres quartiers de Londres, pour le coup clairement ouverts. Dialectique des maîtres et des esclaves à quatre protagonistes visibles ou non - ouvriers dockers, classes moyennes supérieures, entrepreneurs internationaux et immigrants - qui spécifie l'urbanité propre aux Docklands et produit ou conforte, ailleurs dans la métropole, d'autres formes de regroupements, d'autres segmentations, plus lourdes de conflits potentiels, d'oppositions frontales. Les Docklands sont le modèle de résolution de ces frontalités mais aussi les entretiennent ailleurs inévitablement.

Décidément, la fameuse expérience réussie d'internationalisation des Docklands ne suggère que des références à l'ordre du *local* en ce qui concerne les rapports sociaux résidentiels, donc l'essentielle dimension urbaine de la cité internationale. Exclusion ou filtrage draconien des populations internationales étrangères, riches ou pauvres, réactivation, autour de ces exclusions, de rapports locaux singuliers, historiques, et, toujours en ce qui concerne la dimension sociale urbaine des rapports, contraste saisissant avec ces mouvements internationaux de capitaux - et encore, à l'initiative d'entrepreneurs internationaux d'origine locale - et de travailleurs distingués mais non résidents. La ville du brassage social international est ailleurs dans Londres mais certainement pas ici dans la ville officialisée comme internationale. Ville internationale? Réussite du mondialisme urbain? ...

Plus probablement - il est à craindre que ce soit le seul modèle qu'exportent nos modélisateurs d'internationalisation des villes - se découpent là les patrons pour habits neufs d'un racisme urbain européen qui recompose anciens antagonismes de classes, anciennes oppositions de cultures régionales dans un creuset totalitaire appelé ici "culture urbaine britannique", ailleurs "valeurs de la France profonde", ou "partage hispanique", etc.

INRETS

FRANCFORT : VILLE MULTICULTURELLE

Daniel COHN BENDIT

Propos recueillis par Claude ORSONI

Le "paysage" de l'immigration à Francfort

C.O. : Comment se répartissent les immigrés à Francfort selon les nationalités, les emplois, etc. ?

D.C.B. : Il y a une quarantaine de nationalités. Mais sur les 125 000 émigrés - donc un cinquième de la population -, un cinquième sont des Turcs, à peu près autant des Yougoslaves, puis 15 % d'Espagnols, 18% de Marocains, puis des Italiens, 10%, des Grecs, puis 3 000 ou 4 000 Noirs, etc, donc un échiquier énorme. Majoritairement, ils travaillent dans le tertiaire, dans les usines, dans les restaurants...

C.O. : Y-a-t-il parmi eux une proportion importante de clandestins ?

D.C.B. : Oui mais je ne pense pas que le problème de l'Allemagne ce soit les clandestins; d'ailleurs je ne crois pas non plus, d'une façon générale, que ce soit le problème dans les autres pays. Sur les 127 000 immigrés de Francfort, on compte officiellement à peu près 3 000 demandeurs d'asile. Si on en ajoute 3 ou 4 000 qui vadrouillent, ça fait 7 000 demandeurs d'asile officiels et non-officiels, disons 10 000; sur les 125 000, là n'est pas le problème...

C.O. : Comment la présence de cette population est-elle gérée au niveau des entreprises, syndicats, patrons, etc. ?

D.C.B. : Le grand débat, en Allemagne - et c'est la même chose pour une ville comme Francfort -, c'est : "est-ce que l'Allemagne est une terre d'immigration, comme la France?", ou plutôt l'affirmation qu'elle n'en est pas une. D'un côté on dit ça, d'un autre côté la réalité est que, depuis une trentaine d'années, la population, dans les villes surtout, a énormément changé, c'est-à-dire qu'il y a un cinquième de la population qui s'est renouvelé, donc qui est parti et qui est arrivé, puisque les chiffres sont restés les mêmes; par conséquent, les villes en sont arrivées à comporter une forte immigration. Jusqu'à présent elle était gérée essentiellement comme force de travail, mais on considérait que cette force de travail n'était pas destinée à rester dans les villes. Les immigrés eux-mêmes (Italiens, Espagnols, Turcs) ne venaient pas pour s'installer à Francfort, mais pour gagner de l'argent assez rapidement et retourner dans leur pays. En fait, au bout de trente ans, on s'aperçoit que sur les 127 000 immigrés, à peu près 70% sont depuis plus de dix ans à Francfort et y restent ou comptent y rester, de sorte que, depuis quelques années, le pouvoir politique traditionnel louvoie, il dit que l'Allemagne n'est pas une terre d'immigration, qu'il faut effectivement qu'on prenne en considération l'intégration de ceux qui sont là, mais on ferme les frontières, voilà donc la politique qui est mise en oeuvre.

Là-dessus s'est greffé un nouveau problème : on a l'immigration de travail, de la fin des années cinquante aux années soixante, et là-dessus s'est greffé le problème des demandeurs d'asile, c'est-à-dire ceux qui venaient d'Iran, d'Afrique, de Turquie même; et du fait qu'on ne recrute plus de force de travail, on a toute une partie de l'immigration traditionnelle (turque, yougoslave, polonaise, etc.) qui transforme l'immigration traditionnelle de travail en immigration d'asile pour avoir la possibilité de venir ici. Il faut savoir que l'Allemagne a une loi d'asile politique qui est, comme ils disent, une des leçons du nazisme : chaque demande d'asile doit être examinée cas par cas, on n'a pas le droit de prendre des décisions globales, et donc il y a une procédure très longue de demande d'asile, pendant laquelle l'individu a le droit de rester. Le gouvernement Schmidt avait interdit aux demandeurs d'asile de travailler, pour que ça ne fasse pas un effet d'aspiration. Ce qui fait qu'il doit y avoir, en Allemagne, 130 000 personnes, 10 000 à Francfort, qui demandent asile; et comme ça dure 2, 3, 4 ou 5 ans avant que leur cas ne soit décidé, l'Allemagne leur paye le *Sozialhilfe* ("aide sociale"), c'est-à-dire environ 800 marks, alors qu'ils pourraient tous travailler. Par exemple, la ville de Francfort, avec le boom du tertiaire, a énormément besoin de gens qui nettoient les bureaux. Les demandeurs d'asile qui ne demandent qu'à travailler, là ou ailleurs, pourraient y gagner 1 500, 1 600 marks. Ceux qui arrivent ici ont une force de survie énorme, ils ont envie de gagner leur vie, et on les parque, on les détruit psychologiquement, c'est

une situation aberrante... et cette loi est toujours en vigueur, on n'arrive pas à la supprimer, donc on doit les payer, les parquer, leur trouver des logements collectifs, etc., ce qui pose des tas de problèmes, au lieu de les laisser se démerder sur le marché. Le chômage allemand est un peu comme celui de la France : il y a du chômage et il y a une offre d'emploi. Par exemple, la construction tout comme le nettoyage des bureaux a besoin de main-d'oeuvre; il y a des tas de boulots qui ont besoin de main-d'oeuvre, et pour des raisons x ou y que je n'ai toujours pas comprises, les jeunes chômeurs ne veulent pas ou ne peuvent pas les faire, et on se trouve devant cette situation absurde que des gens qui seraient prêts tout de suite à commencer à travailler n'ont pas le droit de le faire.

Difficultés sociales des immigrés et problèmes de cohabitation

D.C.B. : Tout le problème de l'immigration, ce n'est pas que l'Allemagne va mal, ce serait absurde, mais il y a, disons, un tiers de la population qui a des tas de problèmes, surtout dans les villes où il y a un problème de logement énorme : les logements sont trop chers, donc il faut en construire énormément. Il y a des problèmes sociaux dans certains quartiers. Et vu le niveau de vie malgré tout élevé de la ville, les gens se disent que s'il n'y avait pas les étrangers, ils auraient tous des logements et tous le même niveau de vie, et que le prix des logements baisserait. C'est donc une logique de survie qu'a le peuple, face à un problème réel. Là-dessus se greffent toutes sortes de ressentiments liés à un certain racisme, et une fois que le racisme explose, ne serait-ce que pour des raisons sociales, même si par la suite on construit des appartements, le racisme demeure. Une fois qu'il est sorti, il reste latent, dans une population...

C.O. : Comment sont logés ces immigrés? Les logements sociaux sont-ils nombreux?

D.C.B. : Les Chrétiens-Démocrates ont, pendant douze ans, supprimé presque tous les programmes de construction de logement social, aussi bien au niveau des *Länder* que des villes; on a donc une crise du logement absolument fantastique! Ils ont cru que l'initiative privée allait construire des logements. Mais un investisseur à Francfort va construire des bureaux, ça rapporte cinquante fois plus, il ne va pas s'amuser à être social, c'est ça le capitalisme! Il y a une dynamique du profit; qu'on soit pour ou contre, on investit là où on gagne le plus, et c'est dans les bureaux; donc s'il n'y a pas au moins une sorte de *joint-venture* entre l'Etat et le capital privé pour le logement social, il n'y a pas de logement social. Donc les prix sont fous!

La plupart des immigrés trouvent quelque chose et sont plus ou moins bien logés. Ceux qui sont là depuis dix ans ont tous un logement. Mais il faut voir qu'il n'y a pratiquement pas à Francfort de ghettos comme à Lyon ou ailleurs. Il y a bien des quartiers avec 50% d'immigrés, mais comme ils sont de nationalités différentes - bien qu'il y ait des quartiers un peu plus turcs, etc. - il n'y a quand même pas des ghettos comme à Berlin. Ni comme à Paris ces grands ensembles de banlieue. Il y a des ensembles avec beaucoup d'immigrés et où il y a des problèmes, et pour Francfort ça représente vraiment un problème, mais comparé à Paris ou à Lyon, ce n'est rien. C'est comme la circulation, c'est un grand problème à Francfort, mais comparé à Paris, Naples ou Milan...!

Il y a deux problèmes très réels. L'école par exemple : les quartiers où il y a le plus d'immigrés sont les plus populaires, puisque c'est là que les logements sont les plus abordables. Une famille populaire (pour ne pas dire ouvrière parce que ça peut être une famille de petits employés etc.), qui envoie ses enfants à l'école, a déjà, par son expérience propre, le sentiment d'être de toutes façons défavorisée face aux chances scolaires. Les enfants se retrouvent dans des écoles, par exemple communales, comportant une majorité d'immigrés, de cinq ou sept nationalités. Donc ils se disent : 1) nous sommes défavorisés d'une façon générale, parce que nous n'avons pas eu la chance de faire des études, donc nous sommes défavorisés face aux autres classes sociales, puisqu'il y a une sélection; et 2) nos écoles sont encore plus défavorisées parce qu'avec la présence des enfants d'immigrés, on a des problèmes de langues, d'adaptation, etc. ; ce qui crée un mécontentement, qu'on peut comprendre (le fait de se dire : on est doublement défavorisé). Et là, c'est le grand problème! C'est là que la réflexion globale a des conséquences sur le microlocal. Comme nous ne sommes pas officiellement une société d'immigration, nous n'avons pas de politique d'immigration, donc nous n'avons pas une politique scolaire d'immigration. Comment faire que les enfants d'immigrés apprennent l'allemand, que leur deuxième langue, leur langue maternelle, soit acceptée comme une langue normale, donc qu'ils aient dès le début la possibilité d'avoir des classes de rattrapage, etc. On n'a pas une politique d'immigration, de soutien, pour faire en sorte que les inégalités disparaissent le plus rapidement possible; donc les écoles restent défavorisées, et il y a effectivement un certain type de violence dans les écoles, donc un mécontentement chez les parents, etc. Et cela est insoluble si l'on n'a pas un projet très fort d'intégration, non pas au sens d'intégrer toutes les cultures dans ce qu'on appelle la culture allemande, mais d'intégration des enfants dans le processus scolaire, pour les soutenir de façon à ce que ces inégalités disparaissent...

C.O.: Est-ce qu'actuellement rien n'est prévu à ce niveau?

D.C.B. : Il y a des expériences, des petits trucs, mais il faudrait un projet ambitieux; ce qui signifie investir de l'argent. Un projet, ça veut dire des professeurs, des initiatives au niveau social, travailler avec les parents. Et c'est ça notre projet à nous avec cette institution, le *Dezernat* (Bureau pour les questions multiculturelles).

C.O. : Donc les problèmes se situeraient au niveau de la scolarité, du logement, plutôt qu'au niveau de l'emploi?

D.C.B. : Moi je crois que la rivalité pour l'emploi n'existe pas, bien que dans le fantasme elle existe. Mais il existe effectivement des tas de problèmes au niveau de la vie quotidienne. Je ne dis pas que c'est à l'Etat de tout gérer, mais il y a toutes sortes de problèmes où l'Etat peut proposer des solutions en ce sens, l'Etat ou la ville. Mais si on ne mène pas ce genre de politique, si on n'essaie pas à tous les niveaux de proposer des solutions, de façon que les gens aient le sentiment que ça avance, que la situation se transforme, il reste une amertume, il reste le fait que ceux qui sont déjà défavorisés ont le sentiment de l'être encore davantage, et ça donne un vote à droite, ou un refus de l'immigration, etc.

Réactions de la population locale et problèmes de xénophobie

C.O. : Dans ces quartiers avec beaucoup de nationalités différentes, comment cela se passe-t-il par rapport aux Francfortois? Y a-t-il communication entre ces derniers et les immigrés?

D.C.B. : J'ai là une étude faite après les dernières élections, sur le vote d'extrême-droite. Il y a une forte minorité de gens qui projettent tous leurs problèmes sur les immigrés. Ensuite, près de 50% des gens ne sont ni pour ni contre les immigrés du moment qu'on leur fout la paix; ils n'ont pas une attitude d'opposition active; et puis une forte minorité est prête à accepter les immigrés. Aux extrémités, on a une force à peu près égale, et l'enjeu, c'est la majorité de la population qui est indécise.

C.O. : Mais sur le plan microlocal comment cela se passe-t-il?

D.C.B. : Sur le plan microlocal, c'est exactement la même chose. Une minorité de gens sont absolument contre l'immigration, contre les gens qui vivent à côté d'eux, dans la même partie de la ville; et une majorité les accepte. Et le problème pour moi (c'est d'ailleurs quelque chose qu'on essaye de développer dans un projet de recherche), c'est de savoir à quel moment vraiment les gens deviennent activement opposés aux immigrés ou militent contre eux.

Il y a, par exemple, des vieux qui disent : "nous sommes contre les immigrés parce qu'ils font beaucoup de bruit, parce qu'ils vivent d'une certaine manière", etc. Or on s'aperçoit que quand ils disent : "les immigrés vivent toujours en famille", etc., eh bien les immigrés les renvoient à leur propre solitude. Etant donnée la manière dont cette société traite les vieux, les laisse seuls, ceux-ci projettent cette solitude, et ils la comparent à une certaine vie communautaire des immigrés, qui leur rappellent quotidiennement cette solitude qui est la leur...

Voilà ce qui est dans les études qu'on a faites, d'après les premières impressions, les débats dans les quartiers, etc. On a une partie de réactions de peur, chez les hommes et les femmes, et pas seulement les hommes, de réactions de peur face à une immigration, qui est essentiellement constituée de jeunes. Il est vrai que les immigrés ont beaucoup plus d'enfants que les Allemands, et ça crée une certaine peur parmi la population allemande qui n'a pas envie de faire des enfants mais qui a peur d'être submergée par les immigrés; troisièmement, je crois qu'il y a fondamentalement dans toute société la peur de l'étranger, la peur d'un autre style de vie, etc.; et puis quatrièmement, les immigrés sont, si l'on veut, aussi racistes que les Allemands, c'est-à-dire qu'il y a le fait que les immigrés se foutent effectivement des Allemands, pour des tas de raisons - et on n'a pas à le leur reprocher! Donc ils ont un système de vie très compliqué. Il y a souvent une agressivité des jeunes immigrés face aux Allemands, pour des tas de raisons...

C.O. : Ils ne s'effacent pas, en quelque sorte?

D.C.B. : Ils ne s'effacent pas, et il y a toutes sortes de petites histoires : notre fils s'est fait piquer son skate par des petits Turcs... qui voient des tas de choses et qui les prennent. Donc, régler les problèmes de la vie quotidienne, c'est possible, mais il restera toujours un certain type d'agression. Comment les gens réagissent-ils face à ces agressions, ça dépend de la capacité d'accepter des confrontations sociales. Notre type de société ne prépare pas les gens à accepter ce genre de confrontations. Donc ils réagissent par la peur. Là est le grand problème de l'immigration.

C.O. : Les questions du racisme, de la xénophobie, comment les gens se représentent-ils ça, parlent-ils de la nationalité allemande; est-ce plutôt des représentations de type ethnique...?

D.C.B. : Le racisme ne s'exprime pas par le fait que les gens disent : "on ne veut pas de Turcs" etc.; il disent : "les Allemands d'abord ; nous n'aurions aucun problème si tous les Allemands avaient des appartements", etc. Voilà comment s'exprime le racisme. Ils disent : "dans une situation aussi dure que la nôtre, on ne voit pas pourquoi on devrait

résoudre le problème des Espagnols, des Italiens, des Turcs, qu'ils aillent résoudre leur problème chez eux".

C.O. : Font-ils des différences entre les diverses catégories d'immigrés, ceux d'Europe, ceux d'ailleurs?

D.C.B. : Ils disent : "nous les Allemands, si on accepte une immigration, ce sont les citoyens de souche allemande, de Russie et d'ailleurs ; les Allemands d'abord". Et puis, ils disent encore : "avec les Italiens, les Espagnols, on pourrait s'entendre, mais les Turcs, c'est déjà plus compliqué, c'est l'Islam"... Ils font des différences, mais en fait ce sont des excuses. Il y a au fond un refus de l'étranger : "nous autres Allemands, pouvons régler tous nos problèmes, écologiques, sociaux, etc.; nous n'avons pas besoin d'étrangers".

En ce qui concerne l'extrême-droite, le racisme ne peut pas apparaître ouvertement, l'antisémitisme est réprimé légalement; par exemple les "lapsus" de Le Pen (qui ne sont pas des lapsus) peuvent ici coûter deux ans de prison... ce qui d'ailleurs est malsain, parce qu'alors c'est refoulé, et ça sort autrement. Le racisme prend surtout la forme de la xénophobie : moins d'étrangers, ça veut dire pour eux : plus de logements, moins de délinquance. Et l'immigration des Allemands de l'Est ne fait que renforcer encore plus cette xénophobie : "si nous étions entre Allemands seulement..."

Donc devant cela, ça n'a pas de sens de recourir à la dénonciation du racisme; il faut parler avec les racistes, les xénophobes, il faut instituer des structures d'échanges, de paroles. Et au fond de tout ça, il y a que les étrangers, avec leur solidarité, leur vie communautaire, collective, représentent ici la dimension collective absente, pour les gens isolés, murés dans une solitude qu'ils trouvent d'ailleurs normale, et sans s'en rendre compte, ils refusent ce qui leur fait justement défaut. C'est une réaction défensive contre un monde qui change, contre un changement auquel rien ne les a préparés.

Comme c'est une question de mentalités, qui donc ne changent que très lentement, le cadre de référence a une grande importance, et il est très difficile de relativiser ce cadre de référence national; c'est justement pour ça qu'il faut faire avancer cette idée de la nationalité européenne...

Les problèmes culturels et la question de "l'intégration"

C.O. : Est-ce qu'il y a un aspect culturel, est-ce qu'il y a à Francfort des histoires analogues à l'histoire du voile?

D.C.B. : Non, parce que l'école laïque allemande intègre les cours de religion, de religion protestante, catholique, à l'école, et ceux qui n'en veulent pas sont libres, donc c'est une laïcité un peu différente. Et on

n'a pas jusqu'à présent les fondamentalistes... Le problème de l'intégrisme islamique ne se poserait qu'à l'intérieur de la communauté turque qui est la plus importante mais qui n'est qu'un cinquième de l'immigration; donc ça ne pourra pas se généraliser autant qu'en France où pratiquement toute l'immigration est islamique, ou maghrébine.

Mais on a quand même ce genre de problème à un autre niveau. Car les enfants d'immigrés, à des niveaux différents selon qu'ils viennent d'Italie, d'Espagne ou de Turquie, la première génération d'immigrés, a un comportement différent de celui de la société allemande d'aujourd'hui. Cela joue souvent sur le rôle de l'homme et de la femme, donc sur le rôle de l'enfant, de la fille et du garçon. Et on a à l'école toutes sortes de problèmes sur ce qu'est l'autonomie des parents, la liberté de l'éducation qu'ils délivrent, leur mainmise sur les formes d'éducation de leurs enfants, le rôle de la fille qui n'a pas le droit de sortir, le sport, l'éducation sexuelle - ou plutôt, en Allemagne, "sexologique" - que les enfants de musulmans n'ont pas le droit de recevoir, ainsi que la remise en question des rôles sociaux.

Depuis vingt ans, la société allemande a connu une évolution, qui se traduit par une évolution à l'école. Alors, il est vrai que l'affrontement le plus dur se situe dans la communauté turque, parce que les Turcs refusent un certain nombre de chose ; aussi y a-t-il un certain nombre de scandales, de jeunes filles à qui on ne donne pas le droit de partir en voyage dans les semaines vertes ou les semaines blanches (qui correspondent aux classes vertes et aux classes de neige), de suivre des cours de sport, etc.; et surtout quand il y a une liaison entre une fille et un garçon, ça fait des drames quand elles arrivent vers seize ou dix-sept ans.

Et c'est là que, pour nous, il est complètement idiot de vouloir rendre les gens progressistes de manière autoritaire, de la part de l'Etat ou de la ville; de dire : les gens sont réactionnaires (ce qui est vrai) et par conséquent on va intervenir et les obliger à devenir progressistes!

C.O. : En somme les faire changer de mentalité par décret...

D.C.B. : Cela, c'est le socialisme traditionnel : on va créer les conditions pour que les gens deviennent tous socialistes, ou communistes, etc. En réalité, la seule possibilité d'intervention qu'on a, c'est en établissant un certain rapport avec les parents, et que ceux-ci sentent qu'ils sont acceptés, non pas sur le problème de leur mainmise sur les enfants mais dans leurs problèmes sociaux à eux, dans le travail, qu'il y ait une possibilité pour eux de s'exprimer dans leur religion, donc qu'ils ne soient pas obligés de prier dans des caves, etc, que leur religion soit reconnue comme l'est la religion protestante ou catholique, donc qu'ils n'aient pas le sentiment qu'ils doivent se protéger contre toute la société; et que quand il y a des problèmes avec leurs enfants, ils acceptent alors les professeurs, les travailleurs sociaux, la ville, qu'ils les

acceptent comme partenaires de dialogue; et que si les enfants disent "nous voulons telle liberté", qu'alors les institutions soutiennent les enfants contre les parents; c'est Harlem Désir qui avait dit "ils rentrent à l'école avec un tchador, ils en sortent en blue-jeans..."; il est vrai que ce ne sont que les jeunes qui ont une possibilité de faire barrage à l'intégrisme. Et ça, on peut le soutenir, mais on ne peut pas l'imposer par en haut; sinon, on crée au contraire des conditions favorisant l'intégrisme, au point que même les jeunes se solidarisent avec leurs parents; ce qui est un effet pervers incroyable; je crois que c'est ça le problème du tchador en France.

C.O. : Y a-t-il à Francfort un milieu associatif, des associations d'immigrés, et comment réagissent-ils à ce type de problème?

D.C.B. : L'intéressant dans une ville comme Francfort, c'est que dans les années soixante-dix, avec la gauche, avec les milieux associatifs, etc., il y a eu, comme mot d'ordre "l'intégration"; et puis on s'est aperçu que ça ne fonctionnait pas comme ça, parce que les gens ne se laissent pas intégrer, parce qu'on les intègre mais dans quoi? Comme si on avait une culture homogène, à laquelle il suffisait d'intégrer la culture d'à côté! Donc on a laissé tomber l'idée d'intégration et on a parlé d'autonomie des cultures : respecter leur autonomie. Mais là encore, qu'est-ce que c'est respecter l'autonomie de l'islam, ça n'a aucun sens; et ce dont on ne s'est pas aperçu pendant longtemps, c'est qu'il se crée quelque chose de nouveau, qui n'est ni la culture traditionnelle allemande, ni la culture traditionnelle turque par exemple; et la seule chance qu'il y a, c'est de défendre cette nouvelle culture, du fait que les gens vivent ensemble, contre ce que j'appelle la "dictature" des cultures d'origine, qui sont des cultures passéistes; mais le problème, c'est qu'il y a eu tout un processus de révolte dans les années soixante en Allemagne, qui a fait que les Allemands, lentement certes, changent cependant, dans l'atmosphère, le cadre, les perspectives de vie, les manières de vivre, tout ça change en Allemagne; cette révolte, on ne l'a pas dans les milieux turcs, ni yougoslaves, ni italiens, qui sont souvent des milieux très autoritaires. Et cela ne se rencontre qu'au niveau de la deuxième et troisième génération. Donc il faut pacifier la première génération, leur permettre de garder un sens de l'honneur, ce qui est très important, faire qu'ils se sentent respectés, et il faut miser sur la capacité de confrontation de la deuxième génération.

Les axes de travail du "responsable des affaires multiculturelles"

C.O. : On parlait des milieux associatifs... Quelles attitudes ont-ils par rapport à ce genre de problème?

D.C.B. : Le milieu associatif des immigrés est assez désemparé, parce qu'il se sent complètement immobilisé en ce moment; d'un côté ils doivent défendre l'immigration contre la pression au refus de la part de la société allemande, pression qui est encore plus forte maintenant avec les événements de l'Allemagne de l'Est, donc ils se solidarisent entre eux, et sous cette pression, ils ont énormément de difficultés à admettre leurs propres contradictions; toute ma théorie, et toute la politique de la ville (de la municipalité nouvelle, du *Dezernat*), ce serait de faire barrage à cette pression, pour que le mouvement associatif des immigrés ait la possibilité d'assumer ses propres problèmes ...

Nous avons fait, il y a un mois environ, ce qu'on appelle une *Anhörung* ("table ronde"); on a invité tous les groupes associatifs, qui ont envoyé deux ou trois délégués, et on leur a dit : dites-nous quelles sont vos demandes à la ville de Francfort. Il y avait 350 personnes, Turcs, Yougoslaves, Italiens, Espagnols, Noirs; c'était assez beau, la salle de réunions plénières du conseil municipal où, au lieu de tous ces députés, pseudo-députés ou mini-députés allemands, conseillers municipaux, on avait tous ces étrangers. Les uns ont dit : "c'est la première fois... alors on nous demande... on a vraiment le droit...!" Ils avaient donc des milliers de demandes, et d'un autre côté ce sentiment d'être pris au sérieux qui était une réalité, qu'ils étaient maintenant partie prenante d'un processus démocratique... C'est un début de changement. Ils disent : depuis les élections, depuis que cette institution multiculturelle de la ville a été créée, le climat dans la ville a changé... un peu. On avait une campagne électorale pour les municipales où la droite a fait pression contre l'immigration sauvage, clandestine, mais en fait, chaque fois qu'on parle de l'immigration sauvage, clandestine, les gens comprennent : contre l'immigration; c'est comme ça. Donc l'atmosphère change, mais pour mettre en route une nouvelle politique, il faut du temps, c'est assez compliqué.

Parce qu'avant, il n'y avait rien : n'étant pas une société d'immigration, on a des problèmes sociaux, des problèmes de droit du travail, mais pas de problème global; on savait bien qu'il y avait des problèmes à l'école, les chiffres parlaient : la majorité des enfants d'immigrés ne dépassent jamais l'école municipale; on ne considérait pas ça comme concernant une partie de la population qui allait rester ici. Alors que c'est à partir de là qu'il faut se poser le problème : on ne peut pas laisser un cinquième de la population produire l'échec scolaire en masse.

C.O. : Comment fonctionne-t-il cet organisme multiculturel? Par des campagnes?

D.C.B. : Les élections ont eu lieu en mars; en juin le nouveau maire a été élu; la coalition s'est faite entre mars et mai, et en juin, j'ai été nommé

responsable aux affaires multiculturelles de Francfort, puis il y a eu les grandes vacances, les premiers postes m'ont été attribués en octobre, on est cinq à travailler ici; en mars on sera dix ou douze. Pour l'instant nous faisons un certain bilan de la situation de l'immigration, des problèmes. Nous ne voulons pas seulement être "responsables de l'immigration" mais aussi des problèmes "multiculturels". Nous avons deux grands axes de travail : l'un est bien le soutien au niveau des problèmes de l'immigration, et l'autre axe, ce sont les problèmes des Allemands avec l'immigration; c'est-à-dire le problème du racisme, qui me paraît aussi important que l'autre; pour l'instant c'est un travail de recherche, de commissions, nous travaillons avec les autres adjoints au maire, celui de l'école, de la planification, de la culture, etc. ; nous faisons des groupes de travail avec eux, pour savoir comment on va à moyen terme introduire l'immigration dans la conceptualisation de toute la ville.

Par exemple, quel est le type d'appartement dont ont besoin les immigrés? La famille allemande diminue en nombre, donc on construit un certain type d'appartement. Mais la famille immigrée ne diminue pas; elle ne correspond pas au schéma, et si on a un cinquième de la population de ce type, on doit construire un cinquième au moins des logements d'une autre manière. C'est à long terme bien sûr, car entre le moment où on conçoit un type de logement social, où on trouve les investisseurs, et où on les construit, ça dure quatre, cinq ans. Il y a le problème de l'école, celui de la culture : quelles sont les associations culturelles, les types de cultures. Il faut savoir que le budget de la culture à Francfort est de 420 millions de marks. Auparavant on dépensait 30 000 marks, sur 420 millions, pour l'immigration. Maintenant on l'a multiplié par dix, on aura entre 300 et 500 000 marks, pour les groupes culturels, le soutien à la culture des immigrés etc. Il y a tout un réseau social en Allemagne qui a intégré l'immigration mais sans aucune conceptualisation, sans qu'on cherche la différence entre le travail social avec des Allemands et avec des immigrés, surtout avec des Turcs, Yougoslaves; or ça doit être conceptualisé parce que les conditions sont différentes. C'est là une des prises en charge.

Deuxièmement, on a par exemple un très bon réseau de bibliothèques municipales. On y trouve des livres turcs dans les quartiers turcs, etc ; mais aucun travail n'est fait pour montrer comment utiliser ces bibliothèques comme centres multi-culturels. Or ce sont des lieux où les gens viennent demander, quand ils ont des formulaires à remplir; les immigrés sont habitués à aller dans les bibliothèques, parce que ce n'est pas l'administration officielle, et les pauvres bibliothécaires ne sont pas du tout préparés à ce genre de travail. On a dans chaque quartier un centre multiculturel; les enfants y viennent et on pourrait les aider; c'est un centre naturel, mais qui n'a pas du tout été conceptualisé comme lieu qui pourrait être un réseau fondamental de la vie quotidienne pour un certain nombre...

C.O. : Est-elle acceptée, cette idée de transformer les bibliothèques de quartier en quelque chose de multi-fonctionnel, par l'entourage non-immigré?

D.C.B. : Par les gens qui vont dans les bibliothèques, oui; mais il faudrait que ce soit prévu ; il y a des employés de bibliothèques qui sont venus me trouver en disant : "est-ce qu'on ne pourrait pas faire... nous on voudrait..."; alors je prends contact avec le responsable de la culture, qui me donne tout-à-fait raison, parce que ce n'est pas son problème, il s'occupe de la "grande culture", et je lui dis : "tu me laisses faire, et tu dis à ton responsable des bibliothèques qu'il travaille avec moi"; et comme ça il se crée tout d'un coup un niveau de politique complètement différent. Mais pour l'introduire, il faut deux ou trois ans au moins avant que ça ne devienne une réalité à grande échelle. Voilà ce qu'on est en train de faire.

Et c'est la même chose avec les écoles. Pour les écoles on s'est aperçu que l'échec scolaire le plus flagrant, ce n'était pas les Turcs, c'était les Italiens, parce que les familles italiennes sont très mobiles; dès qu'il y a un problème avec les enfants, on les renvoie en Italie, ils y restent deux ou trois ans; nouveau problème, ils repartent en Allemagne et la majorité des enfants italiens sont très délocalisés entre l'Italie et l'Allemagne, d'où l'échec scolaire total, tandis que les Turcs, les Yougoslaves, eux sont là; alors qu'il y a une tradition de la famille italienne, un enfant de plus ou non, ça ne crée pas d'énormes problèmes. Cela veut dire qu'il faut tout un projet pour aider, intégrer les enfants italiens pour qu'ils puissent arriver à un niveau scolaire normal.

Extraits du discours de Daniel Cohn Bendit devant le Conseil municipal de Francfort, 14 septembre 1989

«[...] Nous sommes clairement pour que les citoyens étrangers de cette ville ne soient pas désavantagés dans la défense de leurs intérêts, pour qu'ils soient intégrés dans la vie démocratique de Francfort, avec tous les droits et obligations que cela comporte. Une métropole dont les entreprises et les relations ont une portée mondiale héberge nécessairement de nombreux étrangers. Et une société urbaine civilisée ne peut s'attendre à rien de bon si elle exclut un quart de sa population du règlement des affaires communes. L'introduction du droit de vote aux élections municipales pour les étrangers est par conséquent indispensable. Et le maintien d'une double citoyenneté est à mon sens la solution la plus raisonnable et la plus honnête.

»Les missions du Bureau pour les questions multiculturelles ne se borneront pas à oeuvrer à l'instauration du droit de vote aux municipales pour les étrangers; il s'efforcera aussi de travailler à leur insertion dans la vie démocratique. L'élection de "conseils d'étrangers" (*Ausländerbeiräte*) constituera un préalable important. Même s'il doit y avoir plus tard un droit de vote aux élections municipales pour les étrangers, ce que je suppose, il faut aussi qu'il y ait une forme de représentation autonome des citoyens et citoyennes étrangers de la ville. Ce problème de la représentation politique des intérêts des citoyens étrangers de Francfort nécessite une investigation et un traitement attentifs.

»[...] Le flux des demandeurs d'asile, des Allemands provenant d'Allemagne de l'Est ou des autres populations allemandes minoritaires (*Aus- und übersiedler*), a soulevé récemment en RFA la question de l'attitude à adopter envers les migrants et réfugiés des autres pays. Question qui éveille les passions, non pas tellement parce que certains en parlent de façon démagogique, mais plutôt parce qu'elle est chargée de craintes et d'angoisses. *Les migrants de toutes origines et de toutes nuances sont la manifestation concrète d'un monde inquiet, d'un continent qui s'est mis en mouvement (l'Europe), et d'une ville en plein dynamisme (Francfort)*. Les représentations simplistes s'effondrent en même temps que les circonstances auxquelles on est habitué. Les hommes sont pris d'incertitude et d'angoisse, face à la rapidité du changement. Il est dès lors très facile de simplifier des problèmes concrets et complexes et de les ramener à un phénomène qu'on peut aisément appréhender. Les "étrangers", ceux qui sont arrivés récemment, présentent par rapport à ce type de réactions, deux "avantages". Grâce à eux, les problèmes ont l'air d'être importés; ce ne serait donc pas notre société, notre économie, notre politique du logement qui seraient responsables par exemple du chômage, de la crise du logement ou de la drogue. Et deuxièmement, ces gens-là sont, par leur langue, leur culture, et surtout leur couleur de peau, identifiables comme "différents", favorisant ainsi une personnalisation émotionnelle des problèmes.

»[...] Autant la xénophobie et la discrimination des minorités signifient un recul de la civilisation, autant les Allemands ont des raisons d'avoir une sensibilité particulière à cet égard, autant il est stupide de marquer d'un sceau d'infamie les concitoyens qui nourrissent ce genre de sentiments et ce genre de craintes. Et je m'adresse maintenant au NPD ¹, pour dire : je tiens compte de l'existence de conseillers municipaux du NPD, car s'ils sont ici, c'est parce qu'ils ont été élus démocratiquement. Il ne serait nullement intelligent de refuser toute discussion avec l'esprit qui les a portés ici. Je ne parle pas des éventuels démagogues, mais de ceux qui les ont élus. On doit arriver à comprendre ce

1. National Partei Deutschland. Parti d'extrême-droite, équivalent allemand du Front national.

qui anime ces personnes, quelles sont les craintes qui les agitent. Et surtout : que nombre d'entre eux ont beaucoup plus en commun avec ces étrangers qui nous arrivent qu'ils ne se l'imaginent ou qu'ils ne le voudraient : avant tout, le fait qu'ils appartiennent aux perdants, bien plus qu'aux gagnants, de la modernisation.

»[...] Dans le monde actuel, le temps s'est accéléré, et l'espace s'est rétréci, du fait des moyens de transport modernes et des media. La confrontation et l'interpénétration des cultures différentes, qui se sont développées simultanément en des lieux différents, constituent maintenant un phénomène global. On peut s'y soumettre aveuglément; on peut aussi l'affronter avec lucidité. Il est impossible à terme de refuser d'en tenir compte. Les cultures qui se sont développées jusqu'alors dans une séparation relative seront inévitablement emportées par ce mouvement de globalisation. Par rapport à celui-ci, des cités à vocation internationale comme Francfort ne vivent pas seulement depuis des siècles avec cet afflux, elles sont en outre redevables pour une large part de leur dynamisme économique, de leur vitalité culturelle et de leur animation sociale, à l'assimilation de ce que les cultures allogènes, tout d'abord étrangères, leur ont apporté. Et il n'y a pas à s'en plaindre. Ce serait une attitude bornée que de vouloir se barricader face à ça, même si ça peut paraître plus commode au premier abord. En simplifiant, on pourrait dire que les grandes cités modernes sont multiculturelles, ou alors qu'elles ne sont pas modernes.

»[...] Une administration qui ne se berce pas de formules rhétoriques face aux problèmes de l'avenir, et cherche au contraire à les affronter d'une façon intelligible, s'efforce de créer de la confiance autour d'elle et de dissiper les craintes. Le Bureau pour les questions multiculturelles a pour tâche d'intervenir partout où des contradictions apparaissent dans la rencontre de cultures et de milieux différents. Il doit contribuer à la maîtrise pratique, affective et mentale de ces transformations, et surtout faire en sorte que cette confrontation sociale n'ait pas un effet de polarisation, mais d'intégration.[...] »

Francfort, novembre 1989

ITALIE : RACISME ET TIERS-MONDISME*

Salvatore Palidda, Giovanna Campani

à la mémoire de
Enzo Enriques Agnoletti

La montée, au cours des dernières années, de l'intolérance, de la violence et du racisme à l'égard des immigrés bouleverse l'image d'une Italie, pays accueillant et généreux. Ce nouveau racisme italien s'inscrit dans la déstructuration de la société italienne, extrêmement active depuis la fin des années 1970; il renvoie aussi au racisme colonial qui s'était développé au temps de Crispi, puis sous le fascisme (cf. A. del Boca, 1982 et 1986). L'immigration joue ici aussi le rôle d'une "fonction miroir" pour la société d'immigration.

L'immigré est un nouveau bouc-émissaire sur lequel se défoulent impunément les tensions et, comme M. Weber les appelait, les "catégories élémentaires du social" : la violence et l'instinct du pouvoir. Lorsque les conflits sociaux, les conflits entre gens du Nord et Méridionaux, entre hooligans, ou encore entre délinquants, ne peuvent plus servir d'exutoire à ces tensions et à ces "catégories élémentaires", l'immigré devient une cible sans risque.

Le racisme italien n'a rien à voir avec un rejet de l'immigration en tant que telle, il n'est pas le fait d'un intégrisme nationaliste, ni d'un traumatisme de la décolonisation, il relève davantage de la barbarie de relations économiques et sociales que ne régulent plus ni les normes instituées, ni les règles sociales informelles. La fracture est patente entre, d'un

* Nous remercions Paul Vieille d'avoir relu cet article.

côté, l'attitude officiellement anti-raciste et "pro-immigrés" des autorités, de la majorité des forces politiques, des syndicats, du patronat et, surtout, de l'Eglise catholique, et, de l'autre, des comportements diamétralement opposés se manifestant à l'échelon local.

La fin de la crise et la croissance économique des dernières années sont le fruit d'une flexibilité généralisée délibérément choisie, qui, en particulier, a favorisé le développement d'activités semi-informelles ou clandestines utilisant une immigration surexploitée et stigmatisée; d'où l'accroissement de la violence et la régression de l'Etat de droit. Telle est l'hypothèse de cet article.

L'immigration dans une société en proie à la déstructuration

Au moment où les autres pays européens ont commencé à verrouiller leurs frontières (depuis 1974), l'Italie est devenue le pays d'une immigration massive et clandestine de gens du Tiers-monde¹. Pays d'émigration², l'Italie est brusquement devenue pays d'immigration non réglementée (au moins jusqu'à la loi de décembre 1989); soit une de ces mutations rapides et peu contrôlées de l'Italie depuis la Deuxième Guerre mondiale. Passant "de la semi-périphérie au centre"³, dans les années 1970 et surtout lors de la sortie de la dernière crise économique, l'Italie est devenue l'une des sept premières puissances économiques du monde. Cette transformation est d'abord le fait des stratégies des firmes italiennes, publiques et privées, accompagnées par le *sgoverno* (gouvernement pervers, irrégulier, parfois absent); L. Gallino, 1988). Ce succès économique a nécessité une déformation ("anamorphose", Palidda, 1990a) de l'Etat de droit italien; le passage continu entre le formel et l'informel, voire entre le légal et l'illégal.

1. Il s'agit tout d'abord de Tunisiens, Marocains, Sénégalais, Philippins. Un pourcentage élevé d'immigrés en Italie sont des femmes seules (Campani, 1989), souvent venues par le biais des missions catholiques. La fermeture des frontières des autres pays d'immigration n'explique pas seule l'afflux en Italie, mais d'abord une demande de main-d'oeuvre clandestine et ensuite d'une main-d'oeuvre immigrée régulière (C. Vercellone, 1990).

2. Entre 1830 et 1980, 30 millions d'Italiens ont émigré, la plupart se sont stabilisés à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, en France, en Amérique Latine, au Canada. L'émigration d'après 1945 a concerné surtout des Méridionaux qui, dans les années 1960, se sont installés nombreux dans les villes industrielles du Nord et du Centre, ce mouvement s'est superposé à une urbanisation massive et générale (voir les numéros spéciaux de *Il Ponte* (1974), et *Studi Emigrazione* (1978); sur l'immigration italienne en France voir les travaux de Campani, Catani et Palidda. La relation que font nombre de personnalités, entre l'expérience de l'Italie comme pays d'émigration et la tolérance à l'égard des immigrés aujourd'hui, est arbitraire, elle ne s'appuie sur aucune donnée empirique.

3. Parmi les auteurs qui s'intéressent à cet aspect, M. Aymard, I. Wallerstein, G. Arrighi, S. Amin, S. Tarrow, etc., voir en particulier : P. Lange, 1977.

Correspond à cette transformation une profonde déstructuration du tissu socio-politique italien : l'unité socio-politique qui s'était créée à la suite des mouvements sociaux de 1968-72 (Pizzorno, 1978) s'est effondrée, accroissant la segmentation, et l'hétérogénéité de la société italienne. La flexibilité du système italien représente une tentative de gestion d'une réalité éclectique, où toute rationalisation semble à priori exclue.

Avec environ cinq millions d'émigrés de nationalité encore italienne vivant régulièrement à l'étranger, trois millions de chômeurs recensés situés à 90% dans le Sud, des services publics (notamment d'assistance médicale) fonctionnant très mal, une économie "non-officielle" produisant plus de 20% du PNB, et bien d'autres "anomalies" ou "irrationalités" (instabilité gouvernementale, crise perpétuelle de l'Etat de droit, complots, terrorismes, mafias, etc.), l'Italie pousse sans doute à leur limite des tendances plus ou moins manifestes dans tous les pays "riches". C'est en particulier le cas du statut réservé à l'immigré : néo-esclave et bouc-émissaire.

L'arrivée de travailleurs du Tiers-Monde en Italie a commencé par l'afflux de domestiques à plein temps dans les familles aisées, et d'ouvriers tunisiens employés au noir sur les bateaux de pêche siciliens (Cusumano, 1976). Ensuite sont arrivés des saisonniers dans l'agriculture et dans la construction en Sicile. Les patrons des économies "non-officielles" des autres régions ont alors découvert la rentabilité de l'emploi des immigrés clandestins dans les campagnes, dans les ateliers ou comme vendeurs ambulants de contrefaçons produites par le secteur informel. Enfin, lors de la croissance des dernières années, les industries du Nord ont eu recours à des immigrés du Tiers-monde¹. Tous les emplois concernés ne sont pas seulement mal payés et méprisés par les autochtones, ils sont réservés à des clandestins : aux immigrés sont proposées des conditions de travail, de salaire et de vie dont les travailleurs italiens se sont en principe affranchis depuis la fin des années 1960.

Personne n'imagine que les économies "non-officielles" puissent être ramenées à la norme légale, elles sont au contraire vantées comme l'atout de la flexibilité italienne, comme la condition d'un succès économique qu'envient d'autres pays riches (Maruani M., Reynaud E., Romani C. eds., 1988). Pour les emplois réguliers créés par la croissance du Nord, le patronat, le gouvernement et les syndicats excluent une nouvelle immigration de Méridionaux. De leur côté, à la différence de leurs prédécesseurs, la plupart des jeunes Méridionaux ne sont plus disposés à prendre le chemin de l'émigration vers le Nord ou vers l'étranger (Signorelli, 1985; Reyneri, 1989), sauf pour l'"aventure" (voir

1. En Italie du Nord la demande industrielle de main-d'oeuvre dans l'industrie est insatisfaite (Reyneri, 1989).

le film *Ricomincio da tre* de Troisi)¹ ou pour le "coup providentiel" (porter une valise de drogue, etc.). Le clientélisme ou le *welfare state* à l'italienne, les possibilités de s'arranger, de trouver différents revenus, ont donné l'illusion que chacun peut bénéficier du bien-être². Aux immigrés peuvent être laissés les emplois socialement les plus méprisés, les plus mal payés, les plus dangereux.

L'idée d'une Italie cinquième puissance économique du monde donne parfois le sentiment de pouvoir bénéficier du succès en travaillant moins, d'une supériorité sur les nouveaux "esclaves" et du droit à les exploiter. Les immigrés clandestins sont ainsi recherchés par les patrons de l'économie non-officielle du Sud comme du Nord; et une partie des clandestins finit par être à la merci de la petite délinquance et de la criminalité organisée (*Mafia, 'Ndraghetta, Camorra*). Tissant des réseaux transnationaux (cf. Catanzaro, 1988; Arlacchi, 1988), les patrons de la criminalité ont favorisé l'arrivée de trafiquants et dealers de la drogue de tous pays, qui parfois recrutent des immigrés; le racisme anti-immigré et la nouvelle vague anti-méridionaliste fait l'amalgame.

L'attraction du tiers-mondisme et du populisme italiens

Attirés par la perméabilité des frontières italiennes, par une demande de main-d'oeuvre faisant fi des formalités, les émigrés du Tiers-monde ont afflué de plus en plus nombreux, espérant une insertion dans les grandes villes du Nord industriel, ou un passage dans d'autres pays européens. Par ailleurs, jusqu'en 1989, l'Italie a bénéficié d'une image de marque de pays accueillant, non-raciste, en tout cas beaucoup moins hostile aux immigrés que les autres pays européens.

Depuis la fin des années 1950, les firmes italiennes, les autorités, la quasi-totalité des forces politiques et sociales, l'intelligentsia et, tout d'abord, le Vatican et les organisations catholiques³, se sont montrés

1. Ce film entre dans la catégorie du culte du paradoxe et de l'ironie qui s'est répandu en Italie depuis plus d'une décennie, à la suite, notamment, des émissions radio et télé d'Arbore et Boncompagni, construites autour de personnages paradoxaux considérés comme typiques de la société italienne. Le personnage principal de *Ricomencio da tre* est un jeune Napolitain dont les références culturelles sont confuses, qui vit entre le fantasme et une réalité qui lui permet de jouir, voyager, aimer et même philosopher, sans travailler et sans qu'on sache l'origine de ses revenus.

2. Dans le rapport annuel de la fin 1989, l'Institut de statistique remarque le gonflement de la consommation de biens non-nécessaires, la course au gain par tous les moyens, l'augmentation des délits de toutes sortes, la dégradation des relations interpersonnelles, etc.; ce que les journalistes ont résumé par la formule : *stiamo meglio ma siamo peggio* ("on vit mieux mais on est plus mauvais").

3. L'intégrisme catholique italien (à l'opposé du français proche de l'extrême droite) prétend se placer à l'avant-garde du tiers-mondisme (manifestations pro-*intifada* et pro-immigrés par exemple), de la bataille écologiste (défense de la nature signifie défense de la vie, donc lutte contre l'avortement), de la bataille pacifiste (contre l'armée et pour le service civil), et de la bataille pour les droits de l'homme (et du privé, c'est-à-dire de la

tiers-mondistes, donnant à l'Italie la renommée du pays "riche" le plus amical pour le Sud, le plus hospitalier et le plus tolérant à l'égard des ressortissants du Tiers Monde. Les firmes publiques et privées italiennes ont utilisé le tiers-mondisme pour établir des relations économiques privilégiées avec les pays du Sud, cherchant ainsi à soustraire des espaces de marché aux autres pays riches¹. Ces stratégies correspondent à un libéralisme cosmopolite et populiste qui exalte les relations économiques libres et pacifiques au delà des frontières, des blocs, des clivages de toutes sortes.

En présence du développement des réactions hostiles à l'égard des immigrés, l'Eglise catholique, la très grande majorité des autorités, la plupart des partis et, en particulier, toute la gauche, ont organisé une manifestation, le 7 octobre 1989, à Rome. Cette mobilisation a favorisé le vote par le Parlement d'une loi très libérale et d'une campagne de régularisation très généreuse des clandestins. Le discours sur la société multiraciale et multiculturelle domine; donnant lieu à des slogans tels que celui-ci : "Il ne faut plus parler d'intégration, mais d'osmose entre cultures".

L'intelligentsia italienne, plus que jamais cosmopolite, semble massivement unie dans le soutien des immigrés. Les colloques, conférences, rencontres, débats publics prolifèrent, avec parfois des propos ultra "pro-immigrés". Une nouvelle vision messianique en vient à s'exprimer : l'immigré est élevé au rang de nouveau sujet historique, on doit le "remercier de venir donner à l'Europe l'occasion d'accomplir sa mission universelle de construction d'une société mondiale juste". F. Ferrarotti (1988), l'un des protagonistes de cette vision affirme :

"L'arrivée de gens du Tiers-monde est un rappel salutaire, l'apport de valeurs oubliées : convivialité, affection, attitudes et comportements qui échappent et sont incompatibles avec la logique utilitaire du marché, visage humain de la souffrance, fraternité. Les soldats de l'armée du Tiers-monde sont à l'attaque, ils avancent jour après jour, obscurément convaincus qu'ils sont les avant-gardes d'une nouvelle

famille, donc contre le divorce, la solidarité, etc.). Les laïcs, de droite ou de gauche (mais les clivages sont désormais très flous en Italie) tiennent un même discours si l'on excepte l'avortement et le divorce (deux conquêtes populaires des années 70, gagnées par référendum).

1. Exemple est à cet égard la politique menée depuis le début des années 50 par E. Mattei, patron de la compagnie nationale italienne des pétroles (assassiné on ne sait pas par qui : Français, Américains, Israéliens, Italiens?) qui finança le FLN algérien et d'autres mouvements nationalistes arabes. Les conflits entre les intérêts italiens et des autres pays occidentaux sont anciens et aigus; les firmes publiques et privées italiennes ont misé dans leurs stratégies, sur la multiplication de relations formelles et informelles avec le Tiers monde, sur des gestes opposés à ceux de leurs alliés-concurrents, et sur la médiation de l'Eglise catholique. Andreotti est sans doute le champion de cette politique dite du "profil bas", qui proclame l'amitié avec tout le monde, l'exclusion de tout recours à la force, la liberté totale des relations, ce qui n'a pas toujours été accepté par les alliés, et pourrait être à l'origine du terrorisme.

société, historiquement inédite, la société multiraciale, post-nationale et multiculturelle"¹.

Le discours de Ferrarotti est plus ou moins partagé par nombre d'intellectuels et d'hommes politiques italiens; ils semblent entraînés dans un tourbillon éclectique de valeurs, d'intérêts et de conduites, par l'interaction et la concurrence entre christianisme social, catholicisme intégriste à l'italienne, laïcisme, écologisme, pacifisme et tiers-mondisme.

Il s'agit là de bien autre chose que du tiers-mondisme français des années 1950 et 60. En Italie les courants idéologiques dont il est question reflètent une société et un système politique où l'Etat et la

1. La version écologiste de cette orientation post-nationale et universalisante est exprimée par G. Ruffolo, député PSI, ministre de l'Environnement, célèbre économiste. Dans un récent ouvrage il préconise un monde nouveau bâti sur la prise de conscience des enjeux écologiques (vision partagée par Brice Lalonde). Il n'explique pas cependant comment éviter que la société soit à la merci des oligarchies néo-corporatives, des mafias, etc. Il semble prévoir la fin des formes traditionnelles du politique et du processus de rationalisation tel que l'entendait Weber ou Marx. Ferrarotti, l'un des pères de la sociologie italienne, et d'autres auteurs appartiennent à une tradition d'intellectuels italiens de gauche qui semblent aujourd'hui reprendre nombre d'éléments chrétiens et populistes. C'est d'ailleurs dans les *borgate* (banlieues) romaines que Ferrarotti a trouvé son terrain privilégié, tout comme Pasolini y trouvait les déshérités ou les policiers qu'il préférait aux étudiants de 68. D'ailleurs, le laïcisme demeure assez mal vécu en Italie. C'est que le laïcisme italien de gauche n'a jamais pu compter sur un Etat qui a perdu toute capacité de rationalisation. L'exaltation de la liberté, de la démocratie et de l'anti-autoritarisme, a conduit à une conception de la démocratie qui laisse libre cours au libéralisme généralisé, incarné par la Démocratie chrétienne, et au partage du pouvoir entre les courants politiques qui prétendent représenter les groupes d'intérêts. L'intellectuel italien est choqué ou ironique quand des jacobins français, comme Debray ou Finkelkraut, affirment que le laïcisme et la République sont des valeurs transcendantes : en Italie, le transcendant est monopolisé par l'Eglise. Et tout le monde convient qu'on ne gouverne pas l'Italie sans l'Eglise, qu'on a intérêt à s'en faire un allié parce qu'elle est en conflit avec l'allié dominant, les Etats-Unis. D'ailleurs, de son côté, Mitterrand n'a pu se maintenir au pouvoir que grâce à un compromis avec l'Eglise catholique. A la suite de la querelle de l'école libre, les socialistes ont fait d'importantes concessions aux églises et, en particulier, aux catholiques qui ont d'ailleurs assimilé discours sur le droit à l'école libre, et discours sur le multiculturalisme. Ce compromis s'est révélé très utile pour réduire la conflictualité sociale et freiner la vague raciste. Active dans la bataille pour les "nouveaux pauvres" et contre le racisme, l'Eglise catholique française arrive à sensibiliser des couches que la gauche n'arriverait jamais à influencer. En outre, dans une période de déclin du mouvement ouvrier et de croissance des inégalités, le rôle de l'Eglise catholique est essentiel pour le pouvoir en place.

L'hymne de Ferrarotti au multiculturalisme est très discutable. Comment croire que l'immigration puisse ouvrir un processus de société multiraciale, post-nationale et multiculturelle, alors que l'immigration va de pair avec une déstructuration socio-culturelle réduisant la "culture" des immigrés à quelques fragments de culture originelle, fondus dans la culture de masse universelle? Comment croire à une "nouvelle société historiquement inédite", alors qu'aucun projet politique ne s'esquisse tendant à remplacer les formes traditionnelles d'organisation politique. La plupart des forces pro-immigrés ne posent ainsi pas la question de l'endiguement des économies dites non-officielles et de leurs effets pervers, de l'assainissement des relations Nord-Sud, de la critique d'un bien-être (L. Gallino, *La Stampa*, 17, 12, 89) dérivant des échanges inégaux avec le Sud.

nation n'ont plus de sens. Contrairement à ce qu'a écrit A. Touraine (*Le Monde* 13.3.1990), en Italie ce n'est pas "la question nationale qui remplace la question sociale au centre de la vie politique"; à la fois les particularismes et la vision universaliste, ou plus simplement l'éclectisme des représentations, des intérêts, des conduites, ont remplacé la question sociale et l'unité socio-politique des années 1968-76.

L'immigration s'insère ainsi dans un univers de valeurs et d'intérêts qui est loin d'être unifié, et les immigrés sont confrontés à des phénomènes nouveaux : un néo-socio-centrisme "localiste" au Nord, et un néo-*qualunquismo* généralisé, souvent confondu avec le "post-matérialisme" ou l'individualisme moderne (alors qu'il est a-civique, sinon antagonique de la notion d'intérêt collectif).

Sans s'étendre ici sur la comparaison entre l'Italie et la France, il semble que dans l'un et l'autre cas, des représentations univoques sinon des illusions sont, dans la pratique, dénoncées. Au delà des mythes de la cohésion nationale et de "l'homogénéité" assurée par l'assimilation jacobine, il paraît difficile que le modèle français échappe au processus de flexibilisation généralisée; il est en outre contraint de compter avec les Eglises, et en particulier l'Eglise catholique, et donc de modérer les réactions hostiles à l'immigration. Pourtant le modèle français assure le maintien d'un relatif Etat de droit dont l'immigré peut se prévaloir contre la violence de la société. De son côté si le modèle italien de flexibilité apparaît orienté vers le dépassement du cadre national, vers l'ouverture au "nouveau", en même temps, on ne voit pas comment une nouvelle société peut se bâtir sans certaines formes de rationalisation et de régulation; la dégradation de la démocratie et de ses normes, la liberté du plus fort ne progressent qu'aux dépens de l'intérêt collectif, du civisme et évidemment des principes universels que tout le monde prétend honorer.

Si nombre d'immigrés ont eu la chance de trouver un travail salarié avec un minimum de garanties sociales, bien d'autres ont dû se faire à l'idée que leur présence n'était désirée qu'à condition d'accepter la clandestinité, donc d'être privés de tout droit, d'être obligés de travailler durement pour peu d'argent, et sans le bénéfice d'un statut juridique quelconque. Une partie de l'Italie a fait des immigrés des "esclaves" utiles à une économie "polluée" par les combinaisons entre le formel, l'informel et parfois le criminel.

Certains leaders d'opinion, se présentant comme la force rationnelle (le Parti républicain, moins de 4% de l'électorat), s'opposent à l'immigration en invoquant les problèmes sociaux italiens, et reprennent le langage rocardien, selon lequel "on ne peut pas être le refuge de la misère du monde". Ce discours ne convainc toutefois qu'une minorité durement attaquée par les pro-immigrés pour lesquels le Parti républicain devient parfois "republicaner".

Alors que les polémiques des élites politiques sur l'immigration ne dépassent pas les batailles parlementaires, le jeu politique (menace des

Républicains de faire tomber le gouvernement) et les débats médiatiques, la "critique" de la rue se manifeste par une montée de l'intolérance, s'accompagnant au Nord d'une renaissance de l'anti-méridionalisme.

La montée de l'intolérance

En 1984 encore, la Commission d'enquête du Parlement européen sur le fascisme et le racisme en Europe terminait l'examen de la situation italienne en affirmant que "l'Italie est certainement l'un des pays européens où l'on constate un nombre extrêmement réduit d'incidents de caractère racial" (1985, p. 47). En 1988, à la suite d'un certain nombre d'épisodes racistes, attribués jusque-là à des "déviant", un célèbre journaliste italien, G. Bocca, concluait un essai, "Les Italiens sont-ils racistes?", par ces mots : "A l'état naissant, le racisme italien ne fait pas encore de gros drames", et ajoutait : "Tout marche très vite en ce monde, y compris le racisme. Soyons attentifs".

A la suite de la grande manifestation nationale contre le racisme d'octobre 1989, Bonifazi et Golini (Cocchi éd., 1990) écrivaient :

"Malgré des actes de violence et d'intolérance à l'égard des étrangers, dans des zones où la présence étrangère n'est pas négligeable, l'attitude tolérante, prudente de la majorité des Italiens vis-à-vis des immigrés, y compris des clandestins, s'est confirmée".

Immédiatement après cette manifestation, les incidents racistes se sont pourtant multipliés. Les sondages d'opinion ont confirmé la montée de l'intolérance, et nombre d'observateurs ont remarqué que les actes racistes correspondent à un malaise social assez répandu.

Le racisme ne semble pas encore enraciné dans le comportement quotidien d'une grande part de la population. Cependant, son déchaînement a rapidement atteint la barbarie. Alors qu'il n'y avait eu aucun meurtre d'immigré en 1988, en 1989 trois immigrés ont été assassinés pour des raisons officiellement racistes, sans compter nombre d'agressions voire de meurtres dont le motif n'a pas été officiellement établi. Si l'on n'en est pas encore à une liste d'assassinats aussi longue qu'en France, il est évident que l'intolérance et le racisme italiens se développent dans une situation de violence diffuse et de faiblesse des institutions policières et judiciaires. Cette faiblesse ne suffit pas à expliquer le racisme dans un pays où, comme dans nul autre pays d'immigration, les immigrés semblent protégés par les autorités, les partis, la toute puissante Eglise catholique, les syndicats et le patronat.

On va tenter de montrer que le racisme italien correspond aux modalités de la confrontation des immigrés à des situations locales ou sectorielles : situations anomiques, concurrence sur le marché du travail dans quelques zones du Sud, agressivité et violence diffuse dans une société gouvernée par la déformation de l'Etat de droit. Après avoir

brièvement rappelé quelques traits du racisme ordinaire et extraordinaire, on proposera une réflexion sur la signification qui peut leur être attribuée dans le cadre des mutations de la société italienne, de ses discontinuités / continuité avec un passé récent ou lointain.

L'intolérance, le racisme localiste et l'anti-méridionalisme

Au Nord comme au Sud, les actes d'intolérance et de racisme étaient souvent le fait d'individus de statut social modeste, parfois de jeunes délinquants, de skinheads, quelquefois de néo-nazis. Depuis la fin de 1989, on assiste cependant à la montée d'un racisme anti-immigrés auquel s'ajoute au Nord une renaissance de l'anti-méridionalisme et, quelquefois, de l'antisémitisme¹. Les actes hostiles aux immigrants se sont propagés alors que les élites politiques manifestaient un quasi unanimité antiraciste et pro-immigrés, et que le Parlement adoptait une régularisation généreuse des clandestins.

L'attitude à l'égard du Noir

Il n'existe pas d'études à propos de l'image du Noir en Italie. L'arrivée de Noirs dans l'espace social local italien s'est faite remarquer; ces immigrants n'ont en effet pas été canalisés, enfermés dans les usines, les cités de transit et les guettos. Ils se sont au contraire dispersés sur le territoire comme vendeurs ambulants ou comme ouvriers en quête perpétuelle de petits travaux aussi bien en ville qu'à la campagne. Le plus souvent sans domicile fixe, ils sont à la recherche d'un abri, utilisent les hébergements de fortune organisés par les paroisses, les gares, ou des immeubles désaffectés, et fréquentent les soupes populaires catholiques, etc. (De Angelis, V. Costa, in Cocchi ed, 1990). Cette image immédiate du Noir comme déshérité du Tiers-monde, ou, parfois, comme apprenti-arnaqueur (*mariulo*), vendeur de contrefaçons, s'est superposée au vieux cliché du Noir "sauvage", "primitif", "être inférieur", sinon "répugnant", et, dans le meilleur des cas, trop différent, absolument Autre. Une enquête dans la province de Pavie² montre que le Noir (ainsi que le Méridional) est placé au premier rang des êtres différents avec lesquels on refuse d'entrer en contact, qui suscite la répulsion; en

1. Pour une description de différents épisodes d'antisémitisme avérés en Italie au cours de ces dernières années, voir R. Balbi, 1990. La diffusion de l'antisémitisme s'est produite précisément dans la période de développement des manifestations pro-arabes et de l'intégrisme catholique italien. Notons aussi que nombre d'analyses de l'actuelle crise du Golfe tendent à attribuer à Israël la responsabilité de l'aggravation de la situation du monde arabe (les pro-arabes sont majoritaires en Italie, aussi bien à gauche qu'au centre, parmi les laïcs et parmi les catholiques).

2. Il s'agit d'une enquête qui fait partie d'un programme de recherche sur les jeunes, dirigée par le professeur A. Cavalli, de l'université de Pavie.

revanche, à Florence, le Maghrébin est le plus rejeté, et ce rejet se motive par l'association de ces immigrés avec le trafic de drogue (quand bien même, les dealers maghrébins sont rares).

Il est impossible de dire si la représentation du Noir est liée au passé colonial, mais nombre d'éléments font penser que l'attitude à l'égard des Noirs est analogue à celle que l'on rencontre aux Etats-Unis, où, comme l'a remarqué M. Hechter (1978), le "colonialisme intérieur" fait des Noirs des "colonisés".

Mais ici encore, on se représente les hommes de couleur comme des gens qui viennent en Italie pour y exercer des activités illégales ou criminelles; représentation dans laquelle le mécanisme du bouc-émissaire est particulièrement remarquable. L'apparence sur laquelle se fonde cette représentation est que nombre de prostituées sont désormais noires, la criminalité de certains pays africains ayant noué des relations avec la criminalité italienne, dans le domaine de la prostitution comme dans celui du trafic de la drogue et des armes. Mais, lorsque des trafiquants africains ont tenté d'agir pour leur propre compte, la criminalité italienne (notamment les familles de la Camorra) ont réagi violemment (massacre par exemple de trois Noirs et d'un jeune Italien qui se trouvait avec eux dans la région de Naples en avril 1990). L'idée que beaucoup d'immigrés noirs sont des dealers est aussi très répandue. Vient encore s'ajouter le soupçon que le Noir est porteur du SIDA. Ainsi, une étudiante noire de Sienne fut obligée par son propriétaire et par deux étudiantes italiennes co-locataires à passer un examen de dépistage du SIDA. Malgré un résultat négatif, le propriétaire et les co-locataires ont expulsé l'étudiante noire avec le concours d'une police, contrairement à son habitude, particulièrement zélée. Les media et le président de l'université de Sienne ont manifesté leur indignation; mais un chroniqueur siennois remarquait que cette ville, qui se veut le berceau de la démocratie, est enfermée dans un particularisme local par moments exacerbé : malgré la fixation de nombreux Méridionaux à Sienne, les Siennois évitent de se "mélanger" à eux, et restent hostiles à tout "étranger"; attitude d'ailleurs imitée par les Méridionaux "bien intégrés". Pour mieux comprendre ce racisme siennois il faut évoquer la vague de socio-centrisme "localiste" qui se développe dans le Nord de l'Italie depuis une dizaine d'années.

Le racisme anti-immigrés et la renaissance de l'anti-méridionalisme

En Italie du Nord, l'intolérance à l'égard des immigrés s'inscrit dans la déstructuration du tissu social, qui s'est produite depuis la dernière crise. La renaissance de l'anti-méridionalisme lié aux revendications localistes est, précisément, un révélateur de cette déstructuration

Depuis la fin des années 1950, des millions de Méridionaux ont immigré dans les grandes villes industrielles du Nord de l'Italie. L'attitude xénophobe manifestée par une fraction de la population du Nord à

l'égard de ces "bougnoles" (*terroni*) avait disparu presque complètement grâce, en particulier, à l'unité ouvrière et populaire qui s'était constituée dans les mouvements sociaux des années 1968 à 1976. La participation massive des Méridionaux dans ces mouvements, le développement simultané des luttes dans le Sud, les résultats des référendums pour le divorce et l'avortement avaient enfin prouvé que le Sud n'était plus arriéré, mais marchait d'un même pas avec le Nord dans la bataille pour la démocratisation, et pour un progrès également partagé. La solidarité nationale était enfin acceptée par la grande majorité des Italiens. Du Nord au Sud on se mobilisait pour les mêmes revendications, et, en particulier, on obtenait que gouvernement et patronat s'engagent à investir pour le développement du Sud. Cependant, la traduction politique et institutionnelle de cette unité de la société civile en a complètement perverti le sens. Les crédits destinés au Sud ont été en grande partie drainés par les familles *mafiose*, par les intermédiaires, se sont perdus dans les rouages de la corruption, ou ont alimenté une économie d'assistance¹. Après les reconversions et les restructurations de la dernière décennie, le Sud est aujourd'hui moins industrialisé qu'auparavant. Par contre, y est entretenue une "corruption de masse" par la distribution clientélaire d'allocations, de crédits de faveur et de petits privilèges. A ce résultat perverti de la démocratisation et des conquêtes syndicales du début des années 1970, s'ajoute que le *sgoverno* italien a accru des injustices sociales insupportables; ainsi, seuls les salariés ne peuvent échapper au fisc, alors qu'est tolérée la plus forte évasion fiscale d'Europe de la part des travailleurs indépendants, des professions libérales et des grandes fortunes. Dans le même temps, les services sociaux (notamment l'assistance médicale théoriquement gratuite pour tous, y compris pour l'immigré qui n'a jamais travaillé) sont dans un état digne du "Tiers-monde", comme le disent les gens du Nord, qui se prétendent les seuls artisans du succès économique italien.

Or, ces facteurs de mécontentement ne peuvent être utilisés par les syndicats et la gauche, non seulement parce qu'on ne leur pardonne pas les erreurs commises, voire le bradage des luttes antérieures, mais aussi parce que les mutations des années récentes ont désorganisé et épuisé le prolétariat industriel, l'unité syndicale, l'unité ouvriers-employés, etc. Les travailleurs ont souvent fini par accepter la logique patronale, d'où le retour au corporatisme, tandis que ceux qui ont abandonné l'usine souvent sont devenus petits patrons dans le secteur semi-informel.

C'est pourquoi, depuis une dizaine d'années, de nouveaux groupes politiques ont émergé au Nord, qui tiennent un discours localiste (Liga Lombarda, Liga Veneta, Ligue Piémontaise et leur confédération dans

1. La littérature sur ces aspects est assez vaste. Parmi d'autres, voir les travaux de Catanzaro et Reyneri.

la Ligue du Nord)¹; leur succès aux dernières élections locales de mai 1990 (20% en Lombardie) a surpris une classe politique qui depuis longtemps avait su repousser son déclin.

Depuis des années on assistait, en fait, à l'élargissement d'un courant d'opinion répandant à des slogans tels que : "Terroni à mort", "Force Etna" ou "Force Vesuvio" (les gens du Nord invoquant ainsi le pouvoir destructeur des volcans afin qu'ils éliminent le "cancer" du Sud accusé de faire de l'Italie le pays des mafias et de la corruption, et de parasiter le Nord, seul producteur de richesse). Ce racisme peut d'ailleurs passer aux actes : assassinat par exemple d'un officier de l'armée de terre, qui, comme une bonne partie des employés de l'Etat (la majorité dans l'appareil militaire) et des politiciens, était un Méridional.

Les Nordistes se targuent d'être au fait des innovations technologiques les plus avancées, alors que le Sud serait improductif, sauf pour les économies non-officielles dominées par des groupes d'intérêt et des mafias, face auxquels l'appareil d'Etat ferait preuve d'impuissance. Le discours des Nordistes italiens est celui de la citadelle du bien-être, prétendument "propre et bien organisée" (à la manière du slogan de la ville de Paris). Est occulté le fait que, depuis l'unification, le Sud a payé de différentes façons le développement du Nord.

Aujourd'hui les Nordistes préconisent leur séparation du reste de l'Italie; ils pensent que leurs intérêts les rapprochent désormais de la néo-mittel-Europa, et les opposent à l'euro-atlantisme et à l'euro-méditerranéisme, jusque là dominants en Italie et en Europe. Pour eux, comme d'ailleurs pour une partie des Allemands, voire des Français, l'avenir réside dans le développement d'une mittel-Europa qui ne doit pas être sacrifiée aux Méridionaux, aux Arabes ou à d'autres. Les Nordistes mittel-européens se rapprochent du discours du chancelier Kohl sur l'Europe des régions, alternative à ce que certains s'obstinent à penser comme Europe des Etats-nations.

Le mouvement nordiste italien qui se veut populaire et parfois prolétarien, se propose d'organiser un référendum contre l'actuelle politique d'immigration, jugée trop généreuse et, en tout cas, inacceptable parce qu'imposée à la volonté locale. Le sentiment anti-méridional des Nordistes est cependant parfois plus fort que leur sentiment anti-immigré. L'enquête récente auprès de jeunes de 16-19 ans de la province de Pavie place le Méridional à côté du Noir au premier rang des étrangers non-désirés.

L'anti-méridionalisme apparaît aujourd'hui dans une période où la grande majorité des Méridionaux immigrés dans le Nord se sont bien insérés. Mais la représentation du nouveau Méridional immigré dans le Nord est, encore une fois, celle d'un acteur de l'illégalité. Bien davan-

1. Récemment, des associations de Siciliens et de Méridionaux résidant au Nord ont été créées en opposition à celle des Nordistes. Elles ne semblent jouir d'aucun crédit, mais elles témoignent de l'aggravation de la déstructuration socio-culturelle, alors que les organisations politiques et sociales traditionnelles semblent démunies devant elle.

tage, le Méridional est suspecté d'alimenter une immigration clandestine pour les activités criminelles (activité il est vrai de certaines familles *mafiose* siciliennes, calabraises et napolitaines).

Le cas de Florence

Florence est devenue la ville de l'intolérance à l'égard des immigrés, "le seuil de tolérance" y aurait été atteint. Après maintes récriminations des commerçants florentins contre les immigrés marchands ambulants, au début de 1990 l'hostilité est passée à l'acte. Dans la nuit du Mardi Gras 1990, des bandes de jeunes déguisés en clowns ont agressé plusieurs Nord-Africains et en ont blessé gravement deux. A la même époque, des tracts signés "Ludwig, Brigades Goebbels", incitant à la haine contre les Noirs et les Tziganes, sont apparus dans la ville et d'autres immigrés ont été molestés. Notons au passage qu'en d'autres villes aussi, des actes racistes sont parfois revendiqués par des groupes s'inspirant de l'idéologie nazie; et que des slogans tels que : "Hitler revient", ou "Noirs et *terroni* aux fours", ou l'emploi du terme de "juif" comme insulte entre bandes rivales de hooligans, sont très répandus.

Les responsables des agressions florentines sont surtout des jeunes voire des très jeunes; ils se sont déclarés fiers de leur geste et ont affirmé qu'ils le répéteront pour "libérer" Florence du trafic de la drogue et des marchands de contrefaçons. Si une partie d'entre eux appartient aux milieux de l'extrême droite, d'autres sont apolitiques, mais travaillent au marché de San Lorenzo, l'un des points chauds de la concurrence entre marchands ambulants immigrés et commerçants florentins.

Les agressions du Mardi gras ont été condamnées par toutes les autorités et personnalités de la ville. Pourtant, une bonne partie de la population dans laquelle la gauche est majoritaire attribue aux immigrés "les nuisances" et les dangers qui pèsent sur la collectivité locale. La plus commune de ces "nuisances" est que les immigrés marchands ambulants viennent en masse dans les quartiers les plus "riches" et les plus touristiques, pour proposer avec une insistance inépuisable et "fastidieuse" leurs marchandises aux passants. La deuxième "nuisance" exprimée par les commerçants autochtones est la tolérance dont les autorités italiennes feraient preuve à l'égard des marchands immigrés qui leur disputent l'espace du marché pour vendre illégalement des contrefaçons (faux Lacoste, Vuitton, Cardin, etc.). Les commerçants de San Lorenzo auraient payé, *vox populi dixit*, les auteurs de l'expédition punitive anti-immigrés. Le maire socialiste de la ville, tout en condamnant les actes d'intolérance, a tenu à se faire l'interprète du "ras le bol" de la population (un mois avant les élections municipales). Il a fait appel à la répression, et son appel a été entendu par le chef de la police locale, qui se veut un Rambo (action "coup de poing" du 11 mars 1990). Les communistes ont réagi avec indignation, parlant du "racisme légal", ils

ont provoqué la crise de la coalition municipale et la démission du maire; l'archevêque lui aussi s'est indigné, se retrouvant pour la première fois aux côtés des communistes, alors que traditionnellement il était du côté du centre-droit florentin. Aux élections municipales qui ont suivi, le maire ainsi que les Républicains qui prônent une politique d'immigration restrictive ont obtenu des scores remarquables.

La situation de Florence est explosive, mais à Turin, Gênes, Milan, Varese, Rimini, et en d'autres villes encore du Centre-Nord, les récriminations des commerçants et parfois d'une partie de la population locale ont été suivies d'agressions, d'affiches, de tracts anti-immigrés, ouvertement racistes parfois.

Le racisme au Sud

Les incidents racistes du Nord de 1989-90 ont succédé à un acte raciste qui avait été largement rapporté par les media : à la fin du mois d'août 1989, un Noir africain, Jerry Essan Masslo, est assassiné dans un village de la Campanie. Dans la même zone, en juin, un Tunisien avait été tué par un paysan qui voulait le chasser de son jardin.

Il s'agit d'une zone rurale où les patrons maraîchers ont de plus en plus recours aux immigrés clandestins (Noirs africains), pour le ramassage des légumes. Vivant dans des conditions malsaines, les immigrés clandestins représentent, à la période des récoltes, 40% des ouvriers agricoles. L'utilisation de cette main-d'œuvre bon marché indispose les travailleurs agricoles et leur syndicat, aux prises avec un taux de chômage élevé, l'influence de la Camorra et de la délinquance diffuse. Comme cela était arrivé quelques années plus tôt en Sicile, les ouvriers agricoles autochtones se sont révoltés contre les immigrés clandestins accusés de leur faire perdre pouvoir de négociation et emplois. Il n'y a pourtant pas eu d'Aigues Mortes (T. Vetrone, 1978). En dépit de la xénophobie exprimée par certains syndicalistes et ouvriers agricoles autochtones, les syndicats ont contenu la protestation dans le cadre de "la lutte des classes", et rendu les patrons responsables du recours aux clandestins.

A la différence de la mafia qui exerce un contrôle social presque total, la Camorra napolitaine, parfois liée aux petits patrons, ne "régule" pas les relations sociales, et ne contrôle pas la délinquance (Catanzaro, 1988). C'est pourquoi les meurtres racistes sont absents en Sicile, bien que les familles *mafiose* soient en guerre entre elles, et avec la police et la justice. Dans un climat d'hostilité pour les immigrés, quinze petits délinquants avérés de Villa Literno (15.000 habitants), dans la région de Naples, ont ainsi pris l'habitude de s'attaquer aux "esclaves noirs". Tout le monde sait que ces jeunes harcèlent les Noirs lorsqu'ils ont touché leur paye. Le risque est nul car ces Noirs n'osent se plaindre à la police puisqu'ils sont clandestins! Or un jour, ils se défendent : quatre jeunes tuent un Noir et blessent gravement ses amis.

Grâce aux media, "ce meurtre a fonctionné comme détonateur émotionnel du problème de l'immigration" (Pittau, in Cocchi ed., 1990). Il est révélateur de la dégénérescence de la société méridionale, de la "guerre entre marginaux", des conduites du lumpenproletariat de la société "post-industrielle". Et la situation des immigrés dans la province de Naples, loin de s'améliorer, s'est aggravée à la suite du massacre commandité par la Camorra de trois dealers noirs en avril 1990.

Ce développement rapide de la xénophobie et du racisme dans une situation de déstructuration socio-culturelle et de déformation de l'Etat de droit, fait craindre que la condition des immigrés s'aggrave et que se creuse l'écart entre l'attitude de la société civile locale ouvertement xénophobe et raciste, et les media, les autorités, l'Eglise, la plupart des partis et syndicats, qui prêchent l'anti-racisme.

Au contraire de la France, la montée du racisme n'a pas eu pour conséquence l'augmentation des voix du Parti fasciste (il a subi un échec aux élections municipales, régionales et provinciales du printemps 1990, réduisant sa clientèle à 4,1%). Ce n'est qu'au Nord qu'on peut parler d'un vote marqué par le racisme; il va aux listes "localistes" et à des candidats de divers partis (essentiellement des partis du gouvernement), qui ont exprimé leur fermeté, voire leur hostilité à l'immigration (cas, on l'a vu, du maire de Florence, et aussi de candidats républicains). En revanche, au Sud et au Centre, le clientélisme des courants politiques gouvernementaux, et les mafias conservent leur emprise.

La loi de 1990 était supposée apporter une réponse tant aux questions concrètes que posait l'immigration, qu'au développement du racisme.

La loi sur l'immigration

Après des années d'absence de politique, la première loi sur l'immigration, en 1986, et la première régularisation des immigrés clandestins (Campani, 1989) n'avaient pas permis de maîtriser le phénomène. Au mois de juin 1989, un rapport de la Présidence du Conseil, concernant la politique d'information et de sécurité, affirmait qu'il y avait en Italie 1.200.000 extra-communautaires, dont 800.000 irréguliers, voire clandestins (cité par G. La Malfa, *La Repubblica*, 25 avril 1990). A la fin de 1989 le gouvernement italien se décide enfin à faire un geste "radical" pour régler une situation jugée inadmissible par presque tous en Italie, et aussi par les autres pays européens. De fait, l'immigration clandestine en Italie et dans l'Europe du Sud est l'une des pierres d'achoppement (au même rang que la question allemande, l'immigration en provenance des pays de l'Est, l'attribution de passeports anglais aux ressortissants de Hong-Kong) de l'abolition des frontières intra-européennes prévu pour 1993. Le gouvernement italien

demande maintenant à souscrire aux accords de Schengen auxquels il s'était d'abord opposé, parce que, précisément, il ne veut pas faire les frais d'un renforcement de la citadelle européenne, rejetant au delà de ses frontières l'univers flou des économies qui ont recours aux clandestins (cf. Palidda, 1990b).

La nouvelle loi approuvée en février 1990 (qui élimine entre autres la "réserve géographique" pour les réfugiés politiques) dessine une politique généreuse à l'égard des immigrés. En contre partie, elle préconise une attitude ferme dans la régulation des flux et l'arrêt de l'immigration clandestine. Un "nombre programmé" d'immigré est prévu, qui sera déterminé chaque année par le gouvernement en accord avec les forces économiques et sociales.

La loi prévoit que tout étranger entré clandestinement en Italie avant le 31 décembre 1989 peut, même s'il est sans travail ou s'il n'a jamais officiellement travaillé, obtenir la régularisation. Les directives gouvernementales cherchent à faciliter au maximum la procédure (est demandé une simple "preuve de présence", qui peut être n'importe quel "acte public" : reçu de paiement, certificat médical, etc). Le libéralisme de la régularisation varie cependant d'une préfecture de police (Questura) à l'autre. A Naples, on est allé jusqu'à accepter comme preuve de présence une photo où l'intéressé apparaît sur le fond d'un monument historique. Cette procédure a bien entendu entraîné de nouvelles arrivées clandestines.

La loi prévoit en outre que tous les régularisés ont droit au bénéfice de la sécurité sociale, l'Etat se chargeant de payer les cotisations pour l'année 1990. Pour les activités indépendantes non-autorisées (soit surtout, le commerce ambulancier), les immigrés disposent d'une année pour régulariser leur situation. Le gouvernement s'engage encore à loger les immigrés dans les HLM et à se charger de leur insertion sociale.

Malgré la facilité de la régularisation, et la mobilisation des associations, des syndicats, de l'Eglise, seulement 160.000 demandes ont été présentées dans les délais prévus, c'est-à-dire avant le 31 mars 1990. Le gouvernement décide donc de reporter l'échéance au 30 juin de la même année.

Préparée par le socialiste Martelli, vice-président du conseil, voulue par les démocrates-chrétiens, la loi a obtenu l'appui des communistes : les clivages politiques se sont effacés dans une conception commune de la "solidarité tiers-mondiste". L'opposition est venue de la droite fasciste et du Parti républicain qui participe au gouvernement. Les "localistes" et quelques autres qui considèrent cette politique d'immigration inacceptable ou démagogique ont vivement protesté.

Sous la pression des critiques, le vice-président Martelli déclare qu'il faudrait employer l'Armée pour contrôler les frontières. Ces propos choquent le front "pro-immigrés" (communistes, Eglise catholique, nombre de démocrates chrétiens), tandis que les Républicains crient victoire, soulignant que Martelli s'est repenti, ou s'est rendu compte de

"l'absurdité de son précédent laxisme". A quoi Martelli rétorque qu'il n'a pas changé de politique : il s'était engagé à une attitude généreuse à l'égard des immigrés présents et donc à la fermeté vis-à-vis des nouveaux clandestins.

Pour répondre aux accusations réitérées de laxisme et d'échec, proférées par des Républicains et des élus locaux de plus en plus nombreux, appartenant aux partis gouvernementaux (en pleine période électorale), une conférence de presse est organisée par ce que l'on pourrait appeler le front officiel pro-immigrés, à laquelle étaient présents Martelli, un représentant des syndicats, le président du Conseil national de l'Economie et du Travail, le président de Caritas, et le responsable de l'Institut de statistique. A cette occasion, est affirmé que la situation de l'immigration est enfin "sous contrôle", que la campagne de régularisation se solderait par un succès : avant la dernière loi, les extra-communautaires n'auraient été que 963.000 dont 360.000 réguliers, 160.000 clandestins ont été régularisés avant le 31 mars 1990, 200.000 autres le seraient avant la fin juin 1990, les autres n'auraient pas d'intérêt dans la régularisation parce qu'en transit, saisonniers, bref, en Italie pour diverses raisons mais pas pour y rester. Le gouvernement s'engage par ailleurs à imposer le visa pour l'entrée des ressortissants des pays d'émigration, à expulser les nouveaux clandestins et à mieux contrôler les frontières.

Cependant, à la fin de la campagne de régularisation, 250.000 demandes n'ont pas été dépassées, soit un échec par rapport aux prévisions. On peut se demander pourquoi. S'il est vrai que les régularisés peuvent continuer à travailler au noir, les patrons des économies non-officielles (surtout au Nord) ne veulent que des clandestins parce qu'ils redoutent les syndicats et la magistrature. Or le gouvernement ne montrant aucune intention d'assainissement des économies non-officielles, il est probable que les patrons n'envisagent de faire appel qu'aux clandestins actuels ou à venir.

La loi promet certes de pénaliser les employeurs qui continueront à employer des immigrés au noir (tout en dépénalisant ceux qui les ont employés jusqu'à présent). Mais, la crédibilité de ces peines est limitée dans un pays où ces employeurs ont rarement subi des contrôles du fisc, de l'inspection du travail, ou de la police. La loi est donc à l'image de l'économie, de la société et du système politique italiens. Elle correspond à une politique migratoire originale, marquée par le "laissez-faire", la "tolérance" et une attitude généreuse qui, pour des raisons diverses, conviennent aux patrons des économies semi-informelles et non-officielles, à l'Eglise catholique et aux tiers-mondistes en tous genres. Si la loi améliore formellement la condition d'une partie des immigrés, elle risque d'aggraver la situation de ceux qui restent clandestins, à la merci du racisme, de la "guerre entre pauvres", dans un contexte social et administratif désorganisé.

Suivant leur vieille méthode de gouvernement, une partie des démocrates chrétiens et, en particulier, le ministre du travail, se proclament hostiles à toute attitude "musclée" et proposent un nouveau prolongement de la période de régularisation. Ils estiment en réalité que toute ambition de régler "une fois pour toutes" l'immigration est velléitaire, digne de gens qui ne savent pas gouverner. Ces routiers du gouvernement pensent qu'il sera inévitable de refaire chaque année voire tous les six mois une campagne de régularisation des clandestins, et de laisser libre cours à la spontanéité des flux. Attitude habituelle du libéralisme italien déjà utilisée à l'égard de l'émigration italienne. En revanche, à l'instar des gouvernements des autres pays européens, les socialistes voudraient donner la preuve de la capacité de régler l'immigration.

L'Italie semble donc se situer au début d'une période qui place l'immigration au centre du débat politique¹ mais occulte les enjeux réels, soit la question des combinaisons entre activités officielles et non-officielles et de la désorganisation de la démocratie qui les accompagne.

La loi pourrait être un premier pas dans l'amélioration du statut des immigrés, mais risque de se réduire à la légalisation du séjour d'une partie des immigrés le plus souvent destinés à travailler au noir. Enfin, si elle est appliquée, elle ne peut stopper le développement du racisme. On s'interrogera maintenant sur la relation entre le racisme actuel et le passé italien.

De la "défense de la race" à la République Italienne

L'image non-raciste que l'Italie a donnée d'elle-même depuis la Deuxième Guerre mondiale s'est construite grâce au coup d'éponge passé sur la période fasciste et sa *difesa della razza*, mais aussi sur le colonialisme italien qui, depuis Crispi, fut un projet réactionnaire dont le fascisme est l'héritier. Dès lors, les catholiques et les firmes italiennes, dans leur expansion en direction du Sud, ont exalté le tiers-mondisme;

1. La querelle entre Républicains et Socialistes (tous deux au gouvernement) relève d'un jeu politique ancien, lié à la concurrence entre le PSI et les autres petits partis du gouvernement. Cette concurrence profite à la Démocratie chrétienne, aux localistes et, en moindre mesure, aux écologistes. En revanche, le PCI perd son électorat, parce qu'il n'a pas de projet politique en dehors de l'idée d'un rassemblement éclectique, peu crédible face à l'œcuménisme politique de la Démocratie chrétienne. L'opposition entre Républicains et autres partis du gouvernement correspond aussi à l'opposition entre deux visions de la politique étrangère. Les Républicains ont une position euro-atlantique (proche de l'anglaise) et sont favorables à Israël, opposés donc aux arrangements avec les pays arabes, privilégiés par Andreotti, par le Vatican et par la gauche. Ils ont en outre une vision assez organisée de la construction européenne. La politique étrangère prônée par Andreotti et même par la gauche se veut œcuménique, à l'instar de celle du Vatican, et donc inspirée par un libéralisme sans frontières.

toute la gauche italienne pré ou post soixante-huitarde et, aujourd'hui, "post-matérialiste" a fait de même.

L'Italie d'après guerre s'est voulue un pays nouveau puisant ses origines dans la tradition libérale italienne, dans le Risorgimento et les valeurs universelles réinterprétées par les forces antifascistes. L'institution de la République et de la partitocratie a conduit à l'effacement des notions de souveraineté et de nation pervertis par un souverain mesquin, et par un fascisme perçu comme autoritarisme criminel ou comme illusion catastrophique. Le traité de paix s'est d'ailleurs transformé en marchandage à propos de la souveraineté nationale : elle a été aliénée au profit des Etats-Unis vainqueurs, devenus allié-dominant, en échange de marges d'autonomie (et non pas de "souveraineté limitée"), laissées aux firmes italiennes publiques et privées, d'aides à la reconstruction et de soutien au gouvernement fidèle à ce traité (Palidda, 1990a). En effaçant le passé colonial et fasciste, on effaçait du même coup l'antisémitisme et les atrocités du colonialisme italien (notamment le quasi-génocide, la déportation, et l'enfermement dans des camps, organisés par Graziani en Lybie; voir Rochat, Massobrio, 1978).

L'antisémitisme italien fut, il est vrai, limité par comparaison avec celui de l'Allemagne nazie ou de la France vichysoise. Et s'il a toujours été présent parmi les intégristes catholiques et dans la diplomatie vaticane traditionnellement pro-arabe, l'antisémitisme catholique est différent de l'antisémitisme dit "populaire"¹.

Toujours est-il que les horreurs antisémites commises ailleurs firent oublier les persécutions fascistes et l'indifférence d'une bonne partie de la population², même si : "Notre peuple (les Italiens) a donné, comme aucun autre peut-être, une démonstration d'héroïsme dans l'aide aux juifs étrangers au début, aux juifs italiens ensuite" (Caffaz, 1978).

L'introduction en 1938 des "lois de la race" contre les juifs, provoquèrent des réactions scandalisées, moins en raison du principe d'une discrimination raciale bien enracinée à l'époque dans tout l'Occident,

1. Les raisons pour lesquelles l'antisémitisme italien, d'origine catholique, ne s'est pas transformé en anti-sémitisme "populaire", comme dans l'Europe du Nord, ont été étudiées par de nombreux historiens. Léon Poliakov a analysé les différences entre le folklore italien et celui des pays du Nord (représentation du diable et de la sorcière, etc.). Il a aussi examiné la position des marchands juifs au Moyen Age : dans les sociétés féodales de l'Europe du Nord, la majorité des marchands et des usuriers étaient juifs, dans les sociétés mercantiles italiennes, les marchands étaient au contraire à la fois lombards, vénitiens, florentins et juifs.

Les historiens tendent de plus en plus à voir dans la persécution antisémitique, non pas un accident de l'histoire du fascisme, mais la conséquence d'une logique politique.

2. "Il est étonnant que dans un pays où existaient une monarchie, une Eglise, une interprétation conservatrice et romano-catholique du fascisme, on en soit arrivé à détruire en quelques semaines, avec une extrême facilité, le principe formel de l'égalité des citoyens devant la loi, principe qui était la plus grande conquête du Risorgimento et de plus d'un siècle d'histoire européenne" (Agnoletti, 1978, *Il Ponte*).

mais davantage parce que ce principe était appliqué à des individus de droit commun (E. Enriques Agnoletti, 1978). La discrimination des citoyens était réprouvée et non la discrimination qui frappait les "sujets" coloniaux.

"En réalité, la première loi raciste italienne n'est pas anti-juive, elle frappe les habitants de l'Afrique Orientale; il s'agit du décret 880 du 19 avril 1937, devenu la loi 2590 du 30 décembre 1937 qui institua le crime nouveau de rapports conjugaux avec les colonisés. Aucun indice ne montre qu'elle ait provoqué des réactions parmi les Italiens ou au Saint Siège".

Cette indifférence n'est pas étonnante; le colonialisme n'était pas exclusivement fasciste, toutes les démocraties occidentales, y compris les Etats-Unis (aux Philippines) pratiquaient alors la discrimination raciale dans leurs colonies.

Le colonialisme italien a vite été oublié dans l'après-guerre parce que la "décolonisation" fut très rapide; elle ne fut pas le résultat d'une guerre de libération nationale, mais celui de la défaite militaire et le prix du passage du pays vaincu au statut d'allié du vainqueur. L'absence de confrontation directe et prolongée avec les colonisés a évité les séquelles observables sur plusieurs générations dans le cas français. Le bilan historique du colonialisme italien montre d'ailleurs qu'en Italie, l'Etat ne pouvait pas compter sur la nation pour l'expansion économique : les coûts financiers et humains et les atrocités commises n'ont eu que des résultats dérisoires sans proportion avec ceux d'autres colonialismes. Reprenant en partie une stratégie, des relations, des hommes (agents des services secrets) qui avaient fait leurs preuves au temps du fascisme, les Italiens se sont découverts tiers-mondistes, ont soutenu les luttes de libération, les nationalismes arabes, cherchant ainsi à enlever des marchés à leurs alliés (notamment à la France, à l'Angleterre, et même aux Etats-Unis dont ils ont cherché à être les médiateurs dans les relations avec le Sud pour ensuite s'autonomiser).

L'image d'un pays peu raciste se fonde donc sur des faits historiques réels, en même temps que sur l'occultation du passé. La République se veut issue d'une Résistance qui a triomphé du fascisme (en conséquence de quoi, on refuse d'être traité comme vaincu); la Constitution stipule qu'en dehors de la défense du territoire national la guerre est exclue, que la solution des conflits doit être trouvée par des voies pacifiques, et en faisant appel aux organismes internationaux; on confie cependant à l'allié-dominant les choix stratégiques de défense nationale.

Cette métamorphose italienne a été possible parce que la société italienne n'a jamais pu être uniformisée et encadrée dans une nation ayant un rapport direct et efficace avec l'Etat. Bien que plusieurs générations d'Italiens soient morts pour la "patrie", même dans les périodes "nationalistes", le sentiment d'appartenance nationale était si fragile qu'il était vite remplacé par des manifestations anti-nationales à la suite

d'échecs coloniaux (cris de "Vive Menelik, à bas Crispi" lors de la défaite d'Adua en 1896), ou parce que l'Etat défendait des intérêts "nationaux" manifestement trop propices aux classes dominantes, avec des méthodes brutales (répression continue depuis l'unité de l'Italie), ou encore en raison d'une inégalité aujourd'hui encore insupportable (notamment en matière fiscale). Tant les discours de Gioberti et d'autres héros du Risorgimento proclamant la supériorité morale et civile des Italiens (*primato morale et civile degli Italiani*), que ceux des intellectuels fascistes qui exaltaient les qualités particulières de la "race italique", sont des constructions arbitraires d'une histoire plus universelle qu'italienne (la Grèce antique, Rome, la Renaissance, le Risorgimento même), sans assises dans les représentations des sociétés locales. L'Etat unitaire n'a pas pu uniformiser ces sociétés locales dans une nation et n'a pu les assembler que par le biais d'intermédiaires de pouvoir. Ces intermédiaires se sont spécialisés dans la déformation du cadre officiel, de l'Etat de droit, et dans une gestion autonome des entités locales, où le contrat social est défini selon des règles informelles dérivées de la culture populaire locale.

Jamais un sentiment d'appartenance nationale n'a pu prévaloir sur l'attachement au local. L'émigration italienne montre cette fragilité de l'appartenance nationale : les millions d'Italiens émigrés ont conservé cette fidélité localiste en même temps que l'attachement à la localité de résidence, voire à la nation dont ils sont devenus citoyens, alors que les liens avec la "mère patrie" se sont effacés. Ce localisme italien qui remonte sans doute à la segmentation politique de la Renaissance, s'est toujours combiné avec une attitude cosmopolite. Le provincialisme italien, l'hostilité exacerbée entre villages, provinces et régions, n'a jamais exclu des relations parfois intenses avec des pays lointains.

Toutefois, même privés d'encadrement nationaliste, des éléments de l'illusion colonialiste et de l'antisémitisme demeurent présents, ils se confondent avec la fierté d'appartenir à une grande puissance économique, alimentée par une partie des media et des autorités. Hooligans, skinheads et parfois nordistes renouent dans l'imaginaire de la nouvelle mittel-Europa avec l'idéologie coloniale et l'antisémitisme (dont la cible est moins les juifs italiens peu visibles, que les juifs immigrés). En outre, l'exaltation de l'amitié italo-arabe et, plus particulièrement, italo-palestinienne, ravive dans certaines franges catholiques l'atavique condamnation des juifs, qui peut glisser vers l'antisémitisme. Mais, contrairement à ce qui semble dominant aujourd'hui en Europe, l'hostilité à l'égard de l'immigration ne s'alimente pas à l'intégrisme nationaliste, dans les traumatismes de la décolonisation, dans la crainte de l'islam, ou dans le fantasme de la "batardisation de la race". Le parti fasciste italien perd son audience et la transposition du discours lepeniste ne trouve aucun écho : l'appel à la sauvegarde de l'identité

nationale est dévalorisé sur un marché des idées et des politiques où ce qui prime est, au contraire, l'exaltation du localisme ou le discours universaliste.

La renaissance du socio-centrisme localiste combiné au sentiment de supériorité des sociétés développées explique davantage l'hostilité pour l'immigration. Cette hostilité prend parfois une connotation raciste comparable au racisme anti-noir des Etats-Unis; soit un "colonialisme intérieur", qui renvoie aux considérations gramsciennes sur la "question méridionale"; non dans le sens où le Sud de l'Italie serait une colonie du Nord, mais dans le sens où les immigrés seraient une couche sociale "colonisée". Cette interprétation se justifie d'autant plus lorsqu'on considère l'immigration dans le cadre de la segmentation, de la discontinuité, de l'hétérogénéité de la société actuelle (Reyneri, 1988; Lange, Regini, 1987) : des résidus du passé sont repris et combinés de façon adéquate ou inadéquate avec des éléments nouveaux liés aux mutations récentes. A côté du racisme qui frappe le Noir, l'hostilité à l'égard des immigrés s'articule davantage à une volonté d'assujettir, d'esclavagiser, d'améliorer son statut économique et social aux dépens d'un sujet inférieur.

En Italie, le pouvoir est désormais dispersé, instable, à la fois apparent et occulte, formel et informel, local, national et même transnational (Pasquino, 1988). Le lieu du pouvoir n'est plus dans l'Etat ou dans ce qui a été le parti-Etat (la Démocratie chrétienne dans l'après guerre). Les immigrés entrent d'abord dans une relation locale de pouvoir, d'où l'écart entre les attitudes, d'un côté, des autorités nationales, de l'intelligentsia et des autres forces pro-immigrées, et, de l'autre, la réalité locale.

Le pari du "modèle" italien est fortement marqué par celui de l'Eglise catholique; Jean-Paul II se situe en alternative avec les superpuissances au plan international, et avec l'Etat et le système des partis à l'échelle nationale. Dans une époque de bouleversement des rapports Ouest-Est et Nord-Sud, de crise des organismes internationaux, l'Eglise catholique cherche à être un recours universel crédible pour des peuples défavorisés, pour les marginaux et les jeunes en crise d'identité des sociétés "riches". Dans le cadre de cette stratégie, l'Eglise fait de la défense de l'immigration l'un de ses terrains de bataille privilégiés. Cette action modère l'intolérance et vient en aide aux immigrés (même si les associations religieuses comme les non religieuses drainent les deniers publics et rentabilisent politiquement leur activité au-delà des intérêts des immigrés). Mais reste à savoir dans quelle mesure cette activité favorise le respect des droits de l'homme et des peuples, contribue à résoudre les rapports inégaux entre le Nord et le Sud, tend à l'élimination des régimes réactionnaires dans le Tiers Monde, c'est-à-dire à éradiquer ce qui est à l'origine de la misère et de l'émigration du Tiers-monde. Une défense conséquente des immigrés ne peut en effet être séparée de la lutte contre les économies dites non-officielles et des

rapports inégaux entre pays riches et pauvres; or, jusqu'à présent, l'œcuménisme du Vatican, loin d'aller dans ce sens, a davantage tendu à conforter la situation existante. Il ne peut y avoir d'amélioration de la condition des immigrés en Italie et de véritable lutte contre le racisme si n'est pas reconstitué un tissu socio-économique fondé sur un contrat social juridiquement reconnu et appuyé par la force légitime. Le racisme ne peut pas davantage être arrêté tant que les forces pro-immigrés ne reconnaissent pas ce même principe démocratique, seul en mesure de réduire la fracture qui divise une société civile en proie à l'anomie.

La France mitterrandienne fait face à ces questions en misant sur une combinaison entre la rénovation de l'Etat jacobin et le christianisme social, mais elle est contrainte à une plus grande flexibilité en raison des mutations en cours. En Italie, la flexibilité de la gestion aggrave le racisme; peut-être faudrait-il réfléchir à une sorte de synthèse entre ces deux expériences. L'immigration révèle aujourd'hui des problèmes posés par la construction européenne, les rapports intra-communautaires et les relations avec l'Est et le Sud, mais elle invite d'abord à penser un projet de rationalisation démocratique de la flexibilisation nécessaire, de telle sorte que la liberté ne signifie pas le contraire de l'égalité et de la solidarité; autrement les appels à l'humanitarisme et à l'antiracisme sont inopérants.

GSD - EHESS, Paris.
Université de Florence

Références bibliographiques

- AGNOLETTI ENRIQUES E., 1978, "Indivisibile liberta", in *Il Ponte*, La difesa della razza, pp. 1498-1506.
- ARLACCHI P., 1988, "Saggio sui mercati illegali", *Rassegna italiana di sociologia*, XXIX, n°3.
- BALBI R., 1990, *All'erta siam razzisti*, Milan, Mondadori.
- BOCCA G., 1988, *Gli Italiani sono razzisti?*, Milan, Garzanti.
- BONIFAZI C., GALINI A., 1990, "Gli italiani e l'immigrazione straniera : quadro di riferimento e risultati di una indagine d'opinione", in Cocchi ed., 1990, pp. 315-326.
- CAFFAZ V., 1978, "Mai nessuno, capro espiatorio", in *Il Ponte*, numéro spécial, La difesa della razza, XXXIV, n°11-12, pp. 1303-1309.
- CAMPANI G., 1989, "Du Tiers Monde à l'Europe du Sud; la récente immigration féminine en Italie", *Revue des migrations internationales*, vol. 5, n° 2.
- CATANI M., 1986, "Les migrants et leurs descendants entre devenir individuel et allégeance chtonienne", *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXXI, juil.-déc.

- CATANZARO R., 1988, *Il delitto come impresa, storia sociale della mafia*, Padoue, Liviana.
- COCCHI G. ed., 1990, *Stranieri in Italia. Caratteri e tendenze dei paesi extracomunitari*, Bologne, Istituto Cattaneo-Il Mulino (Actes du colloque de janv. 1990).
- COSTA V., 1990, "Dalle rive del fiume Senegal a quelle del Terere", in Cocchi ed , 1990, pp. 81-90.
- CUSUMANO A., 1976, *Il ritorno infelice, i tunisini in Sicilia*, Palermo, Sellerio.
- DE ANGELIS R., 1990, "L'alterita tra esaltazione ed esclusione. Immigrazione, politiche locali e assistenziali nell'area laziale", communication au séminaire Chryséis-CNRS, à paraître.
- DEL BOCA A., 1978-79-82-84, *Gli Italiani in Africa Orientale*, vol. I, Dall'unità alla marcia su Roma; vol. II, La conquista dell'impero; vol. III, La caduta dell' impero; vol. IV, Nostalgia delle colonie, Bari, Laterza.
- 1986, *Gli Italiani in Libia*, vol. I Tripoli bel suol d'amore 1860-1922; vol. II, Del fascismo a Gheddafi, Bari, Laterza.
- FERRAROTTI F., 1988, *Oltre il razzismo. Verso la società multirazziale e multiculturale*, Rome, Armando ed.
- GALLINO L., 1987, *Della ingovernabilità. La società italiana tra premoderno e neo-industriale*, Milan, Comunità.
- HECHTER M., 1978, "Group formation and the cultural division of labour", *American Journal of Sociology*, n° 84, pp. 293-318.
- LANGE P., 1977, *Studies on Italy, 1943-1975*, Turin Fondation Giovanni Agnelli.
- LANGE P., REGINI M. eds, 1987, *Stato e regolazione sociale. Nuove prospettive sul caso italiano*, Bologne, il Mulino.
- MARUANI M., REYNAUD E., ROMANI C., eds, 1988, *La Flexibilité en Italie*, Paris, MIRE/Editions Syros Alternatives.
- PALIDDA S., 1987, "Le phénomène mafioso", *Les Temps modernes*, février.
- 1990a, "Sociologie de la souveraineté et de la défense nationales italiennes; l'anamorphose de l'Etat-nation", thèse de doctorat EHESS.
- 1990b, "L'adaptation des immigrés aux mutations économiques", communication au colloque international sur L'Intégration locale des immigrés en Europe, Paris, octobre.
- PASQUINO G., 1988, *Istituzioni, Partiti, Lobbies*, Bari, Laterza.
- PITTAU F., 1990, "Criteri di analisi del fenomeno dell'immigrazione estera", in Cocchi ed, pp. 45-56.

- PIZZORNO A., REGINI M. REYNERI E., REGALIA, 1978, *Lotte operaie e sindacato in Italia. Il ciclo 1968-72*, Bologne, Il Mulino.
- Il Ponte*, numéro spécial, Emigrazione cento anni, 26 milioni, nov. déc. 1974.
- Il Ponte*, numéro spécial, La difesa della razza. A quarant'anni dalle leggi fasciste, nov.-déc. 1978.
- REYNERI E., 1988, "L'innovazione produttiva nella rete delle relazioni sociali", *Stato e Mercato* n° 23, août, pp. 147-176.
- 1989, "Mercato e politiche del lavoro", in G.P. Cella, T. Treu, eds, *Relazioni industriali*, Bologne, Il Mulino, pp. 345-388.
- ROCHAT G., MASSOBRIO G., 1978, *Breve storia dell'esercito italiano dal 1861 al 1943*, Turin, Einaudi.
- SIGNORELLI A., 1985, *Chi quo e chi aspetta*, Naples, Liguori.
- Studi Emigrazione*, numéro spécial, Cent'anni d'emigrazione italiana, 1978, CSER.
- VERCELLONE C., 1990, "L'Italie de pays d'émigration à pays d'immigration à travers le passage du fordisme à la flexibilité", communication au séminaire de Chryséis-CNRS; à paraître.
- VETRONE T., 1978, "Antécédents et causes des événements d'Aigues-Mortes", in J.B. Duroselle, E. Serra ed., 1974, *L'emigrazione italiana in Francia prima del 1974*, Milan, Angeli.

“MAX GALLO, FILS D'EMIGRE ITALIEN, NE PAR HASARD A NICE...”

**Propos autobiographiques recueillis par
Victor Borgogno**

L'enfance et la jeunesse

L'Italie et la France

V.B. : Comment s'est déroulée votre enfance en tant que fils d'immigrés italiens et quels rapports avec l'Italie entreteniez-vous au cours de cette période?

M.G. : Mon père est né en 1893 à Nice; il était lui-même fils d'un émigré italien piémontais, arrivé avec ses deux autres frères, au cours des années 1880, à Nice, et installé rue de la République. Il était d'une famille chassée par la misère, au sens classique du mot. Mon père, étant donc né à Nice, est d'origine piémontaise mais français. Il comprenait parfaitement l'italien mais le parlait très mal, alors qu'il parlait très bien le niçois. Il a passé le certificat d'études, fait la guerre de 1914-18. De plus, ayant passé sept ans dans la marine française, il avait à l'égard de l'Italie, curieusement, tous les réflexes des Français frontaliers - même sur le plan militaire : il se moquait très souvent de la faible capacité militaire des Italiens. D'une façon générale, il se moquait beaucoup des Italiens!

L'émigration de ma mère n'est pas du tout la même que celle de ma famille paternelle. Ma mère, née en 1903 en Italie, à Reggio Emilia¹, arrive à Nice vers 1910, puis repart en Italie en 1914. Elle a vécu son adolescence, jusqu'aux années vingt, en Italie; elle est donc de culture

1. Reggio nell' Emilia : ville moyenne de la province d'Emilie-Romagne, région au nord du Centre de l'Italie.

italienne, de l'Emilie. Mon grand-père maternel était un artisan photographe, qui avait une boutique en Italie et était venu à Nice, attiré par la Riviera; il comptait repartir en Italie, après la guerre.

Mon père était ouvrier électricien et faisait partie des ouvriers très qualifiés : électricien en 1910, c'était vraiment l'élite. J'ai encore des livres de technique qu'il avait achetés lui-même avant de partir à l'armée pour essayer de progresser. Il était donc ouvrier, socialiste de surcroît dès 1913, puis marin en mer Noire au moment de la révolte, ensuite communiste, avec Barel, fondant le Parti communiste dans les Alpes-Maritimes. Le fait que mon père ait été un socialiste, un communiste et qu'il ait vécu dans ce milieu, lui a encore rendu plus lointaine l'Italie fasciste. Je veux dire par là qu'il était très intégré à une classe, à un métier, à une révolte, à une perspective historique, plus qu'à une culture d'origine italienne.

Cela n'était pas du tout le cas de ma mère qui, elle, non seulement venait d'une région plus riche et d'un milieu différent, mais a toujours vécu avec la nostalgie de l'Italie. Pour elle, l'Italie était à la fois le lieu de son rêve, de son adolescence et de son espoir. Toute la noblesse du monde, c'était l'Italie, l'Emilie, Bologne, l'Opéra, etc. Elle récitait Dante, et j'ai été sensibilisé à la beauté de la langue italienne à travers les poèmes que ma mère récitait. Mon père n'avait pas cette richesse-là, il avait la richesse de l'histoire, de la révolution, etc. mais la poésie, ce n'était pas quelque chose qui l'intéressait; il ne possédait pas cette culture-là, venant d'une région très pauvre, le Piémont, ou si ce n'est très pauvre, tout au moins rurale, reposant sur une agriculture de montagne. Le Piémont n'existait pas pour moi; ce ne fut pas une référence parce que mon père ne me l'a pas transmise. Le Piémont d'ailleurs - on le voit bien dans l'histoire de l'Italie - c'est une entité en soi. Quand les Piémontais sont arrivés dans le Sud de l'Italie et même à Bologne, les Piémontais, qu'est-ce que c'étaient? Des types gris, sans... Pour moi, l'Italie, c'est l'Italie de l'Emilie, Venise. Turin, j'aime bien mais c'est autre chose. Dans mon enfance, jusqu'à la guerre, très exactement jusqu'aux années trente-huit, tout à fait naturellement, j'ai surtout été marqué par l'italianité maternelle, ce qui est normal...

V.B. : Pourquoi normal?

M.G. : Parce qu'il me paraît que, au moins dans les cultures méditerranéennes, avec sa présence permanente au foyer, son rôle dans l'alimentation..., la mère est beaucoup plus présente que le père pour transmettre ses propres valeurs, au moins dans la petite enfance... En tous cas, le fait est qu'il y avait deux femmes à la maison, ma grand-mère maternelle et ma mère. Ma mère parlait le français très bien de même que l'italien d'ailleurs, mais ma grand-mère ne parlait que le *reggiano*, un dialecte très compliqué mais que je comprenais parfaitement. J'étais très impressionné par le fait que ma grand-mère, qui était vraiment une

paysanne de l'Italie du Nord - ses parents fabriquaient du parmesan - faisait une cuisine italienne - et ça compte beaucoup la cuisine, à mon avis : elle faisait les *capelettis*, elle fabriquait elle-même les pâtes! Elle tuait elle-même les poules à la maison, elle les déplumait! En fait, notre appartement, par certains côtés, était une petite ferme italienne de l'Italie du Nord! De toute façon, au point de vue du confort, ça ne valait pas plus qu'une ferme! De plus ma grand-mère, qui était encore jeune, allait chaque année passer trois mois en Italie, dans sa famille de fabricants de parmesan, et elle revenait chargée de victuailles : du pain à l'huile, des pâtes, du parmesan, etc. Ma mère y allait aussi, sans mon père puisqu'il travaillait. C'était donc vraiment les femmes qui entretenaient le lien avec l'Italie. Elles y avaient laissé toute leur famille : ma mère avait une tante, des oncles, des neveux, des cousins à Reggio Emilia ou dans la région; ma grand-mère avait des frères, des soeurs. La famille de mon père, au contraire, était très réduite...

Le côté familial italien, c'était donc l'Italie de Reggio-Emilia. Moi-même, je suis allé deux ou trois fois en Italie. Chaque fois, j'étais très "italianisé" durant mon séjour dans cette campagne émilienne qui m'est restée très gravée. Je participais à la fabrication du parmesan; je mangeais le parmesan frais... Lors de mon dernier voyage, ça devait être en 1938, j'avais donc six ans, je me souviens de tous ces *balillas*¹ en uniforme, qui me fascinaient... Je suis même photographié avec un petit fusil dans la campagne italienne. Mais parallèlement, je me souviens de mes disputes avec mes cousins qui disaient : "t'en fais pas, on va venir te prendre, Nice est italienne!..." et moi je protestais (je parlais donc l'italien à cet âge) : "allez vous faire cuire un oeuf, on va vous battre!". Donc, tout en étant là-bas, j'étais en même temps très nationaliste et très anti-italien, dans mon expression verbale; j'étais très militariste... pas militariste vraiment, mais par opposition au fascisme... Je me souviens de la mobilisation de 1938 : les chasseurs alpins défilaient et je courais derrière eux... Il y avait donc là un côté très français, très anti-italien... qui s'exprimait d'ailleurs à l'école, puisque nous traitions - moi comme les autres, ce qui était dément! - ceux qui étaient un peu plus exclusivement italiens (les Italiens du Sud, c'est-à-dire surtout les Calabrais) de *pipi*², de macaronis, ce qui ne m'empêchait pas, une fois rentré chez moi, non seulement de manger de la cuisine italienne, mais de n'entendre parler que le dialecte *reggian*, alors qu'à l'extérieur, dans la cour de l'école, j'étais contre les Italiens...

En revenant de la guerre, dans les années 1922-23, mon père est devenu l'électricien de la Banque commerciale italienne qui s'était créée à Nice, avenue de la Victoire : cette banque a eu besoin d'un ouvrier

1. Dans les organisations de jeunesse fasciste, les garçons passaient des rangs des *Figli della lupa* (4 à 8 ans) à ceux des *Balillas* (8 à 14 ans) pour devenir *Avanguardisti* (16 à 18 ans).

2. Surnom péjoratif des Italiens, particulier au pays de Nice (en réalité, abréviation de "Piémontais", terme qui en lui-même avait une connotation péjorative).

qualifié pour entretenir toute son installation électrique et son système de chauffage qui était ultra moderne. Mon père a pris ce poste qui est devenu ensuite une sorte de poste de gardiennage : très vite, nous sommes venus habiter au-dessus de cette banque et, bien qu'étant né rue de la République, j'ai passé mon enfance avenue de la Victoire. Tout le personnel de direction de la banque était italien; c'étaient des cadres italiens fascisants, sinon fascistes. Mon père et moi habitons au-dessus des appartements du directeur et nous avions le sentiment d'être dans la position - sans l'être vraiment - des concierges par rapport aux "nobles" qui étaient italiens; de sorte que, dans une entreprise dont les patrons étaient italiens et en plus fascistes, mon père se trouvait renforcé dans ses opinions socialistes et communistes. Si, du côté de ma mère, sans être pro-fasciste, on était italien, du côté de mon père, on était anti-italien parce qu'anti-fasciste, parce qu'en même temps prolétaire, exploité dans l'entreprise, humilié dans l'entreprise! J'avais presque honte d'entrer à la Banque Commerciale Italienne : il y avait son nom écrit en gros! D'habiter là me gênait un peu à cause de l'italianité, à cause du nom "Banque Commerciale Italienne".

En 1940 ou juste avant la guerre, mon père disait : "Quand même! ces fascistes, ces salopards, ils se félicitent de..." - je ne sais plus si c'était la guerre d'Ethiopie...- enfin, ils se félicitaient des victoires d'Hitler ou de Mussolini en sablant le champagne dans ces bureaux du patronat. Je dis "patronat" pour l'aspect de classe mais ils représentaient en même temps l'Italie : non seulement l'Italie fasciste mais également l'Italie dans son ensemble. Au moment de la déclaration de guerre de l'Italie, en 1940, une partie des directeurs de la Banque commerciale italienne, qui travaillaient évidemment en connexion avec le Consulat italien, sont partis parce qu'ils ont été prévenus de la déclaration de guerre. Mon père, peut-être parce qu'il jouait un peu le rôle de chauffeur, les a accompagnés à Menton...

V.B. : Et votre mère, durant cette période, comment réagissait-elle?

M.G. : Je n'en ai pas le souvenir. Je crois qu'elle était, elle aussi, très ambiguë : l'Italie c'était son monde de référence, et en même temps, elle était quand même l'épouse de mon père; elle était, elle aussi, à la fois humiliée par la morgue des gens qui habitaient au-dessous, qui étaient les directeurs, et je crois que finalement elle ressentait la France comme un pays beaucoup plus démocratique et égalitaire... J'en suis tout à fait convaincu. L'Italie, qui était son monde de référence, était le pays à la fois vers lequel tout la portait et celui dont elle disait : "Comme ils se prennent au sérieux, comme ils sont prétentieux!"

Le directeur de la banque était un "comte" de la région de la plaine padane, très sympathique, mais tout à fait anglais d'apparence, un de ces Italiens, comme souvent les Italiens du Nord, très influencé par l'Angleterre, dans leurs vêtements, dans leur mode de vie, dans leur

langue même puisqu'ils parlent tous l'anglais... C'était, bien que très *British*, un comte italien très autocrate : nous subissions des tas de petites humiliations; par exemple, il y avait un ascenseur mais il ne fallait pas le prendre parce qu'il était réservé au directeur... Le fascisme était très présent dans la vie quotidienne, totalement connoté avec à la fois l'Italie bien sûr mais en même temps avec le patronat.

Alors que les amis de ma mère étaient des importateurs de parmesan de Reggio Emilia, fascistes eux, les amis de mon père étaient au contraire tous des Italiens communistes et très anti-fascistes : ouvriers, artisans, tailleurs, ébénistes, menuisiers, peintres, qui vivaient à Magnan¹ et arrivaient de la région de Città di Castello. Il y avait une grosse colonie, dans le quartier de Magnan, de gens de Città di Castello². Certains travaillaient à la banque. Etant tous communistes, et certains anarchistes, ils craignaient beaucoup pour leur emploi et ils craignaient beaucoup le fascisme à l'intérieur de l'entreprise : il fallait parler bas... C'était un petit territoire totalitaire cette banque, dans la mesure où les gens ne s'exprimaient pas du tout librement car ils dépendaient d'elle pour l'emploi, le logement, le salaire, qu'ils fussent soit Français comme mon père soit Italiens comme les copains de mon père. Il fallait toujours parler dans les couloirs à voix basse : "Attention, il y a le directeur...!" Voilà donc mon environnement.

Mes souvenirs politiques, ce sont des manifestations du Front populaire... J'étais très jeune, j'avais quatre ans, mais enfin, je me souviens très bien, d'avoir, sur les épaules de mon père, chanté l'"Internationale". Je me souviens d'une de mes grandes terreurs de la guerre : en revenant de l'école communale du quartier Notre-Dame -cela devait être en 1943- je double des soldats avec le casque allemand, probablement des Waffen SS parce qu'ils portaient l'écusson bleu-blanc-rouge sur l'épaule... et je me suis rendu compte que je sifflais l'"Internationale"! Je ne sifflais pas du tout par provocation. Les ayant dépassés, j'ai pris conscience que je venais de faire une bêtise énorme en sifflant l'Internationale.

V.B. : Avez-vous d'autres souvenirs de la guerre?

M.G. : La guerre... J'ai déjà parlé de l'arrestation des dirigeants de la banque. Nous sommes allés nous réfugier avec ma mère du côté de Vence, en 1940, quand les Italiens sont entrés en guerre... Mais mon souvenir fort de la guerre, c'est le patriotisme de l'école primaire... C'est peut-être pour ça que je suis très patriote, très proche de Chevènement... Les choses sont complexes : il y avait chaque matin un "lever aux couleurs" dans les écoles primaires; on chantait "Maréchal,

1. Quartier - alors populaire -, situé à l'ouest de Nice.

2. Bourgade située non loin de Pérouse, en Ombrie, région au sud du Centre de l'Italie-Haut Tibre.

nous voilà", ce qui était évidemment vichyste, mais ce qui était aussi une manière d'affirmer la réalité française, surtout à Nice... J'avais un instituteur qui passait son temps à nous faire apprendre par coeur "Flotte, flotte, petit drapeau! flotte, flotte bien haut, image de la France, symbole d'espérance".

Mon souvenir fort, c'est aussi l'entrée des Italiens à Nice; ce devait être le 11 novembre 1942, je crois... Je vois très bien les *bersaglieri*¹ en moto. Ma mère était venue me chercher à l'école. Ils passaient sur l'avenue de la Victoire, avec leur mitrailleuse sur le guidon... et je suis allé les voir place Masséna.

Presque immédiatement après, quelques semaines à peine, j'ai vu arriver chez moi un grand type en uniforme, très sympa, le frère de l'un des copains anti-fascistes de mon père; il était officier vétérinaire dans la IV^e armée italienne. Il nous apportait de la viande, du riz, c'est-à-dire que ça n'a pas été du tout une véritable occupation et je ne l'ai pas vécu du tout comme une occupation en fait. Je crois même que des cousins de ma mère sont arrivés en soldats. Dans le même temps, les fascistes venaient à la banque voir les directeurs. De plus, mon père était dans une situation difficile parce qu'il faisait de la résistance : il fournissait du papier pour la résistance; il avait un passé communiste... noté, fiché... Les gendarmes sont venus une ou deux fois... On a pensé qu'il allait être arrêté... Un ami de mon père qui était aussi un communiste fondateur a été arrêté par les Chemises noires, puis déporté, peut-être en Allemagne, et il a été libéré au moment de l'effondrement du fascisme.

V.B. : Et la Libération, comment l'avez-vous vécue?

M.G. : Ce qui m'a frappé, c'est que, quelques temps après, je vois débarquer chez moi quatre soldats américains, des cousins de mon père installés en Californie (il y avait en Californie une branche piémontaise de la famille) que je n'avais jamais vus et dont je ne connaissais même pas l'existence... Ils étaient à Nice et je les vois très bien ces quatre soldats américains, plutôt mal habillés, qui envahissaient notre toute petite salle à manger, qui baragouinaient un italien sommaire; c'était une situation très bizarre, d'avoir vu à la fois des gens de l'armée italienne, des gens de l'armée américaine, tout ça appartenant à la famille *grosso modo*.

Racisme et rapports de classe

V.B. : Pour revenir au racisme, vous dites que vous n'avez pas connu le racisme; pourtant dans votre préface à la biographie de Martin Gray², vous écrivez :

1. *Bersaglieri* : corps de fantassins italiens.

2. *Au nom de tous les miens*, Paris, Laffont, 1971.

"A chaque pas, cette vie était une histoire, je n'ai retenu que l'essentiel, je l'ai recomposée, confrontée, j'ai monté des décors, tenté de recomposer l'atmosphère, j'ai employé mes mots, j'ai aussi utilisé ce que la vie avait laissé en moi de traces, car peu à peu je me suis enfoncé dans la vie de Martin, peu à peu j'ai collé à cette peau qui n'était pas la mienne, l'expression est usée, peu importe, j'ai été cet autre, le gamin du ghetto, l'évadé de Treblinka... l'immigrant découvrant les Etats-Unis..."

N'y a-t-il pas là un reflet de votre propre expérience ?

M.G. : Oui, c'est vrai. Mais ce que j'ai très vite ressenti, c'est l'humiliation de classe, beaucoup plus que l'humiliation d'être italien. Je ne me sentais pas italien; dans mon esprit je n'étais pas du tout un Italien; j'appartenais à la France bien que cela ne se définissait qu'imprécisément. Je n'ai pas identifié à l'époque cette humiliation comme résultant d'une appartenance ethnique ou religieuse mais bien comme résultant d'une appartenance de classe. C'est-à-dire est humilié celui qui est pauvre, est humilié le prolétaire par le bourgeois. Je me souviens d'avoir écrit une phrase dans *La Baie des Anges*, à propos d'un copain juif qui part en 1944 : "il cessait d'être juif, moi je le restais". Autrement dit, mes copains redevenaient parisiens et bourgeois quand ils avaient échappé à la persécution, alors que moi je continuais à rester à Nice, fils de prolétaire. J'ai ressenti très tôt la contradiction de notre situation : à la fois installés au coeur de la ville, sans milieu social d'appartenance, sans ghetto, sans appartenance homogène de classe, nous étions totalement humiliés à l'intérieur de cet ensemble-là. Bref, c'était la situation classique, décrite mille fois, du domestique ou, disons, du concierge. Je vivais les classes sociales de manière totalement aiguë et sans solidarité : je me sentais seul de mon espèce; nous étions, dans cet immeuble, seuls de notre espèce, ce qui a peut-être d'ailleurs développé chez moi l'idée qu'il fallait s'en sortir seul. On était dans un combat individuel. D'une certaine manière, dans ce quartier, avenue de la Victoire, j'étais un émigré!

V.B. : Même durant la période de la déclaration de guerre de l'Italie à la France, vous-même, vous n'avez pas subi la moindre...

M.G. : Non, parce que moi je n'ai jamais été considéré comme un Italien à Nice... C'est moi qui traitais les autres d'Italiens!

V.B. : Donc, vous ne pourriez pas faire état d'avoir été victime de racisme, de xénophobie; ceci dit, vous avez peut-être été témoin...

M.G. : Très franchement, quitte à vous décevoir... pas tellement...

V.B. : Mais je ne suis pas déçu...

M.G. : ...si ce n'est que... il y avait les macaronis, il y avait les *pipi*, etc... ou les *babi* ¹.

Nice

V.B. : Aviez-vous des amis niçois?

M.G. : Non... Certes mon père était beaucoup plus niçois qu'italien. Il connaissait tous les chauffeurs de taxi de la ville de Nice... Ils avaient tous grandi ensemble... Mais du fait qu'il avait quitté son quartier, il y avait eu une coupure, et mon environnement a été italien. Pendant l'occupation, à l'école communale, mes amis ont toujours été des émigrés : des juifs parisiens vivant à Nice. Je n'avais pas de copains niçois. Quant aux mœurs et aux habitudes des Niçois, j'avais le plus grand mépris pour les Niçois. Ce mépris me venait de ma mère. Elle était très anti-niçoise! Pour elle, Nice, c'était la sentine du monde... une ville sans intérêt; les Niçois, les êtres les plus vulgaires, ni français, ni italiens, une espèce de petite communauté vulgaire! La langue niçoise était une langue abâtardie, ce n'était pas de l'italien, c'était une langue horrible! Elle appartenait à une région de l'Italie qui a beaucoup de noblesse, de panache et de *signorilità* comme disent les Italiens; c'est quand même la patrie de Verdi, c'est l'opéra, c'est Bologne, c'est l'Italie riche et puissante; et tout ce panache, c'est le contraire, à mon avis, de l'esprit niçois.

V.B. : Qu'est-ce que c'est les Niçois?

M.G. : C'est rien! Vous avez lu mon portrait du Niçois dans le numéro de la revue *Autrement* ² auquel j'ai participé?

V.B.: Ah oui, c'était méchant, parfois je me suis reconnu!

M.G. : Oui, mais moi aussi, c'était presque un auto-portrait d'une certaine manière... Je l'aime bien ce portrait...

L'âge adulte

Le retour à la "mère-Italie" à travers l'oeuvre universitaire et littéraire

M.G. : Après la Libération, l'italianité a totalement disparu de mon souvenir. Ma mère continuait à aller en Italie, ma grand-mère un peu

1. *Babi*, "crapaud" en provençal et en niçois; autre sobriquet appliqué aux Italiens (usité également en Provence).

2. *Autrement*, n° hors série : "Riviera", Paris, mai 1987.

moins parce qu'elle vieillissait; et moi je n'y suis pas allé pendant l'adolescence... parce que je n'en avais plus envie parce que... je sais pas... en tous cas je n'y suis plus allé... et je peux dire, en fait, que le problème ne m'a même plus concerné... il a totalement disparu de mes préoccupations.... Je dois avoir adhéré à ce moment-là au PC, donc d'une certaine manière, je basculais de ma mère à mon père... C'était en 1948, il y avait les grèves, des Sénégalais dans les bureaux de poste... La question de l'italianité était tout à fait au second plan et je ne m'en préoccupais plus du tout... Cela ne m'a laissé aucune trace, rien du tout... Ensuite je suis devenu étudiant en histoire, et après avoir passé l'agrégation, j'ai été nommé à Nice. Fort de mon rejet de cette ville, je ne voulais pas de cette nomination : quand le président du jury m'a dit : "Vous êtes nommé à Nice au lycée Masséna" - ma femme, qui passait l'agrégation de Lettres Modernes et qui avait été reçue, était elle aussi nommée à Nice - j'ai répondu : "Mais je n'en veux pas!" Il m'a rétorqué : "Très bien! Je vous nomme à Gap!". Alors j'ai dit : "Dans ces conditions! D'accord!" Immédiatement après, pourquoi? je ne sais pas trop, j'ai déposé un sujet de thèse avec Renouvin, grand historien, sur l'"Italie fasciste devant l'opinion française". Ce fut mon premier acte comme universitaire et les premiers articles que j'ai fait paraître dans la *Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale* étaient des comptes rendus de livres en italien. Ensuite est sorti un livre de Shirer qui s'appelait *L'histoire du 3e Reich* et je me suis aperçu qu'en France, il n'existait aucun livre sur l'histoire de l'Italie fasciste. J'ai donc proposé à un éditeur une histoire de l'Italie fasciste¹. J'avais déjà 30 ans, 28-29 ans quand j'ai commencé ce livre, il est paru en 1964 et il m'a fallu un an et demi pour le faire. C'est à ce moment-là, en écrivant ce livre, que je me suis rendu compte, intellectuellement, de mon appartenance à l'Italie en même temps qu'à la France...

V.B. : Pourtant il portait sur une Italie que vous n'aimiez pas...

M.G. : Non, parce que je commençais en 1880. J'avais changé, entre temps, mon sujet de thèse. Mon nouveau sujet était sur la situation des paysans en Italie à la fin du XIXe siècle. Je suis allé pendant deux ou trois ans aux archives à Rome... Toujours est-il qu'en écrivant ce livre, je me suis senti brusquement italo-français. D'ailleurs dans ce livre, j'ai mis beaucoup, en les théorisant, de scènes que m'avait racontées ma mère, ce qui rendit le livre un peu plus vivant qu'un livre d'histoire. C'est vraiment ce livre-là qui m'a fait découvrir que j'étais un Italo-Français, ce que, depuis, j'ai toujours revendiqué.

V.B. : Revendiqué?

1. Parue sous le titre *L'Italie de Mussolini*. Paris, Perrin, 1982.

M.G. : Oui, tout à fait. Je suis français mais à peine de la deuxième génération; d'ailleurs ma mère est italienne et je préfère le parmesan aux pommes frites. Tout en étant totalement intégré, français, je me sens très différent.

V.B. : Vous dites que vous vous êtes découvert italien au moment de la rédaction de ce livre. Dès cet instant, vous vous êtes revendiqué comme italo-français?

M.G. : Oui, parce que je suis allé souvent en Italie pour mes recherches. Mon livre a été traduit en italien, ce qui était bien pour un livre sur l'Italie fasciste, et de plus dans une très bonne maison d'édition universitaire, Laterza. J'ai connu des historiens italiens. Ensuite j'ai eu une voiture et j'accompagnais ma mère en Italie. A trente ans, je me suis vraiment réinséré dans l'Italie, intellectuellement, en connaissant son histoire, en connaissant des Italiens; j'ai alors acquis ce que souvent les Italiens nés en France, les Français d'origine italienne n'ont pas, j'ai acquis une culture italienne...

V.B. : Vous l'avez acquise?...

M.G. : Oui, je dirais une culture savante, réfléchie. Aujourd'hui, quand je lis la presse italienne, j'ai l'impression d'être aussi intéressé que par la lecture du *Monde* par exemple. Je me sens aussi intéressé par les débats au Parti communiste italien, que par ceux du Parti communiste français.

V.B. : Votre père était encore de ce monde?

M.G. : Tout à fait.

V.B. : Qu'est-ce qu'il en pensait?

M.G. : Nous avons toujours marché du même pas, il n'a jamais décollé de ma propre évolution (jusqu'à 93 ans !) : quand j'étais au gouvernement, il avait une culture de gouvernement; si je lisais *Le Monde*, il se mettait à lire *Le Monde*. Il n'y a pas eu de problème de ce côté-là parce que, dans un sens, il était aussi très "pro-italien". Il me racontait par exemple qu'un jour, son père, en permission - son père, émigré, avait quand même fait son service militaire en Italie avant 1914 - était venu rue de la République, en uniforme de soldat italien; il avait fait un triomphe dans ce quartier italien; il paradait avec un sabre au côté : c'était resté un souvenir très frappant chez mon père.

V.B. : "L'Italie fasciste" était votre thèse?

M.G. : Non, ma thèse, que j'ai finalement continuée car, par la suite, je me suis spécialisé sur l'Italie, c'était "L'Italie devant l'opinion française..." non, elle ne s'intitulait pas ainsi car par la suite je l'ai transformée; elle s'est appelée "La contribution à l'étude de la propagande fasciste dans l'entre-deux-guerres".

V.B. : Quelle thèse défendiez-vous?

M.G. : Mon intention rationnelle, c'était l'envie de faire un livre, et de combler un vide éditorial. C'était un sujet que je commençais à connaître parce que je faisais des comptes rendus pour la *Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale*. En fait je crois que c'était vraiment comme la volonté inconsciente de se réapproprier une histoire inconnue, une histoire du pays maternel, pourrait-on dire. En tous cas, c'est ainsi que je l'analyse.

V.B. : En effet les fils d'immigrés ont un problème de mémoire collective illustré par le paradoxe que représente pour eux l'expression "nos ancêtres les Gaulois".

M.G. : Ah moi je n'ai pas ce problème...

V.B. : Comment peut-on ne pas avoir ce problème? Ce sont vraiment vos ancêtres, les Gaulois?

M.G. : Moi d'abord, je suis un peu privilégié en ce sens que je revendique toujours le nom de Gallo, qui, comme vous le savez, signifie "coq" et signifie "gaulois". Je ne plaisante pas : dans mon alchimie personnelle (puisque je fais mon autobiographie...) je sais historiquement qu'aux marges de l'Empire romain - Sicile, Espagne, Irlande, Pays de Galles, Bretagne - vous avez des gens qui s'appellent Gallo, qui sont des Celtes et qui sont gaulois... donc je peux dire : "mais moi, je suis gaulois, je suis Gallo!", mais en même temps je n'ai pas ce problème de mémoire... parce que... je ne me sens pas français au sens où un type d'Angoulême se sent français, je n'ai rien à voir avec ça! Je suis très ambivalent... mais de plus en plus italophile, et italophile distancié, c'est-à-dire que quand je vais en Italie -là, nous venons de passer dix jours à Venise- je me sens tout à fait chez moi en Italie; un peu décalé, mais chez moi quand même...

V.B. : Qu'est-ce que vous entendez par "chez moi"?

M.G. : Chez moi : c'est ma culture, c'est mon alimentation; ma mère a vécu à Venise quand elle était enfant... Comment ne pas être chez soi quand, en plus, on l'a réécrit... Tout en étant vraiment chez moi, je suis un peu décalé, parce que je suis quand même français, par l'acquisition

d'une méthode de raisonnement, d'un certain type d'écriture, etc. Quand je lis un journal italien, c'est tout un discours que je reconnais et en même temps le sentiment qu'il y a dix mots de trop par paragraphe... parce que c'est vrai que les articles italiens sont très longs, les français sont beaucoup plus concis, alors que les américains du *Herald Tribune* sont compacts... Comme on dit, les Italiens, c'est plutôt la spirale, et la France c'est plutôt l'angle droit. La France, c'est l'absence de pensée dialectique, l'incompréhension du "oui et non" : ce n'est pas un compromis "oui et non", c'est vraiment l'ambivalence d'une dialectique, c'est l'unité des contraires; en Italie, le vécu intellectuel de la complexité des choses paraît participer fortement de l'identité italienne, alors que dans ce pays, c'est impossible, enfin je crois. Je le ressens ainsi, et pour cette raison, je me sens très italophile.

V.B. : Est-ce que vous transmettez cette double identité à votre fils?

M.G. : Ah oui, tout à fait, à David, mon petit garçon; je l'ai d'ailleurs emmené en Italie. Il disait partout il y a six mois encore : "je suis italien...". Je lui parle souvent en italien... Par exemple, hier matin, je participais à son habillage en italien, je lui disais : *adesso metti questa camicia*; et ça lui plaît beaucoup.

V.B. : Vous lui garderez sa double mémoire?

M.G. : Ah oui absolument, et peut-être même, si je pouvais aller vivre en Italie, ça ne me déplairait pas...

V.B. : Vous y songez vraiment?

M.G. : Non, je ne pense pas... Mais je pourrais aller vivre à Venise par exemple. On s'est dit avec Tina, mon épouse, qui est hollandaise mais qui aime beaucoup l'Italie, que vivre à Venise ne serait pas mal. David était très heureux; il disait : *Ponte dei sospiri, Attenzione*. Je l'ai habillé de pied en cap avec des vêtements Benneton et quand il est entré dans la boutique, une femme a dit : *italianissimo! che bambino !*, ce qui m'a enchanté. Il adore les pâtes... Au Parlement européen, les Italiens ne me considèrent pas tout à fait comme un Français. On commence toujours à parler en italien dans un premier temps, après on se remet au français... Ca j'aime bien, je me verrais bien finir ma carrière comme député italien, comme Duverger par exemple.

Chaque fois que j'écris un roman, un des personnages principaux, sinon plusieurs, est toujours italien d'origine... c'est comme ça... En ce moment je suis en train d'essayer d'en commencer un, de faire un plan, je ne sais pas si je vais arriver à le faire mais je m'aperçois qu'un des personnages va être quelqu'un d'origine italienne; je me suis aperçu également que l'action se passait à Venise, que je rabâchais, et je me

suis dit : "mais au fond dans tous mes livres, il y a Venise", alors que je ne m'en étais même pas rendu compte.

V.B. : Est-ce que le stigmaté, le stéréotype de l'Italien qui manque de courage au combat vous touche?

M.G. : J'avais analysé ça dans *L'Italie fasciste* : je disais que la non-combativité italienne, qui est réelle, dans certaines unités, durant la Deuxième Guerre mondiale, était une forme de grève anti-fasciste, ce que je crois. Dans un Etat non-centralisé, où l'adhésion aux valeurs nationales est récente, le rapport à la chose militaire n'est pas le même que dans un pays comme la France, qui a des traditions militaires, etc. Mais quand on a eu quelques millions de prisonniers en 1940, on est prudent quant au courage des autres! Les Italiens me paraissent avoir fait preuve, à des tas d'exemples de leur histoire, de courage. Bien que mon père, comme combattant de 1914, dans la marine, se soit toujours moqué de Caporetto¹ et que, de ce point de vue là, j'assume plutôt les traditions militaires françaises.

Le sommet, si on peut dire, de cette évolution, de cette réappropriation du passé italien, a été pour moi l'écriture de *La Baie des Anges*². J'avais donc écrit ce livre d'histoire sur l'Italie fasciste; j'ai eu beaucoup de succès en France, je suis passé à la télé, et passer à "Lecture pour tous", Dumayet et Desgraupes, c'était vraiment très rare à l'époque! J'ai été invité en Italie, traduit en italien, j'ai fait une conférence au consulat d'Italie, où d'ailleurs des amis de mon père, communistes, qui avaient été employés dans la même banque que mon père, se retrouvaient maintenant comme vice-consuls, à Nice, parce que, ayant fait de la résistance, ils avaient été intégrés... Je me souviens encore de cette conférence au consulat italien où je fus reçu là aussi comme le fils de la famille, un Italien quasiment.

Quand j'ai écrit mon premier roman en 1972, à quarante ans, *Le cortège des vainqueurs*³, ce fut un livre totalement italien puisque le héros est italien et que c'est l'histoire du fascisme. J'y ai mis beaucoup de souvenirs d'enfance puisqu'il se passe pendant l'occupation italienne à Nice. J'y ai mis beaucoup de récits de ma mère qui avait vécu la guerre de 1914 en Italie, à Reggio Emilia. Je n'aurais d'ailleurs pas pu l'écrire si je n'avais pas écrit le premier, même à dix ans d'écart, parce que le livre d'histoire m'a fourni toute la documentation, le *background* historique pour traiter la chose. Donc mon premier ouvrage, c'est l'Italie fasciste, et mon premier roman, c'est un livre sur l'Italie : *Le cortège des*

1. Aujourd'hui Kobarid en Yougoslavie. Village de la vallée de l'Isonzo où l'armée italienne subit une très sévère défaite devant les armées austro-allemandes durant la Première Guerre mondiale (24 octobre 1917) avant de réussir à stabiliser le front sur la Piave.

2. Paris, Laffont, 1982.

3. LGF, 1982 ("Le livre de poche", n° 5610).

vainqueurs ... En fait, c'est le même livre! même si l'un est un roman et l'autre un livre d'histoire.

Donc, ensuite, comme ce livre a bien marché, je ne sais pas pourquoi d'ailleurs, j'ai été propulsé dans l'idée d'écrire cette saga sur La Baie des Anges, où là, il s'agit vraiment de l'émigration des Italiens. Et ce qui fut intéressant, ce fut l'accueil - il a beaucoup plu à mon père, bien sûr. Ce fut un bon accueil national, puisqu'il fut bien vendu; il y eut un grand article dans *Le Monde*, je crois que Poirot-Delpech l'avait intitulé "La voix des pauvres". Mais à Nice, ce fut vraiment un phénomène d'émeute. Le livre a bien marché : il est resté 56 semaines numéro un de la liste des best-sellers, et sur la France, plus d'un an; comme il y a eu trois tomes, j'étais toujours là. On a vendu 650 000 exemplaires, pour trois livres il est vrai, mais quand un Goncourt fait 300 000 exemplaires, c'est bien. Pour les trois livres, plus les "poches" et les traductions, c'est énorme! A une émission de radio, peut-être avec José Arthur, Jacques Médecin est venu, je ne m'y attendais pas du tout; à ce moment-là, je ne faisais pas de politique... Sa présence était une tentative de récupération. Le premier livre était un livre tout à fait de gauche, mais l'avait-il lu ? je ne sais pas... en tous cas pour lui, c'était une histoire sur Nice, ça s'appelait *La Baie des Anges*, donc ça lui appartenait... Puis on est allé chez ce libraire de l'avenue Félix Faure, Rudin, qui était d'extrême-droite, mais comme malgré tout, le livre avait un succès fabuleux, il a fait une "vente-signature" dans sa librairie et m'a invité, les affaires ne perdant pas leurs droits. Et il y a eu une queue de peut-être trois cents personnes! Médecin est venu, là encore, à cette vente-signature, me serrer la main. Ensuite, il y avait le Festival du Livre à Nice, à ce moment-là. J'ai encore fait une vente-signature l'année d'après. Enfin ça a été vraiment extravagant.

V.B. : Et l'anecdote du bouquet de cinq cents fleurs...

M.G. : Tout à fait vrai! Un fleuriste m'a envoyé un bouquet de cinq cents fleurs, un truc fabuleux. Et le tout s'est répercuté sur ma campagne électorale, car en 1981, donc cinq ans plus tard en fait, les gens m'abordaient dans la rue : pour eux, j'étais le candidat de La Baie des Anges, celui qui avait écrit *La Baie des Anges*.

V.B. : Les Italiens...

M.G. : Ceux d'origine italienne... Les gens m'abordaient dans la rue en me parlant italien, cela m'est arrivé plusieurs fois, rue de la République.

V.B. : On prétend que certains vous disaient que vous leur aviez rendu leur dignité...

M.G. : Tout à fait, j'ai eu plein de lettres à ce sujet... Ils n'étaient pas toujours clairs avec leur passé, même à Nice, dissimulant leurs origines...; les migrants ne revendiquent pas... en plus la guerre de 1940... l'occupation... Et brusquement, quelqu'un disait : "Voilà, cela s'est passé comme ça". J'ai entendu mille fois : "C'est la vie de ma famille que vous racontez". Les gens se sont vraiment très profondément identifiés.

Nice et la politique

V.B. : Vous pensez que l'attitude de Jacques Médecin témoigne d'un calcul?

M.G. : Je crois que pour Jacques Médecin, j'étais un Niçois qui parlait de Nice; la ville de Nice étant le sujet de l'histoire. En bon maire, il récupérait... Mais au troisième tome - ou au deuxième - celui du Front populaire, dans sa famille, m'a-t-on dit, on avait trouvé que c'était un livre abject... La clarté était faite sur l'orientation du livre. D'autant plus que, dès 1976, étant devenu une personnalité à Nice, j'ai été contacté par une association de défense de l'environnement, parce qu'on voulait construire Acropolis à la place du casino municipal et on a crié au scandale! J'ai adressé une lettre au maire - je crois avoir joué mon rôle dans cette affaire - dans laquelle je déclarais : "C'est scandaleux, Monsieur le Maire. Qu'est-ce qu'une ville ? C'est le centre historique, ce sont les perspectives. Il faut avoir celle de la vallée du Paillon ouverte, etc..." Ils en ont fait une affiche qui a été apposée sur tous les murs de la ville. Donc je me suis posé comme quelqu'un qui fait entendre sa voix à Nice, à tel point qu'en 1977, les socialistes, pour la première fois, m'ont demandé d'être candidat au conseil municipal, mais j'ai refusé. Ils sont venus me voir à Spéracèdes, pour me dire : "Ce serait bien si vous figuriez sur la liste; comme auteur de *La Baie des Anges*, vous êtes très connu, etc."

V.B. : Vous pensez qu'il entrait un calcul du style de celui que je prêtais à Médecin : une façon de se gagner la population italienne d'origine?

M.G. : Non! oh non, non! italienne, non! Il n'était pas tellement italien ce livre, même si, à mon avis, il n'était pas du tout pro-niçois... En fait ce livre, c'est l'histoire des émigrés à Nice : on y parle des Italiens, des gens d'origine autrichienne, des Russes, et les moins nombreux, ceux sont les Niçois...

Le point culminant de l'ambiguïté fut lorsque Médecin, au cours de sa campagne électorale municipale de 1983, au théâtre de verdure, devant cinq-six mille personnes, - ça a été retransmis - s'en prit à ma personne : "Max Gallo, fils d'émigré italien, né par hasard à Nice...", ce

qui était politiquement contre-productif et qu'il a mis ensuite plusieurs discours à rectifier, mais m'a permis, à moi, de tirer un trait, de prendre la parole. C'est dire combien la chose est ambiguë, même chez un homme qui revendique à la fois une origine florentine - le comte de Médicis - qui a un électorat en partie composé d'émigrés italiens, de fils d'émigrés italiens, et qui quand même attaque... Ce n'est pas très différent de moi disant dans la cour d'une école : *Pipi, Maccaroni!*

V.B. : Sauf que vous, vous le disiez par imitation, tandis que chez lui, c'était un calcul...

M.G. : Non, je ne crois même pas que ce soit un calcul. Je crois que, s'il avait calculé, il n'aurait pas dit ça... Il aurait dit, comme il l'a d'ailleurs fait ensuite : "parisien, intellectuel parisien, débarqué à Nice, qui n'a rien de niçois, qui a rompu avec ses attaches..." Mais, à mon avis, ça a quand même une signification politique : dès 1983, dans l'électorat de Médecin, les Italiens ou les Italo-niçois n'ont plus la part prépondérante, je crois, à la fois pour des raisons sociologiques d'expansion de la ville et aussi pour des raisons politiques; je crois que l'électorat de Médecin, c'est un électorat qui n'a plus de racines niçoises, alors que pendant longtemps l'électorat de Médecin s'est enraciné dans la tradition niçoise, y compris dans l'immigration... Non, je crois que c'est devenu un électorat conservateur, style "majorité silencieuse"...

La stratégie politique de Médecin est maintenant très claire puisqu'elle est explicitée par un drapeau; elle est double : d'une part elle se situe dans le cadre de l'Europe -se séparer de la région Provence-Côte d'Azur, pour appuyer tout ce qui marque la singularité et la différence- et, d'autre part, affirmer l'idée que la vraie région niçoise comprend la Ligurie, une partie du Piémont et Nice. Il a déclaré explicitement que la ville de Nice trouverait par là son véritable équilibre économique-sociologique. D'ailleurs, il n'a probablement pas tort...

V.B. : La dernière fois que vous vous êtes présenté aux élections à Nice, était-ce uniquement une motivation politique ou n'y avait-il pas là une valeur symbolique?

M.G. : Il y avait une valeur symbolique : c'était la ville, la Baie des Anges... La valeur symbolique était très forte surtout pour les élections législatives... parce qu'alors, j'étais candidat au siège de Virgile Barel, que j'avais connu, qui était un contemporain de mon père, rue de la République; je suis allé distribuer des tracts dans la maison qu'habitait mon grand-père... Par la suite, ce fut plutôt un engrenage... Je n'avais pas de rapport tellement affectif avec la ville de Nice, tout compte fait... C'était plutôt ce quartier, le quartier du Port, la rue de la République, la rue Cassini... Mon grand-père a habité rue de la République, et puis une bombe est tombée sur sa maison en 1943; à ce moment-là, il a

déménagé et il a habité sur le port; c'était vraiment ma circonscription, celle où j'ai été élu. C'était très fort. Je connaissais les gens... Mais par la ville, non, je me sens très peu concerné...

Nice et l'immigration italienne

V.B. : Si vous aviez à juger de la situation, à l'époque, d'un immigré italien à Nice par rapport à la situation moyenne d'un immigré en France, en quoi consiste la spécificité locale : être "assimilé", comme on dit, à Nice, est-ce la même chose qu'être assimilé à Lille ?

M.G. : Non, je crois vraiment que la spécificité de Nice pour un Italien, c'est le sentiment d'être à la fois à l'étranger et chez soi : la route de Turin, la rue de la République, tous ces quartiers, le Vallon de la Madeleine, Magnan, étaient des petites communautés italiennes, assez homogènes, au moins dans les années 1920, et même dès les années 1880, jusqu'aux années 1950; chez l'épicier, rue de la République - lorsque mon grand-père y habitait encore - on parlait un sabir franco-italo-niçois; ma grand-mère pouvait sortir en ville, et tout en ne comprenant rien au français ou très peu, ne parlant pas italien, ne parlant que son dialecte, elle pouvait s'orienter, demander des choses, faire des courses... D'une certaine manière, Nice fonctionnait un peu comme *little Italy* à New York.

V.B. : Dans son ensemble ?

M.G. : Dans des quartiers plus que dans d'autres... L'ambiguïté de la situation est symbolisée par la place Garibaldi : Garibaldi, né à Nice, en tant qu'acteur principal de l'unité italienne, a contribué à la mise en place du gouvernement qui a cédé Nice, une fois l'unité italienne réalisée; le seul héros niçois digne de ce nom, Garibaldi, est italien. Lorsqu'on a fêté le centenaire de sa mort - c'était en 1982 - et que la FNAC a organisé, avec l'accord de la Mairie, un grand spectacle audio-visuel, place Masséna, sur Garibaldi, comme par hasard, toute son histoire était racontée, sauf le fait qu'il était contre le rattachement de Nice à la France! En 1982, on n'ose pas le dire! C'est un épisode qui est tout à fait occulté dans les discours officiels. C'est pour cette raison que j'ai écrit un livre sur Garibaldi¹.

L'immigration hier et aujourd'hui

V.B. : Qu'y a-t-il de différent dans la situation d'un immigré aujourd'hui ?

1. *Garibaldi. La force du destin*, Paris, Fayard, 1982.

M.G. : Pour que l'on s'intègre, encore faut-il qu'il y ait un système de valeurs, cohérent, affirmé et suffisamment clair pour que celui qui arrive ait envie de pénétrer dans la maison. Je crois que le vrai problème de l'immigration en France n'est pas seulement lié à la nature de l'immigration, car, après tout, les Siciliennes qui arrivaient en France vers 1880, étaient reçues de la même façon que des femmes portant le *tchador* : bien que catholiques, on les percevait comme on perçoit aujourd'hui les musulmanes; à mon avis, la place de la religion par rapport à la société n'est pas la vraie question : la vraie question, c'est que l'identité française tremble, la maison n'est plus aussi claire, aussi bien dessinée qu'elle l'était en 1880... Mon père me racontait que les classes, rue de la République, avaient 70-80 élèves dont pas un ne parlait français; ils parlaient tous italien et des dialectes; ils avaient tous la pelade, des poux, etc. Les maîtres n'enseignaient qu'en français et avec des gaules, ils tapaient sur la tête. Or cette école, très imparfaite, fonctionnait quand même comme un moule intégrateur; les gens passaient le certificat d'études en raison de l'idée claire, de la part de ces instituteurs, de la part du système scolaire, et donc de la France, que la France existait, qu'elle avait un système de valeurs, qu'il fallait posséder le français pour devenir Français; quand on vous dit ça, que vous êtes un petit qui arrivait, et bien vous l'apprenez le français! Si on commence à vous dispenser des cours d'arabe, si à l'école, vous avez le choix entre l'arabe et le français...

V.B.: Pour vous, le signe de ce vacillement de l'identité française, c'est le fait même qu'on propose des cours d'arabe en quelque sorte...

M.G.: D'une certaine manière oui... Je ne suis peut-être pas contre... cela demande à être explicité, mais le fait que l'institution officielle favorise et entretienne la différence ne peut pas être favorable à un processus d'intégration et signifie plutôt qu'elle vacille sur ses bases quant à ce qu'elle est elle-même, à mon sens. Cela vient de la place de la France dans le monde, cela vient de la défaite de 1940, de notre chute dans l'échelle des grandes nations, cela vient aussi de la constitution de l'Europe... C'est très difficile de tenir un discours européen. Quand Anne Sinclair interroge Giscard : "Vous avez choisi le parlement européen et vous avez démissionné du parlement national, cela veut-il dire que vous n'avez plus confiance dans la nation française ?", Giscard répond : "Regardez ce que nous avons dit dans notre campagne électorale : je suis un Français en Europe, nous sommes des Français en Europe...". Mais si vous dites ça, il n'y a aucune raison que quelqu'un ne vous dise pas : "Moi je suis un musulman en France, ou un Polonais en France, ou un Polonais en Europe ou un musulman en Europe". Que ce soit progressiste ou positif, c'est un autre débat, moi je pense que c'est négatif. Néanmoins, on est obligé de faire le constat qu'il y a un tas d'éléments forts qui vont dans le sens d'un effacement des

valeurs nationales, de l'identité nationale, et que ça rend d'autant plus difficile l'intégration; car vous vous intégrez à quoi? Si ceux mêmes à qui vous voulez vous intégrer ne savent plus s'ils ont une cohérence, et qu'au contraire certains pensent qu'il n'y a plus que deux réalités l'Europe et les régions, alors, vous êtes quoi? Le constat me paraît très clair...

V.B. : Vous en avez discuté avec des gens de SOS racisme?

M.G. : Ah oui mais les gens de SOS racisme, je n'ai pas leur position... quoiqu'ils ont évolué. Pour moi, pour prendre un exemple, la naturalisation juridique, donc la naturalisation qui formalise l'adhésion à une communauté, me paraît le préalable à l'intégration. Parmi tous les paramètres nécessaires, un des paramètres serait de dire : le gouvernement français - sous-entendu : qui a une grande confiance dans l'identité nationale - ouvre, pour une période d'une décennie, une procédure de naturalisation accélérée -alors qu'aujourd'hui c'est impossible de se naturaliser, il faut trois à dix ans, et encore! C'est à partir de la naturalisation que se fait l'intégration. Une autre attitude, c'est de dire : "Vous vivez sur le sol français, alors vous êtes citoyen tout en étant étranger". Si je suis partisan du droit de vote des immigrés aux élections locales, comme processus pédagogique, à mon avis ce n'est qu'une mesure transitoire; il serait beaucoup plus sain, plus juste et plus clairement perçu par les citoyens de dire: "les étrangers se naturalisent, s'ils le veulent; ils ont tous les droits et tous les devoirs des Français; le processus de naturalisation est extrêmement rapide". La naturalisation doit être conçue comme un préalable et pas du tout comme le couronnement d'un parcours dans lequel il faut franchir des tas d'obstacles administratifs. Cela dit, en même temps, j'adhère totalement aux valeurs de la République de la France, et je me sens tout à fait français. Je crois que c'est par l'adhésion à ce système de valeurs que la France a fonctionné.

CLANISME ET RACISME

Hypothèses sur les relations inter-communautaires en Corse

Claude ORSONI

Dans un travail antérieur (Orsoni C., 1988), j'ai souligné l'écart croissant entre les prétentions de l'Etat-nation à monopoliser les fonctions d'identification collectives, et ses capacités déclinantes de réaliser une intégration non destructrice des communautés et des individus (cf. T. Michalon, 1988).

Cette idée peut servir de point de départ pour rechercher le sens de certaines attitudes et conduites individuelles ou collectives, telles que par exemple le prétendu "rejet" de la politique, ou encore ce qu'on appelle les mouvements régionalistes, identitaires ou "nationalitaires".

Je voudrais avancer ici, sur le cas particulier de la Corse, une interprétation de certains aspects considérés comme négatifs du sentiment communautaire et identitaire tel qu'on peut l'observer dans une grande partie de la population corse.

Histoire et identité

Une communauté originale s'est constituée en Corse à travers une histoire des plus mouvementée¹ : l'insularité et la position du territoire

1. Parmi l'abondante et souvent excellente bibliographie sur l'histoire de la Corse, je mentionnerai en particulier le court mais dense ouvrage de Roger Caratini (1981), ainsi que les travaux de F. Etori, J. Jehasse, etc., réunis dans un précédent numéro de

l'ont exposée à de multiples influences et autant de convoitises, tandis que le relief lui permettait de préserver des caractéristiques sociales et culturelles fondamentales. Les rivalités entre les puissances avoisnantes en Méditerranée, et même au delà (Gênes, Pise, France, Angleterre), ont placé très anciennement la Corse en situation quasi normale de dépendance à l'égard de l'une ou de l'autre; exception faite d'une période de quinze années (1755-1769) d'indépendance nationale, avec Constitution républicaine, monnaie, université, drapeau, etc., consécutive à une guerre d'indépendance de quarante ans, et qui a pris fin avec la conquête militaire du territoire par les armées royales françaises, puis avec un malentendu total avec la France révolutionnaire, et finalement avec l'instauration, à partir du Second Empire, d'une situation de "colonie sans colonisation" (G. Lenclud) : celle d'une société restée encore essentiellement rurale, faiblement peuplée, sans agglomérations urbaines importantes, sans grande bourgeoisie, ni "haute culture" propre, attachée à ses modes de vie, ses traditions, sa langue, ses valeurs de solidarité, de courage, d'honneur et de dignité personnelle.

Démographie et économie

Il en est résulté la coïncidence au XIX^e siècle d'une montée démographique tardive - de 270 000 à 300 000 habitants corses de souche vers 1890¹ - et d'un développement économique avorté, conjoncture entraînant l'intensification de l'émigration traditionnelle - mercenaire et militaire plus que commerçante² -, émigration encore favorisée au tournant du siècle par l'expansion coloniale de la France et le renforcement des structures administratives métropolitaines et d'outre-mer : on notera que bien rares sont les familles corses qui n'ont pas contribué par un ou plusieurs de leurs membres, parfois une génération entière, à la colonisation ou à la présence française en Afrique, en Asie, en Océanie, en Orient ou en Extrême-Orient. Une saignée particulièrement forte de 20 000 morts pendant la Première Guerre mondiale, s'ajoutant à l'émigration, a ramené la population à quelque 160 000 habitants au milieu du XX^e siècle³. Dès lors dépeuplée, malgré l'immigration traditionnelle dès le XIX^e siècle d'éléments italiens ou sardes en nombre restreint et rapidement assimilés à la population des villes et des villages, l'île a vu s'éteindre les quelques tentatives d'un développement industriel ou agricole autonome (dont les vestiges sont visibles sur la côte comme à l'intérieur). Situation qui s'est maintenue à peu près jusqu'aux années

Peuples Méditerranéens (Corse l'île paradoxale, n° 38-39, janvier-juin 1987). Deux synthèses récentes : Vanina (1983), et P. Tafani (1986).

1. Cf. l'étude démographique et sociale de C. Tuffelli (1982).

2. Cf. les mentions de F. Braudel, 1966 : 144.

3. Cf. *Economie corse*, n°18, INSEE, Ajaccio.

1960, stabilisée ou même figée du fait d'un fonctionnement politique particulier : le clanisme.

Politique du clanisme

Sur le plan politique, la communauté insulaire corse n'a été intégrée que formellement à la société et aux institutions françaises, et plutôt englobée ou incorporée qu'intégrée.

Une structure sociale, culturelle et politique ancienne (appelée clanisme, en réalité bipartisme) qui divisait chaque entité locale (village, *pieve* ou provinces) et la société corse tout entière en deux fractions ou factions homologues et antagoniques à base de parentés et d'alliances, s'est reconvertie après la conquête française en élément de médiation entre l'Etat central et les communautés corses¹.

Dans les compétitions locales, autrefois plus violentes et devenues électorales mais dépourvues d'enjeu idéologique proprement dit, le clan au pouvoir (*partitu*) face au clan vaincu (*contrapartitu*) assure à l'Etat un minimum d'emprise administrative, judiciaire, éducative globale sur le territoire corse considéré comme un (ou deux) départements français; la clan assure également, à la fraction de la communauté qu'il contrôle et qui le soutient, des ressources et garanties (emplois, pensions, postes de fonctionnaires sur place ou en métropole, subventions, dispenses et faveurs de toute espèce...), ainsi qu'une représentation symbolique valant pour la communauté tout entière; il s'assure à lui-même, enfin, un réseau d'affiliés et d'obligés (le "clientélisme" courant dans le monde méditerranéen) qui conforte la position de pouvoir quasi héréditaire de la famille ou des familles regroupées dans le clan, position dont il tire des avantages de prestige et d'honorabilité autant et plus que matériels.

Dans cette structure politique clanique, clientélaire, se trouve impliquée non seulement la population corse insulaire, proprement dite, mais presque toute la "diaspora", les Corses d'origine, émigrés la plupart en France métropolitaine ou d'outremer, mais demeurant partie prenante, sur le plan électoral au moins, dans les compétitions locales de leur terroir; elle exclut en revanche tous les éléments non corses, ou allogènes quels qu'ils soient, installés dans l'île - aussi longtemps du moins qu'ils ne se sont pas intégrés ou assimilés à la population autochtone de façon à pouvoir prendre place, à un titre ou un autre, dans le réseau de l'un des deux partis en présence.

De sorte que le clanisme a pour une part contribué au maintien de la culture et de l'identité corses, en atténuant les effets et les répercussions de la loi, de la justice, de l'administration étatiques, dont il se fait

1. Là encore la bibliographie est abondante et riche; on se référera en particulier aux travaux de F. Pomponi (1978), de A. Baldassari et M. Joubert (1983), de J. Gil (1984), de G. Lenclud (1987), etc.

l'agent tout en les adaptant aux conditions locales. Mais pour une autre part, ce fonctionnement clanique a également contribué à figer la société corse dans sa situation de dépendance à l'égard de l'Etat français : en se faisant l'intermédiaire incontournable de toute entreprise et de toute réussite, il l'a "protégée" des interférences économiques ou culturelles qui auraient pu avoir une influence dynamisante, il a accru les obstacles à l'essor d'un capitalisme industriel ou commercial, sans assurer non plus par ailleurs les conditions d'un développement agricole qui aurait mis en cause, s'il s'était produit, le pouvoir du clan. Ce fonctionnement clanique a en même temps diffusé et entretenu les modèles d'une réussite sociale dépendante, par rapport au pouvoir métropolitain : la réussite du fonctionnaire, du représentant de l'Etat à tous les niveaux de la hiérarchie, ou des professions libérales (avocats, notaires, voire médecins) permettant de parvenir au rang de notable¹. En entravant le développement de la mentalité d'entrepreneur et de la dimension individualiste qu'elle comporte, déjà étrangers à la culture corse, ainsi que l'ouverture propre à l'esprit du commerce, le clan s'est assuré le monopole de la fonction médiatrice entre la société corse, d'une part, et de l'autre la métropole, l'Etat, la politique et l'économie du monde extérieur à l'île. Ce qui a conduit à enfermer davantage celle-ci dans son insularité, à fermer la société à l'autre. La culture corse n'a donc pu se maintenir qu'au détriment de ses capacités d'évolution, et en connaissant un déclin et un enfermement progressifs.

L'autre dans la culture corse

C'est l'histoire en effet, l'histoire particulière de la Corse, et non pas une quelconque disposition génétique, qui a instauré cette fermeture à l'autre si visible, si paradoxale et si dommageable dans les comportements ordinaires des Corses.

Les Corses ne sont devenus ce qu'ils sont que par l'intégration, depuis la plus lointaine Antiquité, d'éléments ethniques et culturels les plus divers, des Normands aux Barbaresques, des Génois aux Sardes, etc. L'insularité, et la distance préservatrice qu'elle assurait autrefois, leur donnait le temps d'assimiler ces apports et de les composer avec leur culture propre en une configuration nouvelle, à la fois spécifique et ouverte. La très ancienne romanisation avait fondu population autochtone (d'origine mystérieuse) et apports allogènes en une ethnie bien distincte, identifiée mystiquement à son territoire bien circonscrit : l'île, lieu de référence première et finale, délimitait sans ambiguïté l'univers du nous et des autres². Plus tard, ayant dû composer avec les entre-

1. J'avais étudié certains aspects de ces modèles dominants dans un rapport DATAR sur "Identité, culture et développement en Corse" (1983).

2. Sur le statut de l'île dans les représentations corses, cf. J. Gil, 1984, chap. 1.

prises économiques et politiques d'entités plus vastes, telles que la république de Gênes ou le Royaume de France, les élites corses ont pu considérer que les rapports de dépendance que celles-ci tentaient d'imposer offraient en même temps un champ plus ouvert aux plus entreprenants des insulaires. C'est seulement à mesure que ces perspectives se sont rétrécies et raréfiées, au cours du XIX^e et surtout du XX^e siècle, que leur envers est apparu sous un jour plus cru : une dépendance collective plus que personnelle envers des instances politiques et économiques étrangères et lointaines, inaccessibles et anonymes, animées d'intentions irrespectueuses et destructrices de la socialité et de la culture corses. Le monde extérieur à l'île a progressivement cessé d'être un champ ouvert aux initiatives des insulaires, pour devenir de plus en plus la source d'agressions multiples et multiformes; l'image de l'autre s'est renforcée dans ses traits négatifs.

L'image que le Corse a de l'autre, du non-Corse, est une image grossière, indistincte et stéréotypée, pour autant que cet autre ne peut encore être inséré et situé dans le réseau de parenté ou d'alliance que gère le clan.

Par exemple, le rapport à l'Etat français, à la société englobante, interdisant encore de nommer les Français comme tels (puisque les Corses sont censés être Français eux-mêmes), ils sont désignés généralement et sans intention péjorative par un terme vague, les "continentaux" (en langue corse, ils sont les *pinsuti*, ce qui évoque les soldats des armées françaises lancées à la conquête de l'île). Alors que pour un Corse, c'est en réalité cette île qui constitue elle-même le véritable continent, avec ses baies et ses golfes, ses versants d'Au-delà ou d'En-deçà des Monts, ses *pieve* qui, bien plus que des provinces, sont des mondes distincts, bien situés et caractérisés pour tout un chacun, Nebbiu, Balagna, Castagniccia, Cinarca, Cruzzini, etc. Hors de l'île n'existe, dans la représentation, que des étendues indéterminées, un espace potentiellement ouvert aux entreprises aventureuses des Corses poussés par la misère ou l'ambition; mais cet espace reste anonyme, tous ses lieux s'équivalent et les occupations que les Corses y déploient ou y ont déployées avant le retour au pays ne présentent pas d'intérêt véritable et sont à peine mentionnées : seuls comptent le titre ou le statut qu'elles permettent de faire valoir dans l'île même. L'espace des "continentaux", c'est-à-dire la France et l'outre-mer, reste pour les Corses terre étrangère, où s'activent par délégation tacite les représentants claniques de la communauté, pour en tirer revenus et prébendes, et où séjournent toujours, temporairement en principe, les plus capables ou les plus courageux, avant de revenir recueillir le prix de l'exil en termes de considération, de prestige et de pouvoir. Car ce n'est qu'en Corse même que leur éventuelle réussite sociale peut recevoir sa vraie sanction, la réussite véritable étant réalisée par le retour lui-même. Le continental quel qu'il soit reste donc au fond un étranger parmi d'autres.

Toutes les figures de l'autre, ou presque, sont négatives, tant que ce dernier n'efface pas son altérité en s'installant, en s'intégrant dans les parentèles, en se fondant dans un corps social qui n'accepte que ce qu'il peut assimiler : le continental corsisé dans ses manières ou sa descendance et de ce fait détachable de son horizon premier (la France, l'Etat, le pouvoir central); l'étranger, par exemple l'Italien, dès lors qu'allié à des familles corses, il peut cesser d'apparaître comme l'exposant d'une entité menaçante parce que marquée historiquement (comme les Génois) ou parce que trop proche (comme les Sardes). Mais la plupart de ces présences étrangères ne semblent comporter aucune possibilité d'assimilation, d'intégration ou de relation sociale d'un modèle recevable : ni les touristes, ni, moins que tous les autres, les travailleurs immigrés.

Signification de la xénophobie et du racisme

La présence en importance (toutes proportions gardées) des touristes et des travailleurs immigrés d'origine surtout maghrébine¹ remonte d'ailleurs à la même période des années cinquante-soixante : celle où se conjuguent les projets étatiques de mise en valeur de la Corse par le tourisme de masse organisé, et les facilités offertes aux rapatriés d'Algérie, d'origine corse ou non, qui purent s'installer en plaine orientale et y implanter des exploitations vinicoles reposant sur l'intervention d'une forte main-d'oeuvre maghrébine, surtout marocaine. Comme les deux processus furent engagés sans que la population corse y soit significativement impliquée, et sans retombées économiques favorables pour elle - c'est l'un des thèmes particulièrement développés par le courant autonomiste - ils ont réactivé de ce fait l'ancienne amertume et les traditionnelles méfiances.

S'agissant des touristes, il n'est pas inutile de rappeler que la culture corse ne comporte pas, originairement, de dispositifs propres à l'accueil commerçant des étrangers : les échanges commerciaux, autrefois pris en charge par les populations littorales de Balagne et du Cap, par exemple, n'abolissaient nullement la distance entre Corses et étrangers; l'hospitalité traditionnelle offerte à l'étranger de passage ne relève pas du commerce, aujourd'hui pas plus qu'hier, et l'activité commerciale interne à l'île, sur une échelle restreinte d'ailleurs, jusqu'à l'implantation récente de grandes surfaces commerciales, a toujours tendu à reproduire le modèle des relations interpersonnelles, directes et nominales. Ce modèle étant mis hors jeu par l'arrivée en masse des touristes, par leurs moeurs et par leurs attentes, leur présence n'est plus ressentie par les Corses, qu'ils en vivent ou non, que comme une irruption regrettable

1. Près de 11% d'étrangers (dans les 30 ou 35 000) par rapport à la population totale, dont plus de la moitié d'origine maghrébine (recensement de 1982).

et dérangeante, polluante et passagère de hordes de barbares modernes; ils seront souvent traités sans égards, exploités sans scrupules et parfois honteusement. On aurait tort d'interpréter une telle attitude, qui n'est heureusement pas une règle absolue, en la mettant au compte d'une simple et grossière avidité; en réalité, les Corses affichent ainsi avec hauteur le mépris que leur inspire une présence excluant à leurs yeux toute relation réciproque, et leur refus de s'abaisser en adoptant une attitude obséquieusement "commerciale". Cette signification est confirmée par l'inversion immédiate de l'attitude hostile et distante en une attitude ouverte, hospitalière et généreuse, dès lors que le touriste manifeste, par un signe quelconque, une disposition et une disponibilité à entrer dans une relation personnelle, tant avec les individus qu'avec la communauté insulaire, en ne séparant pas celle-ci de son cadre : par exemple, en nommant telle ou telle connaissance insulaire, ou bien en marquant l'intérêt et les égards qui sont dus à des lieux toujours différenciés, à un territoire qui n'est jamais anonyme ou *no man's land* pour les Corses, puisqu'il est vécu, perçu, ressenti comme étant propriété collective du peuple corse tout entier, et fondement de ce qui en fait une communauté.

La relation de la population corse aux travailleurs immigrés est encore plus complexe et surdéterminée que le rapport aux touristes, et la dimension raciste de son attitude à leur endroit est, si l'on peut dire, multidimensionnelle¹.

On a rappelé plus haut que dans la plupart des familles corses, des parents ou des grands-parents ont participé aux entreprises coloniales de l'Etat français, en Afrique, en Orient, etc. Ayant servi sans problème

1. Affirmer que "les Corses" sont racistes n'a effectivement pas de sens d'un point de vue scientifique. De ce même point de vue il serait tout aussi absurde de nier que les attitudes racistes sont particulièrement répandues en Corse, surtout dans les couches populaires, et au grand dam des couches sociales cultivées et éclairées. Pas plus que sur le continent, on ne dispose d'études rigoureuses sur l'étendue de ces dispositions dans la population. La situation sociale et politique corse forme une sorte de caisse de résonance, et les agressions racistes fréquentes envers les travailleurs maghrébins et leur famille jettent une ombre sinistre sur l'image de la communauté insulaire que les acteurs sociaux locaux voudraient préserver; d'où les efforts pour les minimiser et les relativiser. Il n'en reste pas moins que l'aversion, qui se traduit si facilement en Corse par la violence, envers cette fraction de la population résidant dans l'île est chose commune et reconnue, comme chacun peut l'observer et en trouver témoignage dans la presse.

Au point que se rendant compte de l'ampleur du phénomène et de l'image qu'il entraîne, un hebdomadaire généralement bien intentionné (*Kyrrn*, 21.7.1989) consacre un dossier au sujet, curieusement formulé, "La Corse est-elle raciste?"; mais par une sorte de lapsus révélateur, le dossier, sous le titre "une situation migratoire", se borne pour l'essentiel à aligner des informations sur le volume, l'origine, les emplois et les conditions de vie des travailleurs immigrés en Corse - données et catégories d'ailleurs généralement empruntées au travail non cité de V. Borgogno sur la question (mars 1984). En conclusion, "cette conjoncture suscite des courants xénophobes" !? Comme si, pour l'auteur de ce dossier, la réponse à la question posée était tout entière contenue dans la mise en lumière d'une présence "étrangère" sur l'île sans qu'il soit nécessaire d'analyser plus avant l'attitude en cause.

de conscience particulier les objectifs de conquête, de dépossession et d'asservissement des communautés indigènes, ils ont nourri comme tout bon colonial le même mépris global pour les populations combattues, réduites, décimées ou exterminées. Et à cette bonne conscience du Corse colonial et colonisateur de la France d'Outre-Mer répond et correspond aujourd'hui l'indignation suffoquée des Corses en leur propre terre (étendue sacrée, terre des morts, des cimetières familiaux privés, et où la moindre ruine, parcelle inculte ou plantation défunte, est associée à un propriétaire ou une famille nommables, toujours présents virtuellement même lorsqu'ils ont depuis longtemps disparu dans le vaste monde de la diaspora) lorsqu'ils voient d'anciens colonisés, de condition misérable de surcroît et de ce fait incapables de figurer comme exposants respectables d'une puissance étrangère, faire tel le refoulé un retour vengeur, qui semble anéantir l'acquis principal de la participation corse à la colonisation : pouvoir revenir chez soi et reprendre possession de ses lieux, de ses murs et de ce qui les soutient dans l'être, l'espace propre de la communauté, l'île tout entière.

Il faut aussi retenir que la survie de cette communauté est associée, dans l'esprit des Corses, à la possibilité d'en assurer la cohésion par la constitution d'un groupement de familles, d'alliances et de parentèles, où les "liens du sang" jouent par conséquent un rôle fondamental (même s'ils s'entr'ouvrent parfois pour laisser place à des éléments allo-gènes, "continentaux" ou semi-étrangers, comme les Italiens présents dans chaque famille ou presque. Or tout, chez les immigrés maghrébins, religion, langue, moeurs, statut économique et social, semble les exclure de ces perspectives d'alliances que les Corses n'envisagent déjà de toute façon que de mauvaise grâce. Ils menacent de demeurer comme un corps étranger, inassimilable, imposé par des puissances et des mécanismes extérieurs et honnis (en même temps qu'exploités) : ceux de l'économie, ceux de l'Etat. D'où un mépris et une hostilité racistes qui cautionnent le silence généralement gardé sur l'exploitation éhontée de la main-d'oeuvre immigrée¹.

On peut sans nul doute invoquer d'autres éléments psychosociologiques pour expliquer l'intensité du racisme anti-maghrébin (ou anti-sarde...) en Corse, tel par exemple que la haine du semblable (à partir des nombreux traits communs aux cultures méditerranéennes)². Mais on peut aussi avancer une interprétation plus générale, sociologique et politique, nous ramenant à nos hypothèses de départ.

Aussi bien la xénophobie endémique que le racisme invétéré d'un grand nombre de Corses de la Corse d'aujourd'hui semblent dirigés contre toute présence qui menacerait d'intervenir et *d'interférer dans*

1. On trouvera des données chiffrées sur la condition des travailleurs immigrés en région corse et une analyse théorique du phénomène dans le travail de V. Borgogno, L. Vollenweider et O. Donnat, 1983.

2. Cf par ex. A. Codaccioni, 1986.

cette relation collective, sociale, culturelle, politique, qui s'est établie de longue date entre la communauté ou les communautés corse et le pouvoir, extérieur, de l'Etat. Tout se passe comme si la société corse avait choisi de rester crispée sur cette relation gérée par les clans, figée dans une attitude d'attente individuelle et collective, passive et hautaine à la fois, expression d'un ressentiment ancestral, envers les instances dynamiques du monde extérieur, avec lesquelles les chefs de partis sont censés traiter; attitude dont le seul bénéfice envisageable est celui d'une survie douteuse et limitée, d'un maintien en l'état, immobiliste et fataliste, compensé par une morose affirmation de soi, de plus en plus formelle : "rester corse".

Tout ce qui risque de perturber cette disposition théâtrale est objet d'une haine et d'un mépris profondément ambigus. La relation des Corses à la société et à l'Etat français tient lieu de relation au monde extérieur, elle est exclusive des présences tierces, non impliquées, non impliquables, indifférentes et inassimilables : celle des étrangers qui entendent le demeurer, des touristes qui ne font que passer, des immigrés surtout, présents en tant que communauté, mais une communauté *autre*, et susceptibles de vouloir fonder des droits sur la *loi* et d'en appeler directement à *l'Etat*, là où ne comptent que la terre, le "sang" et le clan, menaçant ainsi de brouiller la relation entre la communauté corse et son cadre institutionnel, l'Etat français, de perturber le fantasme ou le mirage d'une identité et d'une unité sociales maintenues pour l'essentiel face au monde extérieur... et se rendant de ce fait doublement et triplement haïssables aux Corses.

On est fortement tenté de rapporter ces attitudes (qui sont, on l'a dit, l'objet soit de dénégations hypocrites ou optimistes, soit d'aveux candides) à la situation d'une société en perdition, vidée de sa chair par l'émigration, refoulée de toutes parts dans sa culture par la langue française, par les media, les marchandises importées, les phénomènes économiques, les impératifs administratifs et politiques imposés par une entité autre et lointaine, le "continent". La société corse, crispée dans sa relation conflictuelle à l'Etat dont elle dépend, tout en récusant cette dépendance qu'elle tente à la fois d'annuler et de détourner en un profit immédiat, décharge une hostilité séculaire sur les présences étrangères, étrangères avant tout à ce rapport *historique*, devenu quasi pathologique ¹ entre l'île et le pouvoir de l'Etat.

Une telle situation implique trop de facteurs eux-mêmes trop divers pour qu'on puisse facilement tracer des perspectives d'évolution. Le cas de la Corse, certes cas limite en un sens, semble illustrer mieux qu'un autre l'échec de certains Etats-nations modernes à réaliser une intégration réelle des communautés qu'ils se sont incorporées, et à les fondre dans une identité collective solide : ils n'ont pu encore ni définir

1. Cf S. Giudicelli, G. Ravis-Giordani et alii, 1984.

la place que peuvent occuper en leur sein les ethnies, peuples, nationalités particulières; ni offrir à celles-ci les conditions d'une socialité alternative consistante, susceptible de se substituer aux liens sociaux spécifiques qu'elles avaient pu maintenir jusqu'aujourd'hui.

D'autre part, l'Etat-nation est engagé dans une évolution où il se trouvera englobé à son tour en des entités plus vastes, plus lointaines et plus abstraites encore que celle qu'il représente par rapport aux communautés locales¹. Cette évolution peut renforcer l'intérêt que suscite la résistance d'une communauté à l'atomisation, à l'individualisme marchand, à l'anonymat, et son attachement à des relations qui se veulent "authentiques" (au sens où elles promettent la prise en compte de la situation propre à chaque personne, dans ses appartenances, son insertion, etc., dans le cadre traditionnel).

Mais dans le cas qui nous occupe, la situation semble immobilisée et comme verrouillée par la difficulté des Corses à envisager d'autres rapports que défensifs, agressifs et dépendants avec les autres sociétés ou communautés (continentaux, immigrés, etc.); le blocage des mentalités s'y marque, outre la xénophobie et le racisme, par l'aspiration à la possession des biens-signes les plus conventionnels de supériorité qui ont cours dans le "monde extérieur". Sans qu'on puisse déterminer avec certitude ce qui est le plus superficiel, de cet attachement aux éléments d'une culture spécifique mais dépendante, ou de l'investissement ostentatoire dans les comportements importés.

Cette situation ne semble pouvoir évoluer que par la transformation de la société corse en une communauté assez autonome et dynamisée pour ne plus redouter la présence des autres communautés et leur interférence dans le rapport à l'Etat; ce qui signifie aussi : par l'engagement des individus dans des entreprises ouvertes sur tous les horizons du monde extérieur, à commencer par des horizons méditerranéens; pour une telle évolution, le cadre le plus favorable serait peut-être davantage méditerranéen et européen que français.

ERIS
Université Paris X, Nanterre

Références bibliographiques

- BALDASSARI A., JOUBERT M., 1983, "Territorialité clanique et hyper-réalité insulaire", *Espaces et sociétés* n°42, janv-juin.
- BORGOGNO V., 1984, "Une situation migratoire : les Maghrébins en Corse", *Les Temps Modernes*, mars.

1. Cf P. Vieille, 1986.

- BORGOGNO V., VOLLENWEIDER L., et DONNAT O., 1983, "Corse : situation migratoire et insertion des immigrés", Nice, IDERIC.
- BRAUDEL F., 1966, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, t. 1, Paris, A. Colin.
- CARATINI Roger, 1981, *Histoire de la Corse*, Paris, Bordas.
- CODACCIONI A., 1986, "Le Corse et ses doubles : du Maure au travailleur immigré maghrébin", *Cahier de l'IDIM* n°1.
- ETTORI F., 1987, "Peuple, nationalité, nation : pour une réévaluation de l'histoire de la Corse", Corse, l'île paradoxale, *Peuples méditerranéens* n°38-39, janv.-juin, pp. 5-30.
- GIL José, 1984, *La Corse entre la liberté et la terreur*, Paris, Ed. de la Différence.
- GIUDICELLI S., RAVIS-GIORDANI G. et alii, 1984, *La Corse, une affaire de famille*, Ed. du Quai.
- JEHASSE J., "Etat et région corse durant l'Antiquité", Corse, l'île paradoxale, *Peuples méditerranéens* n° 38-39, janv.-juin, pp. 39-44.
- LENCLUD G., "Clanisme, Etat et société : à propos d'un ouvrage de J. Gil", Corse l'île paradoxale, *Peuples Méditerranéens* n° 35-36, avril-sept, pp. 73-84.
- MICHALON Thierry, 1988, "L'Etat à l'épreuve des périphéries", *Esprit* 1/1988.
- ORSONI C., 1983, "Identité, culture et développement en Corse", rapport pour la Mission interministérielle pour le développement de la Corse, DATAR.
- 1988, "Identité et société : quelles perspectives?", ERIS, colloque franco-finlandais, Paris X-Nanterre.
- POMPONI F., 1978, "A la recherche d'un invariant "historique". La structure clanique dans la société corse", *Pieve e paesi*, Paris, CNRS.
- TAFANI P., 1986, *Géopolitique de la Corse*, Fayard-La Marge.
- TUFFELLI C., 1982, *Une Corse au XXI^e siècle*, Ajaccio, La Marge.
- VANINA, 1983, *Corse : la liberté, pas la mort*, Ed. Acratie
- VIEILLE P., 1986, "Du transnational au politique-monde", Fin du national?, *Peuples Méditerranéens*, n°35-36, avril-sept. 1986, pp. 309-338.

L'ANTISEMITISME DANS LA FRANCE DES ANNEES 1930 Essai d'approche sociologique

Ralph Schor

L'antisémitisme qui s'était vigoureusement développé en France autour de 1886 avec la publication du livre-brûlot d'Edouard Drumont, *La France juive*, et avait ensuite atteint son paroxysme avec l'affaire Dreyfus, s'était apaisé lors de la Grande Guerre. L'accalmie se poursuivit au long des années 1920. Mais la décennie suivante opposa un contraste brutal. Les craintes nées de la crise économique mondiale, la montée du chômage, l'arrivée du juif Léon Blum à la tête du gouvernement en 1936, l'exode des israélites fuyant l'Allemagne hitlérienne, la peur qu'ils ne voulussent lancer la France dans une guerre contre le pays voisin afin d'y revenir en vainqueurs, tous ces facteurs se liguèrent pour réveiller l'antisémitisme.

Le journaliste Lucien Rebatet nota, en 1938, dans l'hebdomadaire *Je suis partout*, l'un des principaux porte-parole du combat anti-juif :

«L'antisémitisme renaît en France avec une singulière vigueur. Il gagne des parties du pays, des classes de la population qui semblaient les plus indifférentes à de tels soucis.» (1er avril 1938)

Le Droit de vivre, organe de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA), confirmait :

«L'antisémitisme n'est plus seulement allemand, roumain, européen. Il est français. Il circule dans les veines du pays. Il empoisonne déjà les villes. Il ne se discute plus dans les clubs, mais dans la rue.» (25 mars 1934)

Bernard Lecache, président de la LICA, observait en 1936 : «On crie partout : "A bas les juifs" ou "Mort aux juifs"» (*Le Droit de vivre*, 4 juillet 1936). En 1937, le livre de Louis-Ferdinand Céline, *Bagatelles pour un massacre*, irrigué d'une haine échevelée contre Israël, connut un grand succès. Un an plus tard, en avril 1938, un numéro spécial de *Je suis partout* consacré aux juifs fut l'objet d'un engouement si spectaculaire qu'il dut être réédité à trois reprises.

De nombreux partis et groupements, journaux et personnalités, essayaient de radicaliser l'hostilité d'une partie du public. C'était à l'extrême-droite que les organisations antisémites apparaissaient les plus nombreuses et les mieux structurées. Là se trouvaient la vieille Action française, animée par Charles Maurras et Léon Daudet, rassemblant 60 000 adhérents, les ligues fascistes telles que la Solidarité française du parfumeur François Coty et le Francisme de Marcel Bucard, fortes chacune de 10 000 membres. Le Parti populaire français, dirigé par Jacques Doriot, compta à son apogée quelque 100 000 cotisants. Une poussière de groupuscules extrémistes compensaient la faiblesse de leurs effectifs par la virulence de leurs attaques antisémites : la Ligue franc-catholique du chanoine Schaeffer, le Parti français national communiste de Pierre Clémenti, le Grand Occident de Lucien Pemjean, l'Union antimaçonique de France du Dr Georges Cousin, le Front franc de Jean Boissel, le Front de la jeunesse de Jean-Charles Legrand, le Rassemblement antijuif de France de Darquier de Pellepoix, le Parti national prolétarien d'Eugène-Napoléon Bey, le Parti national populaire français antijuif du Dr Molle, etc.

Les adversaires d'Israël s'appuyaient aussi sur une pleïade de journaux, les quotidiens *L'Action française*, *Le Matin*, *La Liberté*, *L'Ami du peuple*, qui tiraient à un million d'exemplaires, les hebdomadaires *Candide*, dirigé par Pierre Gaxotte, *Gringoire*, animé par Henri Béraud, *Je suis partout*, auquel collaboraient Robert Brasillach, Lucien Rebatet, Pierre-Antoine Cousteau. Ces grands périodiques étaient entourés par un essaim de petits journaux comme la *Revue internationale des sociétés secrètes*, *Le Porc-Epic*, *La Libre Parole* et quelques dizaines d'autres, plus ou moins éphémères, plus ou moins lus, unis par une égale haine des juifs. Des officines d'édition, surtout l'Office de propagande nationale d'Henry Coston et le Centre de documentation et de propagande d'Henry-Robert Petit, imprimaient en grande quantité livres, brochures, tracts et papillons fustigeant Israël.

Toutes ces organisations et ces hommes aspiraient à jouer un rôle de direction dans le mouvement antisémite. De la sorte, ils se considéraient plus souvent comme des rivaux que comme des pairs. Or les rivalités, dues au choc des ambitions personnelles, étaient encore accrues par le fait que, sur bien des points, et notamment dans le domaine sociologique, ces hommes parvenaient mal à se distinguer les uns des autres.

En premier lieu, la grande majorité des personnalités en vue dans le monde de l'antisémitisme étaient jeunes ou dans la force de l'âge. Certes, les générations anciennes, qui avaient connu Drumont et fait leurs premières armes au temps de l'affaire Dreyfus, tenaient encore leur place dans le combat antijuif. Ces vétérans, tels Charles Maurras, Léon Daudet, Urbain Gohier, Lucien Pemjean, Jean Drault, Joseph Santo..., nés entre 1860 et 1870, avaient une soixantaine d'années dans la deuxième décennie de l'entre-deux-guerres. Mais ils représentaient une petite minorité. Les plus nombreux se situaient aux environs de la trentaine. Un rapport de la préfecture de police de Paris, comportant les notices biographiques de quarante-six cadres des organisations anti-sémites, permet de calculer qu'en 1930, l'âge moyen de ces individus était de 35 ans¹. A cette même date, Marcel Bucard avait précisément 35 ans, Darquier de Pellepoix 33 ans, Doriot 32 ans, Legrand 30 ans, Clémenti 20 ans seulement. Si l'on se tourne vers les écrivains et les journalistes, on trouve encore des hommes jeunes. Béraud, âgé de 45 ans en 1930, faisait déjà figure de grand aîné face à Coston qui avait 20 ans, Petit et le dessinateur Chancel 31 ans, Poncins 33 ans, Céline 36 ans. Les plumes les plus antisémites de l'hebdomadaire *Je suis partout* étaient tenues par des journalistes nés après 1900; en 1930, Brasillach avait 21 ans, Cousteau 24 ans, Rebatet 27 ans, le dessinateur Soupault 26 ans.

Ces hommes n'étaient pas seulement proches par l'âge, mais aussi par leurs origines géographiques et sociales. Sur les quarante-six personnalités recensées dans le rapport de la préfecture de police (*ibid.*), une très forte majorité de trente-huit étaient nées dans la moitié nord de la France; vingt-quatre, soit plus de la moitié, avaient vu le jour dans la région parisienne. Ce bilan doit certes être nuancé : le document dressait la liste des états-majors d'organisations nationales, ayant leur siège dans la capitale, ce qui contribue à expliquer la sureprésentation des Parisiens. Une enquête effectuée dans les sections provinciales de ces mouvements donnerait naturellement des résultats différents. Mais le point important était que les antennes établies dans la "France profonde" se tenaient généralement en retrait de leur direction nationale dont elles attendaient les consignes et les thèmes de propagande. Ainsi, l'une des fédérations départementales les plus fortes et les plus dynamiques du PPF, celle des Alpes maritimes, ne vibrait vraiment à l'unisson que lors des visites de son chef, Doriot, et pour se lancer dans l'offensive antisémite, elle attendit qu'au printemps 1938 un dirigeant national, Claude Popelin, vint lui en apporter les mots d'ordre². C'étaient bien les hommes campés dans la capitale qui donnaient le ton et inspiraient l'essentiel des actions militantes.

1. Archives de la Préfecture de police de Paris, 79/501/882 B.

2. Archives départementales des Alpes-Maritimes, Fascisme, dossier 113.

Les cadres des mouvements antisémites étaient généralement issus d'un même milieu social, celui des classes moyennes supérieures. Sur les quarante-six personnes ayant fait l'objet de l'enquête de police dont il a déjà été question, trente-trois, soit 72%, appartenaient à cette catégorie : treize hommes de lettres et journalistes, huit membres des professions libérales, sept cadres commerciaux, cinq industriels.

Un bon nombre des animateurs du mouvement antisémite avaient suivi des études supérieures. On remarquait des médecins comme Céline ou Cousin, président de l'Union antimaçonnique de France, des avocats comme Legrand du Front de la jeunesse ou Colmet-Daage de la *Revue internationale des sociétés secrètes*, des ecclésiastiques tels Mgr Jouin, président de la Ligue franc-catholique jusqu'à sa mort en 1932, et son successeur, le chanoine Schaeffer, curé de Saint-Lambert de Vaugirard. Xavier Vallat était un ancien professeur de lettres, Rebatet avait préparé une licence de philosophie, Pierre Gaxotte était agrégé d'histoire et ancien élève de l'École normale supérieure, école par laquelle était également passé Robert Brasillach.

Brasillach n'était pas le seul écrivain qui mettait sa plume au service de la cause antisémite. Maurras, Daudet, Béraud, lauréat du prix Goncourt en 1922, outre leurs activités journalistiques, étaient des hommes de lettres reconnus. Louis-Ferdinand Céline, Pierre Drieu La Rochelle, Marcel Jouhandeau, Paul Morand, Jean Giraudoux, Camille Mauclair, Maurice Bedel, qui obtint le prix Goncourt en 1927, Maurice Constantin-Weyer, qui reçut la même récompense l'année suivante, participaient, par le roman, l'essai ou le pamphlet, à la lutte contre les juifs. D'autres écrivains, sans attaquer directement ou fréquemment Israël, appartenaient, sans trouble visible, à des mouvements ou à des journaux violemment antisémites, ainsi Claude Roy, Kléber Haedens, Henri Massis, Thierry Maulnier...

Le niveau social relativement élevé des cadres du mouvement antisémite ne signifie pas que tous jouissaient de revenus importants. Certes quelques uns d'entre eux se trouvaient à la tête de fortunes confortables ou exerçaient des professions lucratives; tel était le cas des avocats ou des médecins qui avaient réussi à se constituer une vaste clientèle. De même, Léon Dargouge, vice-président des Francistes, châtelain à Saint-Cyr-sur-Loire, était un industriel prospère. Les dirigeants de la Ligue franc-catholique qui entouraient leur président, le chanoine Schaeffer, faisaient tous partie d'une bonne société à l'abri du besoin : les vice-présidentes, Mme Bazin et la très riche comtesse de Briche, la secrétaire générale, Mme Ollivier, le trésorier, l'ancien notaire Jean Salle, n'exerçaient aucune profession; les trois membres du conseil, Félix Colmet-Daage, Pierre Loyer et Louis Quennouelle, étaient respectivement avocat à la cour, ingénieur conseil et administrateur de sociétés.

Mais bien d'autres responsables des organisations antijuives vivaient modestement. Les enquêtes de police qui leur sont consacrées font

état de la médiocrité de leurs revenus, les montrent déménageant d'hôtel meublé en hôtel meublé, hébergés tantôt par un ami, tantôt par une concubine, s'installant parfois dans les bureaux de l'organisation à laquelle ils appartenaient et laissant à celle-ci le soin de payer le loyer. Quelques uns ne pouvaient se vouer à temps plein au militantisme qu'en raison de l'aide apportée par leur famille. Un nombre non négligeable de ces hommes vivaient encore chez leurs parents, ainsi Léon de Poncins qui, à plus de quarante ans, demeurait chez son père, industriel, propriétaire du château de la Porte à Sandillon dans le Loiret. Quand ce n'étaient pas leurs proches qui les aidaient, ils recevaient des subsides de l'organisation pour le compte de laquelle ils militaient ou des services de propagande étrangers, surtout allemands et italiens. Doriot et Darquier de Pellepoix vivaient en grande partie des subventions que leur allouaient leurs amis, français ou étrangers. Bucard, fils d'un boucher de Saint-Clair-sur-Epte et ancien capitaine sorti du rang, dépourvu de fortune personnelle, pouvait se consacrer à l'action politique grâce à la dot de son épouse et aux libéralités de ses mécènes, notamment celles que lui versa généreusement, pendant des années, le riche parfumeur François Coty.

Autre point commun liant les chefs des groupements antisémites, un nombre important d'entre eux avaient été de valeureux combattants pendant la Grande Guerre. Bucard, engagé volontaire en 1915, avait été nommé sous-lieutenant en 1916, lieutenant en 1917, et capitaine en 1918; trois fois cité, dix fois blessé, il était officier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de guerre. Vallat avait perdu à la guerre un oeil et une jambe. Boissel, cinq fois blessé, avait dû lui aussi subir l'énucléation d'un oeil; son livre, *Les Croix de sang*, paru en 1933, relatait sa douloureuse expérience. Quennouelle, membre du Conseil de la Ligue franc-catholique, et Georges Francoul, vice-président du Rassemblement antijuif, étaient tous deux officiers de réserve et décorés de la Croix de Guerre. Le docteur Georges Remondy, trésorier du Rassemblement antijuif, engagé volontaire et officier de la Légion d'Honneur, Robert Valléry-Radot, vice-président de l'Union anti-maçonnique, engagé volontaire en 1914, malgré sa réforme, devenu officier, blessé, deux fois cité, Lucien Souchon, secrétaire général de l'Union anti-maçonnique, ancien officier de carrière, trois fois blessé, chevalier de la Légion d'Honneur, Pierre Costantini, invalide à cent pour cent, présentaient eux aussi, comme beaucoup de leurs camarades, de brillants états de service.

Ceux de ces hommes qui étaient trop jeunes en 1914 pour avoir achevé leurs études et embrassé une profession, s'étaient souvent retrouvés désorientés après leur démobilisation. Ils avaient alors cherché leur voie avec plus ou moins de bonheur, passant d'un métier à l'autre sans vraiment se stabiliser, multipliant les engagements politiques dans des groupements divers qui ne semblaient pas leur apporter toutes les certitudes ou les avantages qu'ils espéraient. Plusieurs

avaient tenté sans succès de se présenter à des élections législatives ou municipales. Ainsi, Georges Francoul, vice-président du Rassemblement antijuif, n'avait que 21 ans en 1914. Titulaire d'une licence en Droit et d'une licence ès Lettres, il suivait alors les cours de l'École des langues orientales et de l'École des sciences politiques. Après sa démobilisation, en 1919, il avait repris ses études et obtenu des diplômes d'études supérieures en Droit romain et en Histoire du droit. S'engageant à ce moment dans la vie active, il n'avait pu se stabiliser : on le voit successivement agent d'assurances pendant trois mois, employé de banque durant quatre mois, clerc chez un avoué pour une année, puis chez un expert près les tribunaux l'année suivante, avocat à Alger et ensuite à Paris, secrétaire d'André Mallarmé, député d'Alger. Politiquement, Francoul semblait proche du Parti radical-socialiste avant de devenir l'un des principaux collaborateurs de Darquier de Pellepoix.

Bucard fournit un autre bon exemple des perturbations que la guerre avait amené dans la vie des militants de l'antisémitisme. Séminariste et s'orientant vers la prêtrise lorsque la guerre avait éclaté, il n'avait pu, après l'armistice, retrouver sa vocation. Marqué par les dures expériences qu'il venait de traverser, il apparaissait comme un nostalgique des combats, à la fois exalté et déclassé, fanatique et réaliste, cherchant, longtemps en vain, à employer son trop-plein d'énergie. Candidat malheureux, comme co-listier d'André Tardieu, aux élections législatives de 1924, il adhéra l'année suivante au Faisceau de Georges Valois qui lui confia la direction des services de propagande et des troupes de choc de cette ligue, les Légions. Il rejoignit ensuite Gustave Hervé, ancien socialiste devenu nationaliste depuis la guerre, et l'aida à rédiger son journal, *La Victoire*. Bucard comprit qu'il serait plus avantageux pour lui de se mettre dans la mouvance de l'opulent François Coty; quand ce dernier fonda l'*Ami du peuple*, en 1928, Bucard y collabora comme rédacteur, administrateur et secrétaire général; il publia également des articles dans d'autres journaux extrémistes, *l'Autorité*, *le Rappel*, *la France combattante*. Au début des années 1930, Bucard, se séparant de Coty, prit la direction du Parti socialiste national, groupuscule extrémiste inspiré par Gustave Hervé, et du journal du mouvement, *La République autoritaire*. Après l'échec de cette expérience, il décida de fonder sa propre ligue, le Francisme, et ne cacha pas son ambition de devenir le Mussolini français.

Il est prouvé que l'honorabilité de certains jeunes activistes antisémites n'était pas parfaite. Legrand, Bucard, Vaumousse, secrétaire général des Amis du Franciste avaient été l'objet de plaintes pour escroquerie et abus de confiance. Raymond Franssen, trésorier du Parti français national communiste avait été condamné pour coups à enfant. Surtout, ces hommes ne semblaient pas gênés d'afficher un patriotisme intransigeant et de recevoir secrètement des fonds allemands. En effet, les services nazis subventionnaient des mouvements et des hommes devenus ainsi les agents appointés du III^e Reich. Parmi ces derniers,

figuraient Marcel Bucard, Louis Darquier de Pellepoix, Jean Boissel, les journalistes Jean Luchaire, Fernand de Brinon, animateur du Comité France-Allemagne, Paul Ferdonnet. Celui-ci fonda en 1934, avec Lucien Pemjean et Pierre Mouton, l'agence d'information Prima qui apparut vite comme l'antenne officielle du gouvernement de Berlin. Le PPF de Doriot fut plusieurs fois accusé d'avoir perçu de l'or étranger, ce qui était vrai dans le cas de l'Italie, mais reste à démontrer pour l'Allemagne.

Le Service mondial, agence de presse antijuive située à Erfurt et dirigée par le colonel Ulrich Fleischauer, entretenait des contacts suivis avec de nombreux publicistes français, Henry Coston de l'Office de propagande nationale, Lucien Pemjean du Grand Occident, Jean-Charles Legrand du Front de la Jeunesse, Pierre Clémenti du Parti français national communiste, F. de Boisjolin du *Porc-Epic*, Darquier de Pellepoix du Rassemblement antijuif, Marcel Bucard du Mouvement franciste...Le Service mondial envoyait de la documentation à ses sympathisants français, mais il publiait également leurs articles, notamment ceux de Clément Serpeille de Gobineau, chef d'un groupement d'études, le Centre de doctrine de la communauté nationale française. Le texte de Serpeille diffusé en 1939, intitulé *Pour la paix des peuples - Contre la guerre juive*, était précédé d'une introduction élogieuse vantant le "dévouement" et l'impartialité de l'auteur, digne descendant du comte de Gobineau qui avait entamé le bon combat contre Israël¹. Il n'est pas interdit de penser que ces publications étaient rétribuées; dans le cas de Darquier de Pellepoix, l'existence de ses liens financiers avec le Service mondial d'Erfurt est établie (cf. M. Marrus, R. Paxton, 1981 : 262).

Plusieurs indices troublants donnent à penser que la collaboration avec le Reich dépassait le stade des subventions occultes. Ainsi, un rapport rédigé en février 1937 par l'ambassade d'Allemagne à Paris révèle que certains extrémistes avaient demandé des armes aux représentants d'Hitler pour lutter contre le Front populaire (cf. Ch. Bloch, 1986 : 219). Jean Boissel qui, dès mai 1933, avait pris la parole à Nuremberg pour exalter les théories nazies, fut soupçonné d'espionnage, mais sans que le délit pût être prouvé². En tout cas, dans l'été de 1939, le directeur des informations du *Temps* et le chef de service de la publicité au *Figaro* furent inculpés pour espionnage au profit de l'Allemagne.

Il faut se garder de rechercher à travers les faits de génération, les facteurs géographiques et sociaux, les parcours professionnels et politiques des explications déterministes qui éclaireraient en tout l'engagement antisémite de ces hommes. Soumettre ceux-ci à une

1. Archives de la Préfecture de police de Paris, rapports de police 1939, classement provisoire.

2. Archives de la Préfecture de police de Paris, 79/501/882 B.

psychanalyse superficielle et *a posteriori* ne pourrait conduire qu'à des conclusions aventureuses. Cependant la convergence des données biographiques apparaît frappante et il n'est pas interdit de penser qu'elles ont pu contribuer à orienter les activistes de l'antisémitisme dans les voies qu'ils ont choisies.

La petite minorité qui appartenait aux générations anciennes et se composait généralement de personnes faisant partie des élites traditionnelles, devant leur rang à la naissance, à la fortune, à l'instruction, à la fonction, professait un antisémitisme théorisé par Drumont à la fin du XIX^e siècle, puis par l'Action française. Ces milieux réactionnaires, nationalistes, catholiques, étaient amenés à voir dans les juifs l'image inversée d'eux-mêmes, l'antithèse de leur propre identité (cf. R. Schor, 1990).

Les jeunes, généralement issus de milieux favorisés, mais éprouvant de fréquentes difficultés à s'insérer dans un monde bouleversé par la guerre, pouvaient penser que leur place dans la société n'était assurée ni par leur rang social ni par les sacrifices consentis entre 1914 et 1918. Amers, souvent déclassés, déçus par les déboires de l'après-guerre, ressentant durement la secousse de la grande crise des années 1930 et les tensions internationales, ils étaient conduits à chercher une explication commode à tous les problèmes qui les assaillaient. Les juifs, boucs émissaires traditionnels, offraient l'explication voulue et servaient d'adversaires dans un combat où se libérait l'énergie inemployée de ces jeunes.

A cet égard certains parcours, exemplaires, paraissent résumer l'expérience de toute une génération. C'est le cas de Louis Darquier. Né en 1897, fils de médecin, combattant courageux pendant la Grande Guerre, il ne parvint pas à se réadapter au temps de paix. Il travailla successivement dans une agence de publicité à Strasbourg, dans une maison de commerce à Anvers et Rotterdam, dans un ranch en Australie. Vaniteux, il ne cherchait pas les causes de ses échecs successifs en lui-même, mais ailleurs, chez les juifs, et il essayait de compenser sa propre insuffisance par des prétentions aristocratiques lui permettant de retrouver et même de dépasser le rang qu'il devait à sa naissance; il se faisait appeler Darquier de Pellepoix et portait le monocle. Cette reconnaissance sociale qu'il cherchait, il la trouva grâce au combat antisémite. Le 6 février 1934, venu sur la place de la Concorde clamer sa haine des voleurs et du juif Stavisky, il fut blessé par le service d'ordre. Il fonda alors une association des victimes du 6 février dont il s'attribua la présidence et qui lui servit de tremplin politique. Un an plus tard, en mai 1935, le quartier des Ternes l'envoya siéger au Conseil municipal de Paris. De cette tribune, il multiplia contre les juifs les attaques verbales et même physiques, puisqu'il en vint aux mains avec son collègue Hirschovitz. Ayant de gros besoins d'argent pour subventionner son action politique et satisfaire ses goûts personnels qui le poussaient vers la recherche des plaisirs faciles, Darquier de Pellepoix

obtint des fonds allemands. Avec ceux-ci il développa la propagande de son organisation, le Rassemblement antijuif, et diffusa son journal, *La France enchaînée*. Ainsi, ce jeune bourgeois déclassé, valeureux ancien combattant, activiste à la moralité douteuse, réunissait en sa personne plusieurs des traits communs aux dirigeants du mouvement antisémite.

S'il est possible de broser le portrait moyen des chefs, il apparaît plus délicat d'approcher la sociologie des troupes qui approuvaient le combat mené contre les juifs. Tous les témoins admettent que l'antisémitisme rencontrait l'approbation de nombreux Français, mais rien ne permet d'en chiffrer les effectifs. Ceux qui adhéraient à un groupement conservateur ou qui votèrent à droite aux élections législatives de 1932 et 1936 n'étaient pas tous des adversaires des juifs. Les Croix de Feu, ligue d'extrême-droite et leur chef, le colonel de la Rocque, professaient même ouvertement leur aversion pour l'antisémitisme; tous les adhérents ne partageaient certes pas ce point de vue, mais il n'est pas possible d'évaluer le nombre de ceux qui s'écartaient de la ligne officielle.

S'il faut renoncer à donner des chiffres globaux, il semble moins hasardeux d'esquisser, avec la prudence qui s'impose, la personnalité du militant de base, cela en s'aidant des quelques renseignements que l'on possède sur les mouvements au programme desquels l'antisémitisme figurait expressément. Les mouvements anciens comme l'Action française rassemblaient des notables, aristocrates, officiers, membres des professions libérales, propriétaires fonciers, et des représentants des classes moyennes, commerçants, cadres, quelques fonctionnaires. Cependant, au cours des années 1930, ces noyaux traditionnels se rétractèrent et les nouvelles recrues de l'Action française appartinrent à des milieux plus modestes, plus jeunes, sans doute plus enthousiastes que leurs aînés un peu compassés (cf. E. Weber, 1962). Ainsi peut s'expliquer que certaines réunions du vieux mouvement royaliste fussent de grands succès populaires : en juillet 1932, quelque 6 000 personnes vinrent acclamer Léon Daudet à Saint-Martin-de Crau; en février 1933, à Nancy, une foule de 12 000 auditeurs réservèrent un accueil vibrant à Maurras, Daudet et Robain, malgré l'interdiction lancée par les autorités catholiques.

Il semble bien que les mouvements fondés dans les années 1930 recrutèrent d'emblée dans des milieux sociaux inférieurs à ceux des organisations plus anciennes. La Solidarité française, le Francisme, le Parti populaire français pouvaient se flatter, sans trop exagérer, de posséder une base "prolétarienne" et jeune. Ainsi, au congrès du PPF en 1936, les organisateurs dénombrèrent parmi les délégués 57 % d'ouvriers et de paysans, auxquels s'ajoutaient 8,5% d'employés (D. Wolf, 1969). Dans les Alpes-Maritimes, département plutôt "bourgeois", 60% des adhérents du PPF appartenaient au monde des petits salariés et des paysans (cf. R. Schor, 1986-87). En 1938, la

moyenne d'âge de l'ensemble des membres du parti doriote était de 34 ans.

Il est sûr que l'antisémitisme trouvait préférentiellement ses troupes à droite et à l'extrême-droite. Un quart des délégués recensés au congrès du PPF de 1936 venaient des anciennes ligues dissoutes; mais il faut souligner qu'à côté de ces activistes chevronnés, un tiers des délégués avaient jadis appartenu à des partis de gauche, dont 21,2% au Parti communiste.

De fait, l'antisémitisme était loin de constituer une spécialité de la droite. Au XIX^e siècle déjà, des théoriciens socialistes comme Proudhon, Fourier, Toussenel, assimilant judaïsme et capitalisme, avaient lancé de vives attaques contre les juifs; on avait vu des guesdistes et des blanquistes s'unir aux antidreyfusards. Dans les années 1930, de nouveaux dérapages se produisirent, bien qu'officiellement la gauche répudiât toute forme de racisme.

La critique s'enracinait dans les partis eux-mêmes, dans leurs états-majors et leur presse. Les communistes, rivaux du Parti socialiste au sein de la classe ouvrière, concentraient leurs attaques contre les juifs de la SFIO, surtout Léon Blum, ce juif bourgeois qui s'était opposé à eux lors du congrès de Tours. Les voix communistes ne signalaient certes pas les origines israélites de leurs adversaires et se gardaient même de prononcer le mot "juif", mais, consciemment ou non, les épithètes et les comparaisons servant à qualifier Blum et ses coreligionnaires appartenaient au vocabulaire des pires antisémites de l'extrême-droite. Le chef socialiste était assimilé à une "danseuse", "une grande coquette", un "reptile", un "chacal", un "joueur égoïste", doté de "doigts longs et crochus", "vil laquais des banquiers de Londres", ami et protecteur des affairistes corrompus de Paris, Oustric, Rothschild, Finaly... tous banquiers juifs, mais dont la judéité n'était qu'implicitement suggérée¹.

A la SFIO, parmi les propres amis de Blum, se développaient aussi des attaques antisémites. Ainsi, en 1933, lorsque s'aggrava le conflit entre Blum et les néo-socialistes, ceux-ci, par la voix de Marcel Déat, mirent personnellement en cause le chef de file du parti :

"C'est vous, avec votre subtil byzantinisme, qui nous menez au fascisme. Moi qui vous connais bien, je sais quelle est votre passivité toute orientale. L'action, c'est précisément l'opposé de ce que vous êtes et voulez représenter."(*Le Populaire*, 1^{er} août 1933)

A partir de 1938, alors que les menaces de guerre se renforçaient, l'antisémitisme gagna encore à l'intérieur de la SFIO, principalement chez les pacifistes qui accusaient les juifs du parti, Blum, Moch, Grumbach, Lévy, Bloch... de vouloir entrer en conflit avec Hitler pour permettre aux israélites allemands de rentrer victorieusement chez eux. Paul Faure et Ludovic Zoretti qui, plus tard, devaient approuver le

1. Cf. *L'Humanité*, 29 mars et 2 avril 1931. M. Thorez, 1940. P. Birnbaum, 1988.

régime de Vichy, tinrent des propos sévères; Armand Chouffet, député socialiste du Rhône, qui votera les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940, s'écria en 1938 :

"J'en ai assez de la dictature juive sur le parti. Le socialisme n'est pas un ghetto. Je ne marche pas, moi, pour la guerre juive."¹

Ceux qui n'osaient pas s'indigner ouvertement contre l'influence d'Israël au sein du parti se réfugiaient dans l'humour. Selon certains témoignages, les plaisanteries donnant le mauvais rôle aux juifs fleurissaient jusqu'à la cité Malesherbes où se trouvait la direction de la SFIO².

Au-delà des états-majors politiques, régnait aussi, dans le "peuple de gauche", un antisémitisme des pauvres, plus ou moins spontané. Pour tout un petit peuple d'ouvriers, d'artisans, d'employés, le nom mythique de Rotschild représentait le grand capital, les profits fabuleux, un monde d'opulence égoïstement fermé. Et les autres juifs, peu ou prou, participaient de ce monde. Pour les modestes salariés, confrontés à la montée du chômage et hantés par la peur du lendemain, le juif c'était particulièrement le rival, le façonnier habile, travaillant en chambre, peu exigeant sur le niveau du salaire, acceptant de longues heures de travail sans jamais se plaindre. Les syndicats de toutes tendances multiplièrent les réclamations contre ces concurrents détestés. Le 11 février 1938, Philippe Serre, sous-secrétaire d'Etat chargé de l'Immigration et des Etrangers dans le gouvernement Chautemps, reçut une délégation du consistoire de Paris et attira son attention sur cette rivalité professionnelle où il voyait "la cause principale de cet antisémitisme populaire, le seul redoutable".

"Il en résulte un très inquiétant développement de l'antisémitisme chez les travailleurs français dont M. Philippe Serre dénonce la violence particulière dans les syndicats des cuirs et peaux, vêtements et métaux. Cet antisémitisme qui s'ajoute à celui des employés des grands magasins... est un réel danger."³

Le danger apparaissait d'autant plus réel que les formes de la protestation antisémite se diversifiaient considérablement et qu'ainsi le combat ralliait un nombre grandissant de Français, chacun de ceux-ci pouvant trouver le type d'action qui convenait le mieux à son tempérament et à sa culture.

Université de Nice, 1990

1. Cité par Jacques Debu-Bridel, 1948 : 422.

2. Témoignage de Germaine Picard-Moch, cité par M. Bilis, 1979.

3. Compte rendu de l'entrevue de Philippe Serre et du consistoire, 11 février 1938, Archives de l'Alliance israélite universelle, Centre de documentation et de vigilance, Ms 650, dossier 28.

Références bibliographiques

- BILIS Michel, 1979, *Socialistes et pacifistes ou l'impossible dilemme des socialistes français (1933-1939)*, Paris, 1979.
- BIRNBAUM Pierre, 1988, *Un mythe politique : la "République juive"*, Paris.
- BLOCH Ch., 1986, *Le III^e Reich et le monde*, Paris.
- DEBU-BRIDEL Jacques, 1948, *L'agonie de la III^e République, 1929-1939*, Paris.
- MARRUS M., PAXTON R., *Vichy et les juifs*, Paris, 1981.
- SCHOR Ralph, 1986-87, "Le Parti populaire français dans les Alpes maritimes, 1936-1939", *Cahiers de la Méditerranée*, décembre 1986-juin 1987.
- THOREZ Maurice, 1940, *L'Internationale communiste*, n° 2.
- WEBER Eugen, 1962, *L'Action française*, Paris.
- WOLF Dieter, 1969, *Doriot. Du communisme à la collaboration*, Paris.

RESUMES/ABSTRACTS

Popular discourse about immigration: practical racism?

Victor Borgogno

The analysis of discourses about immigration collected among the French popular classes enables us to reconstitute a "typical" relationship with immigrants, which combines two sorts of conflict: an "appropriation conflict" related to various "intersocial", material or symbolic, annoyances caused by immigrants; and an "assimilation conflict" having to do with the fact that immigrants lastingly manifest an identity different from the national one. The latter conflict reflects a reification both of its underlying ideological structures and of the perceptions, on which it feeds, of the Other. The practical totalization of these two conflicts tends to produce a specific sort of exclusion - from the reciprocity of perspectives. This typical relationship is an extreme, fictive and interpretive image from which real, living relationships deviate in ways meaningful to the subject. The conditions for producing such deviations open a new field of study; namely, the dereification of popular consciousness.

The institutional production of ethnic identities

Michel Peraldi

Archives are used to show how codes of ethnic discrimination were drawn up and became part of institutional arrangements in Marseille during the first half of the 20th century. The motivations underlying these codes and arrangements came from various forces (the State, municipal authorities and employers) who tried to manage and "catch" the waves of immigration passing through the city. The "economy of catchment", a term referring to the implementation of these codes and arrangements, entailed territorially managing the concerned populations. The ethnic factor was not at the center of these arrangements; it corresponded to an operational way of referring to the differences that legitimated often despotic "micropowers". Interest in these differences is evidence of an anthropological fascination with ethnic specificities. Questions are also raised about the relationship between the ways of

assigning foreigners to "enclaves" in the city and the ways that the thus assigned groups asserted their identities.

The safety bond: putting daily disorder in order

Michel Anselme

On the basis of observations of an experiment on problems of safety in a public housing zone, questions are raised about the meaning both of interactions between victims and aggressors, and of the differences between some inhabitants' discourses and the practices to which they give, every day, meaning. The feeling that one is not safe thus seems to be a form of a social bond that, given the disorder in the world, makes one say something other than what is done in order, precisely, to do something other than what is said.

Racism's symbolic space: between the discourse of legitimation and practices of transgression

Michel Oriol

Since racism is pointed out in order to be criticized, we must look at the reactions it produces in order to examine its social definition. These reactions are located between two poles: a) racism is an ideology to be fought through discourse; and b) racism calls for repressive or defensive counterviolence since it mainly corresponds to a letting go of one's impulses. These poles can be theorized by distinguishing between "structural" racism (with a long history of anti-semitism and colonization) and "situational" racism. Can we, however, account for this bipolarity without resorting to dialectics? The skinhead's breach of the Law can be expressed and repeated only through a lack of Being, or of Identity. The far right develops and manipulates this lack, but it does not expect to increase its influence owing to the coherence of its discourse but rather because of the threatening connotations that abound in the latter.

When racism makes sense, or the construction of something remarkable by young North Africans in a popular neighborhood

Jean-Pierre Zirotti

How are certain descriptions of incidents or evaluations of certain types of social actors (teachers, policemen, etc.) qualified as racist and

others not? To answer this question, excerpts from interviews with young adults whose origins lie in North African immigration are used. Under the circumstances of the interviews, racism is not systematically mentioned to explain conflicts or cases of injustice. We should not conclude that these persons were not familiar with or refused to see racism, but rather that, in communicating, they transcended the verbal forms for criticizing racism by resorting to the rational, universal of human equality.

Racism and anti-racism in the United Kingdom

Kristin Couper

The forms of racism and racial discrimination found in the 1970's and 1980's in the United Kingdom is the racism "not of a dominant but of a declining social formation" (Stuart Hall). One of the characteristics of this "new racism": is a discriminatory discourse with no explicit reference to race. Three dominant themes are identified in the speeches of the then Conservative M.P., Enoch Powell, in 1968: that of the importance of numbers of Commonwealth immigrants, that of their equality of rights as citizens and the theme of their integration within the UK. The policies implemented to deal with these themes are briefly outlined, including the *Race Relations Acts* (anti-discrimination legislation) and equal opportunities policies. In conclusion, the difficulties of the *Commission for Racial Equality* whose task is to implement both the anti-discrimination legislation and promote harmonious race relations are referred to as illustrated by quotations from their recent publication, *Britain. A Plural Society*.

Docklands: dockers, yuppies and international entrepreneurs found the new european city: *white and clean*

Alain Tarrus

The rehabilitation of the Docklands is, in Europe, a success story about changing an abandoned, industrial urban site into a new international, tertiary city. Economists, town-planners and political scientists have studied this "model" in the hope of discovering the law for reproducing the experiment. A historical and anthropological approach leads us to be wary of this vision of modernity. Four social groups coexist in or near this area. Three of them (dockers, most of whom are of Irish origin; local entrepreneurs of international renown; and the middle classes who used to work for importers and, nowadays, as white-collars and yuppies, work in the City) have longstanding, ongoing relations. They have little

room for the fourth group, immigrants from Pakistan and Bangladesh. For decades, the Irish dockers have forbidden immigrants to pass a "red line". As the instigators and guardians of a "white and clean" city, and therefore as contributors to this success story, they have now acquired recognition of British fellow subjects.

Frankfurt, a pluricultural city

Daniel Cohn Bendit interviewed by Claude Orsoni

In this interview about the situation of immigrant workers in Frankfurt and, more broadly, West Germany during the period of changes in 1989, D. Cohn-Bendit, secretary for pluricultural affairs in the Frankfurt mayor's office, analyzes the attitudes of various strata of German society toward foreigners. He comments on municipal activities for integrating this population in a pluricultural perspective.

Italie : racism and third-worldism

Salvatore Palidda, Giovanna Campani

In Italy, the recently rising tide of intolerance, violence and racism against immigrants is part of an intense destructuring of society since the late 1970s. Immigrants are scapegoats against whom the tensions and "elementary categories of social life" (*i.e.*, violence and the power instinct) can be directed with impunity. Italian racism has nothing to do with the rejection of immigration, nor with chauvinism or the traumatism of decolonization. Instead, it is related to the barbarity of economic and social relations, which are no longer regulated by instituted norms, nor by informal social rules. There is an obvious fracture between, on one hand, the officially antiracist and pro-immigrant attitudes of authorities, political forces, labor unions, employers and especially the Catholic Church, and on the other, opposite attitudes manifested locally. This has to do with the ambiguity of Third-Worldism.

Max Gallo, son of an Italian immigrant, born in Nice by chance...

Max Gallo, interviewed by Victor Borgogno

Max Gallo recalls both his childhood in Nice, France, as the son of Italian immigrants and his parents' relations at that time with Italy. For him, this period is marked by a memory of humiliation, which he then felt had

to do more with his social class than with his ethnic origins or religious affiliation. As an adult, through his experiences at the university and in literature, he began feeling that he belonged to Italy as well as France. Since then, he has asserted this dual identity. His need to reappropriate the history of his mother land was fulfilled when he wrote *La Baie des Anges* in 1982. According to him, the real immigration question does not, nowadays, have to do with religion but rather with the vacillation of French identity, which makes integration difficult. He thinks that naturalization, which formalizes membership in a nation, is a prerequisite for integration.

Clanism and racism: hypotheses about intercommunity relations in Corsica

Claude Orsoni

The consequences on island society of still active processes from the past are described: the dependence imposed since conquest, the effectiveness of clannish structures in Corsica's relationship with the French State, emigration, and employment in the civil service or in institutions involved in the French colonial empire. Given this context, certain characteristics of the island's culture can be used to formulate the hypothesis that xenophobia and racism there have to do with the specific relationship that links the society to the outside authorities and institutions that control it.

Anti-semitism in France during the 1930s: a sociological approach

Ralph Schor

Anti-semitism increased strongly during the 1930s in France. A sociological portrait can be drawn of the leaders active in anti-Jewish organizations. Besides a few veterans who had been involved in the Dreyfus Affair, the majority of these leaders were adolescents or young adults who had been born in the northern half of France into educated, upper middle class families. Many had been soldiers decorated during World War I who, once released from the armed services, had a hard time adapting to civilian life. It is more difficult to draw the rank-and-file's portrait. The old anti-semitic movements had tended to recruit among prominent officials whereas the movements founded in the 1930s tended to recruit among the lower classes. A certain form of anti-semitism existed in left-wing political parties.

Sommaires des précédentes livraisons

L'ORIENTALISME. INTERROGATIONS - N°50 - janv.-mars 1990

Alain Roussillon : *Le débat sur l'orientalisme dans le champ intellectuel arabe : l'aporie des sciences sociales.* Abdolrahman Mahdjoub : *Le pur et l'impur.* Ali Behdad : *Orientalist tourism.* Robert D. Lee : *Arkoun and authenticity.* Mohammed Arkoun : *Islam, pensée islamique, islamisme.* Hassan Hanafi : *De l'orientalisme à l'occidentalisme.* Fhrad Khosrokhavar : *Du néo-orientalisme de Badie : enjeux et méthodes.* Paul Vieille : *L'orientalisme est-il théoriquement spécifique? A propos des interprétations sur la révolution iranienne.* Ali Behdad : *The discursive formation of orientalism.* Gilbert Grandguillaume : *Le langage de l'orientalisme.* Jamel Eddine Bencheikh : *Postface. Conditions d'une réflexion sur l'islam arabe*

FEMMES ET POUVOIR- N°48-49 - juil.-déc. 1989

Monique Gadant : *Les femmes, quelle puissance? I. Privé/public, quel pouvoir des femmes?* Renate Siebert : *Le Sud des femmes : potentialités, intérêts, désirs.* Khalil Zamiti : *"Kifah" sur les monts Throumir. Sexualité, espace et société.* Souad Bakalti : *La scolarisation des Tunisiennes et leur entrée dans la vie publique dans la Tunisie coloniale.* Faïza Benhadid : *Le pouvoir "procréateur" : mythe ou réalité?* Hélène Claudot-Hawad : *Femmes touarègues et pouvoir politique.* Sophie Ferchiou : *Pouvoir, contre-pouvoir et société en mutation : l'exemple tunisien.* II. *Transmission culturelle, filiation.* Monique Gadant : *La permission de dire "je". Réflexions sur les femmes et l'écriture à propos d'un roman de Assia Djebar, "l'Amour, la fantasia".* Mahfoud Boucebcı : *Filiation, identité et rôles sociaux dans un monde en changement.* Nadia Aït Zaï : *L'enfant illégitime dans la société musulmane.* Hoda Fahmy : *Les lois du statut personnel concernant le divorce en Egypte.* III. *Femmes dans les organisations et organisations des femmes.* Gabriella Cappelletti : *Une politique internationale des femmes? Echanges entre Palestiniennes, Israéliennes et Italiennes.* Irène Fenoglio-Abd el Aal : *Féminisme et politique en Egypte.* Nicole Beaurain : *Des femmes en grève (Espagne, vallée de l'Ebre, mai 1988).* Kamila Sefta : *Le "collectif femmes" du Parti de la révolution socialiste à Paris, 1972-74. Les raisons d'une crise.* Monique Gadant : *Les communistes algériens et l'émancipation des femmes.* IV. *Critique féministe du discours et de la pratique.* Eléni Varikas : *Question nationale et égalité des sexes.* Sonia Dayan : *Femmes dans l'Intifada. Le combat politique des Palestiniennes.* Rabia Abdelkrim-Chikh : *Les enjeux politiques et symboliques de la lutte des femmes pour l'égalité entre les sexes en Algérie.* Fhrad Khosrokhavar : *Le mouvement féminin en Iran.* Dalal Bizri : *La femme arabe dans le discours islamiste contemporain.*

MELANGES 1989 - N° 47 - avril-juin 1989

Hassan Fanine, Guy Leonard : *Ecritures. Carnet de Hassan. Façades de quartiers populaires de Casablanca.* Francesc Hernandez, Francesc Mercadé : *Espagne, une pluralité d'identités.* Nico Kielstra : *The changing repertoire of contention in 19 th century Narbonne.* Abderrahmane Moussaoui : *Le Maghreb central. Economie et société au XVIIè siècle d'après un manuscrit de fiq'h.* Gilles Lavigne : *Nice, l'avenir incertain d'une ville d'avenir.* Sami Alrabaa : *Bulaq, moral discourse.* Khalil Zamiti : *La société tunisienne.*

BULLETIN D'ABONNEMENT / SUBSCRIPTION FORM

Nom/Name :
Adresse/Address :
Code postal, ville / postal code, city :
Pays /country :

Souscription d'un abonnement de un an / Suscription for one year to :
Peuples méditerranéens / Mediterranean peoples
de soutien / supporter rate
ordinaire / normal rate
à partir du numéro

Mode de règlement / Payment

* Chèque bancaire à l'ordre de Peuples méditerranéens, adressé à
/Bank cheque to the order of Mediterranean peoples, addressed to :
**Peuples méditerranéens, B.P. 188-07 - 75326 Paris Cedex
07.**

* Virement à notre banque / Transfer to our bank :
Banque nationale de Paris, avenue de Breteuil 75015 Paris.
30004/01924/00254660/92

* Facture / Invoice

Conditions d'abonnement / Subscription rate (francs français /
french francs). France et étranger / France and other countries :
Individus / Individuals : 215FF
Institutions / Institutions : 290 FF
Abonnement de soutien / Supporter rate : 400 FF

Les abonnements partent du numéro en cours au moment de l'ordre.
Les "abonnements permanents" à renouvellement annuel automatique
sont acceptés. Ne sont pas admis : les abonnements pour une période
de moins de douze mois, les abonnements pluriannuels, les
abonnements rétroactifs, les annulations en cours d'abonnement. Les
numéros antérieurs de la revue sont délivrés dans la mesure des
disponibilités au prix courant du numéro. Tout paiement par chèque non
domicilié en France doit être augmenté des frais bancaires. /
Subscriptions start with the issue out at the time of the order. Permanent
subscriptions, with automatic yearly renewal, are welcomed. The
following are not accepted : subscriptions for less than twelve months or
for several years at a time, back-dated subscriptions, and cancellation of
prices. Payment by check drawn on a non-French bank should be
increased to cover banking charges.

CHEMINS CRITIQUES

Revue haïtiano-caraïbienne - vol. 1, n° 4, juil. 90

INTERROGER NOS MEMOIRES

- Laënnec Hurbon* : Liminaire : mémoire, vengeance et justice
Michèle D. Pierre-Louis : Le refus de l'oubli
Roland Suvélor : Martinique : les métamorphoses de la mémoire collective
Georges Trésor : Quelle histoire!
Jacques Muglioni : Les deux mémoires
Georges Mauvois : Notre mémoire est captive
Gérard Barthélémy : Paradoxes de la mémoire paysanne
Daniel Elie : Le Cap haïtien : évolution structurelle et images urbaines
Monique Lafontant : Les musées haïtiens ou la mise en scène des carences
Antonio Rival : La technique de la chapellerie
Jacques Cauna : Mémoire des lieux, lieux de mémoire
Alain Ménil : ...Le temps s'évapore...
Poèmes de Erma St Grégoire
Syto Cavé : L'iguane
Poèmes de Paul Harry Laurent
Poèmes de Georges Castera
Poèmes de Jacques Rey Charlier
Notes de lecture
Jacques Stephen Alexis : "Dernier message"

Prix du numéro : 10 \$ Abonnement (4 numéros) : 35 \$

La demande d'abonnement, munie du règlement (chèque ou mandat poste à l'ordre des éditions du CIDIHCA), est à adresser à :

**Éditions du CIDIHCA - 417, Saint Pierre, suite 408
MONTREAL, H2Y 2M4 Québec - CANADA**



AUX EDITIONS DU CNRS

FEMMES ARABES ET MUSULMANES AU PRESENT

Depuis les indépendances, les développements des économies nationales ont créé des situations complexes dans lesquelles les femmes parviennent difficilement à s'insérer. Cependant le nombre des salariées s'accroît et leur participation à l'économie "invisible" est de plus en plus importante. Or l'islam justifie la subordination de la femme à l'homme dans la mesure où celui-ci, père ou mari, la prend en charge économiquement. Dans ce contexte, le rapport entre les sexes, les relations dans la famille, les modalités du mariage et de la transmission des biens suivent-ils une évolution et laquelle ?

16 x 24 - 265 pages - A paraître
 ISBN 2-222-04432-4

BON DE COMMANDE				
à retourner aux PRESSES DU CNRS 20-22 rue Saint Amand 75015 Paris				
Nom.....		Prénom.....		
Profession.....				
N°.....		Rue.....		Pays.....
Code postal.....		Commune.....		Pays.....
ISBN	Titres	Qté	PU	TOTAL
.....
.....
.....
TOTAL.....			
-pour un ouvrage : France 15 F - Etranger 25 F			Frais de port.....	
les ouvrages suivants :France 10 F- Etranger: 20F			TOTAL.....	
Ci-joint mon règlement de francs à l'ordre des Presses du CNRS				
par chèque bancaire		chèque postal		mandat
Je vous autorise à débiter mon compte carte bleue Visa				
N°.....		Date de validité de votre carte.....		
Date :			Signature	

20/22, RUE ST. AMAND
 75015. PARIS. FRANCE
 TEL : (1) 45 33 16 00
 FAX (1) 45 33 92 13
 TELEX 200 356 F
 RC. PARIS 8 334 317 021
 SA CAPITAL : 4500000 DE F
 CCP. PARIS 24 735 14 H

202-0057
 PS-88
 3
 18

Achévé d'imprimer par

PARA 
GRAPHIC

31240 L'UNION (Toulouse)
Tél. (16) 61.74.27.67
Dépôt légal : Novembre 1990

7200-S08
PB-24
C
BT



UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
909.09822P462 C001
PEUPLES MEDITERRANEENS PARIS
51 1990



3 0112 025192987

REVUE TRIMEST

Le racisme doctrinaire, hanté par le fantasme mortel d'une hiérarchie essentielle entre les groupes humains, ou par celui de la "non-unité" de l'homme, semble avoir quitté le devant de la scène xénophobe contemporaine. Il a cédé la première place à un racisme défensif, "euphémisé", replié sur la défense des intégrités nationales, et travestissant la référence à la race proprement dite en référence aux "identités culturelles", entendues évidemment comme entités rigides et substantielles. Cette mue idéologique trouve à se refléter dans un changement des contours internes de l'imagerie raciste. Aux figures virulentes de l'"autre", délirantes mais précises, qui hantaient naguère l'imaginaire raciste (et qui visaient distinctement les divers groupes de colonisés, les diverses nationalités d'immigrés européens, les juifs), semble avoir succédé, au moins en partie, la figure floue d'un "autre généralisé", abstrait et uniforme, défini par pure assignation à l'extériorité de l'espace du "même", et qu'emblématise à merveille le terme d'"immigré", dont l'usage tend, significativement, à se généraliser.

PEUPLES MEDITERRANEENS N° 51

Prix : 85 F